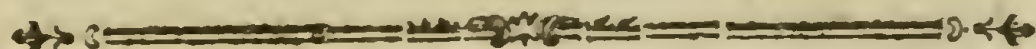


L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



MAI, 1779.



TOME V.

HUITIEME ANNÉE.

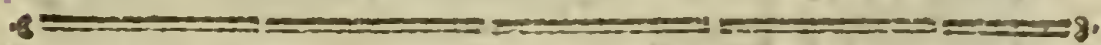


A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Muſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

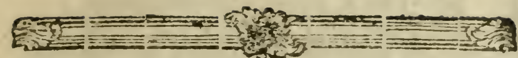
A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

A Stockholm, à M. *Gjorvel*, Bibliothécaire du Roi, pour toute la Suede.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

Code des loix des Gentoux, ou *réglemens des Brames, traduit de l'Anglois d'après les versions faites de l'original écrit en langue Samscrette.* A Paris, de l'imprimerie de Stoupe, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue S. Severin. 1778. Avec approbation & privilege du roi. Un volume *in-4to.* de 402 pages, avec des planches en taille-douce.

QUel que soit cet ouvrage, il étoit toujours important de le publier, puisqu'il peut nous donner une idée précise des usages & des mœurs des Indiens, mais sur-tout puisqu'il peut être de la plus grande utilité à ceux des Européens qui sont établis dans l'Inde & y rendent la justice aux Indiens qui vivent parmi eux; on peut, à la faveur de ce code, établir un systême d'administration & de jurisprudence plus conforme aux loix du pays, &

par conséquent plus agréable aux nations indiennes qui sont fort attachées à leurs loix nationales. C'est le but que les Anglois se sont proposé en faisant recueillir ces loix éparses dans plusieurs ouvrages. Les Indiens ont toujours eu de la répugnance à communiquer leurs sciences & sur-tout leurs loix, & il a fallu, dit-on, toute l'adresse & toute la fermeté de M. Hastings, gouverneur-général des établissemens anglois, pour obliger les brames à révéler ces grands secrets. C'est donc à son zele & à son activité que nous devons cet ouvrage. Pour compiler ce code, on a fait venir de tous les cantons du Bengale les brames les plus savans; ceux-ci ont extrait des différens ouvrages écrits en langue samscretane les décisions & les jugemens; on les a traduits en persan, sous les yeux d'un de ces brames; & c'est d'après cette version que M. Halhed en a fait une traduction angloise, la plus littérale qu'il a pu: ainsi, dit-il, toute la disposition du livre, la division particuliere des matieres & les tournures de phrase appartiennent en entier aux brames. A présent M. Halhed s'occupe à apprendre la langue samscretane, afin de se mettre à portée de nous procurer de nouvelles connoissances sur l'Inde. On ne peut que l'encourager à suivre un travail si utile.

Dans le compte que nous avons à rendre de cet ouvrage, il y a deux choses à considérer: 1°. l'ouvrage même qui est entiérement de jurisprudence: 2°. la préface du tra-

ducteur, dans laquelle il s'agit de la haute antiquité de ce même ouvrage & de son authenticité.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce qui concerne la jurisprudence contenue dans cet ouvrage; les traducteurs anglois & françois ont déja prononcé sur cette partie, & nous nous bornons ici à rappeller leur jugement auquel nous sommes persuadés que tout lecteur souscrira. Ce code, disent-ils, annonce un peuple corrompu dès l'enfance; les distinctions odieuses des différentes castes en souillent toutes les pages. Excepté les mutilations ordonnées presque par-tout contre les castes inférieures, ces loix respirent quelquefois la douceur & l'humanité; sur les successions & le partage des propriétés, elles ne sont pas moins sages que celles des autres nations; mais en général elles manquent de suite, de proportion & de justesse. Après avoir prononcé sur un cas, il est assez ordinaire de voir le législateur donner brusquement une décision différente sur un autre cas qui a du rapport au premier. Les loix sur le faux témoignage & sur le mensonge, sont contradictoires & surprenantes. Dans l'administration de la justice on indique des moyens bas & puériles. Quelques-unes des peines paroissent indécentes ou ridicules, & il y en a d'atroces contre des actions innocentes; il y a des réglemens puériles, & un acharnement contre les femmes qui nous révolte. (*) En général,

(*) Dans le vingtieme chapitre du code, sur ce qui

l'esprit de ces brames, qui sont législateurs depuis un tems immémorial dans l'Inde, est, suivant les traducteurs, si plein de préjugés, qu'après avoir donné des preuves éclatantes de sagesse, il retombe tout-à-coup dans l'absurdité. Ces loix, ajoutent-ils, subsistent depuis des milliers d'années, & on est bien étonné d'y trouver la connoissance de quelques arts qu'on avoit cru très-modernes. Tel est le monument de la jurisprudence d'un peuple qui semble avoir instruit tous les autres, & qui depuis sa réunion n'a changé, à ce que l'on prétend, ni de

---

concerne les femmes, il est dit: *six choses* caractérisent les femmes, 1°. une passion désordonnée pour les bijoux, les ajustemens brillans, les habits magnifiques, & les nourritures délicates; 2°. une concupiscence immodérée; 3°. une violente colere; 4°. un ressentiment profond; 5°. le bien que fait un autre, paroît un mal à leurs yeux; 6°. elles commettent des actions désordonnées.

Avec une telle opinion, il n'est pas possible que les loix soient bien favorables au sexe. Cependant ce même chapitre accorde aux femmes, qui remplissent exactement leurs devoirs, toute protection & des récompenses; il inflige des peines contre le mari injuste ou méchant. C'est à la fin de ce chapitre, qu'il est recommandé à la femme, de se brûler avec le cadavre de son mari. Toute femme qui se brûle ainsi, est-il dit, accompagnera son mari en paradis; & elle y restera trois *crores* & 50 lacks d'années : si elle ne peut pas se brûler, elle doit conserver une chasteté inviolable : si elle reste toujours chaste, elle ira en paradis; si elle ne conserve pas sa chasteté, elle ira en enfer.

mœurs ni de préjugés. Une pareille conclusion est aussi révoltante que le code lui-même, & elle ne peut flatter que les partisans aveugles des antiquités de l'Inde, qui incrédules pour ce qui est admis dans leur pays, portent la crédulité à l'excès quand il s'agit d'absurdités étrangeres.

Ce code est tiré de différens auteurs anciens. Le premier de ces auteurs est *Munnoo*, qui a écrit l'an 1010 du premier âge du monde. Il date son ouvrage de la nuit de la pleine lune du mois *Bhàdum*. Un second nommé *Jage-Bulk* date le sien d'un mercredi du commencement de la lune du mois *Sewum*, de l'an 95, du second âge. Voilà une exactitude qui paroît imposante; mais rapprochons la durée & l'époque de ces différens âges, telles que M. Halhed les donne ; par-là nous saurons quelle antiquité l'on attribue à ces livres. Le premier âge, suivant M. Halhed, a subsisté pendant trois millions deux cens mille ans; le second, pendant deux millions quatre cens mille ans; le troisieme, pendant un million cinq cens mille ans; le quatrieme subsiste encore; il s'en est déja écoulé près de cent mille ans, & il doit durer quatre cens mille ans. D'après ce calcul, *Munnoo*, auteur du premier ouvrage, vivoit il y a plus de sept millions d'années, & *Juge-Bulk* le second, il y a environ quatre millions d'années. De pareilles absurdités, nous osons le dire, peuvent se proposer & se soutenir dans l'Inde, & non pas en Europe; mais, dit-on, nos idées sont trop

bornées. *Il est impossible*, dit M. Halhed en parlant de ces différens âges, *d'accorder ces différentes époques avec les idées bornées que nous avons de l'ancienne durée du monde.*

M. Halhed ne nous paroît pas avoir assez approfondi le systême indien ; ces différens âges dont il parle sont autant de mondes qui se sont succédés, après avoir été entiérement détruits & bouleversés. Il faudroit supposer que chacun de ces mondes a été en tout semblable au précédent, & que ce qui existoit dans l'un a été rétabli dans l'autre ; ensorte que dans chacun de ces mondes il y ait eu une nation indienne qui, malgré le bouleversement général de l'univers, ait conservé ses anciens monumens, & que dans chaque renouvellement d'une nation indienne il y ait eu pareillement un *Munnoo* & un *Jage-Bulk* qui chacun ait composé un ouvrage que d'autres *Jage-Bulk* avoient composé dans les mondes précédens. Voilà ce que doit admettre M. Halhed pour soutenir son sentiment : mais n'est-ce pas abuser du public que de proposer de pareilles idées ?

» Cette matiere, ajoute-t-il, ne restera guere
» moins obscure, en convenant avec d'habi-
» les auteurs, que la plupart des écritures sa-
» crées des Gentoux furent composées vers le
» commencement du quatrieme âge ; car alors
» on passe tout d'un coup à l'ére du déluge ;
» catastrophe dont ces auteurs ne font pas
» mention une seule fois, & qui cependant au-
» roit été trop frappante pour qu'on l'eût ou-

» bliée & qu'on en eût parlé légérement dans
» cette partie du monde. A la vérité les bra-
» mes préviennent cette objection, en disant
» que tous leurs livres sacrés furent écrits
» avant le tems où nous plaçons Noé, & que
» d'ailleurs le déluge ne s'est pas étendu jus-
» qu'à l'Indostan. «

Les Indiens ne sont donc pas d'accord sur l'époque de leurs livres, malgré les dates précises qui y sont jointes; en voici d'autres qui, en les plaçant au commencement du quatrieme âge, leur enlevent des millions d'ancienneté. Quoique ce dernier sentiment soit plus modeste, nous ne l'admettons pas davantage, surtout sur la parole de M. Halhed, qui est peu instruit de l'histoire de l'Inde. *Munoo & Jage-Bulk* peuvent n'avoir point parlé du déluge; mais si M. Halhed avoit consulté d'autres auteurs indiens, il auroit vu que ceux-ci en font une mention très-expresse & très-claire; il auroit vu encore qu'un géant nommé Aicriban avoit enlevé les écritures sacrées des indiens, & qu'après le déluge, Vischnou les reprit pour les rendre aux hommes. C'est sur cette fable que les partisans des antiquités modernes Indiennes peuvent établir l'ancienneté de ces monumens si vantés, & la porter au-delà du déluge. Si les partisans de ces antiquités sont assez crédules pour admettre de pareilles fables, nous devons les laisser dans leur opinion, & sur-tout M. Halhed, qui emploie beaucoup de raisonnemens pour établir, non cette derniere antiquité, mais celle qui monte à plusieurs mil-

lions d'années. Le traducteur François n'a pas pu s'empêcher de dire que tous ces raisonnemens de M. Halhed *ne sont pas très-justes; mais pour appuyer son système*; ajoute-t-il, *M. Halhed n'avoit pas besoin de tant insister sur les preuves que semblent fournir les stances qu'il a citées.* Ainsi, comme on le voit, le traducteur François s'en rapporte au témoignage de M. Halhed & aux fables qu'il débite.

Nos deux traducteurs veulent que les Indiens aient instruit toutes les autres nations. Ils trouvent dans ces loix de l'Inde une grande conformité avec celles des peuples plus modernes: plusieurs passages prouvent, disent-ils, d'une maniere incontestable, que quelques-uns des législateurs que nous connoissons ont tiré de l'Inde des croyances ou des réglemens particuliers. M. Halhed trouve de ces traits de conformité dans Moïse, dans l'écriture sainte en général, & dans les loix romaines. Mais, ajoute-t-il, on est étonné d'y voir la connoissance de quelques arts qu'on avoit cru très-modernes. On y trouve, par exemple, des canons & des mousquets. M. Halhed n'est point embarrassé pour répondre à cette difficulté, & place dans le premier âge du monde, il y a six à sept millions d'années, l'invention des machines. Tout autre auroit conclu que les loix où il en est parlé, ainsi que celles qui font mention d'arts que l'on croit très-modernes, devant être postérieures à l'invention de ces arts, ne peuvent pas être fort anciennes. Telle est la conclusion simple & naturelle que les regles de la

critique trop négligées dans cet ouvrage doivent inspirer, & cette conclusion est confirmée par l'histoire même. Si les Indiens ont eu de tout tems ces arts & ces machines, les Grecs, les Romains, les Persans & les Arabes qui ont tant fréquenté les Indiens pour le commerce, les auroient connues de bonne heure & en auroient fait usage. Or, c'est ce que nous ne voyons point. Ils ont parlé des productions de l'Inde, qu'ils alloient y chercher de l'or, des diamans, des perles, du poivre & des toiles; aucun n'a fait mention de ces machines, quoique tous parlent des éléphans de guerre.

M. Halhed observe que les caracteres samscrétans passent pour être les lettres primitives que Brahma donna jadis aux peuples; que ces caracteres sont en usage dans le haut Indostan, c'est-à-dire, dans la partie du nord de l'Inde, & que ceux du Bengale, qui sont à-peu près les mêmes, mais corrompus, sont plus modernes. Il résulte de-là que ce sont les Indiens du nord qui ont policé ceux du midi; & en effet, nous pouvons ajouter ici que les nations méridionales de cette contrée, ont été policées beaucoup plus tard & dans un tems assez moderne. Or, si les sciences de l'Inde ont d'abord été cultivées dans le nord, elles l'ont certainement été dans des provinces qui étoient voisines des autres peuples policés, desquels les Indiens pouvoient recevoir les arts & les sciences. Si l'Inde avoit été le berceau des sciences, elle auroit été policée toute entiere avant que les Indiens portassent leurs

ſciences ailleurs; c'eſt ce qui n'eſt pas; & les Chaldéens, ainſi que les Aſſyriens, dont les frontieres s'approchoient de l'Inde, l'ont été avant les Indiens; & comme parmi ceux-ci les Indiens voiſins des Chaldéens, des Aſſyriens & des Perſes, ſont les premiers policés, il eſt plus naturel d'en conclure qu'ils l'ont été par ces peuples, d'autant plus qu'il eſt impoſſible de montrer un monument authentique & digne de foi, qui ſerve à prouver que les Indiens étoient policés douze cens ans avant J. C. En général, la civiliſation des Indiens eſt plus moderne qu'on ne le penſe.

On veut que les Indiens n'aient point changé de mœurs ni de préjugés. Mais peut-on dire que la moitié de l'Inde ſoit encore habitée par des deſcendans des premiers Indiens? Depuis Alexandre, une grande partie de l'Inde a toujours été occupée par des étrangers. Ces grandes révolutions auroient dû ramener la barbarie dans le nord & porter les ſciences dans le midi; & cependant le nord a toujours été le plus policé, & le midi ne l'a été que fort tard. D'abord, après Alexandre, les Grecs occuperent le nord de l'Inde le long de l'Indus; ils en furent chaſſés par une foule de Tartares qui s'emparerent de tous ces mêmes pays & de beaucoup d'autres dans l'intérieur de l'Inde. Pendant leur domination, les Grecs d'Alexandrie, les Romains & pluſieurs autres nations parcouroient les Indes pour leur commerce. On a conſtruit dans ce pays un temple en l'honneur d'Auguſte. Enſuite les Muſulmans

occuperent la moitié des Indes; Tamerlan vint après, & enfin les Mogols occuperent les mêmes pays. Au milieu de tant de révolutions, les Indiens naturels dûrent se retirer vers le midi & dans les isles qui sont beaucoup moins policées que les pays du nord. N'est-on pas en droit de conclure que ce sont en partie les conquérans étrangers qui ont le plus contribué à policer les Indiens; & si l'on trouve des loix romaines dans l'Inde, ne doivent-elles pas y avoir été portées par ces Romains qui y avoient fait connoître leur religion? On en peut dire autant des autres nations anciennes qui ont voyagé dans l'Inde antérieurement à celles-ci. Dans ces derniers tems, un raja Indien a fait traduire les tables de M. de la Hire, & les a mises sous son nom. Dans la suite, & ce fait étant ignoré, le raja passera pour un grand astronome, & peut être M. de la Hire sera t-il accusé de plagiat.

Il est inutile de relever M. Halhed sur ce qu'il dit des Chinois, auxquels, comme aux Indiens, il attribue un alphabet *dès les premiers tems de leur histoire.* Jamais les Chinois n'ont eu d'alphabet; ils n'en ont point encore & ne peuvent en avoir. En général, l'auteur n'a point assez réfléchi sur les sujets qu'il traite dans sa préface; il n'est point guidé par la critique; & entêté de son systême, il y avance tout au hasard. Quant au fond de l'ouvrage, c'est-à-dire, au code dont nous lui avons véritablement obligation, reste à savoir si en passant du samscretan en persan, du persan en

anglois, & de l'anglois en françois, il a toujours été bien rendu, & si quelques méprises ne seroient pas la cause de quelques-unes des contradictions qu'on y remarque. En second lieu, on pourroit demander si ces loix sont généralement observées dans l'Inde, habitée par une foule de nations différentes, divisées dans leur religion en un grand nombre de sectes.

La langue samscrete, autrement dite samscretane ou hanscrite, est, dit M. Halhed, très-abondante & très-nerveuse. Elle a une marche très-réguliere dans ses étymologies, mais les regles de sa grammaire sont très-étendues & très-difficiles ; les grammaires sont ou trop abstraites pour l'intelligence de la plupart des brames ou trop prolixes pour l'usage ordinaire. Il y a dans cette langue sept déclinaisons de noms, embarrassées par beaucoup de regles.

L'alphabet samscretan est composé de cinquante lettres, c'est-à-dire, de trente-quatre consonnes & de seize voyelles, dont six longues & six breves. Les Indiens mettent au rang des voyelles les syllabes *re* & *le*.

C'est dans cette langue que sont écrits les *Bedas* ou *Vedes*, non en vers mais en prose rimée. Sur chaque voyelle on a placé une note ou signe musical appellé *matrang*. En lisant ces livres on observe soigneusement ces distinctions de ton & de mesure, d'où résulte une espece de récitatif travaillé ou un chant ; méthode assez ordinaire dans l'Orient & chez les Juifs qui ont également joints aux mots du texte de petites notes musicales. M. Halhed

donne plusieurs stances de vers de huit, de douze, de dix-neuf syllabes, sur les mots desquelles il a mis ces marques qui expriment les longues & les breves.

Après la préface de M. Halhed on trouve un discours préliminaire des brames compilateurs de ce code. Ces brames pensent que la diversité des religions & des croyances est une démonstration manifeste de la puissance de l'Etre-suprême. Ils le comparent à un peintre qui, en esquissant une multitude de figures, & en répandant sur des tableaux une grande variété de couleurs, se fait une réputation, ou à un jardinier qui, en plantant différens arbustes, & faisant naître différentes fleurs, devient recommandable. Les différences & les variétés des choses créées sont, disent-ils, des rayons de l'essence glorieuse du créateur, & la contrariété des institutions est un type de ses merveilleux attributs.

C'est sans doute d'après ce principe que la religion indienne est devenue un mélange bizarre & monstrueux de tout ce que les Indiens n'ont pas fait difficulté de prendre dans les religions des peuples qu'ils ont connus. En effet, leurs docteurs parlent admirablement de la divinité, mais ils débitent en même-tems des maximes absurdes & font les actions les plus superstitieuses & les plus ridicules. Leur théologie n'est qu'un égarement perpétuel; on en va voir la preuve dans l'introduction à ce code, qui est l'histoire de la création. Ce morceau est traduit du samscretan.

Le principe de la vérité, difent-ils, après avoir créé la terre & les cieux, l'eau, le feu & l'air, produifit un être appellé Brahma, qui fervit à la création particuliere des différens êtres; de fa bouche fortit un *Brame*; de fes bras un *Cheterée*; de fes cuiffes un *Bice*, & de fes pieds un *Sooder*. Voilà l'origine des quatre principales caftes indiennes. Le brame eut en partage les fciences & la religion.

Dans les premiers tems de la création il n'y avoit ni magiftrat ni châtiment; perfonne ne commettoit de crimes. Bientôt les paffions fe répandirent, & les peuples qui fe livrerent à la débauche & à l'iniquité, oferent manger des alimens & prononcer des paroles défendues. Aucun ne régla fes actions fuivant les Bedas. On fera furpris que ces livres exiftaffent deja; quoi qu'il en foit, Brahma enfeigna dans les Schafter les moyens de fe corriger, & inftitua un magiftrat. Plufieurs occuperent fucceffivement cette place; le fixieme devenu ennemi de la religion, les brames fe trouverent fort embarraffés. Ce magiftrat, qui étoit de la cafte de Cheterée, habita avec une femme de la cafte des brames, & en eut un fils: de fon mariage avec différentes femmes vinrent les caftes inférieures, les droguiftes, les ouvriers en métaux, les tifferands, les barbiers, les pottiers, & ainfi de toutes les autres caftes dont on donne ici la defcendance. On fent combien de pareilles origines font fabuleufes.

Les brames parvinrent enfin à faire mourir ce chef corrompu. Après fa mort ils lui frot-

terent les mains; ſa droite produiſit un fils tout armé & habile dans la ſcience de la guerre, & un brame ſavant dans les Schaſters; de ſa gauche il ſortit une fille qui épouſa le militaire que l'on appelloit Pert-hoo. Celui-ci devint le ſouverain du peuple, & fit une nouvelle diſtribution de caſtes. Mais on nous permettra de ne point entrer dans ce détail auſſi ennuyeux que rempli de fables. On peut publier toutes ces folies comme étant la croyance des Indiens; mais faire de ces peuples les inſtituteurs du genre-humain, c'eſt ce que nous ne pouvons admettre. Enſuite on expoſe les qualités néceſſaires au magiſtrat; on entend par ce mot le chef & le ſouverain de la nation; les regles qu'on y établit, aſſez ſages en général, ſont ſimples & très-communes.

» La providence, ſelon ce code, a créé le » magiſtrat pour la garde du peuple. Le ma- » giſtrat ne doit pas être regardé comme un » homme : le magiſtrat eſt réellement un Dieu » né dans ce monde ſous la forme humaine.

» La providence a créé les châtimens pour » la conſervation de ce magiſtrat ou ſouverain; » mais ſi ce ſouverain ne punit pas ſelon les » Schaſters, il ruinera ſon royaume.... Il ne » percevra point les tributs pendant quatre mois » de l'année, pendant leſquels ſes ſujets tra- » vailleront à leur gré à la culture de leurs » terres. Il enverra des eſpions pour s'infor- » mer de tout ce qui ſe paſſe dans ſon royau- » me; il ſera inexorable envers les criminels; » il ſe rendra formidable envers ſes ennemis;

» il sera doux & humain envers ses sujets ; il
» se fera un parasol de plumes de paon ; il
» établira sept ou huit conseillers recommanda-
» bles par leur vertu, un secrétaire instruit,
» un agent habile ; lui-même doit être juste
» & dompter ses passions. « Nous abrégeons ici ces devoirs du magistrat, & les qualités qu'il doit exiger de ses officiers. Ces détails seroient trop longs & trop minutieux. « Lorsque ce ma-
» gistrat aura conquis une province, il rendra
» un culte au Dieu de ce pays, & donnera
» beaucoup d'argent & de biens aux brames
» qui y demeurent. « Cette loi a dû jetter beaucoup de désordre dans la religion indienne, & la rendre insensiblement méconnoissable. » Il est
» prescrit au magistrat de construire dans ses
» états de grands édifices dans lesquels il met-
» tra un certain nombre de brames savans
» dans les Bedas & les Schasteres ; il les con-
» sultera & se conformera à leur décision. En
» général, il doit pourvoir à la subsistance &
» à l'habillement de tous les brames ; autre-
» ment son royaume tomberoit dans la déso-
» lation. Il entretiendra plusieurs médecins ha-
» biles, des magiciens, des chirurgiens, des
» parasites, des farceurs, des danseurs & des
» lutteurs. Il fera punir les voleurs ; mais s'il
» ne peut les arrêter, il donnera à la personne
» volée la valeur de la chose qui lui aura été
» prise. «

Tout ce morceau, qui est assez étendu, précede le code. Celui-ci est divisé en vingt-un chapitres, qui renferment toute la jurisprudence

indienne; ſur le prêt, la diviſion & l'héritage des propriétés; ſur la juſtice, le dépôt ou fidéicommis; ſur la vente de la propriété d'un étranger; ſur les partages, les donations, la ſervitude, le ſalaire, les baux & locations, les achats & ventes, les bornes & limites, les partages dans la culture des terres; ſur les villes, les bourgs & les amendes; ſur les dommages faits à une récolte, les expreſſions ſcandaleuſes & injurieuſes, l'attaque, le vol, la violence, l'adultere, & ce qui concerne les femmes. Le dernier chapitre eſt un mêlange de différens réglemens.

Parmi toutes ces loix, quelques-unes nous paroîtront ridicules & minutieuſes; mais il faut avoir égard au climat qui les a rendues néceſſaires; d'autres ne ſont telles que par l'imperfection de la police indienne & par la ſuperſtition exceſſive dans laquelle ces peuples ſont plongés. La diviſion des peuples par caſtes, & la ſupériorité d'une caſte, ſur l'autre, produiſent beaucoup de différence dans les loix; le même crime commis par un homme d'une caſte ſupérieure, eſt moins puni que s'il étoit commis par un homme d'une caſte inférieure; & les brames, auteurs de ces loix, en ont adouci pour eux la rigueur.

Un examen plus particulier de ces loix nous conduiroit au-delà des bornes d'un extrait, & nous renvoyons à la lecture de l'ouvrage même, ceux qui ſeront curieux de s'en inſtruire, & d'en faire la comparaiſon avec les loix des autres nations. Mais quoique nous ayons for-

mé plusieurs difficultés contre les idées de M. Halhed, nous ne lui en sommes pas moins redevables de la publication de cet ouvrage intéressant; nous l'exhortons à continuer de s'appliquer à l'étude de la langue samscretane. Ce genre de travail peut le mettre à portée de nous procurer de nouvelles connoissances sur l'histoire, la religion & les mœurs des Indiens.

(*Journal des savans; journal des sciences & des beaux-arts.*)

ESSAI de traduction de MICHEL DE L'HOPITAL; précédé de recherches littéraires, historiques & morales sur le XVIe. siecle. Tome II. A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire de la reine, de Madame & de madame la comtesse d'Artois, à l'hôtel de Cluny, rue des Mathurins. *In-8vo.* de plus de 300 pages.

LE premier volume de cet essai, nous en fit desirer la suite (*); nous exhortâmes l'auteur d'achever son ouvrage; le public a pensé comme nous, & ces encouragemens ont produit ce second volume, qui complette la traduction des poésies de l'Hôpital. Elles sont intéressantes, non-seulement parce qu'on y voit

(*) On en a rendu compte dans le journal d'août 1778, pag. 3---29.

à nud la grande & belle ame du chancelier ; parce que la beauté du ſtyle y répond à l'élévation & à la majeſté des penſées, & qu'on y trouve par-tout cette ſageſſe qui, ſuivant le précepte d'Horace, eſt le principe de toute poéſie (*) mais encore parce qu'elles ramenent ſans ceſſe ſous les yeux du lecteur, des tems & des perſonnages à jamais mémorables. Jamais la France n'a été ſi féconde en grands hommes, qu'elle le fut dans le ſiecle où vécut l'Hôpital ; & c'eſt ce qui a déterminé l'auteur à mettre à la tête de ce volume, un précis de l'hiſtoire du génie & des mœurs de ce ſiecle, & le tableau des perſonnages célebres qui illuſtrerent le ſeizieme ſiecle. Comme c'eſt de l'Italie que nous vinrent les premiers traits de lumiere, & qu'elle fut l'école où ſe forma l'Hôpital, c'eſt ſur cette région que l'auteur porte ſon premier coup-d'œil. Il y conſidere l'état des lettres depuis Politien, & s'arrête à quelques poëtes, dont il fait connoître le génie : il traduit quelques-unes de leurs poéſies, lorſqu'elles peuvent ſervir à caractériſer leurs auteurs. Il n'oublie pas les plus célebres aſtrologues, Cardan & Gauric. Il paſſe enſuite en France. Il remonte à François I, qu'il peint comme protégeant & cultivant lui-même les lettres & les ſciences ; poëte & ſavant lui-même, ſon exemple opéra la plus brillante révolution. L'auteur donne une liſte raiſonnée des

---

(*) *Scribendi recte ſapere eſt principium & fons.*

écrivains du tems de François; les premiers perſonnages de l'état, les femmes de la naiſſance la plus illuſtre, compoſoient dans tous les genres; & tandis que Madame de Rohan faiſoit repréſenter ſes tragédies à la Rochelle, que la ſœur même du roi faiſoit imprimer ſes œuvres, que Madame de Villeroi traduiſoit les épîtres d'Ovide, & que Madame de Champ-Baudouin publioit ſes œuvres de géométrie, une foule de courtiſans n'étoient pas moins jaloux de la réputation de ſavant ou d'homme-de-lettres, que de celle que donnent les triomphes militaires. Bientôt parurent Rabelais, Ramus, les deux Scaliger, Etienne de Luzignan, né ſur le trône & dominicain à Paris; Marillac, archevêque de Vienne; Montluc, évêque de Valence; Noailles, évêque de Dax; Belleforeſt, hiſtorien, poëte & philoſophe, & tant d'autres écrivains des deux ſexes.

L'Hopital, dit l'auteur, étoit lié avec Rabelais; il entendoit réciter ſes vers à Marot; Ronſard étoit ſon ami; Montaigne & Amyot étoient ſes contemporains; Brantôme dînoit chez lui. Que l'on compare cependant, ajoute-t-il, au ton, au goût, à la maniere de l'Hopital, la groſſiéreté du curé de Meudon, l'indécence du valet-de-chambre de François I, l'enflure du chantre de la Franciade, le contraſte ſera frappant; mis en parallele avec l'auteur des *Eſſais de Morale*, ce ſera Zenon encore aux priſes avec Epicure; mais Epicure, avec de la bonne foi, admirera ſon rival.

Nous l'avons déja dit, l'Hopital a un grand

avantage; il écrivit ses poésies dans une langue plus poétique que ne l'est encore la nôtre, toute perfectionnée qu'elle est, & tandis que ceux à qui on le compare, écrivoient dans une langue qui sortoit à peine de la barbarie. On a dû nécessairement oublier ces premiers essais, à mesure que notre langue a fait des progrès. Par le seul effort de leur génie, quelques-uns des écrivains du siecle de François I, ont quelquefois deviné la langue; & leurs meilleures poésies, celles qu'on lit encore avec plaisir, sont celles qui sont écrites avec plus de pureté. C'est une remarque qu'on a faite à l'égard des meilleurs morceaux de Corneille. Les vers de nos poëtes françois, dit l'auteur, destitués de chaleur, d'harmonie & de goût, n'avoient pas même le mérite de la naïveté. Il n'en étoit pas ainsi de nos poëtes latins de ce tems. Ils avoient beaucoup plus d'instruction & de grace. Par quelle fatalité aujourd'hui encore, l'Italie s'enorgueillit-elle de Sannazar; l'Ecosse de Buchanan; l'Allemagne de Sidronius; tandis que la France, toujours indifférente sur un bien qui est à elle, ignore ou dédaigne une foule de ses compatriotes, qui ont excellé dans la langue d'Horace, & qui sont bien supérieurs à ces étrangers?

L'auteur rapporte à ce sujet quelques poésies de Macrin, avec qui l'Hôpital fut fort lié. Elles sont remplies de verve, d'imagination & de sentiment. Voici deux strophes d'une ode, dans laquelle Macrin se déchaîne contre les guerres d'Italie, suscitées par les papes.

» Pasteur suprême, est-ce là votre fidélité » pour le troupeau commis à votre religion ? » Est-ce là l'olive de Minerve, avec laquelle » vous pacifiez le monde sous le bon plaisir » des Dieux ?

» Quoi ! le grand sacrificateur, le successeur » de Pierre, iroit souiller la blancheur de la » thiare, dans des ruisseaux de sang ! Il trou- » veroit du plaisir à égorger ses enfans mal- » heureux ! Le pasteur des fideles ne seroit » plus qu'un loup affamé !

Les odes anacréontiques de Salmon Macrin, adressées à Gelonis, avant & après son mariage avec elle, sont peut-être encore supérieures à ses odes héroïques. L'hymen & le tems, dit l'auteur, n'éteignirent point son amour. Il lui sacrifia la faveur de François I, & sa fortune ; il alla se fixer pour jamais à Loudun, auprès de ce qu'il aimoit.

» Quoi ! s'écrie-t-il, dans une de ses odes, » pour le futile plaisir d'accumuler de l'or, » de me voir saluer par les puissances, de » briller arrogamment à l'aide d'un bel habit » de pourpre ; pour de si frêles avantages, je » chagrinerois Gelonis ! mon ambition lui » coûteroit un soupir !

» Où est-il le barbare qui me diroit d'a- » bandonner une femme adorée, pour me » traîner à la suite des rois & des grands ?

» O Gelonis ! jamais la pauvreté ne me » sera amere auprès de vous ; je serois misé- » rable comme Epictete, & pauvre comme

» Irus,

» Irus, que mon amour me rendroit heu-
» reux encore.

Il feroit à defirer que l'auteur de cette traduction fît un choix de nos meilleurs poëtes latins, qu'il en publiât un recueil, comme quelques nations favantes l'ont fait, & furtout les Italiens, fous le titre de *Corpus Poetarum Italorum*; & à ce recueil, il pourroit joindre les traductions de ceux des poëtes dont il feroit plus de cas.

Après avoir fait connoître les amis que l'Hôpital eut dans la magiftrature, & les hommes-de-lettres fes contemporains, il donne une idée des principaux perfonnages qui figuroient à la cour, quand cet homme célebre y fut appellé. C'eft par des anecdotes & des traits d'hiftoire intéreffans, qu'il les peint.

L'Hôpital étoit chancelier depuis quelques mois, quand Charles IX monta fur le trône à 10 ans. Il montre le jeune roi avide de la gloire des armes, & paroiffant au fiege de St. Jean d'Angely, à découvert dans les tranchées, comme le moindre foldat de l'armée, & defirant de laiffer régner fon frere la moitié de l'année, pourvu qu'on lui laiffât faire la guerre l'autre moitié; mais eft-ce affez pour un prince de montrer du courage, ne faudroit-il pas qu'il ne defirât d'en montrer que dans des guerres juftes, & qu'autorifent la défenfe & la fûreté de fes peuples? Il faut plaindre les princes élevés fans les principes de la raifon & de la juftice. A quel point fon éducation n'avoit-elle pas été négligée, puifqu'il avoit mis au

nombre de ſes amuſemens le talent de faire de la fauſſe monnoie? La leçon que lui fit le cardinal de Lorraine, auquel il en montroit, étoit trop ménagée, lorſqu'il ſe contenta de lui dire *qu'il étoit bien heureux de porter ſa grace avec lui.* Ce jeune monarque apprend qu'il s'eſt formé dans la capitale une troupe de jeunes enfans très-experts dans l'art des filoux; il veut les voir opérer ſous ſes yeux; il veut apprendre leurs ſecrets... Quels parens ne frémiroient pas en voyant de pareils diſpoſitions dans leurs enfans? Et tout cela eſt vu avec indifférence ſur le trône! Comment l'auteur des recherches paroît-il croire que ſon grand favori, Albert de Gondi, maréchal de Retz, petit-fils d'un meûnier de Florence, pervertit l'ame de ce prince? Quel eſpoir ſes premiers goûts pouvoient-ils laiſſer prendre de lui? (*)

(*) *Son grand favori, Albert de Gondi,* dit l'au-» teur des recherches, maréchal de Retz, petit-fils d'un » meûnier de Florence, *fin, caut, corrompu, menteur & grand diſſimulateur,* le rendit perfide; il *lui » apprit à jurer;* & dénatura abſolument le jeune mo-» narque, qui avoit été dans ſa jeuneſſe, *accort, » loyal, franc, ouvert,* comme preſque tous les Va-» lois; il le rendit comme lui un *grand renieur de » Dieu,* & plus ſemblable à *un ſergent qui prend au » collet un pauvre homme qui ne ſe défend point,* qu'à » un grand roi. Tel eſt l'homme qui diſpoſe par de-» grés Charles IX à rendre ſon nom odieux par le » maſſacre de la S. Barthelemi.... Ce prince ſe per-

Au portrait de Charles IX, il ajoute celui de sa mere (*) & ceux de ses freres, & il finit par dire que les panégyristes & les censeurs du vieux tems ont également raison, en regrettant des vertus, & en blâmant les excès de nos aïeux. L'honneur françois, ajoute-t-il, étoit alors dans son lustre; mais comme il étoit autant dans l'opinion que dans le cœur, il changeoit souvent d'objets; & au lieu d'envisager la seule défense de la patrie, on s'égaroit dans les haines & les inimitiés particulieres. Le plus terrible des vices de ce tems étoit la vengeance; elle employoit indifféremment le feu, le fer & le poison. C'étoit aussi le sie-

» mettoit quelquefois le plaisir cruel de *couper les têtes des ânes qu'il rencontroit*, après en avoir cependant payé le prix à leurs maîtres. Un jour qu'il » alloit faire une pareille expédition sur le mulet de » Lauzac, ce gentilhomme l'arrêta en lui disant : Roi » très-chrétien, quelle dispute avez-vous donc avec » mon mulet? *Quod tibi dissidium cum mulo meo intercessit, christianissime Rex?*

(*) Les traits que l'auteur rapporte caractérisent aussi très-bien cette princesse. Nous n'en transcrirons que deux.

Quand elle étoit en colere contre quelqu'un, ou qu'elle le méprisoit, elle l'appelloit *mon ami*. Un courtisan lui dit un jour : *Madame, obligez-moi plutôt de m'appeller votre ennemi.*

Malgré toutes les affaires qui l'occupoient, elle trouvoit encore du tems pour lire; elle vouloit voir jusqu'aux satyres qui se faisoient contre elle; elle en rioit & disoit quelquefois : *Ils ne savent pas encore tout.*

cle de la calomnie; le chancelier courut plus d'une fois le risque d'en être la victime, surtout lorsqu'il gouverna les finances; mais l'intendant des comptes resta sur ses racines, comme un chêne vigoureux.

L'auteur finit ses recherches, qui sont presque toutes attachantes, par quelques anecdotes omises dans son premier travail. Au milieu du luxe qui régnoit alors en France, dit-il, l'Hôpital conserva sa simplicité antique; mais étant chancelier, il se fit bâtir un bel hôtel dans la rue Geoffroy-l'Asnier. Il s'y trouvoit grandement logé avec sa famille, composée de 13 maîtres, lui, sa femme, sa fille, son gendre & neuf enfans. Il y a quelques années qu'un procureur au parlement a trouvé cette maison trop chétive & trop petite pour lui, & qu'il se logea plus convenablement ailleurs. Il est vrai que l'hôtel de Coligni est habité aujourd'hui par un frippier, celui d'Auvergne par des filles publiques, & qu'un maçon occupe la maison où logerent les trois Henris, Henri III, Henri IV & Henri de Guise, lorsqu'ils faisoient ensemble leurs études.

Outre sa terre de Vignay, l'Hôpital avoit encore un château à Val-Grand, près de Villeroy. Il y a long-tems que ce château, dont il parle magnifiquement, ne paroît plus qu'une misérable ferme, en comparaison des superbes maisons qui l'entourent, comme on voyoit à Rome bâtie en marbre sous Auguste l'habitation de Romulus couverte de chaume.

L'auteur parle enſuite des nouvelles traductions qu'il donne des poéſies de l'Hôpital. » On » a trouvé, dit-il, de l'intérêt dans les pre» mieres épîtres. J'oſe croire qu'on n'en trou» vera pas moins dans celles-ci... On y verra » Michel de l'Hôpital rendre ſucceſſivement » compte de tous ſes goûts, de ſon zele pour » ſes devoirs, de ſon penchant irréſiſtible pour » la poéſie... Quelquefois cet homme ſi fier » dépoſera toute ſa roideur, deviendra cour» tiſan... Il louera François I, qui n'eſt plus, » pour rendre plus touchant encore l'encens » qu'il donne à ſon fils, ſupérieur, ſelon lui, » au pere des lettres. Catherine de Médicis, » Marguerite de Valois, le cardinal de Lor» raine auront la plus grande part à ſes élo» ges : l'Hôpital a le talent de faire acheter » ces hommages par des leçons toujours utiles, » & ſouvent bien rudes, mais toujours dic» tées par le patriotiſme le plus pur. Il ne » loue pas comme les autres hommes. Hora» ce, en exaltant Auguſte ou Mécene, ne vou» loit que leur plaire. Le chancelier, en flat» tant ſes maîtres ou ſon patron, avoit pour » but de les rendre meilleurs. « L'anonyme conſeille ſur-tout de lire la premiere épître de l'Hôpital à ſes amis, & les ſuivantes à Pibrac, à Duferrier, à du Faye, à Corbinelli, à Vacca; on y trouvera plus d'énergie, plus de ſtoïciſme & de grandeur d'ame que dans les épîtres qu'il a d'abord recueillies & traduites. C'eſt de ces épîtres auxquelles le traducteur ſemble donner la préférence, que nous

extrairons quelques morceaux qui puiſſent encore augmenter le reſpect que nous inſpire le plus illuſtre de nos magiſtrats.

L'Hôpital étoit encore à la tête des affaires, lorſqu'il rendoit compte à ſes amis des reproches qu'on lui faiſoit d'être moins ſévere, & des raiſons qu'il avoit de ne point changer... Il ſait que le premier talent d'un pilote, c'eſt de ne préſenter jamais les voiles aux vents contraires, ni de lutter contre une mer furieuſe. On lui dit que c'eſt une folie égale de ſe roidir contre les favoris des rois; que ces derniers n'aiment point les viſages triſtes & les fronts ſéveres... C'eſt par ces raiſons & par bien d'autres qu'on voudroit ébranler l'ame d'un ſage, l'écarter du chemin de la vertu, lui faire oublier l'honneur, & le rendre infâme. Il répond qu'il n'eſt point ſorti d'un dur rocher, ni venu des Alpes glacées... qu'il ne connoît point dans la vie de bonheur plus pur que celui de l'amitié; qu'il n'eut jamais de diſpute perſonnelle, aucun procès avec ſes voiſins; qu'il vit ſans nuire; que ſa conduite eſt irréprochable dans l'adminiſtration publique des comptes dont il eſt honoré, mais que ſa patrie, en lui confiant ce miniſtere, exige de lui la même fidélité qu'un pupille de ſon tuteur..., & qu'il doit entourer de ſa vigilance toutes les ruſes des voleurs. Il l'avoue, il eſt peu careſſant, il ne fait nul cas du vain titre d'homme indulgent & facile, il ne veut point acquérir la faveur populaire... Cependant, lorſque des hommes modeſtes & retenus lui font

des demandes légitimes, il éclaircit ſon front; il leur tend les mains, & les ſatisfait ſur l'heure... » Je ſerai donc immuable, dit-il, quel » que ſoit l'événement qu'on me réſerve, & » je ferai le bien du roi, malgré lui-même «. Il ſaura repouſſer les demandes indiſcretes de ſa famille & de ſes entours; » mais j'aurai » bien plus de peine, ajoute-t-il, à régir ceux » qui ſe diſent les enfans d'Hector; la race » de Priam & d'Hécube n'eſt pas ſi traitable; » ils prétendent que les loix ne ſont pas fai- » tes pour eux. Dans leur rang, c'eſt la force » qui l'emporte, & le glaive qui décide; quand » ils deſirent quelque choſe, elle eſt à eux... » La nobleſſe ne ſeroit libre & ſupérieure à la » rôture qu'en vivant dans la nobleſſe, ſans » être retenue par les loix ni par la crainte » des jugemens! «... (*) L'Hôpital ſait qu'il leur eſt inſupportable; de ſon côté, il les hait de bon cœur; il eſt prêt à braver tous les périls, tant qu'il ſera ſûr de ſervir ſa patrie; il l'a juré à l'état, & il lui a tenu parole depuis un an que la guerre a pris naiſſance, malgré tous les efforts qu'il a faits pour en arrêter le cours: » Efforts, dit-il, qui m'ont ſuſcité d'hor-

(*) Cette invective contre la nobleſſe, dont nous ne tranſcrivons qu'une partie; cette ferme réſiſtance aux volontés arbitraires & momentanées de ſon roi; cette ſévérité contre les déprédations de l'état, ne ſont certainement pas d'un vil flatteur, qui ſe vend à la puiſſance & à l'autorité.

» ribles combats; on ſentit bien que tant que » je ſerois là, on ne pourroit pas nuire au » pere de la patrie, ni à la poſtérité du grand » Capet «.

Dans une épître au fameux Pibrac, en 1562, époque à laquelle l'Hôpital avoit cédé à l'orage dont il vient de parler, & s'étoit retiré de la cour, il entretient ſon ami des occupations douces qu'il s'eſt faites; mais plein des déſordres qui l'ont fait fuir, & qu'il attribue à ce qu'on appelle *les favoris*, il en trace un portrait que voici : » Savez-vous quels gens étranges ſont » ces favoris? Repréſentez-vous un riche al- » tier, à l'eſprit dépravé, au cœur dur, au » caractere ſuperbe, enorgueilli d'une foule de » courtiſans; il provoque la colere & la haine » des hommes, il appelle la vengeance des Dieux. » Rempli de dédain pour les malheureux, il » les traite comme de vils eſclaves; oubliant » par combien de voies artificieuſes il eſt monté » ſi haut, ne penſant point combien la place » dont il eſt ſi fier eſt gliſſante, ni combien » les chûtes y ſont communes, il va pillant » tout avec les ſatellites & les miniſtres de » ſes crimes. Il accumule les richeſſes dans ſa » maiſon ſuperbe; il envahit les gouvernemens » & les honneurs; il redouble ſans ceſſe d'ef- » forts pour continuer de régir toutes choſes » en deſpote, au gré de ſes caprices, & pour » rendre ſa puiſſance ſupérieure à toutes les » puiſſances. S'il ſe préſente à lui un homme » de bien & d'honneur, il dira : *Je n'ai pas* » *beſoin de celui-là, qu'il ſe cherche ailleurs un*

» *appui : ce n'eſt point de ſes pareils que j'attends* » *des ſervices, je choiſis bien autrement mes mi-* » *niſtres.* « Ce portrait, deſſiné de main de maître, a bien l'air d'avoir été pris ſur la nature; & le traducteur, qui craint qu'on ne l'attribue au cardinal de Lorraine, ou au duc de Guiſe, parce que ce feroit une contradiction avec l'éloge que l'Hôpital fait d'eux en pluſieurs endroits, croit qu'il ne peut être que celui du maréchal de St. André.

» On voit pourtant des hommes, dit l'Hô- » pital, qui ſe ſoumettent à ces tyrans, & ce » ſont les plus vils des hommes; ce ſont ceux » pour qui la liberté eſt le dernier des biens; » ce ſont les *Daves* qui préſentent de la meil- » leure grace du monde leurs épaules pour re- » cevoir cent coups de bâton, pourvu qu'on » leur permette auparavant d'avaler un gâteau » de miel avec une bouteille cachetée. «

» Autant de grands ſeigneurs, dit-il dans une » épître intitulée, *cauſe de la décadence des Em-* » *pires & des malheurs de la France*, autant de » rois, & preſque de tyrans en France; ce » n'eſt pas ſeulement à la cour que l'on fait » des cabales; le ſoldat le plus inepte à l'ar- » mée oſe indignement entreprendre ſur l'au- » torité de ſon général, & brave ſes ordres » & la diſcipline. Nous invitons à la ruine de » notre patrie les Eſpagnols, les Italiens, les » barbares du Rhin & de l'Elbe. «

Une épître adreſſée au cardinal de Lorraine, qui étoit à Trente en 1562, contient ce qu'on a pu dire depuis, de plus ſenſible & de plus

vrai ſur l'eſprit de tolérance, qui étoit une des vertus du célebre chancelier. » Eſt-ce l'au-
» teur divin de notre religion, dit-il, qui nous
» engage à prendre nos armes contre nos fre-
» res ? Il aime tant la paix ! Eh par ſa mort ne
» nous apprit-il pas à ſupporter la violence &
» les plus rigoureux tourmens ? Pour faire em-
» braſſer ſa foi, voulut-il contraindre ou ef-
» frayer par les menaces ? Non : au lieu du
» glaive, il ne nous permit que la douce per-
» ſuaſion.... Quand la religion ſeroit l'unique
» cauſe de nos troubles, quand pour elle ſeule
» le ſon de la trompette animeroit l'ardeur de
» tant de combattans, j'oſe le dire, une telle
» entrepriſe déplaît à Dieu.... Jamais la guerre
» ne rend les hommes meilleurs; vainqueurs
» ou vaincus, on n'en devient toujours que
» plus coupable.... Ce n'eſt point là l'eſprit du
» chriſtianiſme. Au commencement, le culte
» étoit ſimple, il étoit uniforme; cependant quel-
» ques-uns des premiers diſciples introduiſirent
» un nouvel enſeignement.... Cette diverſité,
» quoique foible dans ſa naiſſance, pouvoit diſ-
» perſer le troupeau choiſi; mais la ſageſſe
» des vieillards étouffa les diſputes naiſſantes.
» D'autres erreurs ſe développerent encore dans
» les âges ſuivans; elles ſe diſſiperent non
» pas avec la maſſue d'Hercule, ou par des ru-
» ſes & des perfidies, mais par les beaux exem-
» ples, par la pureté, les prieres, l'éloquence,
» par les conciles. Jamais ces conciles ne dé-
» cernerent rien de trop rigoureux, ſinon con-
» tre les *relapſes*; & la plus ſévere peine en-

» core, c'étoit de leur interdire l'entrée des » temples. «

Dans l'épître adreſſée à Morel, l'Hôpital ſe plaint de ce que certaines gens le *déchiroient ſans pitié*, parce qu'il *faiſoit encore des vers à ſon âge*, étant magiſtrat & *honoré de tant de dignités publiques.* Il ſe juſtifie en prouvant que ſes amuſemens n'ont jamais pris ſur ſes fonctions & ſes devoirs : il ſe peint lui-même dans les diverſes charges qu'il avoit occupées. » Simple conſeiller, dit-il, n'ai-je pas toujours » eu le ſoin le plus religieux, pour approfon» dir les procès & pour les juger? Ne me » voyoit-on pas avant le jour arriver le premier » au palais avec ma petite lanterne & le petit » valet qui guidoit mes pas? Ne me voyoit» on pas en ſortir le dernier, lorſque l'huiſſier » annonçoit la dixieme heure? Me promenois» je comme tant d'autres dans la grand'ſalle » pendant les audiences? Entrois-je comme eux » en colere contre la marche trop lente de » l'horloge du palais? En faiſois-je ſentir ma » mauvaiſe humeur aux malheureux plaideurs? » Non, mais je reſtois immobile ſur mon ſie» ge, & l'on ſait que mon exemple n'a pas été » inutile : il en a contenu pluſieurs dans le » devoir «.

Nous terminerons cette analyſe, qui nous entraîne par le nombre de choſes attachantes dont l'ouvrage eſt rempli, en rapportant une obſervation neuve que fait ſur la ville de Lyon le fameux l'Hôpital, dans la deſcription qu'il adreſſe à Jacques Dufour, de ſon voyage de

Nice, lorſqu'il accompagna Marguerite de Valois, qui alloit épouſer le duc de Savoie.

» Nous paſſons, dit-il, 5 jours dans la colonie de Plancus (*). Oh! que les Romains » avoient de plus grandes vues que nous! » Comme ils *s'occupoient* de la ſanté des hommes en bâtiſſant! Lyon jadis *occupoit* une » colline délicieuſe ſous un air pur; de-là on » découvroit des plaines variées & immenſes. » L'eau y manquoit; un ſuperbe conduit en » amenoit de S. Etienne avec la plus grande » abondance. Un feu du ciel dévora l'ancienne » ville, & nos barbares aïeux l'ont rebâtie entre deux montagnes étroites où la Saône » reſſerre encore l'eſpace deſtiné à la conſtruction. Un auſſi grand nombre de citoyens » ne tiendroient pas dans cette gorge, s'ils ne » donnoient pas plus d'élévation à leurs demeures. Malheureuſe ville étouffée par les brouillards qui viennent vous ſaiſir avec le jour, & » que le ſoleil a bien de la peine à diſſiper à » midi! Pauvres habitans! il faut que vous » ſoyez auſſi aveugles que les Calcédoniens. » Il bâtiſſent dans les aqueducs (**); ils démoliſſent les ruines importantes qui ſe trouvent encore ſur la colline. Ils regardent les » vieux Romains comme des inſenſés. Du haut

(*) Munatius Plancus, fondateur de Lyon ſous Auguſte.

(**) Ces aqueducs étoient très-utiles. On ne boit dans Lyon moderne que de l'eau de puits; celle du Rhône & de la Saône n'eſt point potable.

» de ce côteau riant, on voyoit le Rhône » ſur ſa droite, ſur la gauche la Saône con» fondre majeſtueuſement leurs eaux; toute la » ville étoit en amphithéatre, rien n'étoit plus » enchanteur que les maiſons & les jardins. » Conſtruire comme on a fait depuis, c'eſt un » délit raiſonné, c'eſt faire le plus ridicule » uſage de ſon or «.

Le traducteur ne pouvoit pas mieux faire, dans un tems où les académies font l'éloge de l'Hôpital, où l'état lui conſacre des ſtatues, & où des ennemis jaloux de ſa gloire, s'efforcent de briſer ces monumens, que de publier les poéſies de l'Hôpital; poéſies dans leſquelles ſon ame ſe montre à découvert.

(*Journal encyclopédique; journal* de Paris; *journal des ſciences & des beaux-arts.*)

M. DENIS .... Einleitung in die bucherkunde, &c. *Introduction à la connoiſſance des livres; par M. DENIS, garde de la bibliotheque de Garelli, au College Théréſien.* A Vienne, de l'imprimerie du noble de Trattner, 1777, in-4to.

TROISIEME ET DERNIER EXTRAIT.

XXXVII. LEs bibliotheques ſont formées de livres manuſcrits ou imprimés. Les manuſcrits méritent notre grande eſtime, parce que

toute la ſcience de l'antiquité nous vient de leur conſervation, preſque miraculeuſe, à travers tant de périls de guerre, de feu, d'eau, d'inſectes, d'ignorance & de malignité. Il y en a d'auteurs que l'impreſſion a rendus publics, & d'autres qui n'ont jamais été publiés. Les ſeconds peuvent intéreſſer, ou par la matiere dont ils traitent, ou par la qualité de l'auteur, ou la forme du caractere : les premiers relus en notre ſiecle, où la critique a fait tant de progrès, peuvent ſervir à perfectionner le texte des ouvrages les plus utiles. Plus l'invention de l'imprimerie les a fait négliger, plus ce qui nous en reſte eſt rare & précieux. Les plus anciens des auteurs qui n'ont point encore été imprimés, ſont ceux qu'on priſe le plus, ſur-tout quand ils ſont uniques & en bon état. Les Grecs vont avant les Latins, & ils valent mieux en parchemin qu'en papier.

Pour bien connoître les Mſs. on doit conſulter les catalogues qui en contiennent une deſcription exacte, entre leſquels il n'y en a point qui ſurpaſſent ceux de Lambeck & Collar, pour les Mſs. impériaux, de Bandini, pour les Florentins, & de Caſiri, pour ceux de l'Eſcurial. La *bibliotheca librorum Mſs.* du Jéſuite Labbe, imprimée à Paris en 1657, en 2 vol. in-folio.; la *bibliotheca bibliothecarum Mſs.* du Bénédictin Montfaucon, imprimée en 1739, auſſi en 2 vol. in-folio; & ſouvent les préfaces des éditions faites ſur les Mſs. en donnent des notions détaillées & inſtructives. Comme

depuis l'invention de l'imprimerie, il s'eſt rencontré des fauſſaires, qui ſe ſont appliqués à contrefaire les anciennes écritures, pour tromper les curieux riches & inexpérimentés; afin de bien juger d'un Mſs. il faut un long uſage & une connoiſſance ſuffiſante de la forme des lettres, de l'ortographe, des abréviations, &c. dans chaque âge.

XXXVIII. Peu de Mſs. hébreux ont au-delà de 400 ans d'ancienneté. Le plus ancien eſt peut-être le pentateuque des Dominicains de Bologne, dont les Juifs firent préſent, vers 1308, déja comme d'une piece antique, à Aymeric, général de cet ordre. Blanchini en a décrit pluſieurs autres dans ſon *Evangeliarium*. Les dates anciennes des ſouſcriptions ſont ſuſpectes aux connoiſſeurs, qui ont recours à des criteres moins trompeurs, pour déterminer l'âge véritable des Mſs. hébreux. Ils different peu de la forme préſente des lettres. On tient pour les meilleurs, ceux qu'on a obtenus des pays orientaux, où les Juifs chaſſés d'Eſpagne, ſe ſont réfugiés.

Les Mſs. grecs les plus anciens, ſont de la fin du Ve. ſiecle & du VIe. tels que le Dioſcoride de la bibliotheque impériale, & les bibles du Vatican & de Londres, écrites en lettres onciales quarrées & rondes, comme ſur les inſcriptions & monnoies. Les mots & les phraſes y ſont ſans ſéparation, ſans accent, ſans diſtinction, ſans repos. Enſuite on a recommencé une nouvelle ligne en commençant un nouveau ſens; ce qu'on appelle écrire par ver-

ſets. Au VIIe. ſiecle, on a employé les accens & les repos, & même une nouvelle main en a quelquefois chargé de vieux Mſs. Dans les VIIIe. & IXe. ſiecles, les lettres onciales ſont devenues plus longues, plus étroites & quelquefois penchées; & les lettres initiales ont été peintes & repréſentent diverſes figures d'hommes & de bêtes. Le deſir d'accélérer le travail, a fait dans la ſuite imaginer les abréviations qui ont diverſifié l'écriture à l'infini. Montfaucon, dans ſa *Palæographia græca*, & Blanchini, dans ſon *Evangeliarium*, fourniſſent des échantillons de toutes ces ſortes d'écriture grecque.

Parmi les Mſs. latins, ceux qui approchent le plus de la forme des lettres lapidaires ou métalliques, ſont auſſi les plus anciens. Il y en a en lettres onciales. La ponctuation y a eu le même ſort que dans les grecs. Nulle d'abord, enſuite copiée des Grecs, Charlemagne l'a réglée à la ſuggeſtion d'Alcuin & de Warnefride. La belle forme des grandes & petites lettres romaines, s'eſt maintenue juſques dans le Ve. ſiecle, auquel l'irruption des barbares a commencé de les altérer. On en peut voir quelques foibles reſtes recueillis par Mabillon, de *Re. Dipl.* & par l'abbé Beſſel, dans ſon *Chronicon Gothic.* Voyez auſſi le *nouveau traité de Dipl.* pour la forme des lettres latines du moyen-âge.

XXXIX. Les écritures gothique, lombarde, gauloiſe & anglo-ſaxone, ſont autant de branches de la petite écriture romaine, que ces nations ont dénaturée chacune à ſa maniere. Il

reste encore dans les royaumes du nord des Mss. runiques, dont Hickes donne de beaux modeles, pag. 123, du Tom. III, du *Thesaur. Vett. linguarum septentr.*

Arnas Magnæus a recueilli un nombre considérable de Mss. islandois, dont il a successivement publié plusieurs par ordre du roi de Danemarck : comme *Islands Landnamboc* ou *Origines*, en 1774, in-4to. & *Kristni-Saga* ou *l'histoire de la conversion de l'Islande*, en 1773, in-8vo. La forme des lettres de ces Mss. approche de l'anglo-saxone.

Le Jésuite Terreros a donné, *dans* sa *Paleografia Espannola*, planch. 14 & 15, des tableaux exacts des diverses sortes d'écriture gothique introduites ou adoptées en Espagne depuis le VIIe. siecle. La cathédrale de Tolede en possede beaucoup de Mss. la plupart de liturgie du rit mosarabique.

Quand les Francs conquirent les Gaules, ils y trouverent les grandes & petites lettres romaines qu'ils ont si défigurées & rendues si difficiles à lire qu'ils les appellent eux-mêmes barbares ou mérovingiennes jusqu'au VIIIe. siecle. Alors Charlemagne encouragea les moines à la calligraphie, d'où il est résulté ces beaux Mss. qui font l'ornement des bibliotheques, & qui ont servi de modeles aux plus beaux caracteres d'imprimerie.

En Angleterre, les lettres anglo-saxones bien figurées ont dominé depuis le VIIe. siecle, jusques dans le Xe. Elles ont dégénéré, quand les Normands y ont apporté l'écriture romaine ou caro-

line. L'Angleterre fourmille de Mſs. anglo-ſaxons, comme on en peut juger par le catalogue de *Wanley*. Les écritures déclinerent de toutes parts au XIIIe. ſiecle, avec les autres connoiſſances. Le renouvellement du goût à la fin du XVe. ſiecle, ramena les lettres romaines qui ont prévalu preſque par-tout, excepté en Allemagne, où elles ont commencé cependant à s'introduire; la gazette ſavante d'Altona que nous avons ſous les yeux, & les mémoires de l'académie d'Erfurt que nous avons extraits, étant imprimés en caracteres romains.

XL. Depuis que l'imprimerie a fait des progrès ſi étendus, les livres imprimés conſtituent la plus nombreuſe partie des bibliotheques ordinaires. On diſtingue la connoiſſance des livres en connoiſſance hiſtorique & connoiſſance critique. C'eſt connoître un livre hiſtoriquement que de ſavoir de qui il eſt, où, quand & pourquoi il a été compoſé, de quelle matiere il traite, & ſuivant quelle méthode; par qui, où, combien de fois & quand il a été imprimé; ſi l'auteur y a mis ſon nom; qui l'a continué, complété, commenté, extrait, réfuté, défendu, pillé, traduit, loué, blâmé; quels en ſont les papier, format, impreſſion, correction; s'il y a des figures, des tables.

Connoître un livre critiquement, c'eſt ſavoir ſi l'auteur étoit capable de ſon ouvrage, ſi le ſujet en eſt utile ou inutile, neuf ou vieux; ſi la méthode en eſt bien choiſie; ſi les preuves ſont ſuffiſantes, les allégations bien ſoutenues; le ſtyle pur, clair, concis; le titre convenable,

les notes ſavantes & néceſſaires, les figures bien faites & les tables bien dreſſées.

Mais comment acquérir cette double connoiſſance des livres? C'eſt premiérement en viſitant ſouvent les bonnes bibliotheques. Secondement, en parcourant non-ſeulement les catalogues de ces bibliotheques, mais encore ceux des libraires & des ventes; ces derniers toutefois avec plus de précaution, parce que l'avidité du gain y fait ſouvent prodiguer les qualifications de livre rare. Troiſiémement, en liſant les livres mêmes nommés bibliotheques ou bibliographies, qui ſont ou générales, comme la bibliotheque de Conrad Geſner, ou qui ſe bornent à une ſcience, comme l'hiſtorique de Struve; ou aux livres d'une nation, comme celle de Nic. Antonio aux livres d'Eſpagne, ou aux livres d'un ordre, comme Alegambe & Sotwell à ceux des Jéſuites. Les titres des livres y ſont quelquefois accompagnés de jugemens, ainſi que dans la *Bibliotheca critica* de Boecler; où ils ſont ſeulement tranſcrits, ainſi qu'ont fait Vogler dans ſon *Introductio in notitiam cujuſque generis bonorum ſcriptorum*, en latin; Stockhauſen, dans ſon plan d'une bibliotheque choiſie; & Miller dans ſon introduction à la connoiſſance des livres choiſis : tous deux en allemand. Quatriémement, en conſultant les journaux, ſoit qu'ils jugent les livres, ſoit qu'ils ne faſſent que les extraire ſans juger. Il y a un catalogue très-étendu de ces écrits périodiques dans le *Conſpect. reip. lit.* Hanov. 1763, de Heumann. M. Denis préfere à tous la bibliothe-

que universelle d'Allemagne, la bibliotheque des beaux-arts, & les annonces de Gottingen: tous trois en allemand. La religion, la patrie, l'esprit de corps & de parti, la perspective d'une récompense, la crainte, la vivacité de la jeunesse, & tant d'autres affections, ont une si forte influence sur les décisions des hommes, qu'un jugement impartial est un des chef-d'œuvres de l'entendement humain. Cinquiémement enfin la connoissance des auteurs donnera celle de leurs livres : c'est pourquoi on peut recourir aux lexicographes qui accompagnent l'article de chaque auteur, de la liste de ses ouvrages, comme Joecher; ou aux monographes, comme la vie de Gassendi, par Peiresc. Les uns & les autres feront connoître les polygraphes, c'est-à-dire, les auteurs qui ont beaucoup écrit, tels que parmi les anciens Aristote, Cicéron, Varron, Origenes, Augustin; & parmi les modernes, Thomas d'Aquin, Erasme, Luther, Cardan, Kircher, Conring, Petau, Thomasius, Gundling, Heumann : les micrologues, c'est-à dire, les auteurs des savantes minuties, tels que Acker, qui a fait l'histoire des plumes avec lesquelles les savans ont écrit, le François Thiers : les plagiaires, les métonymes, les pseudonymes, les anonymes, sur lesquels on peut voir le *Theatrum anonymorum & pseudonymorum* de Flaccius, à Hambourg, 1708, in-folio. & la *Bibliotheca anonym. & pseudonymorum* de Mylius, aussi à Hambourg, 1740, in-8vo. les homonymes; & enfin les femmes auteurs.

XLI. Il importe ſur-tout de s'appliquer à diſtinguer les bons livres, à laquelle fin quatre points ſont à examiner, l'objet, l'auteur, la méthode & le ſtyle. L'objet eſt-il néceſſaire, utile ou agréable? L'auteur eſt-il propre à l'embraſſer dans toute ſon étendue, à l'expoſer clairement avec un ſtyle pur, net & proportionné? En ces cas tous les lecteurs de goût jugeront que ſon ouvrage eſt bon. Heumann, dans ſon *Conſpectus Reip. lit.* déja cité, indique les bons livres, & M. Denis promet de rendre le même ſervice au public dans une hiſtoire littéraire.

La bonté de l'édition va immédiatement après la bonté intrinſeque dans l'ordre du mérite des livres. Il eſt difficile de détailler la multitude des ſupercheries imaginées par les libraires pour vendre les plus mauvais livres des plus méchantes éditions. Ainſi ils ont reproduit le *Tractatus théologico-politicus* de Spinoſa ſous les titres de *la clef du ſanctuaire*, de *Traité des cérémonies ſuperſtitieuſes des Juifs*, de *Réflexions curieuſes ſur les matieres les plus importantes au ſalut.*

Nous avons nommé les plus fameux imprimeurs dans notre ſecond extrait. On peut y ajouter les éditions des auteurs claſſiques qui ont été ſoignées par de célebres philologues, telles que le Quinte-Curce de Freinsheim & de Snackenbourg, l'Horace de Bentley, le Tacite de Lipſe & celui de Brottier, le Virgile de la Cerda & celui de Heyne, le Stace de Barth, le Pline de Hardouin, le Tite-Live de Drackenborg, le Térence de Weſterhove & d'autres, avec les notes *variorum* ſoignées par Hein-

ſius, Græviu, Gronovius, Burmann qui laiſſent bien au-deſſous d'eux la plupart des éditions faites en France, *in uſum Delphini.* M. Denis cite l'*Arnobius, Romæ apud Franc. Priſcianenſem :* M. D. XLII, in-fol. pour exemple, qui réunit enſemble toutes les perfections de l'impreſſion qu'il détaille. Il fait aux Anglois, aux Hollandois & aux François la juſtice de reconnoître qu'ils emploient un plus beau papier que les Allemands.

XLII. Les curieux ne ſe contentent pas des bons livres, ils aiment encore les livres rares. La plupart ſont énoncés dans la *Bibliotheca libb. rariorum univerſalis*, de Bauer, à Nuremberg, 1770 — 1774, in-8vo. en 4 parties, non compris 2 parties de ſupplément. Un livre peut être fort commun, & certaine édition du même livre d'une ſinguliere rareté. Une bible allemande eſt facile à rencontrer; mais qui poſſede dans notre continent la bible allemande imprimée en 1743, in-4to. à Germantown, dans l'Amérique-Septentrionale? Quand on n'a tiré que peu d'exemplaires d'un livre, la rareté en eſt néceſſaire : d'autres cauſes la rendent accidentelle. Tant la rareté néceſſaire que l'accidentelle ont leurs degrés : il y a des livres rares, de plus rares & de ſinguliérement rares. Clément établit encore plus de degrés : Peu commun. Rare. Fort rare. Très-rare. Extrêmement rare. De la derniere rareté. Certains livres ſont rares, parce que leur haut prix cauſé par la multitude des volumes ne permet qu'à peu de particuliers d'en faire l'acquiſition. Tels ſont les *acta ſanctorum*

d'Anvers, commencés en 1643, que les Jésuites avant leur destruction ont portés jusqu'au cinquantieme volume in-folio, quoiqu'ils n'aillent encore qu'au 7 octobre, & qu'ainsi il reste près de trois mois à faire pour les compléter: le *Museum Florentinum* en 12 vol. in-fol. commencé en 1731, rempli de figures: les *antiquités d'Herculanum.* D'autres sont rares, parce que ce sont de petites pieces fugitives qui se perdent aisément, ou parce qu'on en a tiré peu d'exemplaires; ou parce qu'ils sont écrits en des langues ou sur des matieres qui ne sont pas entendues du commun des lecteurs, comme le rabbinage; ou parce qu'ils n'ont point été vendus, comme des mémoires ou des manifestes distribués par les cours & les parties; ou parce qu'ils ont été imprimés dans des pays lointains, comme les actes du concile de Constantinople, imprimés à Jassy en Moldavie: sur quoi on remarque que Cabassutius, dans sa *notitia ecclesiast.* Colon. 1725, pag. 727, fait de la ville de Jassy un imprimeur, *in Moldaviâ*, écrit-il, *ab Jasio typographo*: comme le *Manuale ad sacramenta ecclesiæ ministranda*, in-4to. que les Jésuites ont fait imprimer à Nangasaqui au Japon, en 1705, & dont un exemplaire sur papier des Indes est cité dans le catalogue de la bibliot. de Vilenbrouck, Amsterdam, 1729. D'autres sont rares parce qu'ils ont été supprimés par des considérations de politique ou de religion, comme plusieurs de Toland, de Spinosa, de Bruno, des anti-trinitaires Sand & Crell, de Boucher, de Ross &

de Milton, ou parce que les éditions qui ont ſuivi la primitive ont été changées par ordre des ſupérieurs, de quoi Heumann rapporte des exemples dans ſon *Conſp. reip. lit.* Au reſte les meilleurs livres ſont les plus communs. La rareté ſeule ne rend pas un ouvrage digne d'être lu.

XLIII. Comme dans un état que la lumiere des ſciences n'éclaire point, il n'y a qu'ignorance & groſſiéreté, & comme la ſcience ne peut guere s'acquérir qu'au moyen des livres imprimés ou manuſcrits, il eſt évident que l'érection d'une bibliotheque eſt une entrepriſe digne d'éloges. Les bibliotheques ſont autant de magaſins remplis de proviſions, que les ſavans ont recueillies de toutes parts pour la nourriture des eſprits des contemporains & de la poſtérité. Pour les former, il faut du ſavoir, de l'application & de l'argent : du ſavoir, afin de diſtinguer les bons livres des médiocres & des mauvais, & les meilleures éditions des imparfaites; & afin d'éviter les embûches des libraires & des brocanteurs, & de ne s'en pas laiſſer impoſer par un faux frontiſpice : de l'application à ne pas manquer les occaſions d'obtenir les livres dont on a beſoin, ſoit par argent ou par échange, ſe ſouvenant que des Mſs. & des livres uniques ſe ſont quelquefois trouvés dans les plus viles fripperies; ainſi Papyrius Maſſon a trouvé les œuvres d'Agobard, chez un relieur, Cotton, l'original de la grande charte, chez un tailleur : de l'argent, ſans lequel on ſait aſſez combien il

il eſt difficile de faire quelque acquiſition que ce ſoit.

XLIV. Dans une bibliotheque on conſidere la quantité, la qualité & le ſoin des livres. La multitude des livres diſtrait trop l'eſprit. Alexandre-Severe tenoit Horace, Virgile, Platon & Cicéron pour une bibliotheque ſuffiſante. Melanchthon vouloit ſe borner à Ariſtote, Pline, Plutarque & Ptolémée. Gui-Patin écrivoit : » ſi l'on met Ariſtote avec Pline, c'eſt » une bibliotheque preſque complette. Si l'on » y ajoute Plutarque & Séneque, toute la » famille des bons livres y ſera. « Il en faut bien davantage aux ſavans de profeſſion, & pour compoſer une bibliotheque publique, où il ne doit rien manquer de ce qu'il y a de plus utile & de plus renommé en chaque matiere.

La bonté des livres eſt bien préférable à la quantité. Ordinairement, les petits livres ſont travaillés avec plus de ſoin que les gros in-folio. Il ne doit point y avoir de place dans une bibliotheque pour les rapſodies ſans mérite.

Une bibliotheque que l'ordre n'anime pas eſt un chaos, & un corps informe & ſans vie ; c'eſt pourquoi on fait cas d'un homme capable d'y mettre un bon ordre & de l'entretenir. Il eſt à ſouhaiter qu'il ſache aſſez les langues pour lire au moins les titres des livres écrits en langues ſavantes, & qu'il ne ſoit pas réduit, comme certains, à déſigner un livre arabe ou hébreu de cette maniere : *un livre qui commence par la fin.* On peut voir ſur les devoirs d'un bibliothécaire, les *mémoires de l'acadé-*

mie des inscriptions. Tome XXXI, pag. 310.

Après avoir censuré le caractere de ces jaloux bibliotaphes qui aiment mieux laisser manger les livres des mites que de les communiquer aux savans, M. Denis loue Gassendi, duquel Pieresc, qui en a fait la vie, rapporte qu'il n'acquit pas des livres pour lui seul, mais aussi pour tous ceux qui en avoient besoin; Pinelli, dont Gualdus écrit dans sa vie que sa bibliotheque étoit à tous les savans; & Grollier, qui fit mettre sur tous ses livres, *Jo. Grollierii & amicorum.* Il vante sur-tout la courtoisie des bibliothécaires de Paris, citant à cet égard le témoignage de Wallin dans sa *Lutetia Parisiorum erudita*, à Nuremberg, 1722, in-8vo. & celui de Falster, dans ses *Amœnit. philol.* à Amsterd. 1729, in-8vo. Il eût pu citer des ouvrages encore plus récens, comme les lettres de M. Bjoernstaehl, dans lesquelles ce savant voyageur Suédois célebre avec gratitude l'accueil qu'il a reçu dans la bibliotheque de Ste. Genevieve en 1770, de la part de M. Mercier, abbé de S. Léger, qui en étoit pour lors bibliothécaire.

XLV. Treffler, la Croix du Maine, le jésuite Claude Clément, Naudé, Gallois, Koch, Legipont ont écrit de l'ordre d'une bibliotheque. On cite sept ouvrages de ces sept auteurs dans le rang qu'ils sont nommés : *I. Methodus exhibens librorum bibliothecæ ordinationem.* Augustæ 1560. II. *La bibliotheque du sieur de la Croix du Maine*, Paris, 1584, in-fol. On n'avertit point de la nouvelle édition. III. *Instructio bibliothecæ tam privatæ quam publicæ.* Lugd. 1636, in-4to.

IV. *Avis pour dresser une bibliotheque.* Paris 1644, in 8vo. V. *Lettre des moyens de composer une bibliotheque*, ajoutée au *traité des bibliotheques.* Paris, 1680, in-12. VI. *Schediasma de ordinandâ bibliothecâ.* Lipf. 1713, in-8vo. VII. *Dissertationes philologico bibliographicæ.* Norib. 1747, in-4to.

Fontanini, dans sa *dispositio catalogi bibliothecæ card. Imperialis.* Romæ, 1709, qu'on trouve aussi dans *Koeleri Sylloge aliquot scriptorum de benè ordinandâ & ornandâ bibliothecâ.* Francof. 1728, in-4to. distribue tous les livres en cinq classes, qui sont la théologie, la jurisprudence, la philosophie, l'histoire & la polymathie, sous laquelle il comprend les philologues, les rhéteurs, les poëtes & les grammairiens. Le jésuite Garnier n'a admis que quatre classes ou principales divisions; savoir, la théologie, la philosòphie, l'histoire & l'eunomie. Les mathématiques, la médecine & la philologie appartiennent, selon lui, à la philosophie. Il a fait néanmoins une cinquieme classe particuliere qu'il a nommée hétérodoxie, des livres défendus touchant la religion. Voyez *systema bibliothecæ collegii Paris.* S. J. Paris. 1678, & le *Sylloge* cité. Leibnitz, *tom. V. Operum.* Geneve, 1768, pag. 213, in-4to. établit huit classes : la théologie, la jurisprudence, la médecine, la philosophie intellectuelle, la philosophie mathématique, la philosophie physique, la philologie & l'histoire civile. La bibliographie de Debure est partagée en cinq classes : La théologie, la jurisprudence, les sciences & arts, l'histoire, & les belles lettres. Le dictionnaire encyclopédique rapporte tout à trois : à l'hif-

toire, à la philoſophie, & à l'art ſymbolique & imitatif, enſorte que les mathématiques, la théologie, le droit, l'économie, la médecine & les arts mécaniques ſont autant de membres de la philoſophie.

On conſeille de diſtinguer chaque armoire d'une bibliotheque par un chiffre romain; chaque tablette ou rayon de l'armoire par une lettre de l'alphabet, & chaque volume par un chiffre arabe. Tous ces ſignes ſeront tranſcrits, & ſur le dos des livres & ſur le catalogue, de maniere qu'on puiſſe trouver les livres avec la plus grande facilité. Ainſi quand on verra dans le catalogue à côté d'un livre ces ſignes X. B. 7. on comprendra que c'eſt le ſeptieme de ſa diviſion, & qu'il eſt placé au ſecond rayon de la dixieme armoire.

Il y a des catalogues dans leſquels les auteurs & d'autres dans leſquels les matieres ſont rangés dans l'ordre alphabétique; d'autres ſuivent l'ordre des claſſes, comme ceux de de Thou, d'Uffenbach & de Bunau; d'autres l'ordre chronologique du tems où chaque auteur a vécu; d'autres l'ordre géographique des pays des auteurs ou de l'impreſſion de leurs ouvrages.

Enfin M. Denis propoſe ſon propre ſyſtême; ſelon lequel il diviſe les ſciences & les livres en ſept claſſes: la théologie, le droit, la philoſophie, la médecine, les mathématiques, l'hiſtoire, & la philologie, qui, toutes ont leurs ſubdiviſions, ſont liées enſemble & forment un cercle de connoiſſances. La théologie tient au droit par les conciles; le droit à la

philosophie par le droit naturel; la philosophie à la médecine par l'histoire-naturelle; la médecine aux mathématiques par l'anatomie; les mathématiques à l'histoire par la supputation des tems; l'histoire à la philologie par les romans; & enfin la philologie se rejoint à la théologie par la mythologie.

XLVI. La théologie comprend tous les livres qui ont rapport à la divinité, en tant qu'elle est connue par la révélation. On la divise en dix branches, qui ont encore chacune leurs subdivisions. Les dix branches sont la hiérographie, l'herméneutique, la patristique, la dogmatique, la polémique, la casuistique, l'ascétique, l'homélitique, la liturgique & la synodique. La hiérographique contient la parole de Dieu, écrite, & se peut subdiviser, 1°. en polyglottes ou bibles en plusieurs langues : 2°. en bibles, en langues mortes : 3°. en bibles, en langues vivantes. L'herméneutique ou interprétative contient tout ce qui a été écrit pour l'intelligence de la bible, & se peut subdiviser, 1°. en critiques de la bible, par la comparaison des langues, des manuscrits, des éditions, & des passages, pour servir à la correction du texte : 2°. en commentaires ou explications du texte même de quelque étendue qu'ils soient : 3° en littérature relative à la bible, telles qu'en sont la chronologie, la géographie, l'histoire-naturelle, les loix, les mœurs, les usages des Juifs. La patristique contient les ouvrages des peres, avec les suivantes subdivisions; 1°. les collec-

tions nommées bibliotheques, qui réunissent plusieurs ouvrages de différens peres : 2°. les peres d'orient qui ont écrit en grec & en syriaque : 3°. les peres d'occident qui ont écrit en latin. La dogmatique contient les écrivains qui ont éclairci les vérités de la foi après les peres, & on peut les subdiviser, 1°. en scholastiques à l'usage des écoles : 2°. en catéchistes qui ont écrit pour tout le monde. La polémique contient les controverses de religion qu'on peut subdiviser, 1°. en orthodoxes qui défendent la vérité : 2°. en hétérodoxes qui la combattent. La casuistique contient les ouvrages où l'on examine les actions suivant la morale théologique; & on peut les subdiviser, 1°. en ceux qui embrassent toute l'étendue de la morale chrétienne : 2°. en ceux qui n'en touchent qu'une partie. L'ascétique ou mystique contient les ouvrages qui traitent de la perfection chrétienne & des conseils évangéliques, qu'on peut subdiviser, 1°. en ceux qui regardent tous les états : 2°. en ceux qui sont propres aux cloîtres. L'homélitique contient ce qui concerne la prédication qu'on peut subdiviser, 1°. en livres qui enseignent à former un orateur sacré : 2°. en discours sacrés : 3°. en collections des bibliotheques, dont les prédicateurs peuvent s'aider dans leurs compositions. La liturgique contient les livres qui traitent des cérémonies & de la forme du culte public, qu'on peut subdiviser, 1°. en rituels orientaux : 2°. en rituels occidentaux : 3°. en usages des fausses religions. La syno-

dique contient les réglemens des aſſemblées eccléſiaſtiques, & ſe peut ſubdiviſer, 1°. en collections des conciles : 2°. en conciles œcuméniques ou généraux : 3°. en conciles nationaux ou provinciaux : 4°. en conciliabules & aſſemblées des hétérodoxes.

La ſcience du droit ou la juriſprudence embraſſe toutes les loix & les obligations qui conſtituent les ſociétés. Elle ſe partage en ſix branches qui ont auſſi leurs rameaux ; le droit philoſophique, le droit civil, le droit pénal, le droit féodal, le droit eccléſiaſtique, & le droit public. Le droit philoſophique a pour objet les loix de la nature & de la raiſon, & ſe peut ſubdiviſer, 1°. en morale ou doctrine des mœurs : 2°. en droit naturel : 3° en droit des gens : 4°. en droit de l'état ou politique. Le droit civil contient les loix des anciens peuples qui ſont en partie encore en vigueur, & ſe peut ſubdiviſer, 1°. en ſources ou codes des loix des anciens peuples : 2°. en explications de ces loix : 3°. en pratique ou écrits qui enſeignent la forme de procéder ou renferment les jugemens. Le droit pénal traite des accuſations, des preuves & de la punition des crimes, & ſe peut diviſer, 1°. en livres de théorie : 2°. en livres de pratique. Le droit féodal contient, 1°. les ſources ou anciens livres de ce droit : 2°. les auteurs qui ont écrit deſſus. Le droit eccléſiaſtique contient, 1°. les ſources, c'eſt-à-dire, le corps du droit, les canons des conciles, les bulles des papes : 2°. les écrivains qui ont écrit ſur

tout le droit en général : 3°. ceux qui n'ont travaillé que sur certains points. Enfin le droit public se divise, 1°. en droit général : 2°. en droit particulier de certains états.

XLVII. La philosophie est divisée en cinq parties, qui sont la logique, la métaphysique, la physique, l'histoire-naturelle, l'économie, la chymie. La logique est subdivisée, 1°. en art de penser : 2°. en art de raisonner ou dialectique. La métaphysique est subdivisée, 1°. en ontologie, ou connoissance de l'être : 2°. en cosmologie ou connoissance du monde : 3°. en psycologie ou connoissance des esprits : 4°. en théologie naturelle. La physique qui s'occupe à l'examen des phénomenes des corps naturels est subdivisée, 1°. en expérimentale : 2°. en théorétique. L'histoire-naturelle a pour objet les trois regnes de la nature : 1°. l'animal : 2°. le végétal : 3°. le minéral. L'économie recherche l'utilité qu'on peut tirer des trois regnes : 1°. de l'agriculture : 2°. du bétail : 3°. des mines. La chymie s'occupe de la résolution des corps mixtes, & ses livres se divisent : 1°. en livres de chymie propre : 2°. en livres d'alchymie. La médecine qui travaille à la conservation & au retablissement du corps animal, a quatre branches, l'antropologie, la pathologie, l'hygiene & la thérapie. L'antropologie ou science de l'homme se divise, 1°. en physiologie qui observe la nature & la structure du corps : 2°. en anatomie qui enseigne à dissequer. La pathologie ou connoissance des maladies se divise, 1°. en esthiologie qui consi-

dere les causes des maladies : 2°. en nosologie qui en distingue les différences : 3°. en symptomatologie qui en remarque les effets : 4°. en sémiotique qui traite des signes. L'hygiene ou doctrine de la santé se divise, 1°. en diete qui nous enseigne l'usage des substances qui nous environnent : 2°. en connoissance des alimens. Enfin la thérapie se divise, 1°. en médecine pratique : 2°. en matiere médicale : 3°. en pharmacie : 4°. en chirurgie.

XLVIII. La mathématique appliquée à mesurer tout ce qui se laisse mesurer, se distribue en neuf branches ; l'art de compter, l'art de mesurer, la méchanique, l'optique, l'acoustique, la connoissance du ciel, la navigation, l'architecture & la guerre. L'art de compter est subdivisé, 1°. en calcul fait avec des chiffres ou arithmétique : 2°. en calcul fait avec des lettres ou algebre. L'art des mesures ou métrologie est subdivisé, 1°. en mesures de la terre ou géométrie : 2°. en mesures des angles ou trigonométrie : 3°. en mesures des courbes ou sections coniques. La méchanique est subdivisée, 1°. en statique ou équilibre des corps solides : 2°. en hydrostatique ou équilibre des fluides : 3°. en hydraulique ou l'art de construire dans les eaux : 4°. en méchanique proprement dite, ou art de faire des machines : 5°. en aérométrie. L'optique est subdivisée, 1°. en optique proprement dite ou qui traite de la vue en général : 2°. en catoptrique, qui traite de la réflexion de la lumiere & de la miroiterie : 3°. en dioptrique

qui traite de la réfraction : 4°. en perspective : 5°. en arts d'imitation tels que la gravure, la peinture, la sculpture & autres. La doctrine de l'ouïe est subdivisée, 1°. en acoustique qui traite des propriétés des sons : 2°. en musurgie ou art théorique d'employer à propos les consonnances & les dissonnances : 3°. en musique qui est la pratique de cet art. La connoissance du ciel ou l'uranologie est subdivisée en livres, 1°. d'astronomie : 2°. d'astrologie : 3°. de gnomonique : 4°. de chronologie : 5°. de géographie mathématique, ou description de la terre. La navigation ou hydrologie contient, 1°. l'hydrographie propre ou la description des eaux : 2°. l'art de conduire un vaisseau : 3°. la construction des navires. L'architecture est subdivisée, 1°. en civile : 2°. en militaire : 3°. en divers ouvrages de fer, de bois & de pierre. Enfin l'art militaire est subdivisé, 1°. en tactique ou science des évolutions : 2°. en pyrotechnie ou science des effets du feu : 3°. en artillerie : 4°. en gymnastique, qui comprend les exercices de la lutte, de la nage, de l'escrime, de l'équitation, de la danse.

L'histoire est divisée en six branches, savoir; l'histoire générale, l'histoire ecclésiastique, l'histoire profane, l'histoire d'une vie, l'histoire d'une famille, l'histoire d'un territoire. L'histoire générale ou universelle est subdivisée, 1°. en histoire proprement dite : 2°. en annales ou chroniques. L'histoire ecclésiastique est subdivisée, 1°. en histoire gén. : 2°. en histoire parti-

culiere : 3°. en hiſtoire des conciles : 4°. en hiſ-
oire des ordres : 5°. en hiſtoire des héréſies
a hérétiques. L'hiſtoire profane embraſſe,
°. les hiſtoires des royaumes & des peuples par-
uliers : 2°. celles des villes & des provin-
s particulieres : 4°. celles des événemens par-
culiers, tels que des guerres, des couronne-
iens, &c. La biographie ou les vies ſont ſub-
iviſées, 1°. en vies des ſaints : 2°. en vies
rofanes : 3°. en romans : 4°. en dictionnai-
es hiſtoriques. L'hiſtoire des familles com-
rend les livres qui traitent, 1°. des généalo-
ies & de la maniere de les dreſſer : 2°. des
mories ou de la ſcience héraldique. Enfin les
bdiviſions de la deſcription de la terre ou la
ſmographie hiſtorique ſont, 1°. la géogra-
ie ou la deſcription générale de la terre :
. la chorographie ou la deſcription des pays par-
uliers : 3°. la topographie ou la deſcription
un lieu unique : 4°. les relations des voya-
urs : 5°. les dictionnaires géographiques.

XLIX. La philologie ou les belles-lettres
partage en dix branches, qui ſont l'hiſ-
re littéraire, la bibliographie, la ſcience
antiquités, la critique, les langues, l'élo-
ce, la poéſie, l'allégorie, l'épigraphie, la
mathie. On ſubdiviſe l'hiſtoire littéraire, ou
ſciences, 1°. en générale : 2°. en particu-
re de certains arts ou ſciences : 3°. en bi-
otheques de théologie, de droit, & autres :
en hiſtoire des académies & des écoles.
bibliographie ou bibliologie contient les li-
s qui traitent, 1°. de la diplomatique :

2°. de l'imprimerie : 3°. des bibliotheques : 4°. les catalogues de livres. L'archéologie ou ſcience des antiquités, eſt ſubdiviſée, 1°. en mythologie ou connoiſſance des faux Dieux : 2°. en morale ou connoiſſance des anciens uſages & mœurs : 3°. en numiſmatique ou connoiſſance des monnoies & médailles : 4°. en artiſtique ou connoiſſance des anciens arts, comme ſtatues, pierres précieuſes. La critique eſt ſubdiviſée, 1°. en aeſthétique ou maximes du goût : 2°. en critique méthodique : 3°. en commentaires ſur les anciens : 4°. en journaux ou gazettes ſavantes : 5°. en ériſtique ou diſputes littéraires. La ſcience des langues a ſous elle, 1°. les traités de la parole : 2°. ceux de l'écriture : 3°. les grammaires : 4°. les vocabulaires. La rhétorique ou art de parler comprend, 1°. les livres de théorie : 2°. les dialogues : 3°. les recueils épiſtolaires : 4°. les diſcours d'éloquence. La poéſie contient auſſi 1°. la théorie : 2°. la pratique ou les vers mêmes : 3°. les livres qui aident à les compoſer, comme les ſynonimes, les dictionnaires de rimes. L'art allégorique ou ſymbolique eſt diviſé, 1°. en iconologie ou recueils de figures d'hommes, d'animaux, de médailles & autres : 2°. en hiéroglyphes ou tout ce qui a rapport à l'écriture énigmatique ou repréſentative des choſes : 3°. en emblématique, comme les fables, les énigmes, &c. L'art épigraphique ou des inſcriptions, embraſſe deux ſortes de recueils; 1°. ceux des inſcriptions : 2°. ceux des proverbes. La polymathie enfin comprend

les œuvres mêlées & celles qu'on ne peut pas facilement ranger dans une des précédentes classes, comme les bons mots, les pensées, les mêlanges de littérature, les ana.

Pour justifier l'ordre naturel des sept classes, on observe que la premiere affaire de l'homme est de connoître l'essence divine de son créateur, avec tous ses attributs & ses perfections; de-là la théologie. Le créateur a placé l'homme au milieu de ses semblables, dont il a besoin & qu'il peut aussi aider; de-là les devoirs & les droits ou la jurisprudence. L'homme placé sur le vaste théatre des merveilles de Dieu, goûte son séjour, & travaille à le mieux connoître; de-là la philosophie. Il desire la conservation de ses jouissances, & par conséquent de sa santé & de sa vie; de-là la médecine. Non-content de sa satisfaction animale, il cherche encore à essayer, élever & aiguiser les forces de son esprit; de-là les mathématiques. Après s'être occupé de lui-même, il a le loisir d'étendre ses soins à la postérité, en lui transmettant les principaux événemens de son âge; de-là l'histoire. Mais il lui reste encore quelquefois du tems à accorder aux amusemens de son esprit; de-là la philologie.

Quelque bien lié que paroisse ce plan ou un pareil, il n'est pas toujours aisé de le suivre jusques dans les derniers détails, & de s'y conformer dans la pratique. C'est assez d'en approcher.

M. Denis s'est proposé un second but en le traçant & en le communiquant : celui d'an-

noncer l'ordre & la méthode de l'histoire littéraire, à laquelle il travaille & qu'il s'est engagé de publier. Un coup-d'œil sur le tableau qui suit, rectifiera ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la maniere dont nous avons exposé son systême, & le fera mieux comprendre. (*Voyez le tableau ci-joint.*)

Le Désintéressement de Phocion, dialogue en vers. Par M. François de Neuf-Chateau, lieutenant-général du bailliage & siege présidial de Mirecourt, &c. A Nanci. 1779.

Ce petit ouvrage, lu à l'académie de Nanci, est intéressant & par son objet & par son auteur, & parce que, dans des observations qui sont à la tête, on nous annonce des additions aux *Essais* de Montaigne, que M. de Neufchâteau a eu le bonheur de découvrir dans la bibliotheque d'une maison religieuse, où ces additions, de la main de Montaigne même, avoient été oubliées depuis sa mort. C'est en relisant ce manuscrit inestimable, & qu'il compte donner au public, qu'il a été frappé d'un conseil que cet auteur donne aux poëtes de son tems. Après avoir recueilli dans les histoires anciennes & modernes une foule de grands traits & de beaux exemples, Montaigne les compare aux foibles & puérils effets de la fiction dra-

Gymnaſtique.

E. I

E N R

IV.

S P E

1. S
2. F
s. 3. F
4. D

P

E N R

ues. X. *Polymathie.*

S P E C

1. Mêlanges.

gie.

ires.
aires.

cidit c

TABLEAU

DE L'ORDRE D'UNE BIBLIOTHEQUE,

Dont les Livres ſont diſtribués dans les ſept Claſſes auxquelles on réduit toutes les Sciences, avec leurs Subdiviſions.

I. LA THÉOLOGIE. II. LA JURISPRUDENCE. III. LA PHILOSOPHIE. IV. LA MÉDECINE. V. LES MATHÉMATIQUES. VI. L'HISTOIRE. VII. LA PHILOLOGIE.

Iere. Classe. LA THÉOLOGIE.

GENRES. / ESPECES.

I. *Hiérographique.*	II. *Hermeneutique.*	III. *Patriſtique.*	IV. *Dogmatique.*	V. *Polémique.*	VI. *Caſuiſtique.*	VII. *Aſcétique.*	VIII. *Homélitique.*	IX. *Liturgique.*	X. *Synodique.*
1. Bibles Polyglottes. 2. --- en Langues mortes. 3. --- en Langues vivantes.	1. Critiques de la Bible. 2. Commentaires. 3. Litterature de la Bible.	1. Bibliotheque des Peres. 2. Les Peres Orientaux. 3. Les Occidentaux.	1. Scholaſtique. 2. Catechétique.	1. Orthodoxe. 2. Heterodoxe.	1. Univerſelle. 2. Particuliere.	1. Commune. 2. Monaſtique.	1. Les Préceptes. 2. Sermons. 3. Bibliotheques des Prédicateurs.	1. Orientale. 2. Occidentale. 3. Hetérodoxe.	1. Collections des Conciles. 2. Conciles Œcuméniques. 3. ---- Particuliers. 4. Conciliabules.

IIe. Classe. LA JURISPRUDENCE.

GENRES. / ESPECES.

I. *Droit Philoſophique.*	II. *Droit Civil.*	III. *Droit Criminel.*	IV. *Droit Féodal.*	V. *Droit Eccléſiaſtique.*	VI. *Droit Public.*
1. Ethique. 2. Droit Naturel. 3. Droit des Gens. 4. Politique.	1. Sources. 2. Commentaires. 3. Praticiens.	1. Théorie. 2. Pratique.	1. Sources. 2. Commentaires.	1. Sources. 2. Commentaires gén. 3. ------ particuliers.	1. Univerſel. 2. Particulier.

IIIe. Classe. LA PHILOSOPHIE.

GENRES. / ESPECES.

I. *Logique.*	II. *Métaphyſique.*	III. *Phyſique.*	IV. *Hiſtoire-Naturelle.*	V. *Économie.*	VI. *Chymie.*
1. Art de penſer. 2. Dialectique.	1. Ontologie. 2. Coſmologie. 3. Pſycologie. 4. Théologie naturelle.	1. Expérimentale. 2. Theorique.	1. Zoologie. 2. Botanique. 3. Orictologie.	1. Agriculture. 2. Soin des Troupeaux. 3. Arts economiques. 4. Metallurgie.	1. Chymie propre. 2. Alchymie.

IVe. Classe. LA MÉDECINE.

GENRES. / ESPECES.

I. *Anthropologie.*	II. *Pathologie.*	III. *Hygiene.*	IV. *Thérapie.*
1. Phyſiologie. 2. Anatomie.	1. Etiologie. 2. Noſologie. 3. Sympromatologie. 5. Semiotique.	1. Diététique. 2. Art alimentaire.	1. Pratique de la Medecine. 2. Matiere Médicale. 3. Pharmacie. 4. Chirurgie.

Ve. Classe. LES MATHÉMATIQUES.

GENRES. / ESPECES.

I. *Arithmologie.*	II. *Métrologie.*	III. *Méchanique.*	IV. *Science de la Viſion.*	V. *Science de l'Ouïe.*	VI. *Uranologie.*	VII. *Hydrologie.*	VIII. *Architecture.*	IX. *Art Militaire.*
1. Arithmétique. 2. Algebre. 3. Calcul differentiel & intégral.	1. Géométrie. 2. Trigonométrie. 3. Sections coniques.	1. Statique des ſolides. 2. Hydroſtatique. 3. Hydraulique. 4. Mechanique propre. 5. Aerometrie	1. Optique. 2. Catoptrique. 3. Dioptrique. 4. Perſpective. 5. Art d'imitation.	1. Acouſtique. 2. Muſurgie. 3. Muſique.	1. Aſtronomie. 2. Aſtrologie. 3. Gnomonique. 4. Chronologie. 5. Geographie Mathematique.	1. Hydrographie. 2. Navigation. 3. Conſtruction des Navires.	1. Civile. 2. Militaire. 3. Arts fabriles.	1. Tactique. 2. Pyrotechnique. 3. Artillerie. 4. Gymnaſtique.

VIe. Classe. HISTOIRE.

GENRES. / ESPECES.

I. *Univerſelle.*	II. *Eccléſiaſtique.*	III. *Profane.*	IV. *Biographie.*	V. *Stemmatographie.*	VI. *Coſmographie.*
1. Proprement dite. 2. Chronique.	1. Univerſelle. 2. Particuliere. 3. Des Conciles. 4. Des Ordres. 5. Des Héréſies.	1. Des Peuples. 2. Des Villes. 3. Des Evénemens.	1. Sacrée. 2. Profane. 3. Fabuleuſe. 4. Dictionnaires hiſtoriques.	1. Genealogies. 2. Armoiries.	1. Géographie. 2. Chorographie. 3. Topographie. 4. Voyages. 5. Dictionnaires.

VIIe. Classe. PHILOLOGIE.

GENRES. / ESPECES.

I. *Hiſtoire Littéraire.*	II. *Bibliographie.*	III. *Archéologie.*	IV. *Critique.*	V. *Langues.*	VI. *Rhétorique.*	VII. *Poéſie.*	VIII. *Symbolique.*	IX. *Épigraphique.*	X. *Polymathie.*
1. Univerſelle. 2. Particuliere. 3. Des Bibliotheques. 4. Des Académies.	1. Diplômatique. 2. Typographique. 3. Bibliotheeologie. 4. Catalogues de livres.	1. Des Dieux. 2. Morale. 3. Numiſmatique. 4. Des Arts.	1. Eſthétique. 2. Methodique. 3. Commentaires. 4. Éphémérides. 5. Étiſtique.	1. Gloſſologie. 2. Écriture. 3. Grammaires. 4. Vocabulaires.	1. Préceptes. 2. Dialogiſtique. 3. Épiſtolographie. 4. Orateurs.	1. Poétiques. 2. Poetes. 3. Synonymes.	1. Iconologie. 2. Hyerogliphes. 3. Emblêmes.	1. Inſcriptions. 2. Gnomologie.	1. Mélanges.

Sapientia ædificavit ſibi Domum, excidit columnas ſeptem. Proverb. C. X. I.

matique de son siecle, & il montre combien les premiers sont supérieurs par l'intérêt, avec le mérite de la vérité de plus. Il se plaint qu'au lieu de nous retracer des faits réels, l'imagination de la plupart des poëtes se soit égarée dans le pays des chimeres, &c.

Si Montaigne eût vécu de notre tems, dit encore l'auteur du dialogue, il auroit eu la satisfaction de voir son vœu rempli à quelques égards dans nos belles tragédies ; mais nos grands écrivains n'ont pu saisir dans l'histoire que les événemens ou les caracteres dont le développement pourroit soutenir la complication d'une intrigue en 5 actes. Il a donc fallu négliger tous les faits qui n'offroient qu'une situation ; combien n'ont-ils pas dû oublier de héros dont tout le cours de la vie n'auroit pu soutenir qu'une scene ? On avoit, dit-il, imaginé d'y suppléer par des héroïdes ; mais la vanité publique a fait justice de ce genre ridicule où il falloit supposer que des gens expirans eussent encore, à leur agonie, la force d'écrire à leurs amis ou ennemis des épîtres de 40 pages.

Montaigne, ajoute M. de Neufchâteau, auroit voulu que les belles & grandes actions dont l'histoire a transmis le souvenir, formassent des récits en vers, semblables à des fragmens de poëme épique ; mais il seroit à craindre que dépouillés de la grande machine de l'épopée, ils ne tombassent dans l'inconvénient de la *Pharsale*, & ne fussent que des especes de gazettes versifiées.

C'est d'après cela que l'auteur a pensé qu'il

y auroit peut-être une maniere de s'emparer de ces traits isolés au profit de la poésie, en les mettant en action dans des dialogues moins amples & moins accompagnés d'épisodes que des pieces de théatre, mais qui en conservassent pourtant la forme dramatique. S'il résulte du récit tout nu des historiens, une émotion touchante, que ne doit-on pas attendre de l'énergie & du pathétique dont l'action est susceptible ?

Pour donner une idée de ce projet, il met sous les yeux du public un de ses premiers essais en ce genre : Phocion, le célebre Phocion, est l'homme qu'il ose introduire sur la scene, & il ose l'y introduire dans toute la simplicité de ses mœurs. Il ne le prend point au milieu de l'Aréopage ou à la tête des armées de la grece. Il saisit dans une vie privée une des circonstances les plus propres à relever la beauté morale du caractere qui distingue ce digne éleve de Platon. On sait qu'il refusa les présens considérables que lui envoyoit le roi de Macédoine, & que les ambassadeurs de ce prince trouverent le héros d'Athenes dans son jardin, occupé à tirer de l'eau d'un puits pour laver les légumes que sa femme devoit apprêter. Voilà le tableau qu'il a voulu rendre dans sa sublime naïveté.... Heureux, dit-il, si ne pouvant se flatter d'avoir pleinement réussi dans son entreprise, on lui tient du moins compte du choix de son sujet, & si son esprit forcé de renoncer au mérite de l'expression, laisse à son cœur l'éloge bien préférable d'avoir senti tout son héros.

La petite action se passe dans le jardin de ce général Grec, aussi distingué par son éloquence que par ses talens militaires, puisque Démosthene disoit en le voyant paroître : *Voici la hache de mes harangues.*

Phocion, entre sa femme & leur fils, qui ne parle point, s'adresse d'abord à la premiere, & lui dit :

Tandis qu'Athene hélas ! à mes yeux allarmés
N'offre plus que l'oubli de la concorde antique ;
Tandis que dans ses murs le luxe asiatique
Foule aux pieds & les loix & les mœurs de l'Attique ;
Et vend aux oppresseurs le sang des opprimés,
Vous me rendez plus cher mon asyle rustique.
Ces noms, ces noms sacrés & de pere & d'époux,
Dans les malheurs publics nous deviennent plus doux ;
Et je goûte par eux ce bonheur domestique,
Le seul qui reste encor au mortel abattu
Sous un gouvernement fatal à la vertu.

Puis, s'adressant à son fils, il poursuit ainsi :

Mais pour mieux consoler ma vieillesse flétrie
Par le spectacle affreux des maux de ma patrie,
Mon fils, sois citoyen : que ce titre imposant,
Pour toi ne soit jamais un fardeau trop pesant.

Et comme s'il prévoyoit l'affreuse ingratitude de son pays, qui doit le juger coupable sur la délation infâme d'une Agonidé, il ajoute :

S'il faut qu'avec ton pere Athene soit ingrate,
Si les emportemens d'un peuple furieux
Me réservent l'honneur du trépas de Socrate,
Sais-tu de me venger le moyen glorieux ?

J'ai bien servi ce peuple, il faut le servir mieux.

Il revient ensuite à Glycès, à laquelle il demande de partager les soins qu'elle prend de son ménage. *Laisse-moi*, lui dit-il, *le soin de puiser l'eau qui fut le nectar de nos sobres aïeux.* Glycès y consent, & admire au milieu de tant de gloire tant de simplicité... . *Toi*, dit-elle,

qui de ton pays, & par tes rivaux même,
Fus quarante-cinq fois nommé le chef suprême,
De notre amour encor daignant être jaloux,
Du sommet des grandeurs tu descends jusqu'à nous.
Aux yeux de l'univers ton caractere brille;
Il ne s'éclipse point aux yeux de ta famille;
De l'homme & du héros tu réunis les traits;
Et l'on t'admire plus, te voyant de plus près.
Mais quel bruit tout-à-coup vient de se faire entendre?
Quel cortege imposant d'esclaves fastueux!

PHOCION.

Ce luxe puéril, qu'on croit majestueux,
Sans doute annonce ici l'envoyé de Cassandre:
Que me veut-il?

Cette seconde scene entre Phocion, l'ambassadeur de Cassandre, les esclaves de sa suite, & la femme & le fils de Phocion, à quelque distance, & ne disant rien, forme le sujet principal du tableau qu'a voulu présenter l'auteur. Un des esclaves de l'ambassadeur demande à Phocion lui-même où est du grand Phocion l'auguste palais. Un palais! répond le sage Grec; Phocion n'en habita jamais; c'est ici sa demeure. Eh quoi cette chaumiere, dit

l'ambaſſadeur, eſt la ſienne! O vertu! s'écrie l'ambaſſadeur,

Voilà ton ſanctuaire.
Mais ne puis-je parler au maître de ces lieux?

PHOCION.

Parle, il écoute.

L'AMBASSADEUR.

Qui? Phocion?

PHOCION.

C'eſt lui-même.

L'ambaſſadeur s'étonne que le vainqueur de Philippe & l'ami d'Alexandre ſoit logé d'une maniere ſi obſcure; qu'Athenes n'ait point conſacré ſon héroïſme par quelque monument de ſes arts. Quoi! lui dit-il,

ton ingrat pays à ſon Dieu tutélaire
A donc de la vertu refuſé le ſalaire?

PHOCION.

Non, je n'ai point perdu ce ſalaire flatteur;
Non, il ne dépend point d'une pompe ſtérile.
Eh! qu'importe en effet, que la main d'un ſculpteur
Surcharge de ma gloire un marbre adulateur?
Citoyen, à l'état ma gloire eſt d'être utile;
De mes devoirs remplis le prix eſt dans mon cœur.

L'ambaſſadeur alors lui parle d'un autre prix auſſi flatteur qu'il eſt chargé de lui remettre de la part de Caſſandre, ſon maître, qui fût venu lui-même le préſenter à Phocion,

Si les soins d'un empire encor mal affermi
Ne le retenoient pas dans les champs de Bellone.
. . . .
Regarde, Phocion, devant toi sont rangés.
De plus de cent talens vingt esclaves chargés.
. . . .
Du vulgaire des rois les dons capricieux
Sont trop souvent en proie à des ambitieux.

Mais, ajoute-t-il, Cassandre n'avilit point ses bienfaits, que dans sa cour il refuse à la brigue ;

Et son cœur généreux va, loin de ses états,
Au-devant des vertus qui ne l'implorent pas.

Phocion demande dans sa surprise, ce que veut de lui Cassandre; l'ambassadeur lui répond que ses dons ne sont empoisonnés d'aucun motif suspect ; qu'il ne prétend qu'honorer la vertu, & acquitter ainsi la dette sacrée des rois. *Eh pourquoi*, répond Phocion, *me payer de mon intégrité ?*

Quand j'ai fait mon devoir, ai-je rien mérité?
Va, tu peux à ton roi reporter ses largesses,
S'il croit que j'ennoblis ma médiocrité,
Doit-il m'embarrasser d'inutiles richesses,
Et m'enlever ma gloire avec ma pauvreté ?

L'ambassadeur est étonné d'un pareil désintéressement. Ecoute, lui dit Phocion :

Pour rendre un homme heureux vois le peu qu'il en coûte.
De ce simple hameau, dont Mélite est le nom,
Mes peres m'ont laissé la plus simple maison;

Un jardin à l'entour, de modique étendue,
Par mes mains cultivé, suffit à mes besoins.
Ma femme, à ses devoirs sagement assidue,
De la vie avec moi, partage tous les soins;
Mon fils croît sous mes yeux : que faut-il davantage?

L'ambassadeur lui demande comment, avec cette façon sage de vivre, l'ambition a pu entrer dans son cœur. Phocion l'assure qu'il ne fut point ambitieux, & qu'il a servi sa patrie parce qu'il étoit né libre, & que ce mot seul fait entendre quelle part il a dû prendre à la chose publique.

Un citoyen ici ne peut, sans attentat,
Séparer son bonheur du bonheur de l'état.
Qu'aurois-je desiré? Ce domaine champêtre
Me rendroit plus heureux que ton roi ne peut l'être.

Il refuse donc avec magnanimité tous les dons de Cassandre, & l'ambassadeur lui observe qu'il peut les laisser accepter par son fils; que le roi de Macédoine croira ses vues également remplies, si le fils de Phocion devient riche par ses bienfaits; mais Phocion n'y peut consentir.

L'ambassadeur insiste & lui propose de les recevoir pour en faire des heureux; mais Phocion soutient que ceux sur qui il les répandroit en deviendroient plus malheureux, & que ses ennemis sur-tout calomnieroient la source de ces richesses.

L'ambassadeur ne voit dans tous ces refus qu'un mépris pour son maître, & s'en plaint

en ſon nom. Eh bien, je me rends ſi mon refus doit humilier Caſſandre, je conſens à recevoir un don de ſa part. Quel eſt-il, dit l'ambaſſadeur, qui promet tout de la part de ſon ſouverain?

PHOCION.

qu'à leur patrie, à ma priere, il rende
L'Athénien Démas, le ſophiſte Sparſon,
Qu'enferma, par ſon ordre, une infâme priſon.

L'AMBASSADEUR.

Qui? Démas & Sparſon? ceux dont la calomnie
Blaſphéma tes vertus, outragea ton génie?

PHOCION.

Oui.

L'AMBASSADEUR.

Du cœur de Caſſandre ils vouloient te bannir.

PHOCION.

C'eſt en les délivrant que je dois les punir.
Que ne puis-je, oppoſant le bienfait à l'outrage,
De tous mes ennemis payer ainſi la rage!

L'ambaſſadeur, étonné de tant de vertus, s'engage pour Caſſandre à ce que lui demande Phocion, & ſe retire avec tous ſes tréſors & ſa nombreuſe ſuite, en diſant:

Un grand roi pouvoit ſeul t'envoyer ce tréſor;
Mais qui ſait s'en paſſer eſt bien plus grand encor.

Alors Phocion s'adreſſe à ſa femme & à ſon fils, qui ont été témoins de ſa magnanimité; & il leur dit, en les embraſſant:

Tels font ces demi-rois, épris de leurs entraves;
L'inftinct d'un homme libre étonne ces efclaves.
L'or, que je foule aux pieds, l'or eft un dieu pour eux.
O ma femme! ô mon fils! plus fages, plus heureux,
Laiffons aux courtifans leurs vanités trompeufes;
Et loin du tourbillon de leurs erreurs pompeufes,
Dans le cercle modefte où fe bornent nos vœux,
De notre pauvreté rendons graces aux dieux.

On ne fauroit trop encourager l'auteur à multiplier d'auffi beaux tableaux. Si de pareils traits excitent à la vertu par le fimple récit qu'en font nos hiftoriens ou nos anecdotaires, quel effet ne doivent-ils pas produire par le fecours de l'art dramatique? Mais qu'il nous foit permis de le dire, nous voudrions, pour que le charme fût entier, que l'artifte, que le poëte paruffent le moins qu'il feroit poffible. L'enchantement de ce portrait de la vertu fimple & vraie demanderoit une égale fimplicité dans le ftyle, & nous voudrions que la modefte Glycès ne dit pas quelquefois de grands mots qui font la parure de la fauffeté: pourquoi dit-elle à fon mari:

Du fommet des grandeurs tu defcends jufqu'à nous?

Cela vouloit être plus naturel: le poëte paroît dans ces endroits; & dès que le poëte fe montre, il éclipfe le perfonnage. Il y a quelques autres obfervations du même genre à faire dans tout ce morceau, qui a des beautés; c'eft une juftice que nous rendons avec plaifir à M. François de Neufchâteau.

(*Journal encyclopédique.*)

A Grammar of the Arabic language, &c. *Grammaire de langue arabique, où les regles ſont éclaircies par des exemples tirés des meilleurs écrivains; ouvrage particuliérement deſtiné pour la compagnie des Indes orientales; par M. Jean Richardson, écuyer, &c. in-4to.* Londres, chez Murray.

Les Arabes ſont une des nations les plus anciennes de l'univers. Ils ont habité la contrée qu'ils poſſedent actuellement, preſque auſſi-tôt après le déluge; ils s'y ſont perpétués ſans mêlange de nations étrangeres, & s'y ſont toujours ſoutenus dans une parfaite indépendance.

Les Arabes actuels, ſuivant leurs propres hiſtoriens, forment deux races, l'une deſcendant de Kahtan, fils de Joktan, fils d'Heber; l'autre d'Iſmael, fils d'Abraham. Les premiers ſe donnent à eux-mêmes le nom d'*al Arab, al Ariba, véritables Arabes*, & donnent aux autres celui de *Motarabet, Arabes naturaliſés.* Les habitans de l'Arabie heureuſe, s'attribuent particuliérement le titre d'*al Arab*, & ſe diſtinguent par-là des habitans de l'Arabie Pétrée & de l'Arabie déſerte, & auſſi des familles qui ſe ſont entées ſur leur race par des mariages; ils nomment ces dernieres *Motarabet*,

&

& les autres Arabes, *al Arab*, *al Moſtarabet*, c'eſt-à-dire, *Arabes ſeulement de nom.*

Ce nom de *Moſtarabet* s'eſt auſſi donné à toutes les nations ſoumiſes par les Sarrazins, qui ont embraſſé la religion mahométane, & adopté l'idiôme arabique. (Voyez SCHULT. *Orat. de Ling. Ar.*)

Iſmaël ayant épouſé la fille de Madad, deſcendant de Johram, apprit, dit-on, le langage des Johramites, qui doit avoir été le même que celui des deſcendans de Joktan.

Il y a eu différens dialectes dans la langue arabique. Les deux principaux étoient l'*hamyaritique*, qui étoit celui des vrais Arabes, & le *Koreite*. Celui-ci étoit plus pur & plus élégant que l'autre, ſans doute parce qu'Iſmaël, Hébreu de naiſſance, avoit perfectionné le langage des Johramites en le modifiant ſuivant le génie de la langue hébraïque. C'eſt par cette raiſon que l'idiôme des Koreites eſt nommé par les Arabes, *Arabiah al Mahadhah*, *Arabiſmus purus & defæcatus*, & qu'il eſt nommé dans l'Alcoran, *liſan Mobein*, *lingua perſpicua.*

Mahomet ſe vantoit d'être deſcendu des Koreites, qui étoient inconteſtablement la poſtérité d'Iſmaël, & n'étoient pas moins glorieux d'avoir conſervé dans toute ſa pureté le langage des Joktanides, que d'être chargés de la garde du temple de la Mecque.

C'eſt à cette derniere cauſe, à la garde du temple de la Mecque, dont les Koreites étoient chargés, & qui les fixoit dans cette ville au

centre de l'Arabie, que Jalladin attribue la pureté & l'élégance de leur dialecte. Leur position leur laissoit très-peu de communication avec les étrangers, dont le commerce auroit pu corrompre leur langage, tandis que d'un autre côté la religion & les intérêts civils attiroient chez eux les Arabes des contrées adjacentes, de qui ils empruntoient les expressions & les phrases qui leur sembloient les plus pures & les plus élégantes : par ce moyen leur dialecte s'enrichissoit des beautés de tous les autres.

Les Arabes ont toujours conservé leur liberté, & cela n'a pas peu contribué à préserver leur langue d'altération. Il n'y en a point qui remonte à une plus haute antiquité, qui compte, si l'on peut le dire, plus de siecles de vie, & qui puisse offrir des monumens plus anciens & plus incontestables; elle date du déluge.

Quoique les Arabes aient eu des ennemis puissans qui ont envoyé contre eux des armées nombreuses, cependant tous les efforts qu'on a pu faire pour les soumettre ont été inutiles. Les conquérans Assyriens & Médes, dans le plus haut point de leur gloire & de leur puissance, n'ont jamais pu mettre le pied en Arabie.

Les Rois Perses n'ont jamais pu les rendre tributaires; & Cambyse, dans son expédition d'Egypte, fut obligé de leur demander le passage par leurs terres.

Les Arabes n'envoyerent point d'ambassa-

deurs à Alexandre, même après la conquête de la Perse ; & les successeurs d'Alexandre n'entreprirent jamais rien contre eux.

Les Romains firent quelques tentatives pour soumettre les Arabes ; elles furent toutes sans succès. Leur situation au milieu d'une presqu'isle, ayant des déserts pour barriere, les a garantis des invasions des étrangers ; aussi l'empire fondé par les Joktanides, au centre de l'Arabie, a-t-il subsisté pendant près de trois mille ans, sous une suite de princes nommés tous *Tobbai* (d'un mot arabe, qui signifie *succéder*) comme les rois d'Egypte se sont transmis le nom de Pharaon, & les empereurs de Rome, celui de César.

Dans le sixieme siecle de l'ére chrétienne, la succession des Joktanides fut interrompue par une invasion des Abyssins, peu de tems avant que Mahomet parût ; mais cette révolution influa peu sur la langue des Arabes, parce que ces Abyssins étoient eux-mêmes descendus de Joktan, & parloient une langue semblable ; le docteur Schultens prétend que c'étoit la langue hébraïque. D'ailleurs, ces conquérans établirent en Arabie des gouverneurs natifs de ce même pays. Enfin les Arabes ayant secoué le joug, jetterent sous la conduite de Mahomet, les fondemens d'un puissant empire ; & leurs conquêtes répandirent leur langue dans différentes parties du monde.

Au septieme siecle de l'ére chrétienne, la langue arabe pénétra dans la Palestine, la Syrie, l'Egypte, la Chaldée, la Mésopotamie,

la Perse, & en un mot dans tout l'Orient. Elle pénétra aussi vers le même tems en Espagne & en Afrique, principalement dans le vaste royaume de Maroc, où elle est encore d'usage aujourd'hui.

L'Empire des Sarrazins fut détruit au bout de trois siecles; mais au milieu des révolutions particulieres qui accompagnerent cette grande révolution, les Arabes se maintinrent toujours indépendans. Ils formoient un peuple libre sous le regne de Saladin. Les Turcs mêmes ne les purent jamais soumettre; bien loin de leur donner des loix, ils emprunterent leurs mœurs, & ces conquérans féroces se polirent dans le voisinage des Arabes. Il n'est pas hors de propos de remarquer ici, que la langue arabique, qui est celle dans laquelle l'Alcoran est écrit, est devenue la langue savante de tous les Mahométans, que c'est dans cette langue que leurs docteurs lisent journellement l'Alcoran au peuple, & que cet usage l'ayant en quelque sorte consacrée, doit être regardé comme une des causes qui l'ont conservée dans sa pureté primitive.

Quoique l'art d'écrire fût connu des Hamyarites & des nations arabes voisines de la Phénicie, plusieurs siecles avant la naissance de Mahomet, cependant les autres Arabes, & ceux de la Mecque en particulier, tant Juifs que Chrétiens, ignorerent cet art jusqu'au tems de *Moramer.*

Le caractere hamyaritique paroît avoir été le plus ancien des caracteres arabes. Le sa-

vant docteur Schultens prétend que les alphabets hamyaritique, cuffique, &c. ont été tirés des alphabets hébraïque & phénicien.

L'ancienneté du caractere hamyaritique est évidente, si l'on s'en rapporte au témoignage d'*Ebn Hashem*, d'après lequel *Alfirauzabadius* (*), fait mention d'une inscription de ce caractere qui a été trouvée dans l'Yeman, & qui est du siecle de Joseph. Quoi qu'il en soit, *Moramer Ebn Morra* d'Anbar, ville de l'Irak, qui vivoit quelque tems avant Mahomet, est l'inventeur du caractere arabe qui fut en vogue du tems de ce dernier. Ce caractere fut apporté à la Mecque, peu de tems avant l'établissement du mahométisme, par *Bashan*, qui le tenoit de ceux d'Anbar. L'alphabet de Moramer étoit différent de l'ancien alphabet hamyaritique, & les écrivains orientaux les ont très-bien distingués.

L'alphabet de Moramer avoit fait si peu de progrès du tems de Mahomet, qu'il n'y avoit personne dans l'Yeman, qui sût lire & écrire; Mahomet lui-même ne savoit ni l'un ni l'autre, & c'est pourquoi il est nommé *le prophete illétré*. Les caracteres de l'alphabet de Moramer étoient très-grossiers & ressembloient beaucoup aux caracteres cuffiques qu'on trouve dans certaines inscriptions & dans les titres des anciens livres. Ce furent les seuls dont les Arabes se

---

(*) Auteur du grand dictionnaire arabe, intitulé *Kamus*, ou l'*Océan*.

fervirent pendant plufieurs années; l'Alcoran fut d'abord écrit en caracteres de cette efpece, & il en refte encore quelques monumens que fir John Chardin a fait connoître.

Le docteur Schultens prétend, comme nous venons de le dire, que les caracteres cuffiques ont une reffemblance frappante avec les phéniciens, qui ne différoient eux-mêmes des anciens caracteres hébraïques quarrés, que par de légers traits de plume. Ce favant penfe qu'un obfervateur attentif peut retrouver les premiers linéamens de l'ancien alphabet hébraïque dans les alphabets phénicien & chaldaïque, dans les caracteres fyriaques ronds & quarrés, & dans les alphabets arabiques anciens & modernes.

L'écriture arabique eft compofée, comme l'hébraïque, de lettres & de points voyelles. Les lettres font toutes des confonnes; les points voyelles comprennent non-feulement les voyelles, mais tous les fignes qui peuvent fervir de regle dans la maniere de lire & de prononcer. L'écriture arabique, l'hébraïque & toutes les écritures orientales, different en cela de notre écriture européenne, dans laquelle les voyelles font marquées par des lettres femblables à celles qui marquent les confonnes, d'où il fuit que ces lettres vocales font abfolument néceffaires pour l'intelligence de la phrafe écrite. Dans les écritures orientales, au contraire, on fe paffe aifément de points voyelles lorfqu'on n'a que des chofes fimples & ordinaires à écrire, & ceux qui font au fait de ces écritures les déchiffrent très-bien fans le fecours

des points. Auſſi les Arabes s'en ſervent-ils très-rarement dans leur commerce épiſtolaire; mais ils en font uſage dans leurs poëmes, & ſur-tout dans l'Alcoran, de peur, diſent-ils, que les infideles n'alterent leurs écritures.

Comme il n'y a point de langue ſans voyelles, il paroît que les Orientaux ont repréſenté les leurs dès les tems les plus reculés par des ſignes différens de ceux des conſonnes, dans la vue de rendre plus ſenſibles les racines & la formation de leurs verbes & la dérivation de leurs noms. Les Arabes ont actuellement trois caracteres ou ſignes pour marquer les voyelles; le premier appellé *Phatah*, qui ſert pour l'A & l'E bref, eſt une petite ligne oblique tracée ſur la conſonne; le ſecond appellé *Caha* qui ſert pour l'I bref, eſt une petite ligne pareille tracée ſous la conſonne; & le troiſieme qui ſert pour l'O & l'U bref, eſt une petite ligne courbe ſemblable à un comma.

Une autre propriété diſtinctive de la langue arabique & des autres langues orientales, c'eſt que les mots primitifs ou radicaux ſont tous formés de différentes combinaiſons des conſonnes priſes trois à trois; & comme il y a ving-huit lettres dans l'alphabet arabique, ces lettres ainſi combinées forment plus de vingt mille mots radicaux, ſans faire entrer dans ce compte quelques combinaiſons de lettres gutturales, que leur âpreté & leur dureté ont fait rejetter de la langue. Cela peut donner une idée de la richeſſe de cette langue, car de chacun de ces vingt mille mots en dérive une

infinité d'autres. Les grammairiens comptent treize conjugaisons des verbes arabiques, mais dans le fait il n'y en a qu'une seule, puisque chaque racine, suivant le génie de la langue, est susceptible d'être conjuguée de ces treize manieres. C'est cette facilité de multiplier les mots & d'en varier les modifications qui fait dire aux Arabes, que leur langue est si abondante qu'aucun homme ne peut, sans un secours surnaturel, la posséder dans toute son étendue; encore prétendent-ils qu'il s'en est perdu une grande partie.

Ces notions générales sur l'antiquité, l'histoire & la constitution de la langue arabique, sont empruntées pour la plupart de la grammaire de M. Richardson, que nous allons maintenant laisser parler lui-même.

Il observe avec beaucoup de raison dans la préface, que » dans le huitieme siecle & les » suivans, tandis que l'Europe étoit plongée » dans l'ignorance & la barbarie, tandis que » les souverains eux-mêmes & les grands sei- » gneurs féodaux, ne savoient ni lire ni écrire » les Arabes étoient pour le génie les rivaux » des Romains du siecle d'Auguste, & avec un » empire plus étendu les surpassoient en ma- » gnificence. Les Caliphes *al Modhi*, *al Rashid*, » *al Mamoun*, & les autres monarques de la » famille d'Abbas, étoient des hommes de gé- » nie qui joignoient aux mœurs les plus polies » l'esprit le plus cultivé. La science & le gé- » nie étoient auprès de ces princes les meilleures » recommandations; ils étoient donc universelle-

» ment honorés; & les princes, les généraux
» & les visirs n'étoient pas seulement de gé-
» néreux Mecenes pour les gens-de-lettres,
» ils tenoient eux-mêmes un rang distingué
» parmi les écrivains de la premiere classe.

» Les princes Arabes (quoiqu'on ne puisse
» les justifier d'une certaine férocité) étoient
» en général braves, généreux, ingénieux,
» pénétrans, passionnés pour toutes sortes de
» sciences, & enthousiastes au dernier point
» de la poésie & de l'éloquence. Avec de telles dis-
» positions, il est aisé d'imaginer qu'ils donnoient
» une grande attention à la perfection de leur
» langue. Les dialectes des différentes tribus
» étoient de riches mines où les écrivains pou-
» voient puiser; ils en empruntoient librement
» tout ce qui étoit à leur convenance, & de
» ce mêlange de dialectes, ils formoient une
» langue sublime, étendue, abondante, éner-
» gique, délicate, majestueuse; qui se prêtoit
» également à la mollesse érotique, & à l'à-
» prêté satyrique, à la tristesse élégiaque & à
» l'élévation héroïque, à la familiarité du plus
» simple conte, & aux efforts les plus hardis
» de l'éloquence.

» Il y a dans cette langue, dit plus bas no-
» tre auteur, une infinité de livres de tout
» genre, & plusieurs qui sont du plus grand
» mérite. Ces livres cependant ne sont, ainsi
» que la langue, connus qu'imparfaitement en
» Europe, & nous ne pouvons pas espérer
» que cette branche de littérature fasse de grands
» progrès, tant que les difficultés apparentes

» de cette étude ſubſiſteront, & que ceux qui
» voudront s'y livrer ne ſeront pas ſoutenus
» par la conviction de ſon utilité & l'eſpérance
» du ſuccès.

Parmi les raiſons qu'on peut donner de l'ignorance où nous ſommes reſtés par rapport à la langue arabique & des autres langues orientales, M. Richardſon compte pour une des principales, *l'obſcurité embarraſſante* & *la maniere peu engageante* des grammairiens, qui négligeant la ſimplicité & la clarté néceſſaires pour guider l'eſprit des jeunes gens dans les principes des ſciences, s'amuſent à des bagatelles, à des définitions frivoles & à des ſubtilités polémiques, & s'expriment généralement en termes ſi obſcurs qu'il faut autant de tems, de patience & de pénétration pour comprendre le ſens de leurs inſtructions, qu'il en faudroit pour apprendre la langue elle-même par une méthode moins compliquée.

» La plupart de nos éditeurs & de nos com-
» mentateurs Européens, dit M. Richardſon,
» ſavoient ſeulement la langue, & manquoient
» de goût & de lumieres pour faire un uſage
» convenable de leur ſavoir; les livres qu'ils
» ont publiés, n'ont donc pas tous été choiſis
» avec diſcernement; le haſard ſeul ſemble avoir
» préſidé à leur choix, & ils ne paroiſſent pas
» avoir eu d'autre objet que de faire une pa-
» rade inutile de leurs connoiſſances, &c.

Ce n'eſt point dans les mêmes vues que M. Richardſon a travaillé: il s'eſt propoſé d'être utile, d'écarter une partie des difficultés qui ren-

doient jusqu'à présent l'étude de l'arabe inaccessible en quelque sorte à la plupart des littérateurs, de substituer aux méthodes obscures & compliquées de ceux qui l'ont précédé une méthode aussi claire que simple; & il paroît avoir très-bien réussi. Il a pris pour modele la grammaire persane de M. Jones, ouvrage connu & dont la réputation est faite; & il a su rendre son ouvrage intéressant, & en même tems plus utile par une multitude d'exemples tirés des meilleurs écrivains Arabes, qui ont le double avantage de soulager l'esprit de l'ennui des préceptes, & de le familiariser avec les formes de la langue & le génie des auteurs.

M. Richardson a déja publié un dictionnaire persan arabe & anglois que nous avons annoncé dans notre journal d'avril 1778, pag. 383; il pense que l'étude de l'arabe peut être d'un grand secours pour l'intelligence de la langue persane, & c'est en cela sur-tout qu'il fait consister l'utilité de sa grammaire pour les personnes employées au service de la compagnie des Indes.

(*Monthly Review.*)



Eloge de JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU, *discours qui a remporté le prix d'éloquence de l'Académie d'Amiens en 1778, par* M. DEMAUX, *ſecrétaire de l'intendance de Picardie.*

L'impudence d'autrui va devenir ton crime,
On mettra ſur ton compte un libelle anonyme.
PIRON, Métromanie.

A Amiens, chez J. B. Caron, fils, imprimeur du roi & de l'académie. 1779.

DEpuis quelques années les académies propoſent pour ſujets de leurs prix d'éloquence, l'éloge des perſonnages qui ſe ſont illuſtrés, ſoit dans l'adminiſtration, ſoit dans les armées, ſoit dans la littérature.

Cette méthode eſt préférable, à bien des égards, à celle que l'on ſuivoit autrefois dans ces corps littéraires. L'éloge d'un roi ſage, d'un grand capitaine, d'un miniſtre citoyen, d'un magiſtrat courageux, d'un écrivain illuſtre deſtiné à ſervir de modele à la poſtérité, donnent lieu néceſſairement à des recherches utiles, à des développemens intéreſſans & ſouvent à des réflexions profondes.

Mais pour que ces ouvrages produiſent réellement les avantages que l'on attend, il faut qu'une critique judicieuſe dirige ſans ceſſe l'orateur : courageux & retenu tout à la fois, il

doit toujours rendre hommage à la vérité, mais un hommage respectueux. Jamais l'écrivain, pour exalter son héros, ne doit se permettre d'en ravaler, ou les contemporains, ou les successeurs, ou les rivaux.

Pour être un grand homme, le chancelier de l'Hôpital avoit-il besoin que le cardinal de Lorraine fût peint comme un tyran? Et si quelqu'orateur faisoit l'éloge de ce cardinal ou du duc de Guise son frere, auroit-il raison de le faire aux dépens des l'Hôpital, des Condé, des Montmorency, ou des Coligny? Il faut respecter le mérite & la vertu dans toutes les sectes, dans tous les partis, dans toutes les nations, sans néanmoins en adopter ni les erreurs, ni le fanatisme, ni les préjugés.

On a souvent remarqué que ces regles n'ont pas toujours été respectées par nos panégyristes académiques; celui dont ils font l'éloge est toujours ce qu'on appelle *le saint du jour*. On immole à sa gloire tout ce qui l'environne. Lorsqu'il s'agit du bien, il a tout dirigé, tout prévu, tout fait; mais lorsqu'il s'agit du mal, jamais on n'a la bonne foi de convenir qu'il ait eu un seul tort en toute sa vie.

Loue-t-on un orateur, l'éloquence est le premier de tous les arts, & le héros est bien supérieur à tous ceux qui ont couru la même carriere. Fait-on l'éloge d'un poëte? l'imagination du panégyriste s'échauffe, & tous les dictionnaires lui fournissent à peine assez de termes emphatiques pour exalter & la poésie & le poëte.

Dans l'éloge de Rouſſeau que nous annonçons, l'auteur a ſagement évité tous ces écueils; le flambeau de la critique à la main, il a tout vu, tout examiné; il a peint l'homme & le poëte, chacun de ſes véritables couleurs. Il s'eſt fait une loi de dire la vérité, lors même qu'elle doit le moins tourner à la gloire de ſon héros: bien différent en cela de ces adorateurs ſuperſtitieux qui croiroient commettre un crime irrémiſſible, s'ils remarquoient eux-mêmes, s'ils faiſoient remarquer aux autres, le plus léger défaut dans la divinité qu'ils encenſent.

M. Demaux débute par ce court exorde.

» L'éloge des grands hommes eſt l'hiſtoire » de leur vie. L'éloge des grands écrivains eſt » l'hiſtoire de leurs ouvrages. La vérité doit » être la baſe du monument qu'on éleve en » l'honneur des uns & des autres. Malheur à » l'orateur, qui, trop enivré du mérite de ſon » héros, lui prête une grandeur factice, & » qui, ne voulant montrer que des vertus, » ne préſente qu'un perſonnage feint, exagéré » par les preſtiges de l'imagination «!

Rouſſeau naquit en 1669, & l'orateur fait à cette occaſion cette note vraiment intéreſſante.

» Quelle brillante époque que celle où na» quit ce poëte! Athenes & Rome n'en of» frent pas qui méritent autant les regards de » la poſtérité. Loix ſages, conquêtes rapides, » chefs-d'œuvres du génie en tous genres, » voilà ce qui rend cette année à jamais mé» morable!

» Alors parurent & l'ordonnance de la ma-
» rine, ſupérieure aux plus belles loix de la
» Grece & de Rome; & cette autre ordon-
» nance deſtinée à bannir du ſein de la no-
» bleſſe françoiſe ce préjugé gothique qui lui
» faiſoit regarder, comme indigne d'elle, la
» ſource la plus féconde de l'opulence pu-
» blique.

» Les Louvois, les Colbert dans le cabinet;
» les Turenne, les Condé, les Luxembourg,
» les Vaubans, dans les batailles & les tran-
» chées, ſecondoient Louis XIV, & rendoient
» la France la terreur de l'Europe & l'admi-
» ration de l'univers!

» Cette même année vit achever l'*Art poéti-*
» *que* & commencer *le Lutrin*; tandis que Ra-
» cine conſoloit la ſcene françoiſe de la vieil-
» leſſe du grand Corneille, par ce chef d'œu-
» vre où l'ame atroce de Néron, l'ambition
» démeſurée d'Agrippine, la politique lâche &
» corrompue de Narciſſe ſont miſes en oppo-
» ſition avec l'ame ſimple & confiante de Bri-
» tannicus, la tendreſſe inquiete d'une jeune
» princeſſe, & la vertu reſpectueuſe, mais
» fiere de Burrhus «.

Après avoir parlé de la naiſſance de Rouſ-
ſeau, l'auteur paſſe à l'éducation que ſon pere
lui fit donner dans l'univerſité

» L'univerſité de Paris, cette mere féconde
» de tant d'hommes célebres, fut auſſi celle
» de Rouſſeau. Ce fut dans cette école fameu-
» ſe qu'il apprit à connoître les anciens mo-
» deles dont il fut toujours le plus zélé parti-

» ſan, & le plus parfait imitateur. Ce fut là » qu'il puiſa cette pureté de goût qui regle le » génie, & qui en conſacre les productions à » l'immortalité «.

M. Demaux peint l'accueil que Rouſſeau, dès qu'il parut, reçut du légiſlateur du Parnaſſe françois, des Vendôme, des Chaulieu, des La-Fare : il dit un mot du déſintéreſſement de Rouſſeau, & il ajoute :

» Si ſon cœur ſut réſiſter aux brillans appas » de l'or, ſon eſprit ne put réſiſter de même » aux ſaillies d'une imagination bouillante. Dans » cet inſtant tumultueux de la vie où la rai» ſon ſe taît, où la vapeur de l'encens enivre » ſi facilement, il eut le malheur de ſe livrer » aux tranſports effrenés d'une verve naiſ» ſante.

» Jeuneſſe ! âge charmant, printems de la » nature, moment le plus doux de la vie, » ſource féconde de jouiſſances, ſaiſon des » plaiſirs que l'imagination crée ſouvent, qu'elle » pare au moins de ſes preſtiges, de ſa fraî» cheur & de ſes graces, que vous êtes dan» gereux pour l'homme, quand le flambeau » de la raiſon ne ſert point à l'éclairer ! que » de larmes vous fîtes répandre à Rouſſeau ! » combien furent amers pour lui ces fruits d'une » imagination trop ardente « !

Ces ſages réflexions dictées par le ſentiment, ſont l'expreſſion d'une belle ame.

L'auteur parle des couplets imputés à Rouſſeau, de l'arrêt qui le bannit ; il le juſtifie, mais avec cette circonſpection reſpectueuſe

qu'un citoyen doit aux magiſtrats. Oui, ſans doute, ces peres de la patrie peuvent ſe tromper puiſqu'ils ſont hommes; mais auſſi quelquefois ils ne ſont conduits à l'erreur que par les formes mêmes dictées par la loi, & qui enchaînent leurs volontés. Rien de dur, rien de déſobligeant ſur les ennemis de Rouſſeau, ſur ceux même que Boindin accuſe d'avoir fabriqué les couplets pour perdre ce grand poëte.

M. Demaux ſuit Rouſſeau en Suiſſe & auprès du prince Eugene : il peint, en philoſophe, ce héros qui pour avoir fait beaucoup de mal à la France, n'en a pas moins mérité l'admiration des François eux-mêmes.

» Eh! qui méritoit plus de donner un aſyle » honorable au grand Rouſſeau, que ce génie » puiſſant qui étonna le génie de Louis-le-» Grand; que le vainqueur de Lille & de » Belgrade, digne rival de Vendôme & de Vil-» lars «!

L'auteur paſſe à la diſgrace de Rouſſeau, occaſionnée par ſon attachement au comte de Bonneval. La défenſe de ſon ami perſécuté l'expoſe à perdre la faveur d'un grand prince; mais le ſentiment de l'amitié prévaut ſur cette conſidération.

Le régent fait expédier des lettres de rappel à l'illuſtre banni; celui-ci le refuſe avec une noble fierté, il veut être juſtifié par la voie de la réviſion, & non point rappellé par grace.

Rouſſeau paſſe en Angleterre; une édition de ſes œuvres lui procure une ſomme conſi-

dérable. Il place ses fonds sur la compagnie d'Ostende ; mais bientôt cette ressource lui manque. Cette compagnie est supprimée. L'empereur a la foiblesse d'en sacrifier les succès naissans à la jalousie de l'Angleterre. Notre poëte redevient pauvre, il le fut toute sa vie.

Après avoir suivi Rousseau dans sa vie privée, l'auteur passe à l'examen de ses ouvrages.

» Un poëte, dit-il, est un de ces êtres pri-
» vilégiés qui sont au monde littéraire ce que
» sont dans l'ordre physique ces météores bril-
» lans, qui embellissent & varient la scene uni-
» forme de la nature. Il réunit à une imagi-
» nation vive & féconde un pinceau hardi,
» un coloris enchanteur, quelque chose de
» divin : il est fait pour être l'ornement &
» la lumiere du monde ; tel fut Rousseau «.

L'auteur fait passer rapidement en revue les différens genres qui occuperent quelque tems la jeunesse de Rousseau, ses opéras, ses comédies, ses épigrammes ; il s'arrête un moment sur les épîtres & les allégories, & caractérise le tout avec autant de précision que d'impartialité. Mais ce sont sur-tout les cantates & les odes qui fixent l'attention du panégyriste, & l'on sent que c'est en effet la partie brillante de Rousseau.

» Mais laissons tous ces genres où Rous-
» seau trouve au moins des rivaux ; suivons-le
» dans une carriere nouvelle où personne n'étoit
» entré avant lui.

» Les Italiens avoient tenté des essais qu'ils

» appelloient des *cantates* ; mais, que ces poë-
» mes informes étoient loin des cantates de Rouſ-
» ſeau ! Le nom ſeul eſt le même. Que le plan
» & l'exécution ſont différens ! Notre poëte
» eſt, de l'aveu des Italiens, de l'aveu de ſes
» ennemis mêmes, le véritable inventeur de
» ce genre de poéſie. *Ce poëme*, dit un des
» membres de cette académie (*) dans un ou-
» vrage dicté par le goût & par le ſentiment,
» *ce poëme, dans un aſſez court eſpace, réunit*
» *les qualités de tous les genres, le merveilleux*
» *de l'épopée, les paſſions favorables de la tragé-*
» *die, l'enthouſiaſme de l'ode pindarique, le gra-*
» *cieux de l'ode anacréontique & l'harmonie de la*
» *muſique ; il parle tour-à-tour à l'imagination &*
» *au cœur*,

» C'eſt-là caractériſer les cantates de Rouſ-
» ſeau. Toutes reſpirent cette poéſie d'expreſ-
» ſion, ces tons pittoreſques, ces tours heu-
» reux, ces graces légeres qui forment le vé-
» ritable caractere de la poéſie. Il n'en eſt au-
» cune qui ne ſoit un chef-d'œuvre. Quelle
» langue nous offre un morceau comparable
» à la cantate de *Circé* ? Situations ſublimes, ima-
» ges terribles & tendres, philoſophie aima-
» ble & douce ; le poëte ſemble s'être ſur-
» paſſé lui-même, il a raſſemblé tous les
» genres.

(*) Diſcours ſur la poéſie lyrique, par M. Goſſart, avocat à Amiens, ouvrage devenu claſſique, & dont toutes les perſonnes de goût preſſent une nouvelle édition.

» Sa voix redoutable
» Trouble les enfers ;
» Un bruit formidable
» Gronde dans les airs.

. . . .

» Quel morceau ! L'ame épouvantée frémit » du désordre des élémens ; elle partage l'effroi, le bouleversement de la nature ; mais » bientôt le poëte la rend à elle-même, & ses » vers enchanteurs n'en sont que plus tou» chans.

» Ce n'est point par effort qu'on aime,
» L'amour est jaloux de ses droits.

» Ainsi, Rousseau agite notre cœur ou le cal» me à son gré ; les tableaux les plus effrayans, » les sentimens les plus tendres, se touchent » par l'art du poëte, & l'horreur de la nature » ne sert qu'à embellir l'amour. «

On applaudira sûrement à ce morceau bien pensé, bien senti & bien exprimé.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de présenter la maniere dont M. Demaux justifie la langue françoise des reproches qu'on lui fait très-souvent.

» C'est dans ce genre vraiment lyrique que » Rousseau se plaît à déployer toutes les for» ces de son génie, & toutes les richesses de » la langue françoise.

» Quelques personnes ont osé l'accuser (cette » langue) de sécheresse & de stérilité ! confon» dant ainsi, par une méprise qui n'est que

» trop ordinaire, l'inſtrument avec l'ouvrier ; » ils ne font pas attention que le même idiô» me a rendu les frédons rauques des *Bavius* » & des *Mevius*, & les ſons délicieux du ci» gne de Mantoue, & du *Callimaque* Romain.

» Eh! cette langue, la plus douce & la plus » majeſtueuſe, la plus tendre & la plus fiere, » la plus ſimple & la plus ſublime qu'aient ja» mais parlée les hommes, cette langue, l'or» gane divin de la muſe d'Homere, d'Euripide » & d'Anacréon, n'a-t-elle point été profa» née par les productions obſcures & rocail» leuſes des *Nonnus*, des *Chériles* & des *Ly-* » *cophrons*.

» Si notre langue eſt ſtérile & rebelle, c'eſt » dans les mains de l'ignorant, qui n'en con» noît point l'uſage & les reſſources ; de l'i» nepte écrivain qui ne ſait point la ſubjuguer » par un heureux choix de tours énergiques & » d'expreſſions, tantôt propres, tantôt figurées, » & toujours pittoreſques & harmonieuſes.

» Mais quelle abondance! quelle douceur! » quelle variété même n'étale-t-elle pas dans » les ouvrages de nos grands écrivains, & ſur» tout dans les poéſies lyriques de l'Horace » françois! La nobleſſe des ſentimens, la ſu» blimité des penſées, ſont rendues dans le lan» gage le plus parfait & le rythme le plus ſonore.

L'auteur paſſe à l'ode pindarique, il dit un mot de Malherbe, de Racan, de Godeau & de la Mothe; & parlant *des odes par articles* de ce dernier : » Rouſſeau, dit-il, fut révolté » de voir dans d'impuiſſantes mains la lyre de

» Pindare. Son oreille ſuperbe fut indignée
» d'entendre ces frédons diſcordans, & dans
» ſa juſte colere, il vengea Pindare & Ho-
» race, en les faiſant connoître à ſon ſiecle
» par la plus heureuſe imitation; il fit des
» odes, mais il y prodigua tous les tréſors de
» ſa brillante imagination; il y déploya toute
» la pompe des penſées & des ſentimens, &
» toute la variété d'un ſtyle enchanteur.

. . . .

» Rouſſeau plus flexible que le poëte grec,
» plus nerveux que le poëte latin, plus riche
» que le poëte françois, raſſemble en lui ſeul
» Pindare, Horace & Malherbe. Sa muſe eſt
» l'aigle de Jupiter, elle s'éleve au-deſſus des
» plus hautes montagnes; elle s'élance dans
» les cieux; mais bientôt, toujours maîtreſſe
» de ſon vol, elle reparoît à vos yeux; vous
» la voyez planer ſans effort dans les airs,
» & revenir dans une riante prairie émaillée
» de fleurs toujours fraîches, toujours bril-
» lantes. «

Après avoir parlé des odes anacréontiques & morales de Rouſſeau: » C'eſt ſur-tout, dit
» l'auteur, dans ſes odes ſacrées que notre
» poëte donne l'eſſor à ſon génie, & déploie
» tous les charmes de la poéſie, toute la ma-
» gie des vers.

» Rouſſeau qu'on accuſa de tant d'horreurs,
» que l'envie & la calomnie pourſuivirent mê-
» me au-delà du tombeau, Rouſſeau avoit l'ame
» ſaine. Il avoit ſenti que conſacrer ſes vers
» & ſes talens à la religion, c'eſt ramener la

» poéſie à ſon inſtitution primitive, c'eſt lui
» rendre ſa nobleſſe & ſa dignité. La majeſté
» des livres ſaints parloit à ſon cœur; il ſen-
» toit que le vrai ſeul peut être réellement
» ſublime. Traducteur de Moïſe & de David
» inſpirés, il paroît inſpiré lui-même, quand
» il parle du Très-Haut; le feu du prophete
» paſſe dans ſon ame; l'imitateur diſparoît,
» & c'eſt David dans une langue nouvelle. «

On voit ici que l'auteur écrit d'après ſon cœur; on voit que le ſujet pénetre ſon ame d'admiration, plus encore que la maniere dont il eſt traité. Nous terminerons cet article par le morceau qui termine ce diſcours intéreſſant: c'eſt l'éloge de Greſſet.

» En même-tems que l'académie rend cet
» hommage au Pindare françois, elle pleure,
» avec l'académie françoiſe, ce poëte char-
» mant dont Rouſſeau avoit ſi bien prévu &
» annoncé les ſuccès.

» Le deuil qu'a cauſé cette perte, vit en-
» core dans tous les cœurs. Les membres de
» cette académie, le magiſtrat auſſi éloquent
» que juſte, qui ſe plaît à vivifier, par ſes
» exemples, les travaux de cette illuſtre com-
» pagnie; tous les ordres de citoyens s'ho-
» norent de s'unir à une famille éplorée,
» pour verſer des larmes ſur la tombe de cet
» écrivain enchanteur, de cet ami fidele, de
» ce citoyen vertueux.

» Honneur des rives de la Somme, Greſſet
» ſut faire eſtimer ſes mœurs, en faiſant ché-
» rir ſes talens. Il badine avec les Graces, mais

» jamais la pudeur ne baiſſe les yeux. Aux
» fleurs de Thalie, il réunit les lauriers de
» Melpomene. Poëte délicieux, tes vers ſont
» gravés dans la mémoire de tous les ſexes
» & de tous les âges ! Philoſophe aimable, tu
» ſus embellir la ſageſſe & la couronner de
» roſes. Plus fortuné que Rouſſeau, dont tu
» fus le conſtant admirateur, tu vis couler
» tes jours dans le ſein de la paix. Le calme
» de ta vie & de ta mort fut ſans doute la
» récompenſe de ton inviolable attachement à
» cette religion ſainte que Rouſſeau a ſi ma-
» jeſtueuſement célébrée ! «

L'auteur de cet éloge de Rouſſeau, eſt un écrivain ſage qui joint à la pureté & à l'élégance du ſtyle, une littérature variée & agréable, un jugement ſain, un goût ſûr, & une critique impartiale. Il ne manque point de force lorſqu'elle eſt néceſſaire. Sa compoſition annonce beaucoup de méthode. Sa philoſophie eſt douce & religieuſe, éloignée de toute prétention & de toute emphaſe.

(*Année littéraire.*)



COMPONIMENTI

COMPONIMENTI del P. Giantommaſo Baciocchi, &c. *Œuvres du P. JEAN-THOMAS BACIOCCHI, de la Congrégation de la Mere de Dieu. In-8vo.* Naples, 1778, & ſe trouve à Rome, chez Sauveur Baldaſſari, & chez Charles Archini.

LE P. Baciocchi fut un des premiers membres de l'académie des Arcades, ſous le nom de *Peridèo*, & ce fut lui qui contribua le plus avec le P. Tommaſi, du même ordre, auſſi berger d'Arcadie, ſous le nom de *Valleſio*, à faire fleurir la colonie arcadienne, dite *Liguſtica.* C'eſt un témoignage que leur rendit dans le tems Creſcimbeni lui-même, fondateur de cette aſſociation paſtorale; & les journaliſtes de Rome obſervent judicieuſement à ce ſujet, qu'il n'eſt point étonnant que des religieux de la Congrégation de la Mere de Dieu, ſe ſoient diſtingués ſi fort dans l'Arcadie naiſſante, puiſque ces religieux avoient été les fondateurs de la célebre académie des *Infecondi*, qui fut depuis *l'illuſtre & féconde mere de l'Arcadie.* C'eſt bien le cas de s'écrier, *ô matre pulchrâ filia pulchrior!* Car on ſait à quel point d'illuſtration l'Arcadie eſt parvenue, & on ne doit pas moins admirer ſon heureuſe fécondité, ſoit que l'on conſidere le nombre prodigieux d'enfans qu'elle raſſemble dans ſon ſein, prin-

ces, cardinaux, prélats, religieux, laïques, femmes aimables, & amateurs diſtingués; ſoit que l'on s'attache à ce nombre infini de productions ingénieuſes, qu'on voit éclore & pulluler à chaque ſéance, ſous les formes variées de ſonnets, d'églogues, d'élégies, d'anacréontiques, de *Canzoni*, ſans perdre cependant cet air de famille, vraiment diſtinctif, *qualem decet eſſe ſororum.* Mais revenons au P. Baciocchi & à ſon compagnon. La mémoire de ces glorieux reſtaurateurs de la véritable poéſie & de l'éloquence, continuent les mêmes journaliſtes, mérite certainement nos reſpects; leurs productions doivent être ſans ceſſe ſous les yeux de tous ceux qui aſpirent aux palmes poétiques ou oratoires; il faut les lire & les relire ſans ceſſe. Mais les productions du P. Baciocchi répandues, & pour ainſi dire, enſevelies dans pluſieurs recueils, ne faiſoient pas à leur auteur le même honneur qu'elles lui feront, & les lecteurs n'en retiroient pas le même profit qu'ils en retireront, maintenant qu'elles ſont réunies en un même corps d'ouvrage. Nous avons paſſé des inſtans vraiment délicieux, diſent toujours les journaliſtes, dans la lecture de ces vers pleins de grace & de douceur, & nous invitons tous les jeunes gens qui s'adonnent à la poéſie, à profiter de cette lecture; ils y apprendront ſur-tout qu'on peut être un poëte agréable & délicat, ſans ſoupirer pour Cloris ou pour Philis, & qu'on peut approcher de très-près, ſans ce ſecours, du grand Pétrarque & du gracieux Anacréon,

Pour mettre à portée d'en juger ceux de nos lecteurs, qui ne connoissent pas encore cet excellent recueil *tout imprégné des doux parfums du Parnasse*, nous citerons le premier sonnet, sur lequel le P. Ceva a observé avec beaucoup de raison, dans son *choix de sonnets* imprimé à Turin, *qu'on ne peut en ôter un seul mot sans en déranger l'économie, tant il est bien lié & bien conduit*, &c. Voici ce sonnet.

Padre, che pur sei padre, ancorché offeso,
    E l'antica pietà spenta non hai;
    Ma spiacque a Te di giusto sdegno acceso
    Sempre la colpa, il peccator non mai.
Gravando ognor sulle tue spalle il peso,
    Se contro il ciel sugli occhi tuoi peccai,
    Io nol dirò; che indarno a te il paleso,
    Che il tutto vedi, onde pur troppo il sai.
Dirò bensì, che già gran tempo io sono
    Indegno, che tuo figlio altri mi chiami:
    E più non merto a falli miei perdono.
Ma di tua carità sono i legami
    Cotanto in se tenaci, e tu si buono,
    Che ingrati ancora i figli tuoi pur ami.

C'est-à-dire : *ô toi, qui est toujours pere, quoique offensé, qui n'as point dépouillé ton antique miséricorde, & dont la juste colere s'allume toujours contre le crime ; & jamais contre le criminel. Si aggravant tous les jours le poids de mes fautes dont ta bonté s'est chargée, j'ai péché à tes yeux contre le ciel, qu'ai je besoin de te le dire ? Qu'as-tu besoin de cet aveu ? Tu le sais, puisque tu vois tout. Je dirai que depuis long tems, je suis indigne d'être appellé ton fils, & que mes fautes*

ne méritent plus de pardon. Mais les nœuds de ta charité ſont ſi étroits, & tu es ſi bon, que tu aimes encore des fils ingrats.

Le mérite de ce ſonnet conſiſte ſans doute dans l'élégance & la préciſion du ſtyle, car le fonds des idées eſt très commun, & n'eſt relevé par aucun de ces traits heureux, de ces tours animés, qui font reconnoître le poëte dans les ſujets les plus ſimples. Il eſt impoſſible de ne pas ſe rappeller ici le fameux ſonnet qui a immortaliſé Desbarreaux. C'eſt de même un pécheur qui rend hommage à la miſéricorde divine, en gémiſſant de ſes égaremens; mais c'eſt un pécheur à qui la vivacité de ſon repentir tient lieu, pour ainſi dire, de verve & d'inſpiration. Il eſt vraiment poëte, & lorſqu'il ſe réſigne au châtiment qu'il a merité, dans ces vers ſi touchans,

Contente ton deſir, puiſqu'il t'eſt glorieux,
Offenſe-toi des pleurs qui coulent de mes yeux,
Tonne, frappe .....

& lorſque ſon eſpérance ſe ranime par cette ſuperbe image.

Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qu'il ne ſoit tout couvert du ſang de Jeſus-Chriſt!

Le ſonnet du P. Baciocchi a plus de ſimplicité que celui de Desbarreaux, dont le ſecond quatrain contient des idées recherchées, telles que celle de ce vers:

Et ta clémence même attend que je périſſe;

Mais il nous ſemble que le ton de ce dernier eſt plus animé, plus vif, & en un mot plus poétique; & pour en juger il ſuffit de comparer l'impreſſion que fait la lecture de l'un & de l'autre. Il réſulte delà que les éloges des journaliſtes de Rome ſont peut-être un peu exagérés, & que d'après le ſonnet cité, le pere Baciocchi a peut-être moins de droit au titre de poëte qu'à celui de bon verſificateur & d'élégant écrivain. Le recueil de ſes poéſies eſt ſuivi d'un diſcours Italien prononcé par lui à Gênes, lors de l'élection du Doge Bendinelli Negrone.

L'éditeur a ajouté à ces différens morceaux un petit nombre de pieces d'un autre auteur, qui ne ſe fait connoître que ſous le nom *d'Argino Calcodonteo*, qu'il porte en Arcadie, mais qui paroît être encore un confrere du pere Baciocchi. Nous ne finirions pas ſi nous voulions rapporter toutes les louanges que les journaliſtes de Rome donnent encore à ce nouveau poëte. Nous rapporterons ſeulement un ſonnet qu'ils citent comme très-propre à donner une idée des talens de l'auteur, & qui nous paroît en effet ingénieux.

Natura, ond'è, che di ſaper la voglia,
  Quella voglia gentil, che in petto umano
  Pur venne acceſa di tua propria mano,
  Parte appagar, parte fraudar tu ſoglia?
Ch'ove in dotto ſudore uom ſi diſcioglia,
  Diſſerrando gli vai più d'un tuo arcano:
  Ma da tant'altri il tieni ognor lontano,
  Per quanto a ſue pupille il ſonno ei toglia.

Ed ella : amore e riverenza al nume
Deggio insieme svegliare in chi pel mondo
Spiega dell'intelletto agili piume.
L'un desto a quel, che su tante diffondo
Vagh'opre mie copioso, o scarso lume,
L'altra, all'ombre, in cui il resto affatto ascondo.

C'est à-dire : *Nature, qui as allumé toi-même dans le cœur de l'homme le desir de savoir, pourquoi satisfaire & éluder en partie ce noble desir? Tu réveles à l'homme trempé d'une docte sueur plus d'un de tes secrets, mais tu en rends un plus grand nombre inaccessible à sa vue, malgré ses veilles & ses efforts opiniâtres. Je dois, répond elle, réveiller des sentimens d'amour & de vénération pour l'Etre suprême dans le cœur de ceux qui s'élancent vers moi sur les aîles rapides de l'entendement. J'excite l'amour par les merveilles que je dévoile, & le respect par les ombres augustes que je répands sur les autres.*

(*Esfemeridi di Roma.*)

VOYAGES pittoresques de la Grece. IIIe. cahier. A Paris, chez Barbou, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, 1779.

ON ne peut trop nous entretenir de la Grece; on ne peut trop considérer & nous montrer sous toutes ses diverses faces cette heureuse contrée, signalée autrefois par tant d'actions héroïques & tant de monumens du génie dans tous les genres; la vraie patrie des

talens, des ſciences & des arts, qui dès notre enfance s'empare ſi puiſſamment de notre imagination par ſes hiſtoriens & par ſes poëtes, & y laiſſe des impreſſions ſi douces & ſi durables. Plus elle eſt aujourd'hui différente d'elle-même, plus elle mérite d'être obſervée. Elle offre plus encore que Rome antique & moderne, un grand exemple des révolutions humaines, & une grande inſtruction pour les politiques. On y voit combien l'influence du gouvernement l'emporte ſur celle même du climat, combien la liberté peut élever l'homme, combien la ſervitude peut le dégrader. On reconnoît la vérité de ces vers qu'Arons dit à Albin dans la tragédie de *Brutus :*

Crois-moi, la liberté que tout mortel adore,
Que je veux leur ôter, mais que j'admire encore,
Donne à l'homme un courage, inſpire une grandeur
Qu'il n'eût jamais trouvé dans le fond de ſon cœur.

Spon, dans ſon voyage de la Grece & du Levant, avoit principalement conſidéré le côté littéraire.

Tournefort, quoiqu'il ait paru ne négliger aucun objet, donnoit ſa principale attention à la botanique & à l'hiſtoire-naturelle.

M. Leroi s'eſt occupé par préférence des monumens des arts.

Des vues nouvelles ſur les mœurs & les uſages des Grecs modernes, comparés avec les anciens, paroiſſent caractériſer le voyage littéraire de la Grece par M. Guys.

Tous ces divers voyages ont ainſi, outre

le mérite commun à tous, un mérite particulier qui les caractérise.

Le mérite inestimable qui distingue le nouveau voyage dont nous annonçons la suite, est de représenter avec la plus grande exactitude, comme avec la plus grande magnificence, l'état actuel du pays. C'est un voyage pittoresque; on y voit tous les lieux, tous les monumens, tels qu'ils existent, tels que l'auteur les a vus, tels qu'il les a dessinés de sa main ou fait dessiner sous ses yeux, & c'est le lecteur lui-même qui fait le voyage de la Grece:

Ipse sibi tradit spectator.

L'auteur, au milieu des devoirs que lui impose un nom illustre, cher à la nation, a su joindre à tous les genres de gloire dont ce nom réveille l'idée, la gloire qui naît de talens littéraires, précoces & supérieurs, d'un amour pour les arts porté jusqu'à y exceller, de connoissances, enfin, fruit tardif de l'âge & de l'étude chez les savans de profession.

Il parle de son ouvrage avec toute la modestie d'un talent vrai & d'un caractere aimable; en faveur de sa jeunesse & de son zele, il demande de l'indulgence, il n'obtiendra que des éloges.

Il annonce les estampes comme la partie principale de son livre, & le texte comme l'accessoire seulement; & le principal & l'accessoire sont infiniment précieux; l'un & l'autre est son ouvrage, les dessins sont de lui pour la plupart

& ils suffiroient à la réputation d'un artiste ; le texte annonce un écrivain nourri de tous les bons auteurs anciens & modernes, historiens, poëtes, observateurs, voyageurs, géographes qui ont traité de la Grece ; l'auteur fait les juger & les apprécier ; il se regle sur leurs travaux pour éviter des redites inutiles, pour distinguer ce qui a plus ou moins besoin d'être détaillé, éclairci & développé, il confronte pour ainsi dire les descriptions aux objets mêmes : on verra dans la suite de l'ouvrage qu'il a vu & décrit beaucoup d'objets inconnus jusqu'à présent ; dans les objets qu'on croyoit connus, il saisit souvent des points de vue nouveaux, il découvre des vérités, releve & corrige des erreurs, assaisonne son récit de reflexions piquantes & de traits de sentiment ; enfin il ne manque à cet ouvrage aucun genre d'utilité ni d'agrément. Telle est l'impression générale qu'il laisse à ses lecteurs, nous allons justifier ce jugement par l'examen des détails.

Cet ouvrage paroît par chapitres ou cahiers, chaque cahier formant un chapitre & une livraison; chaque livraison contient six, sept ou huit feuilles d'estampes, (suivant l'abondance des matieres,) ces estampes sont toujours accompagnées du texte relatif, servant d'explication ; la réunion de tous ces chapitres formera deux volumes *in-folio*, dont le premier contiendra les isles de l'Archipel, & l'Asie mineure ; le second, Constantinople décrite avec beaucoup de détail, le continent de la Grece, la Thessalie, la Macédoine.

Les trois premiers cahiers, les ſeuls qui aient paru juſqu'à préſent, ne contiennent qu'une partie des iſles de l'Archipel; ſavoir : le premier, l'Argentiere, autrefois *Cimolis*, nom dont les Grecs modernes ont fait *Kimoli ;* Milo, anciennement Melos; Siphanto, anciennement *Siphnos ;* Sikino, autrefois *Sicinos.*

Le ſecond, Nio, anciennement *Ios ;* Santorin, autrefois *Théra ;* & les iſles volcaniques adjacentes.

Le troiſieme, Naxia, anciennement *Naxos ;* Tine, anciennement *Ténos ;* Syra, anciennement *Syros ;* qu'il ne faut pas confondre avec l'iſle de *Scyros*, actuellement S. Géorges de Skiro, où regnoit Lycomede, pere de Déidamie, & où Thétis avoit caché Achille; cette derniere eſt ſituée près de l'iſle de Négrepont, l'ancienne Eubée. Syra, dont il s'agit ici, eſt une des Cyclades, voiſine de Délos, dont la deſcription termine ce troiſieme cahier, que nous allons faire connoître à nos lecteurs, ayant annoncé les deux premiers lorſqu'ils ont paru. (*)

Cette nouvelle livraiſon, qui ſera certainement auſſi-bien accueillie que les deux premieres, commence à la 21e. planche, qui offre *la vue de l'iſle & de la ville de Naxia, anciennement Naxos*, ſéjour conſacré par le culte de Bacchus. Ce fut là que le conquérant de l'Inde, honoré en Egypte ſous le nom d'*Oſi-*

(*) Journal de juillet 1778, pag. 123. Journal de décembre, pag. 146.

ris, trouva ſur le rivage Ariadne abandonnée; & l'amant & le Dieu ont également rendu l'iſle célebre. On voit dans les détails que l'auteur donne, en paſſant, des cérémonies religieuſes établies en l'honneur de Bacchus, qu'il poſſede les connoiſſances variées de la fable & de l'hiſtoire; c'eſt un morceau curieux & agréable, où la raiſon trace d'une main légere les tableaux de la crédulité des peuples, & cache le philoſophe ſous les graces de l'homme d'eſprit. » Ce fut Cadmus qui des bords du Nil » apporta en Boétie le culte de cette divinité » étrangere; & Sémélé, ſa fille, fut choiſie » pour donner à la Grece le ſpectacle nou» veau de la reproduction d'un Dieu; Bac» chus voulut naître d'elle une ſeconde fois, » & cette impoſture ſervit également à faire » la réputation du Dieu, & à ſauver celle de » Sémélé «. La fourberie de Cadmus fit voir en effet, par ſon ſuccès, qu'il n'y a point d'erreur que le genre humain ne ſoit diſpoſé à recevoir, & que ſouvent la plus inſenſée fait les progrès les plus rapides. On connoît les fêtes des bacchanales, généralement célébrées dans toute la Grece, d'où elles furent tranſportées en Italie; Orphée en avoit fait un des premiers dogmes de ſa religion, & elles en étoient dignes alors par leur pureté, comme elles mériterent depuis d'être proſcrites à Rome par leur licence. Les femmes, qui d'abord avoient été ſeules admiſes à leurs myſteres, & qui s'y préparoient par pluſieurs jours de jeûne & même de continence, s'écarterent

bientôt de l'esprit du législateur ; toute idée de religion en fut bannie. Ces mysteres ne furent plus que des assemblées de débauche, dans lesquelles les initiés se livroient avec fureur aux plus infâmes excès d'une prostitution effrénée.

» Un culte si favorable au vice, dit l'au» teur, fut par-tout méprisé & par-tout adop» té «. Cette réflexion, qui ne fait pas honneur aux penchans de l'homme, n'est-elle pas heureusement un peu combattue par l'auteur lui-même, lorsqu'il nous apprend que la sagesse présida d'abord à l'établissement de ces fêtes, & que le religieux Orphée les associa à ses dogmes purs & même séveres? Telle est toujours en effet la marche de ceux qui veulent gouverner les hommes par la superstition; ils savent combien l'austérité des mœurs en impose à la crédulité, & qu'ils ont besoin du respect des peuples pour les tromper. Le fanatisme, qui abuse de tout, peut corrompre, par la suite, les plus sages institutions; la vertu disparoît & l'erreur reste; mais, quelque dépravée qu'on suppose la nature humaine, il ne faut pas en conclure qu'elle se précipite tout-à-coup dans ces excès qui la déshonorent; c'est le tems, ce sont les passions qui introduisent lentement les abus; tous les établissemens dégénerent, mais ordinairement les sources en sont pures; & ce seroit une folie égale à l'impudence, que d'imaginer se faire des disciples en violant ouvertement toutes les bienséances, & de prétendre faire adopter pu-

bliquement des principes qui outrageroient l'honnêteté & la pudeur, des principes que les hommes les plus dissolus rougiroient d'avouer eux-mêmes.

Les fêtes instituées en l'honneur de Bacchus n'auroient pas obtenu la vénération des peuples, si elles avoient commencé par être obscenes ; elles n'auroient inspiré que le mépris, & l'on n'adopte point ce qu'on méprise. Pures dans leur origine, elles furent généralement adoptées; & lorsqu'elles cesserent de l'être, un vieux respect pour leur origine sacrée les conserva long-tems encore, malgré leur licence; on sait combien elles s'étoient multipliees par-tout ; d'abord elles ne se célébroient que tous les ans; mais dans la suite elles furent plus fréquentes; il y eut les grandes bacchanales, les petites, les anciennes, les nouvelles, les printanieres, les automnales, les nocturnes, &c. Depuis l'époque d'Orphée, dont les dogmes austeres furent bientôt abandonnés, elles étoient devenues des occasions de plaisir, des orgies agréables, où, la coupe en main, présidoit la gaieté, & elles renaissoient dans tous les événemens propres à exciter la joie. Il est aisé de voir comment on passa du plaisir à la volupté, & de la joie à la licence. Les orgies des disciples modernes de Bacchus ressemblent encore à ces anciennes fêtes ; elles commencent & finissent souvent de même.

De tous les lieux où se répandit le culte du Dieu du vin, aucun ne lui fut aussi parti-

culiérement consacré que l'isle de Naxos. Ses habitans disputoient aux autres de Nysa & au mont Méros l'honneur d'avoir protégé son enfance. La fécondité de Naxos semble encore rappeller le séjour & les bienfaits du Dieu.

Les planches 22 & 23 offrent le dessin *des détails géométriques de la porte du temple de Bacchus, & le plan de l'écueil sur lequel ce temple étoit bâti.* C'est tout ce qui reste d'antiquités dans cette isle. Le vin de Naxos est de tous les vins grecs celui qui a paru à l'auteur mériter le plus sa réputation; Athénée le compare au nectar des Dieux; mais il est si délicat qu'on ne peut le transporter même aux isles voisines. « L'heureuse situation de Naxos lui assure » encore une espece de liberté au sein même » de l'oppression; & la nature, prodigue en» vers ses habitans, semble avoir voulu poser » une barriere entr'eux & la tyrannie. Nul » vaisseau n'y peut aborder. On compte dans » l'isle environ 6000 habitans, dont un cin» quieme de catholiques; chacune des deux re» ligions y a un archevêque dont la puissance » spirituelle s'étend sur toutes les Cyclades, » mais dont le revenu est fort borné «. L'auteur a dit plus haut, que l'évêque latin qui gouverne aujourd'hui le spirituel de Naxos, est un des descendans des ducs Vénitiens, ses anciens souverains. Cet évêque latin, selon l'apparence, est subordonné à l'archevêque dont la jurisdiction s'étend sur toutes les Cyclades. Il y a plusieurs couvens dans l'isle; les Jésuites y avoient aussi un établissement; ils y

ſont reſtés ſous l'habit ſéculier & continuent à y être utiles.

» On a ſans doute été étonné de l'habille-
» ment des femmes de l'Argenture ; elles ont
» cependant à celles de Naxos l'obligation de
» ne pas porter le vêtement le plus ridicule
» de l'Archipel. Celui des Naxiotes en a toute
» la diſgrace, & de plus, deux aîles de velours
» noir, qui ajoutées à leur carrure factice,
» en forment un enſemble monſtrueux. Une
» ſimple gaze couvre le ſein des Grecques de
» Smyrne : celles-ci, plus ſéveres, lé défen-
» dent par un plaſtron de velours recouvert
» de broderie & de petites perles. Si on les
» regarde par derriere, on eſt encore plus
» choqué de voir tourner ſur leurs reins une
» eſpece de panier dont le deſſin ſeul peut
» montrer tout le ridicule. Elles ajoutent à
» cette parure tout ce que la coquetterie a
» de plus recherché. Elles mettent du rouge,
» ſe noirciſſent les ſourcils & les paupieres ;
» enfin elles ſe couvrent le viſage de mou-
» ches ; elles les font avec les feuilles d'un
» talc noir & brillant qui ſe trouve dans l'iſle.
» Un croiſſant de cette matiere, placé entre
» les deux yeux, leur paroît ſur-tout une grace
» ſéduiſante «. A ce tableau, que la 24e. planche a rendu fidélement, oppoſons le contraſte agréable des habitans de l'iſle de Tine, anciennement *Ténos*. Les femmes de cette iſle ont toutes les plus belles proportions dans les formes, de la régularité dans les traits, & cette phyſionomie piquante qui ſupplée ſouvent à la

beauté & y ajoute toujours. L'habillement le plus voluptueux couvre leurs charmes ſans les cacher.

Le commerce & l'induſtrie répandent à Ténos une aiſance générale & une ſorte d'égalité qui, ſans confondre les claſſes des citoyens, empêchent les uns de ſe corrompre, & les autres de s'avilir. C'eſt-là que l'auteur a reconnu pour la premiere fois, que les tableaux délicieux que nous admirons dans les poëtes Grecs, étoient moins l'ouvrage de leur imagination, qu'une fidelle imitation de la nature. La propreté & les agrémens des ſervantes de l'iſle de Tine méritoient que l'auteur leur donnât une place auprès de leurs maîtreſſes. La planche 25 repréſente les dames de Ténos; la 26e., les bourgeoiſes, & la 27e. les ſervantes. Toutes ces gravures ſont belles comme les objets qu'elles offrent. Les dames ſont vues dans l'intérieur de leur appartement, après le déjeûner; elles paroiſſent occupées d'une lecture; les figures ont l'air noble & gracieux. Des devoirs de ménage occupent les femmes bourgeoiſes; elles ſont entourées de berceaux & d'enfans; & l'effet de leur beauté eſt doucement tempéré par ce reſpect touchant qu'inſpire le caractere de mere. Les ſervantes ſont peintes debout, dans une attitude légere; elles portent dans les mains de petites corbeilles remplies de pelotons de ſoie qui indiquent leurs occupations ſans laiſſer l'idée affligeante d'un dur travail. Leur taille eſt élégante, & leurs longs vêtemens reçoivent la forme & la grace des mou-

vemens souples & libres de leurs corps.

Les 28e. & 29e. planches représentent *la vue du bourg de San-Nicolo* (dans la même isle), prise de différens côtés. La 30e. offre celle de *l'isle & de la ville de Syra, anciennement Syros.* Le voyageur qui parcourt l'Archipel, éprouve à chaque pas les émotions les plus douces & les plus variées ; c'est un hommage involontaire qu'il rend aux lieux qui ont vu naître les grands hommes ou qui conservent leur cendre. C'est dans Syros que naquit Phérécide, un des premiers philosophes de l'antiquité, & le maître de Pythagore. » Syra » n'est aujourd'hui qu'une petite ville située » sur la pointe d'une montagne ; tous les habi» tans de l'isle y sont rassemblés au nombre » de quatre mille, & l'on ne trouve dans l'in» térieur de l'isle que les ruines des villages » qu'ils ont abandonnés. Cette isle, autrefois » partagée entre les églises grecque & latine, » n'est aujourd'hui habitée que par des catho» liques. C'est de tous les états du grand-sei» gneur le seul où un même culte soit exclu» sivement adopté ; mais elle n'en est pas plus » paisible, & les prêtres Grecs triomphent de » la voir troublée par des dissensions religieu» ses ; en effet, le Musulman, le Juif, l'Ar» ménien, le Cophte, le Grec, le Latin, se» més & réunis dans l'empire turc, jouissent » pour l'ordinaire d'une tranquillité & d'une » concorde que l'unité de religion semble avoir » bannies de Syra. Fatigué de ces désordres, » le gouvernement turc s'est même vu forcé

» récemment de févir, pour y rétablir la paix » évangélique. L'evêque venoit d'être dépofé; » il avoit même payé cette efpece de grace; » des prêtres auffi coupables & moins riches » avoient été bannis; les principaux habitans » envoyés aux galeres; & l'on n'accufera pas » en cette occafion la juftice mufulmane de » trop de rigueur, puifqu'elle avoit des meur» triers à punir «. La planche 31e. eft le plan de l'ifle de Délos. Ce morceau eft traité avec le plus grand foin. » Les ruines dont Délos » eft couverte, prouvent la vénération des » anciens pour cette ifle, bien mieux encore » que les odes de Callimaque & de Pindare. » Si tous les poëtes s'empresserent de la célé» brer, tous les peuples fe firent un devoir » de l'enrichir. Les fables qui ennobliffoient » l'origine de Délos, invitoient la piété des » Grecs, toujours épris du merveilleux, à lui » prodiguer leurs offrandes. D'abord flottante » au gré des vents, elle n'eft fixée que pour » offrir à la malheureufe Latone un afyle que » le refte de la terre lui refufe; Diane & » Apollon y reçoivent le jour; on y éleve » des temples, & la voilà confacrée à jamais » par le culte le plus univerfel «.

L'auteur s'eft propofé de n'entrer dans aucun détail hiftorique fur Délos; mais il dédommage fes lecteurs par une fuperbe defcription des fêtes qu'on y célébroit. L'anonyme qui lui a confié ce morceau, extrait d'un ouvrage confidérable, ne lui a pas permis de le nommer; mais, quel qu'il foit, il réunit le

mérite rare d'une vaste érudition au mérite non moins rare, d'un style élégant, pur & pittoresque. Il suppose qu'un étranger qui se trouvoit à Athenes vers le milieu du quatrieme siecle avant l'ére vulgaire, se rendit à Délos avec un de ses amis. Après avoir décrit les beautés du printems dont on jouit dans toute la Grece, il ajoute : » Cette saison charmante » ramenoit des fêtes plus charmantes encore, » celle qu'on célebre, de cinq ans en cinq » ans, à Délos, pour honorer la naissance de » Diane & d'Apollon. C'étoit le jour où l'on » préparoit la pompe solemnelle qui va tous » les ans offrir au temple de Délos, un tribut » de reconnoissance, pour la victoire que Thé» sée remporta sur le Minotaure. Elle est con» duite sur le même vaisseau qui transporta » ce héros en Crete, & déja le prêtre d'A» pollon en avoit couronné la pouppe de ses » mains sacrées. Je descendis au Pyrée avec » Philotas. La mer étoit couverte de bâtimens » légers qui faisoient voile pour Délos. Nous » nous sentîmes enlever par des matelots dont » la joie tumultueuse & vive se confondoit » avec celle d'un peuple immense qui couroit » au rivage. Ils appareillerent à l'instant, & » nous sortîmes du port. «

C'est avec la même richesse & la même vivacité d'images que l'auteur nous offre tous les tableaux que lui présentent les isles semées sur la mer; il découvre de loin le temple d'Apollon, & le salue par un transport de joie : déja la ville entiere se développe à ses regards;

ſon œil avide parcourt ces édifices ſuperbes, ces portiques élégans, ces forêts de colonnes dont elle eſt ornée, & le ſpectacle varié de toutes ces beautés réunies. » Parvenus au ri-» vage, nous courons au temple, qui n'en » eſt éloigné que d'environ 100 pas. Il y a » plus de mille ans qu'Eréſichton, fils de Cé-» crops, en jetta les premiers fondemens, & » depuis les divers états de la Grece n'ont » ceſſé de l'embellir. Il étoit couvert de feſtons » & de guirlandes qui, par l'oppoſition de » leurs couleurs, donnoient un nouvel éclat » au marbre de Paros dont il eſt revêtu. «

Nous ne nous arrêterons ni à la deſcription de la belle ſtatue d'Apollon, ni à la foule des monumens dont elle eſt entourée, ni aux récits hiſtoriques & très-attachans que l'écrivain a recueillis ſur Délos, & que ſon imagination embellit encore. C'eſt dans l'ouvrage même qu'il faut lire ce morceau tout entier, fait pour être apprécié par les lecteurs d'un goût délicat. Ce fragment précieux ne laiſſe rien à deſirer ſur l'hiſtorique de cette iſle. L'auteur du voyage a cru devoir ſeulement y ajouter quelques détails ſur l'origine qu'on lui a attribuée, & ſur la poſition des monumens dont elle étoit couverte. C'eſt-là ſur-tout l'objet de ſes recherches & de ſon travail. Il ne peut admettre avec M. l'abbé Sallier, qui, dans ſon mémoire ſur Délos, a ſuivi les idées des anciens qui croyoient aiſément des fables, & des poëtes dont les ouvrages ont embelli les fables qu'ils ne croyoient pas; il

ne peut, difons-nous, admettre que Délos ait autrefois flotté fur les eaux; il écarte avec raifon les témoignages de Callimaque, de Pindare & de Virgile, qui ont ufé du privilege de la poéfie, en adoptant les idées populaires; il oppofe à M. l'abbé Sallier le même paffage de Séneque fur lequel cet académicien s'appuie, & qui dépofe contre l'opinion des ifles flottantes. De-là, il cherche avec les yeux d'un naturalifte éclairé, fi Délos eft le produit d'un volcan, comme quelques hiftoriens ont paru le croire; & c'eft en interrogeant le fol de l'ifle, qui n'en offre aucune preuve manifefte, qu'il croit reconnoître que cette ifle n'a pas été formée par un volcan: cependant une tradition conftante femble prouver qu'elle parut tout-à-coup aux yeux des Grecs étonnés, qui l'appellerent Délos, d'un mot qui dans leur langue fignifie: *Je parois.*

En arrivant à Délos, l'auteur paffa près de l'ifle de Rhenée, aujourd'hui déferte, ainfi que Délos. La côte eft encore couverte de ces tombeaux que les Athéniens y firent tranfporter, lorfqu'ils purifierent folemnellement cette ifle de Délos, & défendirent d'y enfevelir perfonne à l'avenir. Le fameux temple d'Apollon eft tellement détruit, fes fragmens mêmes font fi défigurés, qu'il feroit impoffible de rien déterminer fur l'ordre de fon architecture, fi Paufanias & Vitruve ne nous apprenoient qu'il étoit de l'ordre dorique. Derriere le temple, font les ruines de l'ancienne ville; ce font des débris magnifiques qui atteftent fon opulence,

L'auteur a fait graver plusieurs médailles de Délos qui sont extrêmement rares : l'une est une tête qui doit être celle d'Apollon, & l'autre présente les deux premieres lettres du nom de l'isle, avec une lyre. Il a joint à ces médailles plusieurs autres de Naxos, de Syros & de Tine.

Cette troisieme livraison, parfaitement exécutée, a le mérite des précédentes, & ne peut que redoubler l'impatiente curiosité pour la suite de ce magnifique ouvrage. Nous répétons encore ici, qu'il sera composé de XXIV chapitres, formant chacun une livraison du prix de 12 liv., & contenant au moins huit feuilles d'estampes, sans compter les vignettes & culs-de-lampe. Le nombre des exemplaires de cet ouvrage est borné. On prévient les amateurs, qu'on ne donne les premiers cahiers qu'à ceux qui s'engagent à prendre la totalité de l'ouvrage.

On peut s'adresser, pour faire sa soumission, soit au sieur Barbou, imprimeur libraire, rue des Mathurins, soit au sieur Tillard, graveur, Quai des Augustins, près la rue Pavée, maison des sieurs de Bure, libraires.

(*Journal des savans ; journal encyclopédique ; journal de* Paris.)



Abrégé de la révolution de l'Amérique angloise, depuis le commencement de l'année 1774, *jusqu'au premier janvier* 1778 ; *par* M. D. B. *Américain.* A Paris, chez Cellot & Jombert, rue Dauphine. 1 vol. in-12. de 450 pages, 1779.

S'Il est des événemens dignes d'être transmis à la postérité, c'est, sans doute, cette grande révolution à laquelle la France semble avoir mis le sceau en reconnoissant, par un traité, l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique; révolution qui, une fois consommée sans retour, doit changer les intérêts politiques de toutes les nations de l'un & l'autre hémisphere, & qui met sous nos yeux le spectacle le plus imposant que puissent offrir les annales du genre-humain. Mais les contemporains de cet événement célebre, ses témoins & ses coopérateurs même, n'ont pour la plupart, aucune idée nette & précise de ceux qui l'ont préparé; & il ne s'est pas encore trouvé un écrivain qui en ait tracé l'histoire fidelle. Jusqu'ici on s'est borné à rassembler des faits vagues & confus, d'après les harangues & les débats contradictoires du parlement de la Grande-Bretagne; on a prodigué les mots dans une multitude d'écrits sans ordre & sans méthode, & le public s'est ennuyé à lire, sans en être plus ins-

truit. Sans doute le traité de la France fait une époque qui fixera l'attention des esprits. Le récit des faits qui se sont passés depuis quatre ans, paroît dépouillé de ce fatras obscur dont on les a surchargés; & c'est dans le dessein de les éclaircir qu'on a pris soin de les rassembler & de les réunir en corps dans cet ouvrage, qui pourra servir à l'histoire générale de la révolution. L'auteur, placé près du théatre, & observateur impartial, les a recueillis dans le silence du cabinet. Attentif aux premiers mouvemens qui agiterent le nord du continent américain, il a pu les observer & suivre pas-à-pas la marche des événemens; & cet abrégé est un tableau exact & raccourci des premieres années de troubles qui se sont élevés dans les colonies angloises de l'Amérique. On a choisi l'époque de l'arrivée du général Gage à Boston, comme celle où l'on doit fixer le premier âge de cette nouvelle république : ce fut-là, en effet, le signal d'une résistance effective. On expose d'une maniere rapide & concise les gradations diverses par lesquelles les nouveaux états indépendans ont passé d'un mécontentement concentré à l'éclat d'une rupture, & l'on termine cet abrégé à l'instant où l'alliance de la France a donné une consistance vraisemblablement permanente à la nouvelle constitution américaine.

Depuis 4 ans, tous les yeux se tournent avec curiosité vers le continent septentrional de l'Amérique ; c'est-là que des colonies puissantes, armées contre leur prétendue métropole,

le, osent entreprendre de former un peuple nouveau, destiné peut-être à subjuguer un jour tout l'hémisphere du nouveau monde. Est-ce la mere qui, par la tyrannie & par l'injustice, a forcé ses enfans à se révolter contre elle? Sont-ce les enfans qui, fiers de leurs forces & las de ne pas se gouverner eux-mêmes, ont rejetté l'autorité maternelle? Voilà deux questions qu'il est important d'éclaircir, avant de s'intéresser pour l'un ou l'autre parti dans cette grande querelle; & c'est en remontant à la source de leurs différends, qu'on peut juger si c'est la révolte ou l'oppression qui a excité la guerre civile, & s'il faut applaudir aux généreux efforts d'un peuple qui combat pour être libre contre un peuple qui, les armes à la main, veut lui imposer un joug tyrannique.

A peine les établissemens du nord de l'Amérique eurent acquis assez de consistance pour être pécuniairement utiles à leur métropole, que le gouvernement sollicita des subsides; mais en les demandant, il eut recours à la persuasion; jamais il n'employa l'autorité, & jamais il n'éprouva de résistance. Ce n'étoient alors que des contributions, à titre de don gratuit, qui n'avoient rien d'onéreux; & les assemblées des états présidoient à leur perception, sans l'entremise du gouverneur. Un siecle entier s'écoula sans que le parlement entreprit de troubler cette heureuse harmonie entre les colonies & la métropole; & l'Anglois, membre du souverain à Boston, à Philadelphie, comme à Londres, y jouissoit des mêmes privile-

ges. Ce fut après la derniere guerre, qui avoit épuisé l'Angleterre, que le chancelier de l'échiquier (G. Grenville) imagina le projet de soulager les trois royaumes aux dépens des colonies, en contraignant ces dernieres à supporter une partie considérable des frais d'administration, sous prétexte que cette guerre avoit été soutenue uniquement pour les défendre; & le parlement, jaloux d'étendre de plus en plus son autorité, se chargea du soin de faire exécuter ce systême.

Le premier essai de son pouvoir sur les Américains fut l'émission du fameux acte du timbre. Il osa encore en proposer un autre plus odieux, qui autorisoit les officiers des colonies à marquer des logemens à leurs soldats dans les maisons des particuliers; mais on s'opposa à ce bill dans le parlement-même, avec la plus grande vigueur, & il n'eut pas lieu. Au bruit de cette innovation, la Nouvelle-Angleterre fut en allarmes; elle sentit que tolérer cette premiere atteinte faite à ses privileges, c'étoit donner un libre accès au despotisme. Des remontrances pleines d'énergie furent envoyées au roi & au corps de la ville de Londres, dont les réponses ne furent rien moins que satisfaisantes. Les colonies formerent alors un plan bien concerté de résistance seulement passive. L'abolition du papier marqué suivit de près ces mesures; mais elle n'en fut pas l'effet. L'auteur lui donne, pour seule cause, la disgrace de M. Grenville; & bientôt après, une contestation s'étant élevée entre les habitans &

le gouvernement de New-Yorck, au ſujet des fournitures exigées pour les troupes, un nouveau réglement fut publié pour confirmer l'ancien, & l'on interdit tout pouvoir légiſlatif à cette province juſqu'à ſon entiere ſoumiſſion à cet acte. M. de B. blâme, avec raiſon, ce moyen rigoureux, mal-adroitement mis en uſage par un gouverneur qui puniſſoit lorſqu'il eût dû ſonger à ramener par la douceur, & par l'art heureux de ſe plier aux circonſtances; mais le ſyſtême d'inflexibilité étoit déja adopté à Londres, & l'on ne vit plus que ſes funeſtes influences, juſqu'au moment terrible où il conſomma la révolution. Pendant que le parlement ſembloit n'aſpirer qu'à l'extinction des privileges des colonies, elles reçurent le coup le plus dangereux à leur liberté, par l'établiſſement d'un droit ſur différentes productions, & ſurtout ſur le thé, dont elles faiſoient une immenſe conſommation. Ce fut à ce coup qu'elles ſe réveillerent, & que leur courage, qui, juſques-là, n'avoit été qu'une force d'inertie, devint une force vive. Le gouverneur de Boſton & ſon conſeil acheverent de les aigrir; & trop attachés à des inſtructions tranchantes & deſpotiques, ils perdirent l'état en croyant ſauver la dignité du parlement & de la cour de Londres. Cependant les Américains avoient déja renvoyé ou brûlé quelques navires chargés de thé, & ils travailloient vivement à former une confédération générale des provinces du nord de l'Amérique, dont l'objet étoit de faire ſentir à la métropole le contre-coup de ſes at-

tentats aux privileges des colonies, de ſuſpendre toute exportation & de ne recevoir aucune importation, tant des trois royaumes, que des iſles angloiſes, juſqu'à l'entiere révocation des bills, & notamment de celui qui interdiſoit tout commerce aux Boſtoniens, & fermoit leurs ports ; ſecond coup d'autorité échappé au miniſtere britannique.

Ce fut au milieu de cette fermentation que le général Gage aborda à Boſton le 15 mai 1774, revêtu de la charge de gouverneur & de commandant en chef dans la province de Maſſachuſſett. Son arrivée n'affoiblit point la réſolution des Américains, malgré le bruit qui ſe répandit qu'il devoit être ſuivi par 6 mille hommes & une eſcadre de 10 vaiſſeaux deſtinés à bloquer la baye pour empêcher abſolument tout commerce.

Le 1er. de juin fut le terme fixé pour l'exécution des ordres de la cour contre la ville de Boſton. Cela n'empêcha pas l'aſſemblée des principaux membres des provinces de ſigner une aſſociation, par laquelle ils renoncerent ſolemnellement à l'uſage du thé, & s'engagerent à regarder comme ennemi de la patrie quiconque, à l'avenir, refuſeroit d'adhérer à cette réſolution, juſqu'à ce qu'il plût au parlement de rendre juſtice aux colonies. On voit ici paroître ſur la ſcene le célebre docteur Franklin. Le général Gage, informé qu'il étoit à Philadelphie un des plus fermes ſoutiens des privileges de ſes concitoyens, lui ôta la charge de maître des poſtes du nord de l'Amérique; mais

cet illustre patriote eut à peine le tems d'offrir à la liberté ce premier sacrifice; les principaux habitans de New-Yorck & de Philadelphie résolurent aussi-tôt, qu'il seroit établi une nouvelle poste, & souscrivirent pour une somme considérable destinée à former les avances nécessaires à cet établissement, auquel ils donnerent le nom de *poste constitutionnelle*.

Enfin, le 1er. de juin, le port de Boston fut interdit, la douane transférée à Plymouth, & le bureau des commissaires à Salem, ainsi que les assemblées. On fit encore poster aux avenues de la ville un régiment de troupes réglées, pour couper toute communication avec l'intérieur du pays. A cette nouvelle, le comté de Worchester fut en rumeur; on s'assembla pour délibérer sur cet événement, & l'on envoya offrir aux Bostoniens 10 mille hommes, en leur déclarant que, par la violation de l'acte passé au parlement de la Grande-Bretagne, ils devoient tous se regarder comme libérés de toute obligation envers la métropole, puisque le pacte formé entr'elle & la colonie se trouvoit annullé par cette violation de leur charte, & qu'ils étoient naturellement rentrés en possession du droit de pourvoir eux-mêmes à leur sûreté & de s'armer pour leur défense.

Ce message apprit aux Bostoniens que leur cause alloit devenir celle de toute l'Amérique, & ils se déterminerent à tout souffrir plutôt que de céder. M. de B. donne un précis de leur réponse au discours que le gouverneur avoit prononcé à l'ouverture de la session, &

cette réponse n'a rien qui porte le caractere de la crainte. M. Gage n'eut aucun égard à leurs représentations, & deux mois se passerent sans événement digne de remarque, mais dans une fermentation si vive, qu'on pouvoit prévoir que la premiere étincelle qui sortiroit d'un foyer toujours ardent, embraseroit bientôt ces contrées.

Un bill pour le Canada, concernant l'administration civile & religieuse de ce pays, renouvella les troubles; les autres colonies y virent des liens préparés d'avance pour elles, & voulurent croire qu'on ne fouloit aux pieds, en Canada, les grands principes fondamentaux de la constitution britannique, qu'afin de les disposer de loin, par l'exemple, à des formes nouvelles & mieux adaptées au despotisme. Il parut une multitude d'écrits contre cet acte, entr'autres, une lettre d'un prétendu Turc, remarquable par sa singularité, & qu'on lit avec plaisir. L'arrivée du général Gui-Carleton à Quebec, chargé d'y mettre en exécution le nouveau bill, mit le dernier comble à l'indignation publique.

L'auteur donne ensuite des détails instructifs & curieux sur l'établissement des congrès particuliers qui se formerent dans presque toutes les provinces, & qui avoient établi un comité pour veiller aux affaires présentes, & sur-tout pour procéder à la formation d'un congrès général qui représentât toutes les colonies. Il fait aussi une peinture touchante du zele que firent éclater les différentes provinces pour les malheureux habitans de Boston; des souscriptions

furent ouvertes pour eux ; on se hâta de toutes parts de leur porter des secours ; la sensibilité dont ils devinrent l'objet, fut générale, & l'histoire n'offre point d'exemple d'une bienveillance aussi unanime parmi des peuples divisés en plusieurs sectes, qui occupent un espace de plus de 200 lieues. M. Gage jugea à props de destituer le colonel Hancok, que son zele pour la liberté avoit rendu cher à toute la province ; dès que la compagnie fut instruite de ce coup d'autorité, elle s'assembla & résolut unanimement de renvoyer le drapeau au général, en lui faisant savoir qu'elle se licencioit elle-même. (*) M. Gage accepta le drapeau & la démission ; mais, malgré ses violences & ses obstacles, l'ouverture du congrès général se fit le 5 de septembre à Philadelphie, & cette ville devint ainsi le foyer de la révolution. Les premieres séances du congrès furent employées à se fortifier dans la résolution de repousser avec fermeté les efforts du ministere Britannique, & à tout risquer plutôt que de consentir à l'infraction & à la perte de la liberté de l'Amérique. Cependant on se bornoit encore aux plaintes & aux récriminations verbales ; on s'appelloit réciproquement

(*) Cette compagnie étoit une milice composée des principaux habitans de Boston. M. Hancok, son capitaine, étoit au commencement des troubles riche de 3 ou 4 millions. Il a sacrifié sa fortune à la cause publique.

oppreſſeurs & *rebelles ;* mais dans le fait, l'oppreſſion n'étoit qu'à moitié, & la révolte n'étoit que projettée. Chaque parti craignoit la haine toujours attachée au nom d'aggreſſeurs. Ce fut dans ce tems qu'on propoſa dans le congrès provincial de Maſſachuſſett d'évacuer la ville de Boſton, de l'abandonner à M. Gage & à ſes troupes, & d'en tranſplanter les habitans dans une autre partie du continent : ce triſte expédient ne fut pas réaliſé ; mais il peut donner une idée des vexations qui firent imaginer ce projet funeſte, & l'on peut apprécier d'après cela les proteſtations de douceur & de ménagement que le gouverneur faiſoit encore de tems en tems, & qui étoient démenties par ſa conduite & par ſes lettres au miniſtre de la guerre, qui ne reſpiroient que la violence.

C'eſt à ces événemens que ſe bornerent les opérations de l'annnée 1774 ; ils n'étoient que les avant-coureurs de ceux que l'année ſuivante devoit faire éclore.

Année 1775. L'hiver ſe paſſa en clameurs, en ſéditions, en préparatifs des deux parts. Mais dès le 19 d'avril, les hoſtilités commencerent. Un détachement de l'armée angloiſe, compoſé de ſept à huit cens hommes, avoit marché vers Concord pour y enlever le congrès provincial qui y tenoit ſes ſéances. Ils rencontrerent, en paſſant à Lexington, une compagnie de milices d'environ cent hommes prêtes à paſſer la revue. Ils la ſommerent de mettre bas les armes, & ſur ſon refus, ils firent ſur elle une décharge générale, » qui tua

» huit hommes, en blessa neuf, & contrai-
» gnit les autres, qui n'avoient ni poudre, ni
» plomb, à prendre la fuite. «

Les royalistes continuerent leur marche vers Concord : mais les miliciens qu'ils avoient dispersés, & ceux des lieux circonvoisins s'étant rassemblés au nombre de 2800, le combat recommença au pont de la ville, d'où les royalistes furent chassés avec la plus grande vivacité. Ils se replierent sur Lexington, où ils rencontrerent le lord Percy qui s'avançoit pour les soutenir » avec un corps considéra-
» ble, & deux pieces de campagne. « Mais comme le nombre des miliciens augmentoit à chaque instant, ils furent obligés de continuer leur retraite, & on les poursuivit jusqu'au fauxbourg de Boston, où ils ne rentrerent qu'à la faveur du *Sommerset*, vaisseau de guerre de 64 canons, qui protégea leur fuite.

Au premier bruit de ce combat, toutes les milices de Massachusset prirent les armes, & vinrent former aux environs de Cambridge, un camp dont M. Ward fut nommé général : le colonel Ismaël Putnam, commandant d'un autre corps, se porta à Roxbury. Les habitans de New-Yorck entrerent à main armée » dans
» le fort, garni de 150 pieces d'artillerie, &
» s'en emparerent, ainsi que de 15000 fusils
» & de beaucoup de munitions qu'ils y trou-
» verent. « La garnison fut faite prisonniere. Enfin le congrès provincial de Philadelphie leva 2400 hommes, & les milices de Rhode-Island

au nombre de 6000, joignirent le général Ward, alors aux environs de Bofton.

La *Virginie*, le *Mariland* fe fignalerent auffi par leur zele pour la caufe commune : ces colonies forcerent leurs gouverneurs, le lord Dumore & M. Tyron, de s'embarquer fur des frégates qui fe trouverent prêtes à les recevoir. Ce fut encore dans ce tems que » M. Wafhington, très-riche habitant de la Virginie, » fut nommé commandant en chef de toutes » les forces américaines, & qu'on l'arracha » comme *Camille* (*) à fa charrue, pour l'in» térêt de la république en danger. «

Le 17 juin fut triftement remarquable par la fanglante affaire de Breeds'hill; d'autres difent Brunkershill, près de Bofton. Les Américains avoient fur cette hauteur un retranchement dont les royaliftes voulurent s'emparer. Deux fois on les repouffa; mais la troifieme ils triompherent, après qu'on eut fait d'eux un carnage effroyable. Les Américains qui perdirent auffi beaucoup de monde, regretterent fur-tout » le fameux docteur Warren, que fon » courage & fon zele pour la liberté, avoient » mis au rang d'un de fes héros. Le congrès » honora la mémoire de ce grand patriote, » par une pompe funebre & un difcours fu» blime, qui fut prononcé à la fuite de la » cérémonie. «

(*) Ce n'eft pas *Camille*, mais Quintius-Cincinnatus, qui fut tiré de la charrue.

Cependant M. Washington, campé ſur les hauteurs d'où il bloquoit Boſton, » méditoit » une expédition qui eût mieux valu à ſon » parti que des victoires : « c'étoit la conquête du Canada. Il y envoya d'abord le colonel Arnold, que bientôt après il fit ſuivre par l'illuſtre Mongomery. Ce général partit le 18 ſeptembre avec 700 hommes, & s'empara peu de tems après du fort Saint-Jean, de Montréal, & de tous les poſtes juſqu'à Québec, où il mit le ſiege. Cette expédition traînoit en longueur, & les miliciens qui ne s'étoient engagés que pour quelques mois, alloient ſe retirer. Mongomery redoutant un coup ſi funeſte, & comptant d'ailleurs ſur une intelligence qu'il avoit dans la place, prit alors le ſeul parti qui lui reſtoit à prendre, celui d'y donner l'aſſaut. Il y fut tué le 31 décembre 1775. Arnold fut bleſſé; & dès le lendemain, ceux des Américains dont les congés étoient expirés, quitterent les drapeaux; en ſorte que reſté ſeul à la tête d'un petit nombre de troupes, Arnold fut obligé de convertir le ſiege en un blocus, qu'il leva au mois de mai ſuivant, comme nous le verrons bientôt.

Année 1776. A peine les hoſtilités avoient-elles commencé ſur terre, que de nombreux corſaires avoient fait redouter ſur la mer le nouveau pavillon de l'Amérique. Mais dès le 17 février de cette année, » Eſeck Hopkins » lui donna, dit M. D. B., un éclat ſurpre» nant. Cet amiral qui n'avoit que deux fréga» tes de 36 canons, & ſept autres petits bâ-

» timens, ayant projetté une expédition sur la
» nouvelle *Providence*, (*) s'y rendit le 3 mars,
» y débarqua sans opposition, & en enleva
» 88 pieces de canon, 20 mortiers, beaucoup
» de poudre, & d'autres munitions de guerre.
» Ce succès fut comme le prélude de quantité
» d'autres; & depuis ce tems, les corsaires &
» vaisseaux de guerre de l'Amérique n'ont pas
» cessé de se signaler par les prises les plus im-
» portantes.

M. Gage s'étoit retiré, & M. William Howe, qui lui avoit succédé dans le commandement des troupes bloquées à Boston, se soutenoit dans cette ville avec la derniere opiniâtreté. Il y fut enfin tellement resserré par l'armée du général Washington, qu'il fut obligé de l'évacuer, & de se retirer à Halifax, d'où il se rendit ensuite à Staten-Island, près de New-Yorck; il fut joint par l'amiral son frere, qui lui amena avec une flotte nombreuse 21000 hommes destinés à agir contre New-Yorck. Le lord Cornwallis & M. Clinton devoient avec 11000 attaquer la Virginie & les deux Carolines; & 8000 avoient mouillé le 4 mai devant Québec. Dès que ces derniers parurent, M. Carleton qui commandoit dans la place, fit sur les Américains un vigoureuse sortie; il les força de lever le siege, les mena battant jusqu'aux Trois-Rivieres, & remporta sur eux dans ce poste un si grand avantage,

(*) Petite isle près du canal de Bahama.

que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils parvinrent à ſe mettre à couvert au-delà du Lac George.

De leur côté, les deux freres, avant d'attaquer New-Yorck, tenterent la voie de la négociation; mais le tems en étoit paſſé. D'ailleurs ils n'offroient aux colonies qu'un honteux pardon, ſous la condition plus honteuſe encore d'une dépendance ſervile du parlement de la Grande-Bretagne. Pour ôter à ces étranges négociateurs tout eſpoir de ſéduire les foibles ou de ſoulever les méchans, le congrès ſe hâta de déclarer l'indépendance que lui demandoit alors toute l'Amérique. Il publia à ce ſujet ce manifeſte ſublime, que tout le monde connoît, mais qu'on ne verra pas avec moins de plaiſir dans le livre de M. D. B. Nous regrettons ſincérement que les bornes de cet extrait ne nous permettent pas de le mettre ici ſous les yeux de nos lecteurs.

La déclaration d'indépendance ſurprit d'autant moins, qu'elle avoit été précédée le 15 mai par l'adoption que la Virginie & la Caroline avoient faite de nouvelles formes de gouvernement. Leur exemple fut ſuivi, à la réquiſition du congrès, par les états de Penſilvanie, du Nouveau-Jerſey, de Mariland & de Délaware. Ces conſtitutions nouvellement traduites, & raſſemblées dans un volume que nous avons annoncé dans notre journal de février, (*pag. 131*) n'ont pas paru ſans défauts, à M. M. D. L. capitaine de dragons, qui a donné un extrait de l'*abrégé de la révolution de*

l'Amérique, dans le *mercure de France* : l'impartialité dont nous faisons profession, nous oblige de faire part à nos lecteurs des observations de M. M. D. L. » Les constitutions, dit cet of-» ficier, sont, pour la plupart, des especes » d'aristocraties assez imparfaites, & qui tien-» nent beaucoup trop du gouvernement de la » Grande-Bretagne. La Pensilvanie excepté, la » puissance législative de tous les autres, ré-» side dans deux petits corps de représentans, » ordinairement appellés chambres des délé-» gués, ou *sénat*, ou conseil *législatif*, qui » existent toujours, & s'assemblent en tout » tems, à leur volonté. Le fameux philosophe » de Geneve a dit avec raison : *qu'un peuple » vertueux n'a point de représentans, qu'il agit » par lui-même*, & ne cede à qui que ce soit » les droits qu'il a reçus de la nature. Mais si » l'on peut faire à ce principe quelques objec-» tions solides, ne seroit-il pas du moins à » souhaiter qu'une assemblée de représentans » fût aussi nombreuse que le permettroit le peu-» ple représenté ? Ne seroit-il pas de l'intérêt de » ce peuple, que ces mêmes représentans s'assem-» blassent moins souvent, pour être plus à l'abri » de la corruption, & que l'appareil de la » puissance législative fût plus imposant ? En-» fin les dissentions, les débats continuels qui » regnent entre les deux chambres du parle-» ment d'Angleterre, ne prouvent-ils pas com-» bien il est dangereux de séparer en deux » corps distincts la puissance législative « ?

» Nous pourrions faire ici quantité d'autres

» obſervations : nous nous bornerons à une » ſeule. La conſtitution de Penſilvanie, ex» cellente à beaucoup d'égards, celle du Nou» veau-Jerſey, celle de l'état de la Délawar» re, permettent à tout homme qui, réclamé » par l'état, ne voudra pas le ſervir, de » fournir à ſa place un autre homme, ou » même un homme d'argent ; ainſi l'argent de» vient tout, l'homme rien ; & dédaignée par » les riches, la Patrie, cette mere ſacrée des » citoyens, n'aura plus pour défenſeurs que » des mercenaires étrangers, ou des Améri» cains dégradés par leur miſere ! un tel ſen» timent, nous oſons le dire, n'eſt digne ni » de la profonde ſageſſe, ni des ſentimens gé» néreux auxquels les Etats-Unis doivent leur » naiſſance «.

On ſe ſouvient que le général Clinton avoit reçu 11000 hommes pour réduire la Virginie & les deux Carolines. Il étoit parti pour cette expédition avec une flotte redoutable. Il s'arrêta quelque tems près du Cap-Fear ; mais le 28 juin, ayant paſſé la barre de Charles-Town, il attaqua tout-à-la-fois le fort Johnſton & l'iſle de Sulivan. » Aucune de ſes deux » tentatives ne réuſſit. Le fort qu'il canonna » inutilement pendant huit heures, lui déſem» para quatre de ſes plus gros vaiſſeaux ; l'*Ac-* » *téon*, frégate de 28 canons échoua & fut » brûlée, & 1500 hommes qu'on avoit débar» qués furent repouſſés avec une perte con» dérable. Le ſalut de Charles-Town & des » trois provinces qu'attaquoit M. Clinton,

» fut dû au général Lée, qui satisfit en ce » jour à la haute idée que l'on avoit conçue » de ses talens«.

Vers ce tems l'on découvrit dans la ville de New-Yorck » un complot qui manqua d'a» voir les suites les plus fâcheuses. Les con» jurés, au nombre desquels étoit le maire, » devoient, aussi-tôt que les royalistes paroî» troient devant la place, massacrer M. Was» hington & tous les officiers de son état-ma» jor. Un des gardes de M. Washington, qu'on » avoit voulu séduire, révéla cette odieuse » trame, dont les auteurs furent punis du der» nier supplice «.

Cependant on combattit à *Broklin*, & ce combat fit tomber dans les mains des Anglois l'Isle-Longue & la ville de New-Yorck. Mais l'isle où cette ville est située, étoit traversée par les importantes lignes d'Harlem, qu'occupoient encore les Américains, ainsi que les forts Washington & Lée, & le pont-du-roi (Kings-Bridge), par où l'on communique au continent. Cette position respective des deux armées, fit concevoir au général Howe un projet dont le succès eût été bien décisif; c'étoit d'amuser, comme il le fit, le général Washington, par trois feintes attaques de ses lignes, tandis que les frégates angloises tenteroient de remonter le bras de l'Udson, qu'on appelle riviere du nord, de s'établir entre New-Yorck & le continent, & d'ôter ainsi aux Américains tout espoir de retraite. Le danger qu'ils couroient frappa vivement le général Lée, qui

ayant, non ſans quelque peine, ouvert les yeux au général Washington, le détermina enfin à repaſſer avec ſon armée dans le continent. Mais ce brave général n'ayant pu renoncer entiérement à ſon premier plan, laiſſa dans le fort Washington 2500 hommes qui y furent pris peu de tems après, & dont la plus grande partie a péri de miſere à New-Yorck.

La conquête du fort Washington, ſuivie de celle du fort Lée, ouvrit aux Anglois le continent de l'Amérique. Le général Lée, dont la réputation balançoit alors celle du général en chef, s'enfonça, avec une partie des forces Américaines, dans le vaſte & montueux pays de Connecticut, où il eſpéroit attirer les ennemis, tandis que M. Washington ſe retiroit lentement à travers les Jerſeys ſur Philadelphie. Les Anglois ne prirent point le change; & après avoir légérement attaqué M. Lée dans les Plaines-Blanches (White-Plains) où ils eſſuyerent quelque perte, ils ſe rabattirent ſur ſon collegue. Celui-ci ſe préparoit à leur oppoſer une vigoureuſe réſiſtance, lorſqu'un malheur, trop commun dans cette guerre, rompit toutes ſes meſures. Les engagemens de la plus grande partie de ſes ſoldats expirant le 6 décembre, il ne lui reſta plus le 7 qu'un foible corps de 2500 hommes, que le congrès renforça de 3000 qui étoient à Philadelphie prêts à s'embarquer ſur des frégates & des corſaires. La prévoyance du congrès tenoit encore en réſerve des corps de troupes deſtinés à joindre, à des époques diverſes, une armée dont ils

devoïent remplir les vuides fucceffifs. Plufieurs corps s'avançoient déja à petites journées. On hâta leur marche, & bientôt l'Amérique eût des défenfeurs.

Les armes angloifes profpéroient par-tout. Les Américains avoient fur le Lac Champlain une flottile qui avoit protégé leur retraite du Canada, & déconcerté tout l'été les projets du général Carleton. Cette flottille, commandée par le colonel Arnold, fut défaite en trois combats confécutifs; mais ce qui acheva d'épouvanter l'Amérique, ce qui la mit à deux doigts de fa perte, ce fut la prife du général Lée, qu'un parti de dragons enleva à deux milles de fon armée, dans une maifon où il avoit eu l'imprudence de s'établir. Cette faute auroit dû être fuivie des conféquences les plus terribles. Heureufement le général Howe n'en fut profiter ni pour difperfer l'armée du général Lée, ni pour accabler les débris de celle du général Washington, & s'emparer de Philadelphie; deux projets dans lefquels il lui étoit également facile de réuffir. Déterminé même à prendre fes quartiers d'hiver, il pouffa la négligence jufqu'à en placer la tête à Trenton, lieu tout ouvert.

La punition qu'il méritoit ne tarda pas à venir. Il n'y avoit pas huit jours que les Anglois étoient répartis dans leurs quartiers, lorfque le 25 décembre la nouvelle armée de Washington ayant brufquement paffé la Délawarre, inveftit & attaqua Trenton : 1500 Heffois gardoient ce village; ils furent furpris,

& les deux tiers en furent enlevés ſans avoir pu faire aucune réſiſtance. Le canon, les drapeaux, les munitions, tout tomba dans les mains du vainqueur, qui termina ainſi glorieuſement la campagne de 1776.

ANNÉE 1777. Les événemens en ſont trop connus, pour qu'en les rapportant nous ayons beaucoup à nous étendre.

Le général Howe, dont les troupes avoient été harcelées tout l'hiver, ne put entrer en campagne que fort tard. On le revit en juin dans les Jerſeys; mais l'habile général Waſhington l'y arrêta toujours, ſans qu'il pût le forcer à compromettre dans une bataille, ni ſa gloire ni le ſalut de ſa patrie. S'il faut en croire un bruit qui paroît bien fondé, les plans de l'Américain étoient en partie dirigés par un excellent officier-général, réſidant en Europe. Les agens du congrès conſultoient cet officier, dont les réponſes envoyées en Amérique, prouvent qu'indépendant des tems, le génie l'eſt encore des lieux, & qu'il n'y a point de diſtance qui puiſſe empêcher les grands talens de ſe réunir.

Il convient de dire un mot des affaires du Canada. Le général Burgoyne s'y étant mis à la tête d'une floriſſante armée de 10000 hommes, paſſa ſans oppoſition le lac Champlain, & s'empara d'abord de Tycondérago. Enflé de ce ſuccès, il marcha ſur Albani, mépriſant tous les obſtacles, & ne ſongeant à rien moins qu'à la priſe de Boſton, & à la réduction des quatre provinces de la Nouvelle-Angleterre. On

verra bientôt de quelle funeste issue d'aussi vastes projets furent suivis.

Nous avons laissé M. Howe dans les Jerseys. Dès le 30 juin il évacua ces provinces, & s'embarqua avec son armée à Staten-Island, résolu d'arriver par mer à Philadelphie. C'étoit, selon nous, une nouvelle faute, puisqu'il abandonnoit par-là le nord de l'Amérique, à la discrétion duquel il laissoit, comme l'événement ne le fit que trop voir, l'infortuné général Burgoyne.

On sait que M. Howe débarqua le 15 août à Baltimore dans la Baie de Chésapéak ; qu'il battit le 15 septembre à Wilmington sur la Brandiweine, une partie de l'armée Américaine : que le 30, il s'empara de Philadelphie ; qu'il eut enfin l'avantage dans un second combat qui se donna à German-Town, à quelques milles au-delà de la capitale de la Pensylvanie.

Mais le général Washington, retranché avec une nombreuse armée à Walley-Forge, s'y faisoit redouter des ennemis de l'Amérique. Il lui fut d'autant plus aisé de les enfermer dans leur nouvelle conquête, que la communication avec la mer en étoit interceptée, soit par les chevaux-de-frise qui embarrassoient le chenal de la Délawarre, soit par les forts de Mud & de Redbanck qui en défendoient l'entrée. Ces derniers furent enlevés au commencement de cette année 1778 ; mais la situation de M. Howe étoit alors si désespérée, que ce léger succès n'eut aucune suite.

Le tems de vaincre étoit passé. Dès le 17 novembre 1777, l'armée entiere du général Burgoyne avoit, en se rendant prisonniere au lieutenant-général Horatio Gates, mis le comble à la prospérité de l'Amérique & aux malheurs de la Grande-Bretagne. Il fut convenu que les 6000 soldats, auxquels le fer & la faim l'avoient réduite, seroient renvoyés en Angleterre, sous la condition de ne pas servir contre leurs vainqueurs pendant toute la guerre. On les retient encore en Amérique par des raisons dont le détail n'appartient point à cet extrait.

M. D. B. ne parle plus que de l'alliance contractée le 6 février, entre le roi & les états-unis, & de l'évacuation de Philadelphie, qui a eu lieu le 23 juin. On ne peut s'arrêter à de plus belles époques, & nous suivons volontiers ici l'exemple qu'on nous donne.

On trouve dans l'ouvrage de M. de B, tous les faits intéressans, rangés dans leur ordre: par-tout la même impartialité, les mêmes lumieres, avec le mérite de la clarté & de la précision; les réflexions qui les accompagnent font honneur à la sensibilité de l'écrivain; on y remarquera plusieurs morceaux très-éloquens, des lettres curieuses, & des discours énergiques où les mots sont des choses & les phrases des faits.

(*Mercure de France; Journal encyclopédique.*)

RELATION ou Notice des derniers jours de M. JEAN-JACQUES ROUSSEAU; circonstances de sa mort, & quels sont les ouvrages posthumes qu'on peut attendre de lui; par M. LE BEGUE DE PRESLE, docteur en médecine de la faculté de Paris & censeur royal; avec une addition relative au même sujet; par J. H. DE MAGELLAN, gentilhomme Portugais, membre de la société royale de Londres, de l'académie royale de Madrid, & correspondant de l'académie royale des sciences de Paris. A Londres, chez B. White, libraire, dans le Fieet-Street, &c. & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, rue St.-Jacques. *In-8vo.* de 48 pag.

M. le Begue de Presle étoit le médecin & l'ami du célebre M. Rousseau de Geneve, c'est lui qui l'avoit déterminé à accepter un asyle chez M. de Gérardin à Ermenonville. Son objet, dans cette brochure, est de rétablir certains faits relatifs à son illustre ami, & qui ont été altérés dans les conversations particulieres & les papiers publics. » La sensibilité extrême, » nous dit-il, que je connoissois à M. Rousseau, m'avoit fait croire qu'il exagéroit le » nombre, la méchanceté & l'activité de ses

» ennemis : mais ce qu'ils ont répandu & comme accrédité ſur les cauſes & ſur les circonſtances de ſon déplacement & de ſa mort, ne me permet plus de douter de leur grand nombre & de leur acharnement. « Voici, pourſuit-il, des aſſertions, ſur la vérité deſquelles on peut compter. 1°. M. Rouſſeau n'avoit certainement ni donné, ni laiſſé prendre, ni vendre récemment ſes *Mémoires* ou *Confeſſions* : 2°. Madame Rouſſeau ne les avoit non plus donnés, vendus, ni prêtés, ni laiſſé prendre à qui que ce ſoit : 3°. » La perſonne » demeurante en pays étranger, qui étoit dépoſitaire de la plupart des manuſcrits de M. » Rouſſeau, n'avoit juſqu'à ſa mort violé en » aucune façon ce dépôt. Ainſi les dépoſitaires » ſeuls ont les *Confeſſions* de M. Rouſſeau. » 4°. Ce qu'on a imprimé en pays étranger, » & dont on a parlé comme des *Mémoires* ou » *Confeſſions*, n'eſt nullement cet ouvrage : » ce ſont des lettres publiées contre le gré » de l'auteur, & qui n'étoient pas faites pour » l'être : 5°. Enfin ce n'eſt ni pour ſe dérober à des pourſuites, ni pour obéir à des » ordres relatifs aux *Mémoires* ou *Confeſſions*, » ni à aucun autre ouvrage que M. Rouſſeau » a quitté Paris, &c. « La ſeule raiſon qui le décida à prendre ce parti, c'eſt que ſon revenu, depuis qu'il renonçoit peu-à-peu à copier de la muſique, n'étoit plus ſuffiſant pour le faire vivre à Paris avec ſa femme & une ſervante, que leur âge & ſur-tout le dérangement de la ſanté de ſa femme rendoient né-

ceſſaire. M. le Begue de Preſle, raconte comment il lui propoſa Ermenonville pour retraite, de la part de M. & Madame de Gérardin, qui vinrent eux-mêmes le ſurlendemain renouveller leurs offres à M. Rouſſeau, qui l'accepta avec ſenſibilité ; comment il partit pour Ermenonville le 20 mai de l'année derniere, non pas à pied faute d'argent, comme on l'a dit, mais dans dans une chaiſe qui nous mena à Louvres, dit M. le Begue, où nous trouvâmes un carroſſe & des chevaux de M. le marquis de Gérardin. » Je crois, ajoute-t-il, devoir » dire à ce propos, que M. Rouſſeau n'étoit » pas dans la miſere comme on l'a dit. Il avoit » quatorze cens quarante livres de rente conſ» tituée viagere. « On décrit enſuite dans cette brochure la ſituation heureuſe où il ſe trouvoit à Ermenonville. Il paſſoit une grande partie du jour à la recherche des plantes & aux ſoins qu'elles demandent pour être miſes en herbier. Il s'étoit attaché à un des enfans de M. de Gérardin, & lui avoit inſpiré du goût pour la connoiſſance des plantes ; mais, obſerve M. le Begue de Preſle, » comme s'il ne » pouvoit avoir de ſatisfaction entiere, il étoit » chagrin quand l'enfant ne venoit pas le voir » ou ſe promener avec lui à l'heure ordinai» re, & s'inquiétoit dès-lors de la peine qu'il » auroit lorſque l'enfant reviendroit paſſer » l'hiver à Paris. » Cette petite circonſtance eſt une de celles qui peignent le mieux le caractere de cet homme célebre, que ſa ſenſibilité a rendu ſi malheureux. Vient enſuite la relation

relation de sa mort, qui n'a rien de bien remarquable. Il eut pendant environ cinq quarts-d'heure le mal de tête le plus violent. Dans un de ces accès, il tomba par terre de son siege ; on le releva à l'instant ; mais il n'étoit déja plus. » Il n'a montré ni ostentation, ni » foiblesse dans ses derniers momens, mais de » l'affection pour sa femme, de la confiance » en M. Gérardin, & de l'espérance dans la » miséricorde de Dieu. « Son corps a été ouvert suivant qu'il en avoit témoigné le desir. » L'ouverture de la tête & l'examen des par- » ties renfermées dans le crâne, nous a fait » voir, dit l'auteur, une quantité très-consi- » dérable (plus de huit onces) de sérosité épan- » chée entre la substance du cerveau & les » membranes qui la couvrent. Ne peut-on pas » attribuer sa mort à la pression de cette séro- » sité, à son infiltration dans les enveloppes » ou la substance de tout le systême nerveux? » &c. « M. le Begue de Presle finit par assurer que d'après ce que lui a dit J. J. Rousseau, il a lieu de croire que ce philosophe ne laisse aucun ouvrage considérable achevé & dans l'état où il l'auroit publié, à l'exception de ses *Confessions ;* mais qu'il a laissé quelques opuscules. » On ne doit pas, dit-il encore, compter » sur la suite d'*Emile*, dont il n'y a que quel- » ques pages, & non pas deux volumes, » comme on l'a annoncé ; ni s'attendre à voir » publier bientôt l'ouvrage, intitulé, *mes Con-* » *fessions*, à moins que quelqu'un de ceux qui » les possedent ne se rendent coupables d'infi-

» délité comme dépositaire, ou de trahison » comme ami. Ils savent, aussi-bien que moi, » ce que M. Rousseau pensoit & desiroit sur » le tems de leur impression. «

L'addition de M. Magellan, imprimée à la suite de la relation que nous venons d'extraire, confirme l'exactitude des faits qui y sont consignés, & y en ajoute quelques-uns occasionnés par le séjour que fit ce savant à Ermenonville, où il étoit allé voir J. J. Rousseau. Le vif intérêt qu'il avoit pris à la personne de notre philosophe, a une origine qui mérite d'être remarquée. » J'avois vu ici, à Londres, dit-il, » l'effet des cabales des ennemis de M. Rousseau. Sous l'apparence de se rendre ses bienfaiteurs, ils ne manquerent pas d'exciter sa » délicatesse de sentiment, afin de le faire passer pour un fou, un misanthrope, & même » pour un ingrat, épithete la plus injurieuse » & insupportable dont on puisse flétrir une » ame sensible & honnête..... J'avoue franchement que je fus alors vivement touché » de ces procédés indignes, &c. « M. Magellan fait aussi le détail de ce qu'il a vu à Ermenonville, du contentement dont jouissoit enfin J. J. Rousseau, de la simplicité de sa conversation. Il y avoit cependant, observe-t-il, des expressions où on le reconnoissoit. » Il m'échappa de dire, je ne me rappelle pas » à quel propos, que *les hommes étoient méchans. Les hommes*, *oui*, replique M. Rousseau; *mais l'homme est bon.* «

Nous ne ferons aucunes réflexions sur cette

brochure : nous laiſſerons ce ſoin à nos lecteurs ; & nous croyons qu'ils nous ſauront gré d'avoir recueilli ce que nous avons trouvé de plus intéreſſant ſur la perſonne de cet éloquent philoſophe, qui eſt encore l'objet de tant de diſputes & d'animoſités après ſa mort.

(*Journal de* Paris.)

DICTIONNAIRE iconologique ou introduction à la connoiſſance des peintures, ſculptures, eſtampes, médailles, pierres gravées, emblêmes, deviſes, &c. avec des deſcriptions tirées des poëtes anciens & modernes ; par M. DE PREZEL, *Nouvelle édition, revue & conſidérablement augmentée.* 2 vol. *in-8vo.* A Paris, chez Hardouin, libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'égliſe. 1779. Prix 4 liv. 4 ſ. broché.

TOutes les langues ont leur dictionnaire, leur nomenclature qui en facilite l'intelligence. Ce ſecours paroît ſur-tout néceſſaire pour bien entendre la langue allégorique des beaux arts, dont les expreſſions ſont quelquefois obſcures, vagues, indéterminées : cette langue n'eſt d'ailleurs que trop bornée. On ne peut donc qu'accueillir avec reconnoiſſance les nouvelles recherches de l'auteur du *dictionnaire iconologique*, & les augmentations conſidérables qu'il a faites à cet ouvrage, pour étendre cette langue, l'éclaircir & la fixer. Les amateurs y trouveront

l'intelligence de beaucoup d'expreſſions ſymboliques, qui ne leur ſont point aſſez familieres, & ſans la connoiſſance deſquelles ils ne peuvent voir avec intérêt différentes compoſitions allégoriques. Cette connoiſſance peut être également utile aux poëtes, & nous pourrions citer, d'après le dictionnaire iconologique, pluſieurs exemples d'images & de penſées allégoriques, que de bons écrivains ont empruntées des ouvrages des artiſtes Grecs & Romains, qui de leur côté ſont redevables à la poéſie de leurs emblêmes ingénieux.

Une connoiſſance éclairée de l'allégorie & de ſes différens ſymboles, comme l'obſerve l'auteur, pourroit auſſi guider l'architecte ou le décorateur dans la diſtribution des ornemens de nos édifices. Elle lui apprendroit à approprier ſon genre de décoration aux lieux qu'il ſe propoſe d'embellir, & aux différentes circonſtances relatives à l'appartement & à celui qui l'habite. On ne le verroit point, par exemple, introduire dans la décoration extérieure d'un palais, comme a fait de Broſſe au palais du Luxembourg, des oſſemens de têtes de béliers & de moutons, entourés de guirlandes. Il ſauroit que ce genre d'ornemens, emprunté des temples des anciens, qui immoloient ces ſortes d'animaux dans leurs ſacrifices, pouvoit être analogue à ces édifices, mais qu'il eſt déplacé dans notre architecture. La même faute pourroit être reprochée à Manſard. Cette architecte a mis dans les métopes de la friſe dorique du château de Maiſon, des têtes de bé-

lier, des pateres & autres inſtrumens de ſacrifice des anciens. Il auroit été facile à l'auteur de citer d'autres ornemens diſparates, mais il aime mieux donner un exemple à ſuivre, & il le trouve dans les attributs dont un architecte moderne a décoré la porte du cimetiere de ſaint Sulpice à Paris. Ces attributs analogues au monument ſont ſimples, & néanmoins très-ſignificatifs. » Quelle penſée douloureuſe, dit » il, ne s'éleve pas dans l'ame du ſpectateur, » à la vue de ce ſtylet à deux pointes qui perce » deux cœurs à la fois !

L'utilité d'un dictionnaire de la langue allégorique ſera ſur-tout bien ſentie des peintres & des deſſinateurs, qui, inſpirés par le génie de la poéſie, voudront ſe frayer des routes inconnues juſqu'à eux, & réveiller dans l'ame du ſpectateur certaines penſées, ou lui en inſpirer des nouvelles.

Ce dictionnaire eſt précédé d'un diſcours très-étendu ſur la nature & l'uſage de l'allégorie. Indépendamment de ce diſcours, l'auteur a répandu dans pluſieurs articles de cette nouvelle édition, des inſtructions utiles & différens exemples, qui prouvent que les penſées les plus ingénieuſes, & même les idées les plus abſtraites, peuvent être rendues ſur la toile; c'eſt ce qu'un ancien appelloit *crayonner l'ame & peindre à l'eſprit.*

L'auteur obſerve, à l'article *Raillerie*, que les anciens repréſentoient Momus, leur Dieu de la raillerie, levant le maſque de deſſus le viſage; mais comme le but du railleur eſt de

jetter un ridicule ſur celui qu'il attaque, & de faire rire à ſes dépens, l'auteur penſe qu'il vaudroit mieux repréſenter la Raillerie, occupée à placer un maſque ridicule ſur le viſage de celui qui eſt l'objet de ſes ſarcaſmes. Il met entre les mains de cette figure allégorique, dont le regard eſt plein de malignité, un trait à deux pointes, pour faire entendre que la raillerie, plus offenſante que la médiſance même, porte deux coups à la fois, l'un à l'homme, & l'autre à l'amour-propre.

L'image que l'auteur nous donne de la critique, qui s'exerce ſur les ouvrages de littérarure & des arts, eſt une leçon utile pour ceux qui rempliſſent cette eſpece d'office littéraire. Comme la critique, nous dit-il, demande de l'étude & des connoiſſances, on la repréſente par une femme âgée, d'un maintien auſtere ; elle tient d'une main un faiſceau de traits, & de l'autre un flambeau qu'elle allume à celui du Dieu du goût. On voit à ſes pieds differens livres, dont pluſieurs feuillets ſont détachés. La critique, pour ne point révolter, doit joindre à ſa cenſure quelques louanges ; c'eſt ce que déſignent les lauriers mélangés avec les traits. Il faut de plus qu'elle ſoit éclairée par le goût ; autrement ſes obſervations dégénerent en pures cavillations ; c'eſt pour cette raiſon qu'elle eſt repréſentée allumant ſon flambeau à celui du Dieu du goût. Ce flambeau allumé peut auſſi marquer la lumiere qu'elle porte dans les ouvrages ſoumis à ſon examen.

Les articles des vertus, des vices, des passions, des qualités du cœur & de l'esprit, ajoutés dans cette nouvelle édition, nous offrent également des images instructives. Ces images peuvent être comparées à ces inscriptions morales, que les anciens traçoient dans leurs temples & sur leurs monumens, en caracteres figurés, pour mieux les graver dans la mémoire.

Plusieurs bons articles sur l'allégorie, l'emblême, les statues des Dieux, des Déesses & des Héros de l'antiquité, sur les passions, la beauté, &c. enrichissent aussi cette nouvelle édition. On nous rappelle dans ce dernier article les belles formes qu'avoient adoptés les artistes grecs, pour créer leur beau idéal, qui est le résultat des beautés de plusieurs individus, & qu'il faut bien dinstinguer du beau individuel ou de celui que présente un seul individu. L'auteur avoue que les pierres gravées antiques, les médailles, la riche collection des *Museum*, lui ont fourni pour cette nouvelle édition des pensées aussi agréables qu'ingénieuses. Il a aussi fait usage de plusieurs pensées de nos artistes modernes heureusement exprimées, & qui ne peuvent que contribuer à enrichir la langue allégorique des arts, un peu trop bornée. Lorsqu'il a eu occasion de parler des statues antiques, il s'est appuyé sur les observations de Winkelmann, célebre antiquaire, bien connu par une histoire de l'art, & par d'autres écrits sur les chefs-d'œuvre du ciseau grec.

Les articles ſur le beau idéal des Grecs & ſur les formes qu'ils ont adoptées pour la repréſentation de leurs divinités, annoncent avantageuſement les nouvelles recherches de l'auteur. Les fondateurs de la religion chez les Grecs, comme il l'obſerve, étoient poëtes, & ils s'efforcerent de donner dans leurs chants les idées les plus élevées & les plus ſublimes des divinités que leur imagination avoit créées. Ces images échaufferent le génie des artiſtes; chargés de donner l'exiſtence aux objets de l'adoration publique, ils s'éleverent en quelque ſorte au-deſſus de la ſphere naturelle des êtres. Jupiter, le ſouverain des Dieux, s'annonce par des formes grandes & majeſtueuſes; c'eſt un vieillard qui paroît avoir toute la vigueur de la jeuneſſe. Les poëtes ſuppoſoient les Dieux dans un état de jeuneſſe éternelle; idée, au reſte, conforme à l'immutabilité de l'Etre-Suprême. Les ſculpteurs grecs ne manquerent pas d'adopter cette idée ſi favorable à l'art dans la repréſentation ſur-tout d'Apollon, de Mercure, de Mars, de Vénus, de Diane, de Minerve, de Junon. Mais les artiſtes, en donnant une beauté adoleſcente à leurs divinités, avoient ſoin d'allier à cette beauté la force de la maturité de l'âge. La jeuneſſe, par exemple, de l'Apollon du Belvedere, eſt vigoureuſe & non efféminée. La jeuneſſe eſt plus mâle dans Mercure & dans Mars: mais celle de Bacchus tient un peu des formes féminines: il ſemble que les ſtatuaires grecs aient voulu réunir dans ſes ſtatues les beautés propres aux deux

ſexes ; ſes contours ſont doux & coulans, ſes membres un peu arrondis, & il a les hanches pleines du beau ſexe ; ſa phyſionomie eſt celle d'un jeune homme, chez qui la douce chaleur du printems de la vie a commencé à faire germer la ſenſation de la volupté. Quelques ſtatues d'Apollon ont auſſi cette même fleur de jeuneſſe : de ce nombre eſt l'Apollon du Vatican, qui a un cygne ſous lui & s'appuie mollement contre un arbre. Hercule combattant contre les monſtres & les brigands, & non encore parvenu au terme de ſes travaux, s'annonce par l'expreſſion très-reſſentie des nerfs & des muſcles. L'auteur, ainſi que les admirateurs des belles ſtatues antiques, obſerve également parmi les Déeſſes, divers âges & divers genres de beauté : mais nous ſommes obligés de renvoyer le lecteur à l'ouvrage même.

Le coſtume des Grecs & des Romains, forme un article non moins intéreſſant dans la nouvelle édition de ce Dictionnaire. L'auteur en parle relativement à l'habillement, parce que l'iconologie ſuit ce coſtume dans la repréſentation des Dieux & des Déeſſes, des héros & des autres perſonnages de la mithologie & de l'allégorie. Cependant les ſtatuaires grecs, jaloux de ne rien dérober aux yeux des belles proportions qu'ils avoient adoptées, prirent ſouvent pour modeles des étoffes très-légeres, qu'ils appliquoient toutes mouillées ſur le corps, dont les beaux contours ſe marquoient très-diſtinctement à travers ce vêtement tranſparent. La *Flore* du Palais Farneſe, cette figure de

Véturie, dont le Gros a placé une ſi belle copie au jardin des Thuileries; les trois Veſtales du cabinet de Dreſde, méritent l'attention des artiſtes qui veulent nous repréſenter des figures drapées dans ce ſtyle antique.

L'auteur s'eſt ſur-tout appliqué dans cette nouvelle édition de ſon dictionnaire, à enrichir la langue allégorique de nos peintres, qui n'eſt que trop bornée, d'images ſymboliques, de vertus, de vices, de paſſions: comme celles-ci ſe manifeſtent toujours à l'extérieur & dans les traits du viſage, l'auteur conſeille à l'artiſte, pour les caractériſer, d'étudier principalement l'altération des muſcles du viſage, & les mouvemens libres & indélibérés d'un homme qui eſt ému de quelque paſſion. Le Brun, dans ſes conférences, a ébauché ce ſujet, & l'auteur dans pluſieurs articles, rapporte ſes obſervations. » Mais, ajoute-t-il, » qu'un artiſte feroit loin d'atteindre jamais la » perfection de ſon art, ſi, content des ré- » flexions de ce grand maître, il ſe croyoit » diſpenſé d'étudier la nature! & où pourra- » t-il faire cette étude? ſera-ce au milieu de » la ſociété d'une grande ville, où les hommes » ſoumis aux principes de l'éducation ou de » la décence, portés même pour leurs propres » intérêts à la diſſimulation, ſe montrent preſ- » que toujours ſous le maſque? Il portera » donc ſes crayons & ſes pinceaux au milieu » de ces hommes qui n'aſpirent point à ſecouer » le joug impérieux des paſſions, & s'effor- » cent encore moins d'en réprimer les ſignes;

» mais s'il peint les mouvemens de la nature » absolument libre dans ses attitudes, dans ses » gestes, dans ses traits, n'aura-t-il pas à crain- » dre que ces expressions ne paroissent exa- » gérées, qu'elles ne soient même prises pour » des caricatures par ces hommes aimables, » accoutumés de bonne heure à réprimer ces » mêmes mouvemens, qui troubleroient l'har- » monie douce, mais monotone de leur so- » ciété? « L'auteur avoue néanmoins que l'on blâmeroit avec raison un artiste qui, dans l'expression des passions, n'auroit point égard au rang, à la dignité, au caractere même du personnage historique. La colere d'Ajax doit être différente de celle de Thersite, & Philoctete ne doit point succomber à la douleur comme un vil esclave. Le but de l'auteur, en faisant cette observation, n'est point de persuader à l'artiste d'ennoblir les passions violentes, & d'imiter celui qui, pour ne pas effrayer les spectateurs, essaieroit de rendre les monstres agréables, & de faire sourire les furies; mais il pense avec les grands maîtres, qu'il ne suffit pas que l'expression soit forte, qu'il faut encore qu'elle nous affecte agréablement, ou du moins ne fasse point disparoître dans les mouvemens convulsifs des passions, ces linéamens qui constituent les belles formes & donnent de la grace à l'ensemble. L'Apollon, vainqueur du serpent Pithon, le Laocoon, la Niobé, le Gladiateur mourant, sont parmi les anciens ouvrages de sculpture des exemples de ce précepte : précepte commun à la poésie,

& à la musique, dont le premier objet, comme beaux-arts, est de plaire & de flatter les sens par le choix, la grace, le charme de l'expression poétique ou musicale, en même tems qu'ils cherchent à les émouvoir par les plaintes, les accens, ou les sentimens douloureux de la passion.

Toutes ces réflexions font assez connoître le degré d'utilité & d'intérêt que l'on peut espérer de trouver dans ce dictionnaire iconologique. Elles ne peuvent avoir été dictées que par un homme de goût, & qui connoît tout le prix des arts faits pour charmer les ennuis de notre existence physique & morale, & nous procurer des sensations plus vives & plus agréables que celles que nous recevons des objets ordinaires.

Nous ne saurions trop recommander aux instituteurs de la jeunesse, de faire entrer ce livre dans le plan de son éducation.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts ; journal des savans ; journal encyclopédique.*)



SERMONS pour les jeunes dames & les jeunes demoiselles, par M. JAMS FORDYCE, docteur en théologie de l'université de Glasgow, & pasteur d'une congrégation de la cité de Londres; traduits de l'Anglois, vol. *in-12.* de 465 pages. Prix 3 liv. relié. A Paris, chez les freres Etienne, libraires, rue Saint-Jacques, à la Vertu.

LE traducteur de cet ouvrage qui a eu un grand succès à Londres (*), mérite la reconnoissance de tous les chefs de famille : c'est un petit code de morale domestique à l'usage des personnes du sexe ; on n'en quitte point la lecture sans éprouver un sentiment de respect & d'amour pour la modestie, la douceur, la réserve, la timidité, la candeur & les autres vertus qui doivent caractériser les femmes. L'auteur anglois entreprend de leur prouver qu'à l'aide de ces moyens que leur offre la nature, elles acquerroient sur nous un empire bien plus flatteur, plus durable & plus puissant, qu'avec l'artifice, la coquetterie, les prétentions, le ruineux étalage de la parure, & les autres pieges qui séduisent au premier aspect; mais qui, trop semblables aux illusions

(*) La traduction qu'on nous en donne a été faite sur la septieme édition.

d'optique, ne laiſſent enfin dans nos ames qu'un vuide affreux, où le mépris, la crainte & le dégoût viennent deſſécher juſqu'au dernier germe du deſir.

Il faut entendre M. Fordyce dans ſon ſermon ſur *la modeſtie de l'habillement.* » Y a-t-il » la moindre vraiſemblance que les femmes » qui ſe laiſſent dominer par le goût de la » parure, puiſſent ſe plaire aux vertus domeſ» tiques, & à tout ce qui peut ſatisfaire l'eſ» prit & le jugement des perſonnes ſenſées? » Celle qui eſt perpétuellement à s'étudier dans » une glace, a-t-elle le tems de s'occuper à » étudier ſon propre caractere? Une jeune » femme qui eſpere captiver par ſa parure » ou par ſon ſeul extérieur, aura-t-elle de l'em» preſſement pour ce qui doit la rendre re» commandable d'ailleurs? «

Mais l'auteur a toujours ſoin d'ajouter un ſage correctif à des obſervations qui pourroient révolter celles qu'il entreprend de corriger & d'inſtruire.

» Il ſeroit injuſte de refuſer aux femmes » un degré de recherches & de ſoins que les » loix du bon ſens, d'une ſaine philoſophie & » d'une vertu mâle n'étendent point juſqu'aux » hommes... Mais la grace peut très-bien ſe » trouver ſans un faſtueux étalage d'ajuſte» mens éclatans; ſon effet même n'eſt jamais » mieux ſenti que quand elle n'eſt point aidée » de leur ſecours, & la femme n'eſt jamais » plus ſûre de triompher que lorſqu'elle eſt ac» compagnée d'une élégante ſimplicité.

» Vous ferez voir votre jugement ſur cet » objet, en ne vous montrant jamais paſſion» nés pour ce qui eſt ſomptueux ; en faiſant » une diſtinction judicieuſe entre ce qui n'eſt » qu'éclatant & ce qui eſt agréable ; en met» tant de l'élégance dans l'habit le plus uni ; » en ne portant un habillement riche que ra» rement, & toujours avec un air qui n'an» nonce aucune prétention. Si un pareil goût » pouvoit prévaloir, il auroit les effets les » plus utiles & les plus heureux. Quelles » ſommes pourroient-être épargnées pour des » objets plus louables ! Quel argent reſteroit » dans ce pays, & qui en ſort pour enrichir » nos dangereux rivaux ! Les babioles qui nous » viennent de la France, céderoient la place » à nos manufactures. Les dames de notre » royaume, qui ne le cedent à aucunes en » beauté, dédaignant d'imiter celles des autres » nations dans leur parure, pratiqueroient cette » eſpece d'amour de la patrie, qui eſt ſi natu» rel à leur ſexe ; elles ſerviroient enfin » leur pays de la maniere qu'elles peuvent le » faire. «

La péroraiſon du diſcours *ſur la réſerve* eſt digne des Chryſoſtômes & des Boſſuets. » Rap» pellons-nous ces reſpectables femmes qui, » rempliſſant autrefois le rôle des meres que » nous voyons aujourd'hui dans cette capita» le, vivoient & mouroient dans une ſainte » obſcurité ; que l'on ne trouvoit que rare» ment hors de leur maiſon ; qui mettoient » leur plus grande gloire à y briller par leurs

» ſoins pour l'éducation de leurs enfans, les
» formant à tout ce qui eſt vertueux & hon-
» nête.

» Suppoſons qu'elles reparoiſſent dans ces
» lieux, & que ſans ſe faire connoître elles s'y
» occupent à obſerver la conduite, les uſages
» & les modes de notre ſiecle. Quand, entre-
» autres déſordres, elles verroient les filles de
» la plupart de nos compatriotes faire parade
» d'un pompeux étalage qui ſouvent même
» n'eſt pas payé; porter dans les cercles nom-
» breux les yeux de côté & d'autre; s'étudier
» avec un art vraiment puérile à ſe faire re-
» marquer des hommes; s'efforcer à l'envi les
» unes des autres de s'attirer l'attention de tout
» ce qui les environne; ſaiſir avec une eſpece
» de triomphe chaque regard qui tombe ſur
» elles; ne pas montrer la moindre inquiétude
» lorſqu'elles ſe voyent fixées par un jeune
» audacieux, ou lorſqu'elles reſpirent le ſouffle
» empoiſonné d'un jeune ſéducteur... Ah! je
» n'ai pas le courage d'étendre plus loin cette
» deſcription.... Qu'eſt-ce que nos vénérables
» ſpectatrices pourroient penſer de leur poſ-
» térité? De quelle douleur leur cœur ver-
» tueux ne feroit-il pas ſaiſi? Mais combien
» leur étonnement & leur indignation n'aug-
» menteroient-ils pas quand elles ſauroient que
» de tant de jeunes perſonnes dont la conduite
» eſt ſi inſenſée, il n'y en a peut-être point
» à qui leurs meres & leurs amis aient dai-
» gné donner aucune ſolide leçon de ſageſſe,
» de décence, & ſur-tout de cette aimable ré-

» ſerve qui convient ſi eſſentiellement à leur
» ſexe ? «

Il ne manque à ces différens morceaux que d'être écrits d'un ſtyle auſſi noble & auſſi nerveux qu'ils le ſont dans l'ouvrage anglois. M. Fordyce adoucit avec art le rigoriſme. On croit entendre un bon pere qui tient à ſes enfans le langage de l'expérience & de la ſimple nature. Ce ſont les épanchemens d'une ame vertueuſe, qui ſait aſſocier le zele au bon ſens, la ſévérité de ſon miniſtere au plus tendre intérêt, en faveur de ceux qu'il moraliſe. Dans ſes ſermons, on ne rencontre aucune de ces applications bizarres de l'écriture, dont les Eſpagnols & les Italiens ont ſi ridiculement abuſé ; aucunes de ces formules triviales inventées par les rétheurs & les ſcholaſtiques pour ſuppléer au défaut de ſentimens & d'idées ; aucunes de ces images giganteſques ni de ces mouvemens convulſifs, plus propres à troubler le cerveau qu'à éclairer l'eſprit, & faire aimer la religion. Rarement il a recours à la foudre & aux anathêmes. Aux mobiles dangereux de la terreur, il ſubſtitue la douce attraction de l'eſpérance.

La douceur forme le caractere d'éloquence de M. Fordyce. On y trouve même un ton de familiarité, une bonhommie patriarchale qui ne feroient guere compatibles avec la majeſté de nos chaires évangéliques : par exemple, aucun de nos prédicateurs n'oſeroit s'exprimer ainſi : » Je ſuppoſe donc, *filles aimables* qui
» m'écoutez, que dans peu d'années vous ſe-

» rez établies; je me transporte à ce tems, & » je me plais à me représenter que je jouis » de l'agréable spectacle de vous voir entourées » de vos enfans. Je vous considere partageant » avec celui qui a votre tendresse, la douce » sollicitude d'élever les fruits de votre amour. «

» Est-il donc possible, que parmi les en- » fans des hommes, il y en ait d'assez injus- » tes pour dépriser les femmes, pour en par- » ler avec le ton d'une orgueilleuse supério- » rité? C'est vous qui répandez la vertu & le » bonheur sur toute la race humaine; je vois » les générations futures qui s'élevent pour » vous combler de bénédictions. Tout le genre » humain est sous la tutelle des femmes, & » dépend (suivant la remarque d'un ancien) » de l'éducation que les meres donnent aux » filles jusqu'à ce qu'elles soient mariées, & » aux garçons jusqu'à leur septieme année. Ce » tems où l'esprit est plus flexible & plus dis- » disposé à recevoir les impressions qu'on veut » lui donner, est totalement livré aux soins » & à la conduite de la mere. Hélas! *mes* » *belles compatriotes*, pourquoi de telles consi- » dérations ne frappent-t elles pas un plus grand » nombre d'entre vous? Pourquoi, *filles de la* » *Bretagne*, êtes-vous si peu sensibles à ces » objets qui peuvent répandre tant de gloire » sur votre sexe? Où est votre amour pour » la patrie, à qui vous pourriez être utiles » d'une maniere si noble? Où est votre ému- » lation pour imiter ces femmes héroïques, » qui anciennement ont orné ces heureuses

» contrées? Combien de tems montrerez-vous » un vain empressement pour vous parer des » modes futiles & légeres de la France? Quand » vous contenterez-vous d'une aimable simplicité, d'une modestie agréable, qualités qui » sient si bien à une nation telle que celle-ci, que le commerce soutient, que le vrai » bon goût polit, que la religion éclaire, &c. «

» Ne me dites pas, mes cheres amies : *pourquoi les tems qui nous ont précédés étoient-ils meilleurs que ceux-ci?* car cette demande n'est » pas sage. Des reproches faits indiscrétement » peuvent-être dictés par un caractere sombre » & dur, ou n'être autre chose qu'une réclamation usée & rebattue d'un orateur vulgaire ; mais nous espérons qu'on ne nous rangera pas dans cette classe pour vous avoir » remontré qu'il *ne peut revenir aucun avantage à notre nation* de cet esprit de légéreté, de » vanité & d'ostentation qui expose aujourd'hui » à tant de dangers le sexe aimable qui, par » le pouvoir de ses charmes fait si bien, en » tant d'occasions, subjuguer le nôtre, & diriger ses goûts. «

» Les deux sexes ont été créés l'un pour l'autre; nous souhaitons une place dans vos cœurs ; » pourquoi n'en souhaiteriez-vous pas une dans » le nôtre ? Vous ne pouvez ni le nier, ni le » cacher. Mais que vous vous abusez, *mes belles amies*, si vous prétendez emporter nos cœurs par » la violence ! Lorsque vous montrez un doux » empressement de ne plaire que par ce qui est » décent, honnête & dépouillé d'affectation ;

» c'eſt alors que vous nous attirez, que vous » nous ſubjuguez, & que nous nous rendons » volontiers vos eſclaves. «

» Amour honnête ! ah ! quel eſt ton pou- » voir ! tu es le gardien le plus ſûr de la pu- » reté ; tu as le don d'adoucir les eſprits les » plus ſauvages ; tu polis les mœurs les plus » groſſieres ; tu ſoumets tout, & néanmoins » tu éleves le courage ; tu humilies l'orgueil- » leux, & tu ſubjugues qui te réſiſte ; en inſ- » pirant la douceur, tu remplis d'une force » que rien ne peut dompter. Que dirai-je de » plus ? tu métamorphoſes le ſauvage en hom- » me, & tu fais de l'homme un héros. « Il eſt facile de ſe figurer tout ce que M. Fordyce peut dire enſuite de l'influence des femmes dans l'état du mariage ſur leurs maris, leurs enfans & tout ce qui les environne.

Le morceau ſuivant ſur les livres ſaints, a paru très-beau, & un des mieux écrits de l'ouvrage.

» Leur ſtyle offre une abondante variété ; » on y trouve une telle uniformité de ſenti- » mens, un ſi grand agrément dans les faits, » qu'un eſprit réfléchi en ſera long-tems frappé » d'admiration. Que dirai-je de plus ? -- Je ne » demanderois pas que vous liſiez ce livre, » qu'on nomme *la bible*, ſi vous pouviez m'en » citer un autre qui puiſſe autant inſtruire, au- » tant faire d'impreſſion, & autant ſatisfaire » des eſprits ſenſés ; un autre qui ſoit plus » adapté aux différens degrés de notre intelli- » gence, de nos goûts, de nos caracteres ; li-

» vre par excellence, dans lequel il eſt ſi dif-
» ficile de déterminer ce qui frappe le plus du
» ton uni & ſimple, de la ſublimité & de la
» force, & réuniſſant ces qualités d'un maniere
» admirable; livre dans lequel il y a ſi peu de
» choſes qui puiſſent décourager les eſprits les
» plus foibles, s'ils ſont dociles, & tant de cho-
» ſes capables de ſatiſfaire les eſprits les plus
» élevés, s'ils ont de la candeur; livre où la
» plus grande ſimplicité, & cependant la plus
» grande majeſté, font alternativement reſſen-
» tir leurs effets à l'eſprit & au cœur; livre
» enfin, où la fragilité, les déſordres & les
» maux attachés à la nature humaine ſont mis
» à découvert d'une maniere ſi ſenſible, &
» où les remedes ſont indiqués avec une ten-
» dreſſe ſi marquée. «

On a reproché à M. Fordyce de perdre quelquefois ſon ſujet de vue, & de traiter des matieres étrangeres ou peu dignes de la majeſté de la chaire. Il examine, par exemple, pourquoi on ne lit plus les anciens romans de chevalerie; il diſſerte ſur la danſe, & s'efforce d'en prouver l'utilité; il raiſonne ſur les effets de la muſique, en critique les défauts, & en juge les beautés; il emprunte quelquefois le langage puérile d'un doucereux galant. Mais en général ſa morale eſt pure, & il donne d'excellentes leçons de conduite à ſon *charmant* troupeau. D'ailleurs, les critiques n'ont pas fait attention que ces prétendus *ſermons* n'ont point été prêchés, & que l'auteur eſt un miniſtre Proteſtant, à qui ſon état n'interdit point le

mariage : auſſi a-t-il *eu le bonheur* depuis quelques années, dit l'éditeur, *d'épouſer une perſonne qui, par ſon mérite & ſes qualités, remplit l'idée qu'il s'eſt faite de la perfection du ſexe.*

On trouve aſſez fréquemment, dans cet ouvrage, des expreſſions triviales, tels que, *ramaſſis*, *caquetage*, *brimborion*, *engeance*, *cohue*, &c. Si ces mots ſont exprimés dans l'original par des expreſſions équivalentes, le traducteur auroit dû, dans ces endroits, ſe diſpenſer de traduire à la lettre.

(*Mercure de France ; année littéraire ; journal* de Paris ; *affiches & annonces* de Paris.)

GEHEIMES tagebuch. Van einem Beobachter ſeiner ſelbſt, &c. *Journal ſecret d'un obſervateur de ſoi-même.* Leipſick, chez les héritiers de Weidmann & Reich. *In-8vo.* de 264 pages.

UN très-profond métaphyſicien, mais qui voudroit ſur-tout tirer de ſes obſervations des conſéquences morales & pratiques, & faire ainſi ſervir l'étude de l'homme à la perfection de l'homme, deſiroit qu'il ſe trouvât quelqu'un aſſez attentif ſur ſoi-même & aſſez plein de candeur pour ſe rendre un compte exact & détaillé de l'état de ſon ame, pour ſuivre la marche de ſes idées, puiſer dans le fond de ſon cœur les motifs cachés de ſes actions,

ſonder en un mot ſes penchans & ſes mouvemens les plus ſecrets. *Forbeſius*, célebre théologien Ecoſſois du dernier ſiecle, avoit le courage de s'étudier ainſi lui-même, d'examiner chaque ſoir l'uſage qu'il avoit fait de la journée, de rechercher s'il avançoit ou s'il reculoit dans le chemin de la vertu, & de coucher journellement par écrit le réſultat de ſes obſervations ſur l'état de ſon ame, ſur les fautes qu'il avoit eu le malheur de faire, ſur ſes progrès dans le bien, &c. Ce journal qui fut publié après ſa mort dans le premier volume de ſes œuvres, imprimées à Amſterdam en 1703, en deux tomes, *in-folio.* (*), mérite aſſurément d'être lu : on y trouve d'excellentes réflexions, une piété délicate, beaucoup de candeur & d'humilité; mais on y deſireroit plus de détails, plus de philoſophie, plus d'obſervations ſur le cœur humain, ſur ſes détours, ſur ſes artifices, ſur les illuſions qu'il eſt ſi ſujet à ſe faire. A tous ces égards, l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, eſt bien ſupérieur à celui de Forbeſius, & il paroît être fait pour remplir le ſouhait du métaphyſicien dont nous nous parlions tout à l'heure. Auſſi édifiant que le meilleur livre de dévotion, plus

---

(*) *Reverendi viri Johannis Forbeſii a Corſe, preſbyteri & SS. théolog. doctor ejuſdemque profeſſoris in academia Aberdonenſi, opera omnia* : Amſt. apud *H. Wetſtenium*, *1703*. Le journal s'étend depuis la page 52 du Ier. Tom. juſqu'à la 265e.

intéreſſant qu'un bon roman; il pourroit être auſſi utile en fait de morale, qu'un bon traité d'anatomie l'eſt à la médecine.

On y voit un homme qui trouvant dans la religion chrétienne le modele de la perfection morale, y puiſe les motifs, le courage & les ſecours néceſſaires pour y tendre ſans ceſſe. Un examen fidele & habituel des diſpoſitions de ſon cœur, de ſes diſcours & de ſes actions, des fautes qu'il commet, & du bien qu'il réuſſit à faire, lui paroît le moyen le plus efficace de ſe connoître, de corriger ſes mauvais penchans, d'épurer & de perfectionner ſes vertus. Le ſage obſervateur dont nous parlons, eſt l'écrivain célebre, qui donnant le plus noble eſſor à ſon imagination, a commencé un poëme ſur la vie à venir, & qui a déja expoſé dans une ſuite de lettres ſes conjectures ſur la maniere d'être des ames ſéparées de leur corps, & ſur les divers genres de félicité dont jouiront les élus après la réſurrection; le même qui a écrit ſur l'art de connoître l'homme par l'inſpection de ſa phyſionomie; en un mot, M. Lavater. En commençant ce journal il prit la ferme réſolution de ne le montrer à perſonne, convaincu de la vérité de cette maxime : *qu'on ceſſe d'agir de bonne foi du moment qu'on ſe croit obſervé.* Cependant, & l'on ignore par quel haſard, cet écrit eſt parvenu entre les mains d'un ami de M. Lavater. Frappé d'un côté des avantage qui réſulteroient de la publication de ce journal, mais arrêté de l'autre par des conſidérations qui ſe préſentent d'elles-mêmes à l'eſprit, il crut

crut pouvoir tout concilier en retranchant du texte toutes les particularités propres à désigner la personne, l'état, les relations & la patrie de l'auteur ; de plus, sans rien altérer au fonds de l'écrit, il déguisa certains passages, & y fit de légeres additions. Ce journal ainsi changé fut envoyé à Leipsick à un autre ami de M. Lavater, qui en devint l'éditeur (*). Maintenant pour donner une idée de cet intéressant ouvrage, nous allons en traduire quelques fragmens ; & nous choisirons d'abord un morceau de l'introduction qui fera connoître dans quel esprit ce journal a été composé, & le plan que l'auteur a suivi.

» Les résolutions suivantes doivent être suspendues dans quelque endroit de mon cabinet, & soir & matin je veux les lire & les méditer. 1°. Je ne veux pas me lever le matin sans avoir prié & rendu graces à Dieu, ni sans penser que je me leve peut-être pour la derniere fois. 2°. Je ne veux ni le matin, ni l'après-dîner vaquer à mes occupations sans m'être retiré à part, afin d'implorer à genoux pendant quelques instans l'assistance & la bénédiction de Dieu. 3°. Je veux n'entreprendre & ne faire aucune chose dont je m'abstiendrois si J. C. se montroit visible à mes yeux ; rien dont je pourrois peut-être me repentir à l'heure incertaine de l'inévitable mort. Je veux, avec l'aide de Dieu, pren-

(*) M. *Zollicoffre*.

» dre l'habitude de faire tout sans exception
» au nom de J. C. & comme étant son dis-
» ciple ; de soupirer toutes les heures après
» le secours de l'esprit saint, & être constam-
» ment dans la disposition de prier. 4°. Je li-
» rai tous les jours quelques chapitres dans la
» bible, & sur-tout dans le N. T. & je me
» choisirai dans les chapitres que j'aurai lus,
» un passage que je rappellerai fréquemment à
» ma mémoire. 5°. Chaque jour sera marqué
» au moins par un acte particulier d'amour fra-
» ternel. 5° Je m'efforcerai sur-tout d'être par-
» ticuliérement utile aux personnes avec les-
» quelles je vis. 7°. J'éviterai tout excès dans
» le manger & le boire qui pourroit me faire
» ressentir la plus légere incommodité, ou met-
» tre le moindre obstacle à mon travail. Je
» me priverai aussi le plus qu'il me sera possi-
» ble de boire du vin & de manger entre les
» repas. 8°. Quelque part où je doive aller,
» je demanderai à Dieu la grace de ne pas l'of-
» fenser dans le lieu où j'irai, mais au con-
» traire d'y faire quelque bien. J'implorerai la
» même faveur avant chaque repas dans quel-
» que lieu que je le prenne. 9°. Je ne me
» coucherai point sans avoir fait une priere.
» 10°. Je veux tant que je me porterai bien
» ne pas dormir au delà de huit heures. 11°. Dans
» mes prieres pour mon prochain, que je ne
» veux négliger aucun jour de ma vie, je fe-
» rai particuliérement mention de mes parens,
» de ma femme, de mes enfans, de mes fre-
» res & sœurs, de mes domestiques --- de mes

» amis Z. U. P. H. T. S. B. J. N. W. Z.
» 12°. Je veux m'examiner tous les soirs d'a-
» près ces résolutions, & marquer de bonne
» foi dans mon journal en quoi je puis m'en
» être écarté; j'y marquerai de même ce que
» j'ai *lu*, ce que j'ai *fait*, les *fautes* que j'ai
» commises & ce que j'ai appris. Tu vois, ô
» Dieu, ce que j'ai écrit ici : puissé-je le lire
» tous les matins avec un desir sincere d'y
» conformer ma conduite, & tous les soirs avec
» une douce joie & la pleine approbation de ma
» conscience. «

Embarrassés dans le choix des morceaux, nous les prendrons presque au hasard.

Ier. janvier 1764.

» Je me suis réveillé à trois heures du ma-
» tin, & j'ai entendu le crieur de nuit. Jamais
» je ne l'entends sans éprouver une sorte de
» douce mélancolie, jointe au sentiment de la
» fragilité de ma vie & à des représentations
» confuses de savans qui veillent, de malades
» qui soupirent, de femmes en travail, de
» mourans, &c. Cette impression fut cette fois-
» ci plus vive que de coutume, je me proster-
» nai en idée devant Dieu, & lui offris les
» premiers sentimens que j'éprouvois dans
» cette nouvelle année ; je n'ai pu retenir
» mes larmes en priant, & j'ai recomman-
» dé à la bénédiction divine tous mes fre-
» res & sœurs répandus sur le globe habi-
» bité ; j'ai repassé les regles de conduite écri-

» tes ci-dessus, renouvellé mes pieuses réso-
» lutions, & remis avec une douce confiance
» mon sort temporel & éternel entre les
» mains de mon fidele & tendre pere qui est
» au Ciel. J'ai dormi encore du sommeil le
» plus paisible jusqu'à 5 heures & demie; je
» me suis réveillé plein de joie & de recon-
» noissance; j'ai lu le cantique de Geller pour
» le nouvel an, & les 4 premiers chapitres
» de l'évangile selon St. Matthieu. Le passage
» que j'ai choisi pour aujourd'hui est : *Tu ne*
» *tenteras point le Seigneur ton Dieu.* Oui, j'at-
» tendrai de toi, mon Dieu, durant toute
» cette année, les biens qui me sont nécessai-
» res, je ne douterai point que tu ne m'ac-
» cordes ceux que tu m'as promis : mais aussi
» je ne te demanderai point ceux que tu n'as
» pas voulu me promettre. Je me proposai de
» ne souhaiter la bonne année à personne sim-
» plement de bouche. Combien n'est-ce pas
» offenser la vérité, que d'exprimer des pen-
» sées & des vœux auxquels le cœur n'a
» point de part. --- Il m'en a coûté de remplir
» cette résolution : plus d'une fois les mots ont
» précédé les sentimens : j'ai tâché alors d'ex-
» citer ceux-ci, & j'ai goûté une satisfaction
» secrete aussi souvent que j'ai senti mes vœux
» sanctifiés par un amour fraternel. Bon Dieu!
» de combien de joies nobles & pures on prive
» son ame, lorsqu'on bannit l'humanité, l'or-
» nement le plus précieux de notre nature!
» Quoi! ce seroit avec effort que je vous sou-
» haiterois du bien, à vous qui êtes hommes

» comme moi, mes freres & mes sœurs, ha-
» bitans du même globe, respirant le même
» air, abreuvés de la même lumiere! Qui,
» moi! ne rien penser, ne rien sentir, lors-
» que sous les yeux du pere de tous, je vous
» souhaite d'heureux jours, la santé, les biens
» de l'ame, en un mot, tout ce que la bouche
» de Dieu même appelle *bénédictions*. --- A l'é-
» glise --- combien j'ai été distrait --- quoique
» j'eusse prié au commencement avec beau-
» coup de ferveur, --- & par quelles bagatelles
» je me suis laissé distraire!... Bon Dieu,
» si je savois un moyen de fixer mon ame!
» Combien est rapide le passage de la dévo-
» tion la plus sérieuse aux imaginations les plus
» vaines & les plus frivoles. --- Une mine,
» une révérence, un manchon, une frisure --
» quels misérables objets me font descendre du
» ciel sur la terre! --- Cependant le sermon
» sur la rapidité du cours de la vie humaine,
» me rendit de nouveau très-attentif jusqu'à
» l'article des vœux : --- quel art que celui de
» faire des vœux sans art! --- Mais je veux
» apprendre à souhaiter moi même avec sin-
» cérité, avant que de peser les vœux d'autrui
» à la balance du critique. «

L'emploi du reste du jour fut assorti aux pieuses résolutions de M. Lavater. Le lendemain, sa femme lui demanda quel sens il falloit attacher à ces paroles : *Donne à celui qui te demande, & ne te détourne point de celui qui veut emprunter de toi.* Il répondit qu'il falloit les entendre dans le sens le plus littéral; que l'homme

n'étoit point le *possesseur*, mais seulement l'*administrateur* de ses biens ; & que le vrai possesseur nous ordonnant de donner & de prêter à ceux qui s'adressent à nous, rien ne peut nous dispenser de le faire, tant que nous en avons le pouvoir. Ces vérités, dit M. Lavater, me paroissoient si évidentes, que j'y appuyai avec chaleur. Quelques instans après on lui annonce une pauvre veuve, qui vient lui exposer l'embarras où elle se trouve faute de pouvoir rassembler six écus. » Je ne peux point » vous aider, ma bonne mere, lui répondit-il, » & soit par hasard ou par habitude, je tirai » l'argent que j'avois en poche, qui pouvoit » se monter environ à deux écus & demi. Ceci » ne vous aideroit pas sans doute, il vous faut » la somme entiere, --- & quand même cela » pourroit vous aider, je ne puis pas m'en » passer à l'heure qu'il est ; n'avez-vous pas » quelques protecteurs qui pussent vous donner cette bagatelle ? --- *Non, pas une ame ! &* » *aller de maison en maison, je ne puis m'y ré-* » *soudre. Je veux plutôt employer toutes les nuits* » *au travail : --- on m'a dit que vous aviez le* » *cœur si bon ! --- Eh bien, à la garde de Dieu,* » *si cela ne peut pas être, pardonnez-moi la peine* » *que je vous ai causée. Je vais voir ce qui me* » *reste à faire : le bon Dieu ne m'a point encore* » *abandonnée, ce n'est pas dans ma 76me. année* » *qu'il commencera à me délaisser.* --- Dans ce moment entra ma femme, -- j'étois -- ô fausseté » du cœur humain ! --- j'étois chagrin, honteux, j'aurois voulu la renvoyer sous quel-

» que prétexte --- car ma conſcience me diſoit » tout bas : *Donne à celui qui te demande & ne* » *te détourne point de celui qui vient emprunter de* » *toi* ! --- Et d'une maniere toute auſſi irréſiſ- » tible ma femme me diſoit à l'oreille : *C'eſt* » *une honnête & pieuſe femme, je ſais qu'elle re-* » *leve de maladie, aide-la, ſi tu peux.* La honte, » la joie, l'avarice, la bienfaiſance, le deſir » d'aider ſe ſuccédoient rapidement dans mon » cœur. --- Je n'ai que deux écus ſur moi, » répondis-je, à voix baſſe, & il lui en faut » ſix; --- je vais la renvoyer avec une aumô- » ne. --- Elle me preſſoit la main, ſourioit » avec douceur & me regardoit avec des yeux » careſſans; enfin elle dit tout haut ce que » ma conſcience diſoit tout bas : *Donne à celui* » *qui te demande & ne te détourne point de ce-* » *lui qui veut emprunter de toi.* Je lui demandai » en plaiſantant ſi elle vouloit ſe défaire de la » bague qu'elle avoit au doigt ? --- Très-vo- » lontiers, dit-elle en la tirant. La bonne vieille » étoit ou ſi ſimple qu'elle appercevoit à peine » tout ce qui ſe paſſoit, ou trop diſcrete pour » en prendre avantage. Elle voulut s'en aller, » mais ma femme la pria d'attendre un inſtant » hors de la chambre. Eſt-ce bien ſérieuſement » que tu veux donner ta bague ? lui deman- » dai-je auſſi-tôt que nous fûmes ſeuls. Rien » de plus ſérieux; --- je m'étonne que tu puiſſes » m'en faire la queſtion, crois-tu que je joue » la pitié ? --- Souviens-toi de ce que tu m'as » dit il y a un quart-d'heure; --- ne fais point, » je t'en prie, un vain étalage de l'évangile.

» Tu es d'ordinaire si bon, & à présent tu
» trouves tant de difficultés à secourir cette bon-
» ne & malheureuse femme; --- pourquoi ne lui
» as-tu pas donné d'abord au moins ce que tu
» avois en poche? ne savois-tu pas qu'il y a
» encore plus de 6 écus dans ton pupître, &
» que dans huit ou 10 jours le quartier sera
» échu? — J'embrassai ma femme; une larme
» m'échappa. — Tu es meilleure que moi! je
» te remercie, — conserve ta bague, --- je suis
» honteux; --- aussi-tôt me tournant vers mon
» pupître j'en tirai six écus, & pendant que
» j'ouvrois la porte pour appeller la veuve,
» j'étois tout troublé d'avoir pu oublier Dieu,
» jusqu'à dire à cette femme: *je ne peux vous*
» *aider.* --- O langue! ô cœur plein de fausse-
» té! --- Voilà, dis-je à la veuve ce que
» vous avez demandé. --- Elle parut d'abord ne
» m'avoir pas compris, & croire que je lui
» donnois seulement une partie de la somme;
» elle me baisa la main, --- puis la surprise lui
» ôta la voix aussi-tôt qu'elle sentit que c'é-
» toit tout. --- Ah Dieu! --- comment ferai-je
» pour vous remercier, --- je ne puis pas vous
» le rendre. Je n'ai que ce livre, -- mais il est
» vieux! --- Gardez pour toujours votre livre
» & l'argent, & remerciez Dieu & non pas
» moi, --- car en vérité je ne mérite pas de
» remerciement, puisque j'ai tant tardé à vous
» aider. --- Allez ma bonne, & n'ajoutez plus
» un mot. Je fermai la porte, & j'étois si in-
» digné contre moi-même que j'osois à peine
» lever les yeux sur ma femme. Mon bon

» ami, m'a-t-elle dit, ne te chagrine plus à
» présent ; --- n'as-tu pas d'abord consenti à lui
» donner ? --- Ecoute, tant que tu me verras
» une bague d'or au doigt (& tu sais que
» j'en ai plus d'une) tu ne seras pas ré-
» duit à dire à un honnête infortuné que tu
» n'es pas en état de le secourir. Je l'ai em-
» brassée & j'ai répandu des larmes; aussi-tôt
» que je me suis trouvé seul j'ai écrit mon
» journal jusqu'ici, afin d'humilier mon cœur;
» lui qui me dictoit hier encore que l'hypo-
» crite étoit de tous les êtres du monde celui
» auquel je voudrois le moins ressembler : ---
» prêcher une morale austere, & n'accomplir
» que des devoirs faciles --- qu'est-ce sinon de
» l'hypocrisie ? --- Me serois-je permis cette ré-
» sistance, si j'avois suivi la seconde des re-
» gles que je me suis prescrites, & que j'eusse
» donné cet après-midi quelques instans à la
» priere «.

Le jour suivant M. Lavater se reprocha une autre sorte d'hypocrisie. Il se levoit très-mécontent d'avoir trop prolongé son sommeil, lorsqu'il entendit frapper à sa porte. » J'ouvre & j'apperçois M. M***. » Je ne vous inter-
» romps pas ? me dit-il. --- Non, je suis char-
» mé de vous voir, --- & cependant j'en étois
» très-fâché, car j'avois des affaires. Si vous
» le permettez je vous lirai une bagatelle que
» je viens de composer, vous m'en direz vo-
» tre avis. --- *Ah! très-volontiers.* --- Il lit : je
» donne des marques d'admiration ; il poursuit
» avec chaleur, & ses regards sollicitent l'ap-

» probation; --- je fouris, des coups de tête
» expriment que je fuis très-fatisfait --- quoi-
» qu'au fonds je fuffe à peine la moitié de ce
» qu'il avoit lu, tant j'étois diftrait & hors
» d'état de fixer mon attention. C'eft admira-
» ble ! lui dis je, quand il eut fini ; vous le
» ferez fans doute imprimer ? --- Votre fuffrage
» a tant de poids qu'il pourroit m'encourager
» à cette hardieffe ; -- mais de grace, fouffrez
» que je vous laiffe le manufcrit : il a en-
» core tant de taches ! &c. --- Cela eft inutile,
» mais fi vous le voulez abfolument je le reli-
» rai, & ne doute point que l'ouvrage ne ga-
» gne encore à une feconde lecture « --- M. Lavater fe reprocha cette flatterie, & s'en trouva bien puni lorfqu'en relifant le poëme il y trouva des fautes impardonnables. Mais la maniere dont il s'y prit alors pour rétracter des louanges données fi imprudemment, eft un modele de candeur & de délicateffe.

Un des morceaux les plus touchans de ce journal, eft celui où M. Lavater rend compte des derniers momens d'un de fes plus chers amis. Après avoir exprimé la foi, la réfigna-tion, les fublimes efpérances qui rempliffoient fon cœur, le mourant pourfuit ainfi. » Les
» momens font chers, je dois les employer à
» faire une profonde impreffion dans ton
» ame. -- *Je n'étois point Chrétien* ; --- je n'étois
» pas pourtant ce que le monde appelle hy-
» pocrite, non, mon ami, mais je n'étois pas
» Chrétien --- & je tremble que tu ne le fois
» pas non plus ; --- tu me béniras dans l'éternité

» de la plaie que je fais actuellement dans ton
» cœur. Notre amitié n'étoit pas *chrétienne* ; l'es-
» prit, les dispositions de Jesus-Christ n'étoient
» pas en nous, notre amitié n'étoit pas fondée
» sur lui, animée par lui, occupée du soin
» de sa gloire. --- Combien d'heures de notre
» vie, de cette vie si courte, ont été per-
» dues dans d'inutiles discours, à la recherche
» d'une vaine gloire. --- Dieu sait que je ne
» parle que d'après le plus mûr examen ; --- mê-
» me ce que le monde appelle ambition per-
» mise, noble amour de la gloire, est un sen-
» timent coupable devant Dieu, le poison de
» l'ame, l'ennemi de la vertu, un enfer pour
» celui qui se voit au bord du tombeau -- &
» qui commence alors à sentir l'infinité de
» Dieu, l'inexprimable grandeur de Christ ;
» & son incomparable humilité. --- Ah ! mon
» ami, combien cette passion m'a coûté de lar-
» mes, de larmes ameres, combien d'angoisses
» & de combats ! — O que de vérité dans ces
» divines paroles de mon Sauveur : *Celui qui*
» *s'éleve sera abaissé.* --- *Il suffit au disciple d'être*
» *comme son maître & au serviteur comme son*
» *seigneur.* --- O mon ami, n'oublie point ces
» paroles. Je meurs, mais la vérité ne meurt
» pas ! --- le ciel & la terre passeront, mais non
» pas les paroles de Christ. --- Actuellement que
» je les envisage à l'époque de la mort, com-
» bien mes meilleures actions perdent de leur
» valeur, comme elles diminuent, comme el-
» les s'anéantissent ! & mes foiblesses, & tout
» ce que j'appellois des fautes légeres, comme

» elles ſe multiplient, comme elles s'accumu-
» lent! Ah! combien peu l'on ſe connoît ſoi-
» même au milieu des agitations de la vie : ---
» redoutable ſilence de la mort! --- redoutable
» ſilence de l'éternité! - - ô quel poids acca-
» blant que celui des fautes dont notre cœur
» nous accuſe. --- Dieu --- créateur --- Jeſus-
» Chriſt --- quels mots, quelles idées! --- com-
» bien de fois les ai-je prononcés ces mots ſans
» penſer à l'adorable auteur de mon exiſten-
» ce, de ma vie, de mon immortalité. ---
» Créateur! Pere --- quel nom donnerai-je à ta
» miſéricorde qui me pardonne pour l'amour
» de Chriſt cette inconcevable, cette crimi-
» nelle légéreté! - - tu es --- oui tu es charité «.
Nous regrettons que les bornes d'un extrait ne nous permettent point de faire part à nos lecteurs des circonſtances de la mort de cet homme de bien, des touchantes conſolations qui lui furent adreſſées, & des penſées qui s'éleverent dans l'ame du pieux Lavater en contemplant ſon ami couché dans le cercueil.

Après lui avoir rendu les derniers devoirs, M. Lavater ſe remit en route. Les diſcours de quelques perſonnes qu'il trouva raſſemblées dans une auberge, contraſtoient ſi fort avec les idées & les ſentimens dont il étoit alors rempli, qu'il ne put s'empêcher de ſe dire à lui-même : » Ames groſſieres, dans quelles téne-
» bres vous êtes plongées! ô que vous êtes
» loin de réfléchir, que vous êtes dénués de
» ſentiment! immortels comme moi, immortels
» comme mon bienheureux ami --- & mortels

» comme tous les deux, -- mais infiniment éloi-
» gnés de penser à la mort & à l'éternité ! In-
» fortunées créatures, qui levera le bandeau
» dont vos yeux sont couverts ! Gestes, propos, attitude, tout en eux étoit un sujet de chagrin pour M. Lavater. » Je croyois, di-
» soit-il, qu'ils devoient éprouver précisément
» ce que j'éprouvois, ne penser qu'à la mort,
» être aussi plein d'idées sérieuses que s'ils re-
» venoient dans cet instant du convoi de l'ami
» le plus cher. — Je poussai vers le Ciel en
» leur faveur quelques soupirs qui n'étoient
» pas tout-à-fait humbles. « Importuné par le bruit qu'il entend, M. Lavater demande une chambre à part, & l'hôte, dont le fils étoit chirurgien, le conduit dans un cabinet d'anatomie. Là, chaque objet qui s'offre à ses regards, donne une nouvelle énergie aux idées & aux sentimens dont il est pénétré. Après avoir distingué une tête de mort, il se dit à lui-même : » C'étoit donc là le crâne d'un hom-
» me qui fut semblable à moi, aussi vivant
» que je le suis actuellement ! Un jour peut-
» être mon corps sera disséqué de même &
» ornera le cabinet d'un anatomiste. Est-il pos-
» sible que ce corps, ce siege de tant de fa-
» cultés, cette vive image de mon ame, de-
» vienne un jour tel que celui que je contem-
» ple ici ! --- Là, dans ce crâne que je tiens
» entre mes mains, habitoit quelque chose de
» plus précieux que toute la création inani-
» mée. Ah ! mon ami, mon ami, bientôt il ne
» restera plus de toi que des os : --- pensée qui

» me fait frémir ! je tirai le rideau & croyant » entendre quelqu'un, je remis le crâne fur » le fquelette, & m'arrêtai devant quelques » fœtus confervés dans de l'eau-de-vie. N'étois-» je pas jadis auffi petit, auffi peu formé ? » O foible commencement de mon être ! O fin » extraordinaire ! Ici je vois les deux extrê-» mes de ma carriere terreftre. D'abord j'étois, » Dieu feul fait ce que j'étois, --- j'exiftai im-» perceptible, attaché à un fil --- je pris de » l'accroiffement --- mon cœur battit, je com-» mençai à refpirer, à vivre dans la nuit du » fein maternel. Enfanté avec douleur, je fus » un être foible, dénué, compofé d'os & de » chair, vivant, fenfible. Je grandis, j'exer-» çai mes membres, je devins malade, je re-» devins fain, & aujourd'hui je vis encore, » & demain peut-être, peut-être aujourd'hui » la vie & la chaleur fuiront loin de moi. --- » O impénétrable origine, ô incompréhenfible » fin de ma vie fur la terre ! D'où fuis-je ve-» nu, comment ai-je commencé, quels font » les changemens que dans peu de jours peut-» être fubira mon corps ? --- O preuve trop » palpable que c'eft à un être invifible, tout-» puiffant, à un efprit éternel que j'ai l'obli-» gation de mon être, & que je n'y ai con-» tribué en rien, puifqu'il n'y a aucune chofe » fur laquelle je fois auffi ignorant que fur ce » qui concerne ma propre exiftence. « En s'a-bandonnant à ces réflexions, M. Lavater ne put fe défendre d'une extrême furprife de ce que la plupart des hommes s'occupent fi peu

& de l'origine & du terme de leur existence temporelle, & vivent à une si grande distance d'eux-mêmes. Il lui vint à l'esprit de se procurer un crâne humain, dans l'espérance que la vue de cet objet lui rappelleroit plus vivement les vœux qu'il avoit formés devant le cercueil de son ami. L'hôte qui trouva ce desir fort étrange, le pria d'en accepter un. » Jamais » présent, dit M. Lavater, ne me fut plus » agréable que cette tête de mort : je ne pou- » vois la regarder que comme une espece de » sanctuaire, puisqu'elle fut l'habitation d'un » esprit immortel pour qui Jesus-Christ est de- » venu homme & a souffert la mort. « Arrivé le soir à Zurich, quelques objets qui le frapperent en traversant la ville, joints au desir de revoir sa femme & ses amis, diminuerent par degrés sa tristesse; une compagnie qu'il trouva chez lui acheva de le distraire, & d'écarter les idées sérieuses & religieuses dont son cœur étoit rempli le matin. Tout-à-coup il se rappella avec confusion la sévérité du jugement qu'il avoit porté quelques heures auparavant sur cette compagnie de gens insoucians rassemblés dans l'auberge. Alors sa gaieté s'évanouit au point que ceux qui l'entouroient s'en apperçurent, & attribuerent ce changement à la douleur que lui causoit la mort de son ami; il se déroba à leurs consolations, monta dans sa chambre, & se mit à dessiner pour son instruction la compagnie de l'auberge & celle dont il venoit de faire partie. Ces dessins se retrouvent dans l'ouvrage, avec nombre d'autres,

qui retracent les ſituations dont M. Lavater a voulu particuliérement garder le ſouvenir.

(*Bibliotheque* Hollandoiſe *des ſciences & des beaux-arts.*)

LETTRES du docteur DEMESTE, correſpondant de la ſociété royale de médecine, au docteur BERNARD, premier profeſſeur de la faculté de médecine de Douay, de la ſociété royale de Londres, &c., ſur la chymie, la docimaſie, la cryſtallographie, la lithologie, la minéralogie & la phyſique en général, avec cette épigraphe :

Novus rerum naſcitur ordo. Æneid. 17.

Tome premier, à Paris, chez Didot, imprimeur de MONSIEUR, quai des Auguſtins; Ruault, libraire, rue de la Harpe; Cioufier, imprimeur & libraire rue Saint-Jacques, avec approbation, & privilege du roi.

LE docteur Bernard, à qui ces lettres ſont adreſſées, a chargé un de ſes amis à Paris de les faire imprimer. Dans un avertiſſement placé à la tête de ce volume, le docteur Bernard annonce que, deſirant que ſa correſpondance avec le docteur Démeſte ſur la chymie & la

minéralogie tournât au profit de ceux de ſes écoliers qui veulent s'inſtruire dans ces ſciences, il a prié le docteur Démeſte de mettre dans ſes lettres autant d'ordre & de ſimplicité qu'il lui ſeroit poſſible. Il nous paroît avoir rempli les vues du docteur Bernard, & ſon ouvrage nous paroît mériter l'éloge qu'en a fait M. Valmont de Bomare, dans ſon approbation. Les vingt-huit lettres qui compoſent le premier volume dont nous rendons compte, ſont écrites avec clarté & préciſion; le ſtyle en eſt toujours rapide & jamais ſec; les matieres y ſont diſtribuées avec ordre, préſentées avec méthode, & la lecture d'une lettre prépare à la lecture de la ſuivante.

L'auteur parle d'abord des ſubſtances élémentaires, au nombre deſquelles on eſt ſurpris de ne trouver ni le feu, ni l'air; mais il penſe avec M. Sage que ces deux corps ſont des mixtes, dont le premier, compoſé de phlogiſtique & d'acide élémentaire, concourt à la formation du ſecond, en ſe combinant avec le principe aqueux. D'après cela, l'air, loin d'être un élément, ne ſeroit qu'un ſur-compoſé. Nous n'entreprendrons point de ſuivre l'auteur dans l'expoſition de cette doctrine, & nous renverrons nos lecteurs aux lettres 8, 9 & 10, dans leſquelles il rapporte tout ce qu'il a cru propre à prouver le ſyſtême ingénieux qu'il a embraſſé. Au reſte, ce ſyſtême ne manquera ni de contradicteurs, ni de défenſeurs, & les efforts que l'on fera de part & d'autre pour le renverſer & le ſoutenir, ne pourront que ſervir à étendre nos connoiſſances.

A l'occaſion des élémens, M. Démeſte, dans ſa troiſieme lettre, parle des affinités. M. le comte de Buffon a d'un coup-d'œil éclairci ce ſujet : » Les loix d'affinités, dit-il, ſont les mê-
» mes que la loi générale par laquelle les corps
» céleſtes agiſſent les uns ſur les autres; elles
» s'exercent également & dans les mêmes rap-
» ports des maſſes & des diſtances. C'eſt au génie qu'il appartient de voir ainſi la nature dans ſon enſemble, & d'appercevoir la ſimplicité & l'unité des moyens dont elle ſe ſert pour produire des effets ſi différens & ſi variés, que l'homme ordinaire n'oſe les rapporter à une même cauſe. » Si juſqu'à préſent, conti-
» nue M. de Buffon, l'on a regardé les loix
» d'affinité comme différentes de celles de la
» peſanteur, c'eſt faute de les avoir bien con-
» çues, bien ſaiſies ; c'eſt faute d'avoir em-
» braſſé cet objet dans toute ſon étendue. «

C'eſt d'après cette grande idée, que M. Sage donna en 1773 une table d'affinités, où les différentes ſubſtances ſe trouvent placées dans chaque colonne, ſelon la peſanteur ſpécifique qu'il leur a reconnue, en répétant les expériences qu'on avoit faites avant lui ſur ce ſujet, & en en faiſant de nouvelles. Au premier examen de cette table, on eſt étonné d'y voir que des ſubſtances plus légeres y ſont placées après des ſubſtances plus peſantes, comme l'argent après le mercure dans la troiſieme colonne; l'or, après le plomb; le cuivre après le mercure dans la onzieme, &c. » Mais la
» figure, dit M. le comte de Buffon, qui dans

» les corps céleſtes ne fait rien ou preſque rien » à la loi de l'action des uns ſur les autres, » parce que la diſtance eſt très-grande, fait » au contraire preſque tout, lorſque la diſ- » tance eſt très-petite ou nulle;.... & com- » me les degrés d'affinités dépendent abſolu- » ment de la figure des parties intégrantes des » corps, ils doivent, comme ces figures, varier » à l'infini. On ne doit donc pas être ſurpris » de l'action plus ou moins grande ou nulle de » certains ſels ſur certaines ſubſtances, ni » des effets contraires d'autres ſels ſur d'autres » ſubſtances.

» Nous ne pouvons douter, dit M. Démeſte, » qui rapporte ces paſſages de M. de Buffon, » de la vérité de ces figures. Les différentes » cryſtalliſations ſuffiſent pour nous en con- » vaincre; mais nous ignorons parfaitement la » figure des parties intégrantes & conſtituan- » tes des corps, comme l'obſerve M. de Buf- » fon lui-même; ce qui ſemble nous reſtrein- » dre à chercher l'étiologie & la cauſe des af- » finités particulieres dans les différens rapports » qu'ont entre elles les peſanteurs ſpécifiques » de ces ſubſtances particulieres....

» L'affinité la plus ſimple, eſt la tendance » que deux corps homogenes ont à s'unir; » cette attraction eſt d'autant plus forte, que » l'homogénéité des deux ſubſtances eſt plus » parfaite, & que leur ſimplicité eſt plus gran- » de: c'eſt cette affinité qui oblige deux gout- » tes d'eau à s'unir d'abord qu'elles ſe tou- » chent. La même choſe arrive, lorſque deux

» globules d'huile, de mercure, ou de métal
» fondu sont en contact, car ils se réunissent
» aussi-tôt de maniere à ne plus former qu'un
» même tout; ce qui suppose que les molécu-
» les sont naturellement fluides ou actuelle-
» ment en fusion, sans quoi leur cohésion em-
» pêcheroit cet effet de l'attraction.

» Si les substances homogenes ont entre-
» elles de l'affinité, celles qui sont hétéroge-
» nes, comme l'huile à l'égard de l'eau, n'en
» ont aucune. Si l'on parvient donc à unir ces
» deux fluides, ce n'est qu'au moyen d'une
» troisieme substance qui a des rapports mar-
» qués avec les deux autres. Dans le cas dont
» il s'agit, cet intermede est l'alkali.

» Nous voyons cependant des substances
» qui ne nous paroissent point du tout ho-
» mogenes, s'unir avec beaucoup de facilité,
» même se pénétrer & se combiner très-par-
» faitement, mais lorsque nous examinons ces
» substances avec plus d'attention, nous apper-
» cevons qu'elles ont entre-elles des parties
» communes & analogues, quoiqu'elles diffe-
» rent par d'autres, tels sont les *dissolvans* ou
» *menstrues* chymiques, qui ont une action
» marquée sur des substances avec lesquelles
» ils ne semblent avoir aucun rapport.

» Cependant les menstrues n'ont la faculté
» de dissoudre une substance, que lorsqu'ils
» ont quelque rapport avec un des principes
» de cette substance; & si les acides, par
» exemple, ont de l'action sur les métaux,

» c'eſt que le phoſphore, qui eſt le principe
» de la métalléité, contient de l'acide.

» C'eſt le rapport de ces différentes ſubſ-
» tances avec leurs menſtrues, & de ceux-ci avec
» celles-là, que les chymiſtes ont particulié-
» rement déſigné par le nom *d'affinité*. Les dif-
» férens degrés de ces rapports, paroiſſent dé-
» river de loix de la peſanteur, comme l'en-
» ſeigne M. Sage, & comme le dit M. de
» Buffon; mais je crois inutile d'y faire en-
» trer *la raiſon inverſe du cube ou du quarré des*
» *diſtances*. Il ſuffit, quant à préſent, d'enviſa-
» ger ces loix ſous un double point de vue,
» qui nous préſente deux loix générales«.

PREMIERE LOI GÉNÉRALE. Rapport des différens menſtrues avec la même ſubſtance.

» La premiere embraſſe les rapports des dif-
» férens menſtrues avec une même ſubſtance
» qu'ils peuvent diſſoudre, & ces rapports
» ſont d'autant plus forts, que ces menſtrues
» ſont plus peſants, par la raiſon que plus un
» menſtrue a de peſanteur ſpécifique, plus il
» déplace facilement un autre menſtrue plus lé-
» ger que lui.

» Ainſi il y aura plus d'affinité entre le
» menſtrue plus peſant, & la ſubſtance qu'il
» peut diſſoudre, qu'entre cette même ſubſ-
» tance, & un autre menſtrue plus léger;
» quoiqu'elle ſoit auſſi diſſoluble dans ce ſe-
» cond menſtrue «.

SECONDE LOI GÉNÉRALE. Rapport des différentes ſubſtances avec le même menſtrue.

» La ſeconde loi générale a pour objet les

» affinités des différentes ſubſtances avec un » même menſtrue, & le degré de ces affinités » eſt d'autant plus grand, que la ſubſtance à » diſſoudre eſt plus légere, ce qui n'eſt qu'une » conſéquence de la loi de l'hydroſtatique, qui » nous enſeigne que les fluides ſoutiennent » d'autant plus facilement un corps qu'il eſt » plus léger. Cette loi eſt préciſément l'inverſe » de la précédente, car on parvient au même » but en augmentant (comme dans la pre- » miere loi) la denſité du fluide, la peſanteur » du grave reſtant la même ; ou en diminuant » (comme dans la ſeconde loi) la denſité du » grave, la peſanteur du fluide reſtant la » même.

» Mais il ne faut pas inférer de-là, que la » diſſolution n'eſt qu'un mélange. La théorie, » il eſt vrai, ne nous explique point pourquoi » l'argent, par exemple, diſſous dans l'acide » nitreux, forme une liqueur tranſparente ; » nous ignorons comment ces deux êtres, ſi » différens en apparence, peuvent ſe pénétrer » mutuellement, de maniere à ne former qu'un » même tout tranſparent & en apparence ho- » mogene. C'eſt ici qu'il faudroit avoir re- » cours à la figure des parties conſtituantes, » pour expliquer la différence qui ſe trouve » entre une diſſolution & un mélange ; mais » comme nous ignorons la figure de ces par- » ties conſtituantes, toute hypotheſe fondée » ſur ces figures ſeroit ſi incertaine, qu'en » attendant des connoiſſances ultérieures, nous » nous contenterons de la ſimple obſervation.

» La même ſubſtance peut ordinairement ſe » diſſoudre par pluſieurs menſtrues. Le fer, » par exemple, eſt attaquable par tous les aci- » des, & en conſéquence de la premiere loi » générale, lorſqu'il ſera combiné avec un acide » quelconque, il abandonnera cet acide ſi on » lui en préſente un qui ſoit plus peſant. C'eſt » ainſi que le fer diſſous dans l'acide marin, » produit un ſel que l'on peut décompoſer au » moyen de l'acide vitriolique, & cela parce » que l'acide vitriolique eſt ſpécifiquement plus » peſant que l'acide marin. Le ſel vitriolique » ferrugineux qui réſulte de la nouvelle com- » binaiſon, peut à ſon tour être décompoſé » par un acide plus peſant, tel que l'acide » phoſphorique, qui eſt l'acide le plus peſant » que nous connoiſſions actuellement. La dé- » compoſition du ſel marin que l'on opere au » moyen de l'acide vitriolique, lorſqu'on veut » en retirer l'acide marin, eſt fondée ſur la » même loi.

» Mais lorſqu'on préſente à un même menſ- » true pluſieurs ſubſtances, qui, toutes ont de » l'affinité avec lui, cette affinité eſt d'autant » plus forte, que la ſubſtance eſt plus légere ; » & c'eſt en conſéquence de cette ſeconde loi » générale, que l'on obſerve, par exemple, » que l'argent diſſous dans l'acide nitreux, » peut être précipité de ce menſtrue par le » cuivre, métal plus léger que l'argent ; & » ſi le fer a la propriété de précipiter le cui- » vre diſſous par ce même acide, c'eſt que la » péſanteur ſpécifique du fer eſt inférieure à

» celle du cuivre, d'où l'on conclut que ce » dernier a moins d'affinité que le précédent » avec l'acide nitreux.

» Il en eſt de même de la terre abſorbante » & des alkalis; ils ont non-ſeulement plus » d'affinité avec l'acide nitreux que l'argent, » le cuivre & le fer, mais même que toute » ſubſtance métallique; ce qui concourt à prou- » ver notre ſeconde loi générale, car ces » ſubſtances ſont toutes ſpécifiquement plus » légeres que les métaux, & doivent par con- » ſéquent avoir plus d'affinité avec le menſtrue » acide dont nous parlons; c'eſt en effet ce que » l'expérience confirme. Elle nous démontre » que l'on peut décompoſer tous les ſels mé- » talliques au moyen de la terre abſorbante, » des alkalis, &c. «

Nous avons cru devoir tranſcrire ce morceau en entier; il eût été difficile d'en faire un extrait, & il ſervira à faire connoître à nos lecteurs l'ordre & la clarté avec laquelle l'auteur expoſe ſes idées. Il faut voir dans l'ouvrage même les exceptions que ſouffrent ces deux loix générales, & la maniere dont il explique les faits qui fourniſſent ces exceptions.

Les lettres 11me. & 12me. traitent des ſubſtances aériformes, que l'on déſigne par le nom de *gas*. L'auteur y rapporte un fait qui prouve d'une maniere frappante la qualité anti-putride de l'air fixe ou acide méphitique. » A Latera, » dit-il, près de Bolſena en Italie, on a vu » une chevre qui étoit morte dans la va- » peur d'une mouffette non inflammable, y

reſter

» rester incorruptible pendant cinq à six mois. «

Après avoir parlé dans les quinze premieres lettres des substances élémentaires, aériformes, phosphoriques & salines, M. Démeste passe à la lithologie ou histoire des pierres. » Le grand Linnée, dit-il, a le premier reconnu qu'il ne pouvoit y avoir de crystallisation sans un principe salin, & cette observation l'a conduit à ranger les pierres crystallisées parmi les sels; il a intitulé cette classe *mineræ*; & sa premiere section (*saliæ*) renferme une infinité de crystaux calcaires & quartzeux, gypseux & balsatiques.

» M. Sage a généralisé bien davantage cette idée. L'analyse lui a prouvé que toutes les terres & pierres dont notre globe est composé, résultent de la combinaison d'un ou de plusieurs acides avec une base alkaline ou terreuse, & il en a conclu qu'elles devoient être regardées comme de vrais mixtes salins, quoiqu'elles fussent privées de saveur, & presque toutes insolubles dans l'eau; je dis presque toutes, parce que la pierre à plâtre, dont la nature nous offre des carrieres immenses, entr'autres à Montmartre, est une pierre susceptible de se dissoudre dans beaucoup d'eau.

» M. de Romé de l'Isle a beaucoup concouru à prouver l'analogie qu'il y avoit entre les sels & les pierres, par ses observations crystallographiques. Il a demontré que le tartre vitriolé & le quartz crystallisoient de la même maniere, que les schorls affec-

» toient la forme prifmatique à fommets trie-
» dres du borax, &c. &c.

» M. Sage divife la lithologie en fix claffes,
» dont les cinq premieres renferment les pierres
» fimples, tandis que la fixieme contient les
» compofées, c'eft-à-dire, celles qui réfultent
» de l'affemblage de plufieurs pierres fimples;
» ce font les *petræ aggregatæ*, Linn, quoique
» cet auteur ait rapporté plufieurs pierres com-
» pofées à fa claffe des *foffilia*.

» Les deux premieres claffes comprennent
» toutes les terres & pierres qui réfultent de
» la combinaifon d'un feul acide avec la terre
» abforbante. La troifieme & la quatrieme
» claffes ne different des deux premieres que
» par fa bafe, qui, au lieu d'être de la terre
» abforbante, eft une efpece d'alkali. Enfin la
» cinquieme claffe eft formée par des terres
» & pierres, dont la bafe eft la terre abfor-
» bante combinée avec deux acides, le phof-
» phorique & le vitriolique. «

Mais en adoptant les fix divifions générales de M. Sage, M. Démefte ne s'eft point impofé la loi d'y diftribuer les fubftances pierreufes de la même maniere que ce minéralogifte. Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de faire connoître cette diftribution; c'eft dans l'ouvrage même qu'il faut la fuivre. MM. de Cronftedt, Sage, de Romé de l'Ifle & de Linnée, font cités à l'occafion de toutes les efpeces ou variétés dont ils ont parlé. La citation de ces deux derniers naturaliftes difpenfe de citer les autres, par le foin qu'ils

ont pris d'en rapporter les phrases & d'en indiquer la nomenclature. Tous les cryſtaux connus juſqu'à préſent ſont décrits avec ſoin dans ces lettres; l'auteur n'en donne point de figures, mais il indique avec exactitude celles des planches de l'excellent ouvrage de cryſtallographie, que M. de Romé de l'Iſle nous a donné ſous le titre d'*Eſſai*. On voit que ce ſavant n'a rien caché à M. Démeſte des obſervations qu'un travail aſſidu lui a fait faire depuis l'impreſſion de ce livre. Juſqu'à M. de Linnée, les connoiſſances que l'on avoit ſur la forme des cryſtaux étoient iſolées. Ce célebre Suédois eſt le premier & le ſeul avant M. de Romé de l'Iſle qui les ait conſidérés ſous un même point de vue. Sans s'arrêter à la diſtinction de corps ſalins & de corps pierreux, il a préſenté dans ſon *Syſtema Naturæ* un tableau méthodique de toutes ces ſubſtances, où la forme que chacune d'elles affecte en cryſtalliſant, a ſeule décidé de la place qu'elle y occupe. Mais on étoit encore trop peu avancé dans la connoiſſance de ces formes, pour que cette tentative pût avoir beaucoup de ſuccès; elle n'eût même pas fait au génie de ſon auteur tout l'honneur qu'elle devoit lui faire, ſi perſonne après lui n'eût entrepris d'éclaircir cette partie de l'hiſtoire-naturelle. M. de Romé de l'Iſle s'eſt livré à ce travail pénible; à l'aide d'une foule d'obſervations nouvelles, il a rapproché les formes cryſtallines, approfondi les loix de la cryſtalliſation, & démontré qu'elles ſont conſtantes,

& qu'elles donnent à chaque eſpece de cryſtaux une forme particuliere & qui lui eſt propre, laquelle ne varie que dans une certaine latitude. La nature a un plan général pour ſes ouvrages, & il ſe montre dans toutes ſes productions à l'obſervateur attentif.

On jugera de l'utilité des recherches & des travaux cryſtallographiques par les conſéquences qu'en a tiré M. Démeſte pour expliquer la formation des roches graniteuſes, que les plus célebres naturaliſtes paroiſſent ne plus balancer à regarder comme la maſſe qui ſoutient toutes les autres roches connues.

» Les parties intégrantes du granit, dit M. » Démeſte, ſont le feld-ſpath, le ſchorl & le » mica, mêlés en différentes proportions, mais » de maniere, cependant, que toujours l'une » ou l'autre de ces deux dernieres ſubſtances, » & ſouvent les deux enſemble, ſe trouvent » jointes au quartz ou feldſ-path, qui forme » la principale baſe des granites....

» Les ſeuls phénomenes de la cryſtalliſation » ont ſuffi pour démontrer à M. Romé de l'Iſle » qu'une telle pierre, ou du moins que les » cryſtaux qui la compoſent, n'avoient pu » recevoir leur forme que dans un fluide » aqueux : voici ſur quoi il ſe fonde.

» 1°. Il eſt de fait qu'un cryſtal renfermé » & comme enchatonné dans un autre cryſtal » ou dans une pierre quelconque, étoit formé » avant que la pierre ou le cryſtal qui le ren» ferme eût reçu ſa conſiſtance, puiſqu'autre» ment le cryſtal intérieur n'auroit pu prendre

» la forme qui lui eſt propre & qui le carac-
» tériſe.

» 2°. Lorſqu'un fluide tient en diſſolution
» différens ſels, on ſait que chacun de ces
» ſels cryſtalliſe à ſa maniere & plus ou moins
» rapidement, de façon que, ſoit par l'évapo-
» ration, ſoit par le refroidiſſement des fluides,
» les ſels ſe précipitent plus ou moins confu-
» ſément, & la maſſe cryſtalline qui en réſul-
» te, eſt un mêlange des différens ſels que le
» fluide tenoit en diſſolution.

» D'après ces données, qui ſont inconteſta-
» bles, & d'après le principe établi (pag. 49)
» *que tout polyedre angulaire ou toute ſubſtance*
» *cryſtalliſée eſt un ſel*, ne peut-on pas ſuppoſer
» qu'au moment de la création, où les eaux
» n'étoient pas encore ſéparées de la terre,
» elles tenoient en diſſolution (ſans doute à
» l'aide de quelqu'intermede qui nous eſt in-
» connu) les différens ſels-pierres dont ſont
» compoſés les granites, les porphyres, ainſi
» que les ſchiſtes argilloſo-granotiques, feld-
» ſpathiques & quartzeux? Les différens ſels-
» pierres qui conſtituent les maſſes dont nous
» parlons, ſe ſont donc cryſtalliſés plus ou
» moins réguliérement, chacun ſuivant la for-
» me qui devoit réſulter de la figure de ſes par-
» ties conſtituantes, & ſe ſont par leur pro-
» pre poids, précipités vers le centre du globe
» dont ils forment aujourd'hui le noyau : &
» comme ces ſels-pierres ſe ſont beaucoup plus
» accumulés en certains endroits que dans
» d'autres, delà les inégalités prodigieuſes pour

» nous, mais très-petites, relativement à la
» masse du globe, & que nous appellons mon-
» tagnes ou *chaînes primitives*.

» Quant aux diverses proportions du mé-
» lange qui compose les granites, porphy-
» res, &c. il est aisé de concevoir que les
» différens sels-pierres tenus en dissolution, ont
» pu être inégalement répandus dans le fluide
» immense qui les contenoit, & que la crystal-
» lisation ou précipitation des uns ou des au-
» tres a pu être accélérée ou retardée par di-
» verses circonstances; ainsi tantôt le quartz &
» le feld-spath ont crystallisé dans l'instant où le
» schorl & le mica étoient encore suspendus
» dans le fluide, & alors les crystaux de ces
» deux derniers sels, saisis par la matiere quar-
» tzeuse ou feld-spathique, ont formé un véri-
» table *granite*; tantôt la matiere du jaspe a
» saisi, dans des circonstances à-peu-près sem-
» blables, de petits crystaux de feld-spath, & il
» en est résulté, soit un *porphyre*, soit un *ser-*
» *pentin*; tantôt le feld-spath a crystallisé seul,
» & tantôt il s'est déposé successivement avec
» des feuillets de mica pour former un *kneiss*
» ou *schiste quartzeux minacé*; d'un autre côté,
» le mica a pu se déposer sur des grenats qu'il
» a enveloppés de toutes parts. Enfin, vous
» concevez que ces mélanges & ces propor-
» tions ont dû varier à l'infini.

» Les différentes couleurs rouges, brunes,
» vertes, &c. que présentent les pierres com-
» posées dont nous parlons, & le jaspe qui
» forme la base des différens porphyres, in-

» diquent assez que le fer étoit aussi tenu en
» dissolution dans ces eaux du chaos, mais
» qu'il n'y étoit pas répandu également, puisque non-seulement la couleur & les nuances
» de ces pierres varient à l'infini, mais encore
» que plusieurs sont dépourvues de ce métal,
» tandis qu'il abonde dans les autres au point
» de s'y montrer sous une forme crystalline,
» & d'y être souvent attirable à l'aimant.

» On peut même se convaincre, en examinant les montagnes de granites qui sont
» à l'isle d'Elbe, près de Livourne, que les
» différentes substances qui les composent, se
» sont précipitées très-inégalement, car on voit
» beaucoup de quartz micacé à la superficie,
» tandis que dans d'autres endroits on trouve
» du granite blanc tacheté de noir par du schorl
» sans mica, quoique l'on y trouve aussi des
» granites rougeâtres & même du noir & blanc
» mêlé de mica, qui porte dans ce pays le
» nom de granite doré ou argenté, suivant la
» couleur du mica qu'il contient.

» Je ne vous dirai rien ici des autres substances métalliques qu'on rencontre dans quelques granites, & sur-tout dans les roches feuilletées, appellées kneiss par les Saxons; mais
» je finirai par une observation bien essentielle;
» c'est qu'on n'a jamais rencontré de pétrifications, ni aucune substance marine ou calcaire dans le granite, ce qui démontre combien cette roche est antérieure aux montagnes calcaires & aux autres couches du
» globe. «

Ce morceau, qui nous a paru trop intéressant pour n'être pas mis en entier sous les yeux de nos lecteurs, est le dernier que nous citerons. On recontrera souvent dans cet ouvrage de ces rapprochemens heureux, qui font autant de plaisir au lecteur que d'honneur à l'auteur. M. Démeste montre par-tout une grande érudition : on voit qu'il a beaucoup voyagé, & qu'il a examiné avec attention un grand nombre de cabinets d'histoire-naturelle. Une chose dont on ne sauroit trop le louer, c'est que dans le cours de 612 pages, où il ne se trouve pas toujours d'accord avec les naturalistes dont il rapporte les opinions, il ne s'est rien permis qui puisse déplaire à ceux dont il n'admet pas les idées.

Ces lettres, que l'on doit savoir gré au docteur Bernard d'avoir publiées, formeront deux volumes, que l'on paiera 5 liv. brochés. Ceux qui achetent le volume qui paroît paient 3 liv. 10 sols. Le libraire leur donne un reçu de cette somme, portant promesse de leur fournir pour 30 sols le second volume qui est sous presse. (*)

(*La nature considérée sous ses différens aspects*, ou *journal des trois regnes de la nature.*)

(*) Cet extrait a été fourni par M. le marquis d'Aoust, qui cultive les sciences avec distinction & dont la modestie égale les lumieres. A la maniere dont cet amateur expose & apprécie le travail de M. Démeste, on reconnoît la touche ferme d'un savant familiarisé avec tous les objets relatifs à la chymie & à l'histoire-naturelle.

AN inquiry into the original ſtate and formation of the earth, &c. *Recherches ſur l'état primitif & la formation de la terre ; déduites des faits & des loix de la nature. A quoi on a ajouté un appendice contenant quelques obſervations générales ſur les* Strata *de Derbyshire ; par M.* JEAN WHITEHURST. *In-4to.* Lonbres, chez Robinſon.

LEs différentes théories qu'on a imaginées juſqu'à préſent ſur l'état primitif de la terre, ne ſont fondées que ſur des conjectures plus ou moins ingénieuſes, mais toutes ſujettes à conteſtation ; l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, s'eſt propoſé de traiter le même ſujet d'une maniere plus philoſophique. Diverſes obſervations qu'il a faites ſur les *ſtrata* de Derbyshire, l'ont conduit à des conſéquences générales, relatives aux loix que la nature a ſuivies dans la formation du globe terreſtre. Il commence par obſerver que toutes les recherches ſur ce ſujet, doivent porter ſur la figure de la terre, qui eſt celle d'une ſphéroïde applatie, comme ſir Iſaac Newton l'a démontré, & ſur l'accord de ce fait avec les loix de la gravité, de la fluidité, & de la force centrifuge ; car quoiqu'on puiſſe tirer d'une infinité de faits des lumieres ſur l'état primitif de la terre, cependant ſa figure de ſphéroïde ap-

platie, peut être confidérée comme la feule donnée naturelle, qu'on ait dans ces recherches, & le feul point d'après lequel on puiffe en apprécier les réfultats.

Pour faciliter la folution de ce grand problême, M. Whitehurft établit d'abord deux propofitions. La premiere eft que fuivant la loi générale de gravitation, les parties conftituantes de tous les corps s'attirent les unes les autres, d'où réfulte un centre commun de gravité, qui, agiffant fur toutes les parties compofantes, fait prendre la forme fphérique à tous les fluides dans l'état de repos. La feconde propofition eft que fuivant les loix générales du mouvement, les parties conftituantes de tous les corps qui tournent fur leurs axes, doivent avoir une force centrifuge proportionnée à leurs vélocités; d'où il fuit que leurs vélocités & leur force centrifuge, font en raifon de leurs diftances refpectives des axes de mouvement.

» Telles font, dit notre auteur, les conféquences qui réfultent des loix inaltérables
» de la gravité, de la fluidité, & de la force
» centrifuge; & puifque nous ne connoiffons
» pas dans la nature d'autres loix ou principes qui puiffent donner à un corps la forme
» de fphéroïde applatie, il fuit évidemment que
» tous les corps qui ont cette forme, ont
» tourné autour de leurs axes, dans un état
» de fluidité, quoiqu'ils puiffent être aujourd'hui folides & compacts. Par conféquent,
» puifqu'il eft démontré que la terre eft une

» ſphéroïde applatie, & que ſon diametre à
» l'équateur excede ſon diametre polaire, en
» proportion de la vélocité de ſa rotation diur-
» ne ; il ſuit néceſſairement qu'elle doit avoir
» acquis cette forme en tournant ſur ſon axe
» dans un état de fluidité.

» Maintenant, puiſque la figure de la terre
» paroît ſi bien s'accorder avec les loix du
» mouvement, ne pouvons-nous pas conclure
» que ſa rotation diurne n'a ſouffert aucun
» changement, mais qu'au contraire, cette ro-
» tation a toujours été la même & aſſujettie
» à des périodes égaux, dans tous les âges
» du monde, ſuivant les loix immuables de la
» nature. «

L'auteur examine enſuite ſi la terre avoit été rendue fluide par un principe diſſolvant, ou ſi elle avoit commencé d'exiſter en cet état. Il ſe détermine pour cette derniere opinion.

Dans le troiſieme chapitre, il examine ſi le monde habitable ſe forma du chaos dans un inſtant, ou par un développement ſucceſſif. Après avoir apporté divers exemples pour prouver que les opérations de la nature ſont progreſſives dans la formation des pierres & des minéraux, ainſi que dans tous les autres cas, autant que la foibleſſe de notre vue nous a permis de nous en aſſurer, il obſerve qu'il y a de fortes raiſons pour conclure, que la terre ſe forma par les mêmes loix univerſelles, qui préſident à la formation des corps qu'elle renferme, & qu'elle ſe développa d'une maniere progreſſive, réguliere & uniforme.

A cette queſtion, en ſuccede une autre; qui occupe le quatrieme chapitre. Les parties compoſantes du chaos furent-elles créées homogenes ou hétérogenes? M. Whitehurſt obſerve, que dans l'un ou l'autre cas, les parties compoſantes de la matiere, ont dû, par une ſuite de l'immutabilité des loix de la nature, reſter invariablement les mêmes qu'elles ont été créées. Mais comme c'eſt une vérité évidente, que les différentes parties de la terre ſont hétérogenes, ou gouvernées par différentes loix d'attraction, & comme il eſt reconnu d'ailleurs que ces loix ſont immuables, M. Whitehurſt croit très-raiſonnable de conclure, que les parties compoſantes du chaos étoient hétérogenes, quoiqu'également gouvernées par une même loi de gravitation univerſelle.

Nous tranſcrirons les réflexions de l'auteur, ſur les loix d'attraction & ſur la maniere dont elles ont influé dans le développement du chaos & la formation du monde.

» La premiere opération de ces loix qui ſe » préſente à notre eſprit, dit l'auteur, eſt la » figure de la terre : car la maſſe fluide ne » commença pas plutôt à tourner ſur ſon axe, » que ſes parties compoſantes commencerent à » s'éloigner de leurs axes de mouvement, & » s'éloignerent continuellement juſqu'à ce qu'en- » fin les deux forces fuſſent en équilibre, & » que la terre eût pris ſa forme actuelle de » ſphéroïde applatie.

» Les parties compoſantes ſe trouvant alors » dans un état de repos, à l'égard des loix

» générales du mouvement, leurs affinités don» nerent lieu à une feconde opération ; car » les parties de même nature s'attirent réci» proquement avec plus de force que celles » qui ont des qualités contraires. Ainfi, les » particules d'air s'unirent aux particules d'air ; » les particules d'eau aux particules d'eau ; les » particules de terre aux particules de terre ; » & avec leur union, commencerent leurs pe» fanteurs fpécifiques. La fufpenfion uniforme » des parties compofantes, étant détruite par » l'union des parties femblables, les corps les » plus denfes commencerent à s'approcher du » centre de gravité, & les corps plus légers » monterent vers la furface.

» Ainfi la maffe informe du chaos commença » à fe divifer en maffes diftinctes d'air, d'eau, » de terre, &c.

» Maintenant l'air étant huit cens fois plus » léger que l'eau, il fuit delà par les loix de » la ftatique, qu'il fe dégagea de la maffe gé» nérale avec une promptitude huit cens fois » plus grande que l'eau, & qu'il forma un » atmofphere impur & chargé.

» La féparation continue toujours à fe faire ; » la terre fe confolide chaque jour de plus en » plus vers fon centre, & fa furface fe cou» vre d'eaux infenfiblement, jufqu'à ce qu'une » mer univerfelle enveloppe le globe.

» Ainfi, par l'union des parties femblables ; » les parties compofantes de l'atmofphere & » de l'océan paroiffent s'être féparées de la maffe » générale, s'être raffemblées les unes avec les

» autres, & avoir environné le globe terref-
» tre. C'eſt aux loix d'attraction particulieres
» qu'on peut attribuer pareillement l'uniformité
» qui s'obſerve dans les *Strata* de différentes dé-
» nominations, comme calcaires, argilleux, &c.
» & l'aſſemblage de toutes les autres particu-
» les en différens corps de métaux, de miné-
» raux, de ſels, de talcs, de ſpars, &c. ainſi
» que beaucoup d'autres phénomenes naturels.

» Après avoir ainſi expliqué les loix par leſ-
» quelles les parties compoſantes du chaos ont
» été ſéparées & diſtribuées en différentes claſ-
» ſes d'air, d'eau, &c. il n'eſt pas hors de
» propos de remarquer, que comme le ſoleil
» eſt le centre commun de gravité de tout le
» ſyſtême planétaire, il y a tout lieu de pré-
» ſumer que ce corps qui gouverne les autres,
» a exiſté au moins auſſi-tôt que les corps qui
» en dépendent.

» Par conſéquent, comme le chaos tournoit
» ſur ſon axe durant la ſéparation des parties
» compoſantes, ne pouvons nous pas inférer
» delà que l'atmoſphere ſe dégageant ſucceſſi-
» vement des matieres épaiſſes dont il étoit
» chargé, la lumiere & la châleur doivent avoir
» augmenté en proportion, juſqu'au moment
» où le ſoleil fut viſible dans le firmament,
» & brilla de tout ſon éclat ſur la ſurface du
» monde nouvellement formé.

» Il paroît donc qu'il ſe paſſa pluſieurs jours
» & pluſieurs nuits avant que le ſoleil ſe mon-
» trât dans les cieux. C'eſt aux ſavans à dé-
» cider combien le réſultat de ce raiſonnement

» peut contribuer à éclaircir le récit de Moïse,
» lorsqu'il dit que le soleil fut créé ou de-
» vint visible le quatrieme jour de la créa-
» tion.

» On peut observer en outre, que la sépa-
» ration des parties composantes du chaos ayant
» été une suite de l'union des parties sembla-
» bles, il paroît résulter de-là que comme les
» parties centrales de la terre furent plutôt en
» repos que les parties tendantes vers la sur-
» face, les premieres durent se consolider plu-
» tôt que les dernieres, & que par conséquent
» l'idée de certains écrivains qui ont imaginé
» que l'intérieur du globe étoit rempli d'eau,
» & que sa surface n'étoit qu'une espece de
» croûte, est une idée qui répugne aux loix
» de la nature.

L'auteur s'occupe ensuite de la formation des premieres isles (*). En supposant que la lune ait été créée en même tems que la terre, il observe que son attraction doit avoir empêché l'affaissement uniforme des solides. Car à mesure que la séparation des solides & des fluides s'est faite, les marées ont dû augmenter en proportion, & pousser les solides irrégulièrement de place en place. Par-là, la mer est devenue inégalement profonde, & ces inégalités augmentant de jour en jour, les eaux ont enfin laissé à découvert une partie de la terre.

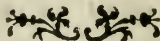
---

[*] Nous traduisons littéralement le mot Anglois *Islands*, qui doit s'entendre ici des premiers morceaux de terre que les eaux ont laissés à découvert.

Les chapitres ſuivans contiennent des recherches ſur la formation des animaux marins; ſur les parties de l'intérieur & de la ſurface de la terre; & ſur les altérations produites à ſa ſurface par des tremblemens ſouterrains. L'auteur traite enſuite du feu ſouterrain & de ſes effets; de l'origine des montagnes, des continens, &c. du déluge univerſel & du peu de probabilité d'un ſecond déluge ſemblable. Il traite encore de la température de l'air & des ſaiſons dans le monde anti-diluvien; des raiſons pour leſquelles on trouve des reſtes d'animaux & de plantes exotiques dans des endroits très-éloignés de leurs climats naturels; de la durée de la vie humaine avant & après le déluge; & de l'époque de la premiere apparition de l'arc-en-ciel.

Cet ouvrage eſt en général intéreſſant & curieux, & quoique la plus grande partie en ſoit purement hypothétique, on ne peut refuſer à l'auteur le mérite d'avoir expliqué d'une maniere très-ingénieuſe la plupart des phénomenes, & d'avoir préſenté beaucoup de vues nouvelles & d'idées dignes de l'attention des ſavans.

(*Critical Review.*)



MÊLANGES.

MÉMOIRE, concernant la liberté de religion; adreſſé aux députés du clergé à la diete générale des états du royaume de Suede en 1779, préſenté le 11 janvier 1779; par ANDRÉ CHYDENIUS, prévôt & curé au vieux Carleby. (*)

DAns un tems où les habitans de la Suede ſont preſque le ſeul peuple en Europe, qui, ſous le gouvernement d'un roi débonnaire & ſage, jouiſſent d'une paix profonde, tant au dedans qu'au dehors, nos cœurs ne peuvent

(*) S. M. le roi de Suede ſe voit aſſez puiſſant, aſſez maître du cœur de ſes ſujets pour n'avoir à craindre aucun trouble de la part des religions oppoſées, que des vues politiques lui font introduire dans ſes états, de côncert avec tous les ordres de ſon royaume. Cependant l'ordre eccléſiaſtique a été accuſé dans des papiers publics de s'être oppoſé aux vues de *Tolérance* qui animent ſon ſouverain; il a regardé cette accuſation comme une inſulte. Un membre illuſtre de l'égliſe Luthérienne de Suede, encore plus diſtingué par ſon mérite perſonnel que par ſa place, a traduit ce mémoire adopté par l'ordre eccléſiaſtique, qui ſuffit pour détruire l'accuſation.

que ſaigner en voyant les guerres terribles, les animoſités & les perſécutions, qui déſolent maintenant pluſieurs parties du monde.

Quoi de plus ſage dans ce moment; quoi de plus digne de cette charité véritablement chrétienne, qui s'étend à tous les hommes en général; quoi de plus conforme à ce généreux eſprit d'union & de liberté, qui ſied ſi bien à un peuple heureux; quoi de plus convenable enfin aux véritables intérêts de notre patrie comblée de biens, mais dépeuplée, que d'ouvrir préciſément dans cette circonſtance, avec cordialité, nos bras à tous ces infortunés, qui ſont actuellement ſans retraite dans leur patrie, ou qui pourront l'être par la ſuite, qui, par cette raiſon, cherchent à ſe fixer ailleurs, pour trouver un aſyle contre la violence & l'oppreſſion, tant pour eux-mêmes que pour leurs femmes, leurs enfans & leurs propriétés!

Les ennemis de notre ſainte religion entraînés par une liberté de penſer effrénée, & non contens de chercher à renverſer toutes les vertus conformes à la parole de Dieu & à une ſaine raiſon, ont encore tâché, dans notre royaume, ainſi que dans d'autres, quoique ſouvent ſans fondement, de répandre ſur l'état eccléſiaſtique un noir vernis d'intolérance, en le repréſentant comme la premiere cauſe de ce que l'humanité eſt ſouvent foulée aux pieds, & de ce que l'accroiſſance ainſi que l'amélioration du royaume ſont empêchés. Ne ſeroit-il donc pas digne des révérendiſſimes dé-

putés du clergé, dans un tems si heureux, lorsque les états du royaume ont abandonné le poids du gouvernement à leur sage & gracieux monarque, de réunir leurs efforts pour prouver au monde entier l'empressement du clergé de Suede d'imiter en douceur & en tolérance le grand & saint exemple de leur chef, le sauveur de l'univers.

Nous avons le bonheur de vivre dans un tems, où jouissant d'un heureux repos dans l'intérieur, nous avons encore reçu des mains de la providence une grande bénédiction dans la famille de notre roi, qui non-seulement a excité une joie générale dans tous les cœurs, mais les a animés encore à se surpasser les uns les autres en actions charitables & généreuses. Quel projet donc plus digne des états du clergé que de tendre aussi de leur côté vers un but si salutaire.

S. M. elle-même a, dans cette occasion, ouvert son cœur paternel à un grand nombre d'infortunés de l'intérieur du royaume par l'amnistie générale qui vient d'être publiée. Quelle gloire ne seroit-ce donc pas pour les députés du clergé de présenter au roi de très-humbles remontrances pour tâcher d'engager S. M. de publier une paix générale en faveur de ceux de nos freres étrangers, qui, sans avoir par aucun crime mérité de perdre leurs droits de citoyens, sont devenus les victimes de l'oppression & de la persécution, & n'ont plus aucune patrie; de faire de la Suede un asyle desiré pour eux tous, & de leur inspirer ainsi

le même amour qui nous anime pour notre gracieux ſouverain ?

Il n'eſt aucun citoyen Suédois qui ne connoiſſe les ſentimens compâtiſſans de S. M. pour tous les infortunés ; & comme la charité & la compaſſion ſont à tous égards un devoir principal pour ceux à qui le ſaint miniſtere de l'évangile eſt confié, & que certainement notre état eſt obligé d'édifier les autres par de bons exemples, il eſt à préſumer qu'une très-humble déclaration à ce ſujet de la part des révérendiſſimes députés du clergé ne ſera nullement infructueuſe vis-à-vis d'un roi, dont l'ame grande & généreuſe ne peut recevoir qu'avec bonté & bienveillance tous les projets qui tendent au bien de l'état & au bonheur de l'humanité.

Notre patrie gémit ſous un dépeuplement général. L'agriculteur ſe plaint de la peine qu'il a à ſe procurer des travailleurs. Les fabricans & les gens de métiers ne trouvent point d'ouvriers ; de toutes parts on n'entend que des murmures, de la part des chefs de famille, contre les gages exceſſifs que les domeſtiques exigent. Quel tems immenſe ne s'écouleroit pas avant qu'on pût ſuppléer à ces défauts par des ſujets Suédois ? Ne ſeroit-ce donc pas le tems d'ouvrir les barrieres, de recevoir parmi nous des citoyens utiles, & de ſoulager ainſi nos fardeaux en augmentant la force du royaume ?

Il y a long-tems que, graces à Dieu, les préjugés ont été diſſipés. On ne cherche plus

à tirer les hommes de l'erreur en faisant violence à leur conscience, & en les persécutant. Et ce sont précisément ceux qui professent notre religion évangélique dans les parties méridionales de l'Europe qui en ont fourni des preuves plus que touchantes.

L'expérience jointe à l'histoire de tous les siecles prouve que moyennant la bénédiction divine, la douceur, le support, les lumieres & une instruction amicale sont les seuls moyens qui peuvent convertir réellement des hommes plongés dans l'erreur. Et loin de nous tous, qui composons le clergé du royaume, d'avoir assez peu de confiance dans la parole que Dieu a manifestée, & dans notre sainte doctrine évangélique, pour craindre qu'elles puissent être altérées si nous adoptions dans le royaume quelques étrangers d'une religion différente, pour y établir leur demeure parmi nous, quoiqu'ils ne veuillent pas d'abord recevoir nos dogmes, mais que dans le silence & la retraite, chacun selon les lumieres de sa conscience, veuille servir cet être éternel & tout-puissant qui est notre pere commun. Non! Stockholm n'est pas devenu Calviniste, quoique depuis bien des années les réformés aient eu parmi nous un culte public. Le Danemarck n'est pas devenu Juif, quoique ce malheureux peuple y vive en paix & fréquente publiquement ses synagogues. La Prusse n'est pas devenue catholique, quoique ceux qui professent cette religion, ainsi que tous les autres, y jouissent d'un exercice libre de leur culte.

En conſidération de tout ceci je demande la permiſſion de propoſer ſi les révérendiſſimes députés du clergé, de concert avec les autres états reſpectifs, ne trouveroient pas bon de demander très-humblement au roi ſi S. M. ne jugeroit pas avantageux d'ordonner gracieuſement ce qui ſuit :

1°. Tous les étrangers, de tel âge, condition, ſexe, ou religion qu'ils puiſſent être, qui voudront à l'avenir ſe retirer en Suede ou dans les provinces ſoumiſes à ſa domination, pour y fixer leur demeure & y gagner leur vie d'une maniere honnête, auront pour cela une entiere liberté, au moins dans les grandes villes de commerce, avec la très-gracieuſe aſſurance d'y jouir de la même liberté & protection, que tous les autres ſujets Suédois, à dater du jour qu'ils auront juré foi & hommage à S. M. ce qui pourra ſe faire devant le magiſtrat municipal de la premiere ville où ils arriveront. Par cette raiſon, on ne leur fera aucune difficulté ſur les frontieres relativement aux paſſe-ports ; mais on prendra une ſimple note pour conſtater ceux qui en auroient ou qui en ſeroient dépourvus. Cette protection royale ne pourra pourtant pas regarder ceux qui, dans un tems limité, après leur arrivée, ſeroient convaincus de s'être expatriés pour quelque crime.

2°. Tous les étrangers qui arriveroient ſeroient aſſurés, de la part de S. M., d'une parfaite liberté de conſcience pour eux, leurs enfans & leur poſtérité, de pouvoir ſans trouble, ſans

bruit, & ſans donner du ſcandale aux ſujets nés du roi, exercer chacun ſon culte divin; cependant, ſous la réſerve très-ſérieuſe de s'abſtenir de chercher à ſéduire clandeſtinement ou publiquement quelqu'un pour apoſtaſier notre doctrine pure, évangélique, luthérienne, ſous peine de confiſcation de tous ſes biens, & de banniſſement perpétuel du royaume; comme auſſi que, conformément aux loix fondamentales du royaume, aucune perſonne d'une religion étrangere ne puiſſe être revêtue d'aucune charge ou office.

La difficulté qui pourroit ſe préſenter à l'occaſion de leurs mariages, leurs baptêmes, & l'éducation de leurs enfans, pourroit aiſément être levée, en ordonnant que tout mariage mixte entre une perſonne de la religion luthérienne & une autre d'une religion étrangere devra être célébré ſelon le rit luthérien, & que tous les enfans provenant de pareils mariages feront baptiſés par nos prêtres, conformément à nos ſtatuts eccléſiaſtiques, qu'ils feront élevés dans notre religion évangélique, & ſe tiendront à notre culte. Mais tous ceux qui feroient nés d'une religion étrangere pourroient être élevés dans leur religion.

3°. Tous ceux qui viendront s'établir dans le royaume, ſoit étrangers, ſoit même Suédois, qui par pluſieurs raiſons ſe feroient ci-devant retirés du royaume, pourront dans les villes, à la campagne & par-tout où on leur accorderoit la permiſſion de s'établir, exercer ſans aucune gêne chacun ſa profeſſion, métier, art

& ſcience avec leſquels ils croiront pouvoir & voudront ſe nourrir eux & les leurs, ſelon les réglemens & ſtatuts que S. M. trouveroit bon d'établir; ſans que pour cela ils puiſſent être chargés d'impôts plus conſidérables que les Suédois nés ſujets du roi.

Les avantages qui paroiſſent devoir réſulter d'une pareille liberté ſont évidens.

Le nom de notre grand roi deviendroit par là un objet de vénération pour tous les peuples de l'univers. Tous les opprimés, tous les infortunés béniroient le cœur humain de notre monarque. Ils s'empreſſeroient à chercher un refuge à l'ombre de ſes aîles; le royaume recueilleroit des guerres ſanglantes des autres nations une moiſſon abondante, ſavoir une quantité de citoyens laborieux. L'agriculture, les manufactures, les arts & métiers ſeroient pouſſés à un plus haut degré de perfection; & les charges de l'état, réparties ſur un plus grand nombre de ſujets, deviendroient d'autant plus ſupportables aux anciens habitans.

La Suede verroit alors auſſi ſes enfans, que pluſieurs raiſons ont réduits à s'expatrier, ſonger ſérieuſement à retourner dans leur patrie; ils y reviendroient en foule pour prendre part à la joie de leurs freres, & goûter avec eux la bénédiction répandue ſur l'heureux ſiecle de Guſtave III.

La choſe n'eſt pas non plus une nouveauté particuliere. Des princes ſages ont très-bien ſu augmenter la force & la conſidération de leurs Royaumes en accordant une retraite aux étran-

gers.

gers. Sans ce moyen, la Prusse ne feroit jamais parvenue, dans un si court espace de tems, à un si haut degré de puissance. Le grand-duché de Toscane, un état catholique romain, ne doit son accroissement subit qu'à la liberté de conscience, à celle des arts & du commerce. La France, si dévouée d'ailleurs à la religion de Rome, n'exécute plus les anciennes loix pénales contre les protestans. La partie du monde la plus éloignée même a attiré chez elle plusieurs milliers de familles européennes en donnant pleine liberté à plusieurs différentes religions. Maintenant le tems paroît être arrivé pour la Suede de faire à son tour une si heureuse conquête, en accordant une liberté semblable.

Touché des malheurs de mes freres, zélé pour l'agrandissement & la force de ma patrie, & pénétré de la vénération la plus profonde pour notre doctrine pure & évangélique, je viens d'exposer ici mes pensées avec la plus grande sincérité, & dans l'intention la plus pure, en les soumettant à l'examen attentif & sérieux des révérendissimes députés du clergé. Ma joie est complette de pouvoir aussi les mettre sous les yeux éclairés de notre très-gracieux souverain, que la providence divine a certainement destiné à être le protecteur béni de tous les opprimés, à rendre son royaume florissant & ses sujets heureux.

Signé ANDRÉ CHYDENIUS.

(*Année littéraire.*)

AVIS aux gens-de-lettres qui travaillent à l'éloge de l'abbé SUGER, proposé par l'académie Françoise; par M. l'abbé *GROSIER.*

ON s'attend bien que nos éloquens faiseurs d'éloges, en traitant le sujet proposé pour cette année, ne manqueront pas de se permettre quelques-unes de ces tirades philosophiques, de ces déclamations vigoureuses contre les moines, qui répandent tant de sel & de grace dans un discours. Ils croiront sur-tout en avoir trouvé une occasion favorable, à la page 31 du tome I de l'histoire de Suger, par D. Gervaise, où il est rapporté que dans un acte de partage, fait par les religieux de St. Denis, ceux-ci exigerent, entr'autres choses, qu'on leur fournît *onze cens bœufs par an. Onze cens bœufs par an!* quel texte fécond en épigrammes sur la voracité des moines! quel moment pour tonner avec avantage contre les richesses, l'avidité & les exactions du clergé! Il est fâcheux, qu'ayant pris la peine de vérifier ce passage, je n'ai trouvé, dans l'acte original, au lieu des onze cens bœufs, que *onze cens œufs : Mille & centum ova!* C'est bien dommage.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

LETTRE aux auteurs du journal de Paris, *sur l'origine du prieuré* des deux Amans.

VOus acquérez, Meſſieurs, tous les jours, de nouveaux droits ſur notre reconnoiſſance; vous vous attachez à réunir dans votre journal ce qui contribue également & à l'agrément & à l'inſtruction. Le *miſcuit utile dulci* d'Horace ſemble être votre épigraphe : c'eſt ce qui m'engage à vous indiquer une branche de littérature qui jetteroit de la variété dans votre ouvrage : ce ſeroit par exemple quelques recherches ſur diverſes origines qui intéreſſent ſoit par la ſingularité ſoit par l'utilité ; celle dont j'ai à vous parler, eſt de la premiere ſorte, il s'agit *du Prieuré des deux Amans*, ſitué près de Rouen : voici la petite anecdote qui a donné lieu à cette dénomination.

Un de nos barbares titrés qui s'enorgueilliſſoient de l'impunité, digne prérogative du gouvernement féodal, ne ſavoit trop comment égayer ſon féroce deſpotiſme; il lui paſſoit continuellement dans la tête les plans d'amuſement les plus abſurdes & les plus inhumains, & c'étoit toujours aux derniers que ſa ſtupide imagination s'arrêtoit. Il faut croire que c'eſt de cette manie brute de ſingularité que ſont nées ces bizarres redevances attachées à nos anciens fiefs, ſottiſe dont une légiſlation reconnue ſenſée devroit bien nous affranchir. Notre Banneret ſe

livroit donc à toutes les extravagances que lu permettoient & ſa naiſſance & ſes richeſſes il avoit une fille unique nommée Genevieve, que toutes les chroniques du tems nous peignent comme un miracle de beauté; d'après cette idée, il eſt tout ſimple d'imaginer qu'une infinité de prétendans diſputoient ſa main. On peut croire encore que Genevieve étoit ſenſible, & Baudoin, jeune chevalier du voiſinage, ne pouvoit en douter, il avoit ſu lui plaire, tous deux s'aimoient de l'ardeur la plus tendre & la plus vive; mais le jeune homme cachoit ſa paſſion à tous les yeux. Il étoit ſans fortune, & de tout tems l'intérêt a préſidé aux mariages. Le pere de Genevieve ne voyoit que le peu de bien dont ſon amant jouiſſoit, ſa vue étoit fermée ſur tant d'heureuſes qualités, qui ſont les véritables bienfaits de la nature. Baudoin étoit donc convaincu qu'il ne ſeroit jamais l'époux de la belle Genevieve, mais l'amour raiſonne-t-il? La tendreſſe de ces deux jeunes infortunés ne faiſoit qu'augmenter. Rien n'approche de la crédulité des amans; ils croient, ils embraſſent tout ce qu'ils deſirent. Le pere eſt enfin inſtruit de la paſſion de ſa fille, il ſurprend le jeune-homme avec elle; ſes premiers mouvemens ſont pour l'immoler à une vengeance qui brûle d'être aſſouvie. Genevieve ſe jette aux pieds de ſon pere, les arroſe de ſes larmes, lui demande grace pour ſon amant, menace de s'arracher la vie ſi l'on attente à celle de Baudoin. Le vieux Banneret ſort de ſon délire furieux, & montrant du doigt une

colline ſituée près de ſon château : tu as été aſſez téméraire, dit-il à Baudoin, pour oſer lever les yeux ſur ma fille : eh bien, ſois ſon époux aux conditions que tu porteras Genevieve juſqu'au ſommet de cette colline, ſans t'arrêter, le moindre repos te fera perdre ta conquête... Le jeune chevalier ne le laiſſe pas achever, il vole à ſa maîtreſſe, l'emporte dans ſes bras, s'élance vers la colline en s'écriant : je te poſſéderai ! je te poſſéderai ! Une foule de vaſſaux aſſiſtoit à ce ſpectacle, tout-à-la-fois extravagant & barbare.

On a bien raiſon de peindre l'amour avec un bandeau ſur les yeux. Baudoin n'avoit conſulté que l'excès de ſa tendreſſe ; ſes regards s'étoient fermés ſur la difficulté de la tâche qu'on lui impoſoit, ils ne s'ouvroient, ils ne ſe fixerent que ſur Genevieve. Il montoit avec rapidité la colline, il avoit des aîles, il ſentoit le cœur de ſon amante palpiter contre le ſien. Je tremble, lui diſoit-elle, oh ! tu n'arriveras pas au ſommet ! modere ton impétuoſité : --- Ne crains rien, mon adorable Genevieve, tu ne connois donc pas l'amour ? j'atteindrois juſqu'au ciel. Toute l'aſſemblée formoit des vœux pour ce couple aimable, on excitoit Baudoin par des applaudiſſemens ; ſes forces ſe ralentiſſent, il commence lui-même à s'en appercevoir : chere amante, diſoit-il à ſa maîtreſſe, parle-moi, répete-moi que tu m'aimes, attache tes yeux ſur les miens, je m'éleverai au-deſſus de l'humanité ; cependant la nature l'abandonnoit, il n'y avoit plus que l'amour qui

le soutînt ; il tourne sa vue sur la hauteur de la colline : elle est bien élevée, lui dit son amante déja consternée, & remplie de frayeur ! -- J'y atteindrai, j'y ätteindrai. Qu'il est bien vrai qu'on n'a qu'à aimer bien vivement pour faire des miracles ! Baudoin en effet n'étoit plus un homme, c'étoit le génie même de l'amour qui triomphoit des obstables les plus insurmontables ; des cris s'élevoient de la part des spectateurs, ils frémissoient, ils montoient, ils souffroient avec le jeune chevalier, qui regardoit toujours fixement le sommet comme le terme de ses travaux ; on suivoit tous ses mouvemens, on voyoit ses membres se roidir & combattre la lassitude. Genevieve étoit éplorée : enfin, enfin, Baudoin a gagné la hauteur, & aussi-tôt il tombe avec son précieux dépôt sur la terre, qu'il sembloit embrasser comme le monument de sa victoire. Une acclamation universelle se fait entendre : il est vainqueur ! Il est vainqueur ! mon amant, tout ce que j'aime, s'écrie à son tour Genevieve, sera donc mon époux ! elle se précipite dans son sein, elle lui adresse les paroles les plus touchantes, il ne répondoit point, il a les yeux fermés, en un mot, il n'a aucun mouvement. O ciel, dit Genevieve, il ne seroit plus ! il a succombé à la fatigue, il est mort : ces mots passent de bouche en couche ; la consternation est sur tous les visages ; tous les yeux sont fixés sur le sommet de la colline. Genevieve pleuroit, embrassoit son amant, s'efforçoit de le rappeller à la vie ; ses baisers, ses larmes ont ranimé Bau-

doin ; il ouvre un œil presque éteint, & il ne peut que murmurer d'une voix défaillante : je meurs, Genevieve; que du moins sur mon tombeau, on me donne le nom de ton mari ! Cette idée me console ; ô mon unique amour, reçois mon dernier soupir. Les spectateurs, qui ne perdoient rien des moindres gestes qui échappoient à Genevieve, s'étoient rendus avec elle à l'espérance. Ils avoient aisément compris que le chevalier étoit revenu au jour; ils jugerent de même qu'ils n'avoient eu qu'un moment rapide d'espoir. Ils en furent convaincus au cri affreux que poussa Genevieve, en retombant sur le corps de son amant. L'inhumain Banneret n'est plus rempli que d'un seul transport, de toutes les craintes de l'amour paternel, il vole à la colline; on se précipite sur ses pas; on est parvenu au sommet; on trouve Genevieve pressant encore de ses deux bras glacés le malheureux Baudoin ; son pere cherche à la faire revivre; son ame l'avoit pour jamais abandonnée. Alors toute l'assemblée éclate en reproche furieux contre le barbare qui serroit vainement sa fille dans son sein. On releve les deux corps, on les dépose en pleurant dans le cercueil ; la piété vint consacrer les sentimens de la nature & de la compassion. On érigea sur cette hauteur une chapelle. Le pere desirant en quelque sorte expier sa cruauté, y fit élever un tombeau; il ordonna que ceux qu'il avoit voulu séparer pendant leur vie, y fussent réunis après leur mort. Ce lieu, com-

me nous l'avons obfervé, a porté depuis le nom de *Prieuré des deux amans.*

LETTRE aux auteurs du même journal, concernant une anecdote attendriſſante.

MESSIEURS,

JE viens de lire dans votre journal du 31 janvier, l'anecdote que vous y avez inférée. (*) Je remercie celui qui vous l'a fournie, d'avoir ajouté cette trifte fcene à celles que je raffemble dans mes annales des miferes humaines. Je l'ai relue dix fois pour me pénétrer de ce mot fublime : *Il n'eſt pas encore arrivé !....*, Oui, MM. le caractere de *Clémentine* eft vrai & profondément fenti, il eft le produit de l'obfervation réfléchie de la plus effrayante des infortunes qui puiffe menacer l'humanité, de cette folie que Shakefpeare a peinte d'une maniere fi fombre dans le roi *Léar*, & que les François ont fi peu étudiée, qu'ils ne l'ont pas encore mife fur le théatre, quelque théatrale qu'elle foit.

Votre journal du 8 mars, me tombe en ce moment dans les mains, je vous dois un nouveau plaifir. L'origine du *Prieuré des deux Amans* ajoute à la fatisfaction délicieufe que m'a pro-

(*) *Efprit des Journaux*, mars, page 223.

curée la *Clémentine Françoise ;* donnez-nous souvent de semblables morceaux, & vous êtes assurés d'intéresser bien vivement une portion de lecteurs, dont les suffrages sont incontestables, puisque ce sont ceux du sentiment même.

Pour m'acquitter envers votre touchant anonyme du plaisir que m'a fait son anecdote, & partager avec lui la reconnoissance du petit nombre des cœurs sensibles qui vous lisent, permettez, Messieurs, que je vous en fasse connoître une d'un genre différent, il est vrai, mais qui n'intéressera pas moins ceux qui, comme dit Shakespeare, ont toujours dans le cœur une fibre prête à s'émouvoir pour les peines des autres.

J'ai des garands respectables de ce que je vais vous raconter, & je puis appeller en témoignage une partie du Brisgaw & de l'Alsace.

» Un bateau chargé de paysans s'entr'ouvrit » au milieu du Rhin, après avoir fait éprou- » ver aux malheureux qu'il portoit, toute » l'agonie de la mort qu'il leur présenta long- » tems avant de les abîmer. Un jeune paysan, » courageux & robuste, se jette à la nage, » soutenant sa femme, & combattant avec in- » trépidité le courant du fleuve. Mais l'eau » étoit froide & les rives très-éloignées, ses » forces succomboient sous le fardeau; aussi- » tôt sa femme sentant qu'elle alloit l'entraî- » ner avec elle, prit la plus héroïque réso- » lution : *Adieu*, lui dit-elle, *prends soin de*

» *nos enfans*.... A ces mots, elle le quitte,
» & s'abandonne au courant. «

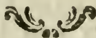
M. Lens, célebre auteur Allemand, a consacré, dans une romance touchante, ce sublime dévouement. Tous les hommes sensibles du Brisgaw, connoissent le mari & les enfans de cette femme étonnante, & savent par cœur la romance de M. Lens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BILLET de J. J. ROUSSEAU, à une Demoiselle qui lui avoit demandé un lacet de sa façon pour le jour de ses nôces.

LE voilà, Mademoiselle, le beau présent que vous avez desiré; s'il s'y trouve du superflu, faites-en bon ménage, qu'il ait bientôt son emploi. Portez sous d'heureux auspices cette emblême des liens de douleurs & d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, & songez que porter un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des meres, c'est s'engager à les remplir.

(*Journal de* Paris.)



EXTRAIT d'une lettre adressée à M. l'abbé DE FONTENAI, *sur un passage de la tragédie d'HORACE.*

VOus savez, Monsieur, que ce trait sublime de la tragédie d'*Horace* (act. III. sce. 6.)

> Que vouliez-vous qu'il fit contre trois!
> QU'IL MOURUT!

Est consacré depuis plus d'un siecle par l'admiration publique, & par le suffrage constant de l'Europe entiere; mais que du tems même de Corneille, on ne lisoit point, on n'entendoit point sans quelque peine ce second vers;

> Ou qu'un beau désespoir alors le secourût,

Parce qu'il interrompt, ou sépare trop ces deux mouvemens si beaux, si grands & si nobles :

> Qu'il mourût, &c.
> N'eût-il que d'un moment retardé sa défaite, &c.

Les bons juges le regardent encore comme un vers absolument parasite, introduit par la nécessité de la rime. Ils voudroient qu'après le mot brusque & laconique, *Qu'il mourût*, (expression énergique & vraie du plus pur dévouement romain) au lieu de la froide

alternative qui compose ce second vers, on lût tout de suite :

N'eût-il que d'un moment retardé sa défaite, &c.

Ce mot fameux, le *Qu'il moûrut*, auquel Voltaire dit lui-même qu'*il n'en est aucun de comparable dans toute l'antiquité*, est bien une autre *création* que toutes celles que l'académicien * * * ... croit voir, ou met presque partout, sans trop savoir ce qu'il veut dire, ni le faire mieux entendre aux autres. Voltaire ajoute qu'aux premieres représentations de la piece, tout l'auditoire fut si transporté, qu'on n'entendit jamais le *vers foible* qui suit, & que les deux autres, *N'eût-il que d'un moment*, &c. qui sont pleins de chaleur, augmenterent encore la force du rapide, *Qu'il mourût*. Le vers de surérogation,

Ou qu'un beau désespoir alors le secourût,

Est donc au moins un vers foible. Un des derniers éditeurs de Boileau (le Febvre de S. Marc,) *Œuvres de Boileau Despréaux*, Paris, 1747, tome IV, addition à la préface du *Traité du sublime de Longin*, pag. 96-98, prétend » que » bien des gens se sont mépris *sur le compte* de » ce second vers, en le regardant comme amené par la nécessité de la rime, & comme n'a- » joutant rien à ce qui précède. Ils n'ont pas » pris garde, dit-il, que c'est un second mou- » vement très-naturel. Ce n'est plus un élan » sublime ; c'est la réflexion d'un grand cœur.

» Eh! quoi, ſon fils, au lieu de fuir, ne de-
» voit-il pas trouver dans ſon déſeſpoir même
» de nouvelles forces & de nouvelles reſſour-
» ces? ... Ce vers eſt d'autant moins inutile,
» il eſt d'autant plus beau, que dans la vérité
» de l'événement, c'eſt préciſément ce qu'*Horace*
» a fait. Sa fuite n'eſt que l'effet de ce beau
» déſeſpoir que ſon pere vouloit qui le ſecou-
» rût, & dans l'inſtant il va revenir vainqueur. «
Ainſi le Febvre de S. Marc, pour juſtifier ce vers de Corneille, le fait regarder comme une réflexion du vieil *Horace*, qui, préparant l'heureux ſuccès de ſa fuite, devient pour le ſpectateur une ſorte de preſſentiment qui le lui fait prévoir, & qui détruit la ſurpriſe. Mais, ſans nous arrêter à l'opinion ſinguliere de S. Marc, qui en a haſardé bien d'autres, j'ai toujours été ſurpris que juſqu'à préſent perſonne (au moins de ma connoiſſance) n'ait imaginé, pour iſoler ce *Qu'il mourût*, de propoſer au public une ſimple tranſpoſition du ſecond vers, telle à-peu-près que celle-ci :

Mais reſté ſeul enfin, ſans eſpoir de ſalut,

Ou, pour conſerver tout ce qu'il eſt poſſible d'employer ici, des expreſſions de Corneille :

Mais, ſans qu'aucun eſpoir alors le ſecourût,
Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? - -- QU'IL MOURUT! ...
N'eût-il que d'un moment retardé ſa défaite, &c.

Je donne ſeulement l'exemple du changement que l'on pourroit faire, ſans prétendre

qu'on adopte aucune des deux leçons qui servent à me faire entendre. Je n'ai voulu que montrer l'effet & la possibilité de la transposition, pour mettre quelqu'un sur la voie d'en proposer de plus heureuses. Je n'ignore pas combien on doit respecter la lettre & l'esprit dans les écrits originaux des grands hommes. Mais seroit-ce altérer Corneille, ou ne seroit-ce pas plutôt vraiment honorer son génie, que de lui prêter une légere correction, qu'il auroit mieux faite que personne, s'il s'en étoit avisé, ou si peut-être même on l'en avoit averti ?

(*Affiches & annonces de* Paris.)

LETTRE aux rédacteurs de ce journal, sur ETIENNE DOLET.

MESSIEURS,

N'Ayant pas l'honneur de connoître l'auteur d'un ouvrage qui a pour titre, la *Vie de Dolet* (*), permettez-moi de lui faire mes re-

---

(*) *Vie d'Etienne Dolet, imprimeur à Lyon dans le XVIe. siecle; avec une notice des libraires & imprimeurs* auteurs *que l'on a pu découvrir jusqu'à ce jour.* In-8vo. de 212 pag. A Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, libraires quai, des Augustins, près du pont St. Michel, 1779. Prix 2 liv. 8 f. broché. On

mercimens par la voie de votre journal, du plaisir que m'en a procuré la lecture. Sa modestie se cache sous l'anonyme, & il me paroît néanmoins qu'il a voulu venger la mémoire d'un de ses confreres. Les raisons qu'il avance, sont trop fortes, rendues même avec trop d'énergie, pour croire que ce trop célebre imprimeur n'ait eu d'autre malheur que celui de vivre dans un siecle qui se ressentoit encore de la barbarie dont les sciences & les arts s'efforçoient de sortir, aidés de la protection de François Ier., qui ne dut ce glorieux surnom de *Restaurateur des lettres*, qu'à l'amour qu'il leur portoit effectivement. Je ne vous ferai pas une analyse raisonnée de son ouvrage, je craindrois de le déparer en vous en rendant compte : mais le motif de ma lettre est, MM. de lui rendre hommage, & de lui témoigner toute ma reconnoissance. Je suis trop bien traité dans la *notice* des libraires-imprimeurs *auteurs* qui termine ce livre ; je crois devoir lui faire observer que le reproche qu'il me fait d'avoir omis le *nom de mon compatriote* DOLET, dans la table chronologique & raisonnée des illustres Orléanois, qui se trouve à la fin des *Essais historiques sur Orléans*, que je publiai l'année derniere, n'est pas fondé, puis-

---

en a fait tirer, en faveur des curieux, 25 exemplaires format *in-4to*. sur papier fin. Nous ferons connoître plus particuliérement cet ouvrage, qui vient de nous être adressé.

que Dolet ſe trouve inſcrit à la troiſieme ligne de la ſeconde colonne de la page 194. La ſeule preuve que je devois apporter pour aſſurer que je ne l'avois point mis en oubli, eſt que je me ſuis occupé particuliérement de la vie de ce ſavant : & comme je ne doute pas que le nouvel ouvrage n'ait les honneurs d'une ſeconde édition, je vous prie, MM. d'inſérer en entier le mémoire que j'ai l'honneur de vous adreſſer. Je joins à cette lettre un mémoire ſur *Mamert Patiſſon*, qui réellement a été oublié dans la notice qui termine la vie de notre ſavant Orléanois. Je ſouhaite qu'il puiſſe lui éviter la peine des recherches.

Je ſuis très-parfaitement.

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
COURET DE VILLENEUVE le Jeune, *lib. impr. du roi*, *& directeur des* affiches orléanoiſes.

Orléans le 22 janvier 1779.

DOLET (*Etienne*) né à Orléans vers l'an 1509, d'une fort bonne famille de cette ville, comme il nous l'apprend lui-même, dans une de ſes lettres à Budé, où après avoir dit qu'Orléans eſt ſa patrie, il ajoute : *quam honeſtè & ſplendido inter meos loco vocibus hujusmodi ſuperliant, quibus virtus eſt genere poſterior.* Pluſieurs écrivains ont prétendu, mais ſans fondement, qu'il

étoit fils de François Ier. M. Amelot de la Houssaye, dans ses mémoires, tom. 3. p. 82. édit. de Hollande, 1737, avance ainsi ce fait : „ On „ disoit en ce tems-là, & je connois des gens „ qui le disent encore, qu'il étoit fils naturel du „ roi François premier &. d'une Orléanoise „ nommée Cureau, & qu'il ne fut point recon„ nu à cause du commerce que l'on dit au roi „ que cette Demoiselle avoit eu avec un Seigneur „ de la cour. " Ce fait ne peut paroître vraisemblable, & il suffit, pour en prouver la fausseté, d'accorder l'âge de François Ier. avec celui de Dolet ; mais M. de la Houssaye étoit souvent sujet à de pareilles erreurs. A l'âge de 12 ans, Dolet vint à Paris, & s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude des belles-lettres. Le desir de se perfectionner dans l'éloquence, le fit passer à Padoue, où il séjourna trois ans, & eut pour maître Simon de Villeneuve, avec lequel il contracta une étroite amitié ; mais l'ayant perdu peu de tems après l'avoir connu, il en témoigna ses regrets par les éloges funebres qu'il rendit à sa mémoire. Ces liaisons avec ce savant donnerent lieu à ses ennemis de l'accuser d'avoir détourné les écrits de son illustre ami, & de se les être appropriés. On ne vit néanmoins rien d'assez assuré sur ce prétendu plagiat pour l'en déclarer coupable. Jean de Langeac, ambassadeur de France, peu de tems après, l'appella à Venise, & en fit son secrétaire. Il y cultiva la littérature & l'amour. Une Vénitienne nommée Helene toucha son cœur ; son bonheur dura peu de jours, il la pleura, & lui fit une épitaphe dans le style de l'amant le plus passionné. De retour en France avec son bienfaiteur il continua d'étudier Cicéron, son auteur favori. Ce fut alors qu'il commença à recueillir les ma-

tériaux qui servirent depuis à composer ces deux immenses volumes de commentaires sur la langue latine, tirés de Cicéron, Saluste, Cæsar, Tite-Live & Térence; ouvrage devenu fort rare, & très-recherché des savans. L'étude de la jurisprudence, à laquelle l'espérance de la fortune l'obligea de se consacrer, le conduisit à Toulouse : la célébrité des écoles de droit y attiroit un grand nombre d'étudians. Les différentes nations qui composoient l'université formoient entr'elles des especes d'associations séparées les unes des autres. Comme elles avoient chacune leurs loix, leur régime & leur chef, il étoit d'usage, dans chaque confédération, de se choisir un orateur, qui, à certains jours marqués, prononçoit un discours public. Dolet fut choisi par ceux de sa nation pour remplir ce poste, & il en prit possession par un discours où sa témérité éclata. Le parlement venoit récemment de défendre toute société particuliere, par des raisons de police. Dolet s'éleva contre cette défense, & se répandit en invectives contre les habitans & les principaux magistrats de cette ville. Pierre Pinache, orateur pour la nation d'Aquitaine, lui répliqua sur le même ton, justifia l'avocat du parlement, & attaqua Dolet en particulier, qui opposa à cette replique un nouveau discours plus téméraire que le premier; mais les citoyens ne crurent pas devoir plus long-tems souffrir ses emportemens, ils le firent arrêter & conduire en prison le 25 mars 1533. Les plaintes ameres qu'il fait de ses souffrances, le nombre de lettres qu'il écrivit pendant sa détention (toutes datées de Toulouse, *Tholosæ datum è carcere*), à ses amis, par lesquelles il les prie de s'employer pour obtenir sa liberté, donnent lieu de croire que le tems de son emprisonnement

fut de plus d'un mois, contre le ſentiment du P. Niceron. Outre la peine du banniſſement après ſon élargiſſement, il fut condamné à une eſpece de réparation publique. Il paroît que dès-lors on commençoit à ſuſpecter ſa doctrine. Ses ennemis l'accuſerent de luthéraniſme; il ſe défend de cette accuſation, dans ſon ſecond diſcours, & s'en plaint comme d'une injuſtice criante. Quelque imprudente qu'ait été ſa conduite, il eut le bonheur de trouver dans ſa diſgrace des amis qui s'intéreſſerent à ſon ſort, entr'autres Jean Pin & Jacques Minut, préſident au parlement de Bordeaux, & précédemment profeſſeur en droit à Orléans. La protection que Bertrandi, préſident à Toulouſe, que Hugues Salel lui avoit procurée, hâta le moment de ſa liberté. Tant de malheurs le dégoûterent pour toujours de la juriſprudence, & il tourna ſes études vers tout autre objet. Banni de Toulouſe, notre auteur ſe retira à Lyon, & vouloit y faire imprimer ſes deux diſcours, mais une maladie ſérieuſe l'en empêcha, & il aima mieux s'occuper du ſoin de ſa ſanté que de celui de ſa vengeance. Son ſéjour dans cette ville ne fut que paſſager; il revint à Paris au mois d'octobre 1534, y mit au jour de nouveaux ouvrages, & retourna enſuite à Lyon en 1536, où il fit imprimer chez Gryphe, ſon dialogue de l'imitation de Cicéron, contre Eraſme, dans lequel il traite ce dernier de la maniere la plus outrageante. Ce dialogue ne répondit point à ſon attente, il lui fit peu d'honneur, & il n'en retira que la honte, fruit ordinaire de la calomnie; mais quoique l'ouvrage ſoit rempli de fureur & d'emportement, il vaut la peine d'être lu. Dolet avoit réſolu de ſe fixer, lorſqu'un événement imprévu dérangea ſes projets. Il tua un hom-

me qui l'avoit attaqué, & qui, ſi on l'en croit, avoit voulu l'aſſaſſiner. Pour éviter les pourſuites de la juſtice, il prit la route d'Auvergne, vint à Orléans & delà à Paris, où il ſe préſenta à François Ier. qui lui accorda ſa grace, avec la liberté de retourner à Lyon. Il fit uſage de la tranquillité qu'il venoit de recouver pour accomplir le deſſein qu'il avoit de s'établir dans cette ville. Il y acheta une imprimerie, & le premier ouvrage qui ſortit de ſes preſſes, fut ſes quatre livres de poéſies qu'il publia en 1538. Il ſe maria vers le même-tems, & eut en 1539, un fils nommé Claude, dont il célébra la naiſſance par un poëme latin. De nouveaux événemens vinrent troubler ſon repos. Ses conférences avec les hérétiques, ſon penchant pour leurs opinions, ſon génie inquiet, ſatyrique & turbulent, lui attirerent une ſuite de diſgraces qui ne finirent qu'avec ſa vie. On voit, par ſon ſecond Enfer, ouvrage en vers françois, dans lequel il fait le récit de ſes malheurs, qu'il fut mis cinq fois en priſon : la premiere à Toulouſe, la ſeconde à Lyon, la troiſieme à Paris ; une quatrieme fois à Lyon ; & enfin la derniere à Paris : ce fut celle qui précéda ſon ſupplice, d'où il ne ſortit que pour être livré aux flammes. Ces détentions continuelles donnerent occaſion à François Floridus, dans un ouvrage publié contre Dolet, imprimé à Rome en 1541, *adverſùs Doleti calumnias*, d'appeller la priſon, la patrie de Dolet, *Doleti patriam.* La derniere fois qu'il fut arrêté à Lyon en janvier 1544, il trouva le ſecret, dès le troiſieme jour, de gagner le geolier ; il le pria de le conduire chez lui pendant la nuit, pour y conſommer une affaire importante qui exigeoit ſa préſence. Chemin faiſant, il ſe débar-

raſſa des mains de ſon conducteur, & prit la fuite. Il ſe réfugia alors dans le Piémont, & ce fut là qu'il écrivit les neuf épîtres qui compoſent ſon ſecond Enfer. L'objet de cet ouvrage eſt de prouver ſon innocence, & il y réuſſit en faiſant connoître les procédés de ſes ennemis. Que firent-ils pour le perdre? Ils imaginerent de former deux ballots de livres, l'un rempli de ceux qu'il avoit imprimés, l'autre d'ouvrages venus de Geneve, hérétiques ou ſuſpects d'héréſie; ils marquerent les deux ballots de ſon nom, & les envoyerent de Lyon à Paris, où ils eurent ſoin de les faire ſaiſir. Le parlement le fit arrêter comme ayant des liaiſons criminelles, & faiſant le commerce de livres dangereux & prohibés par les loix. Dolet prouva qu'il n'avoit aucune part à l'envoi de ces ballots, & il fait connoître la groſſiéreté de l'artifice de ſes ennemis.

J'euſſe envoyé à Paris, ce grand lieu,
Que n'euſſe ſu trop bien jouer mon jeu,
Que de marquer en deſſus mon ſurnom
En groſſes lettres? à mon ami, que non.
Trop fin je ſuis, & trop fin on me tient
Pour mon nom mettre en cela qui contient
Quelques reproches......

Il prouve qu'un homme à qui il reſteroit encore *une once de bon ſens*, ne commettroit pas une pareille imprudence. Dolet expoſa ſon affaire à François Ier. en le priant de l'évoquer à ſon conſeil, & de lui accorder la liberté de retourner dans le ſein de ſa famille. Sa priere eut ſon effet, il ſe rendit à Lyon, & profita de ſon ſéjour pour faire imprimer ſon ſecond Enfer, & quelques morceaux traduits de Platon

qu'il adressa au roi. Echappé de ce péril, quelques promesses qu'il fît d'être plus circonspect, il ne tint pas parole ; il fut arrêté de nouveau, & ce qu'il y eut de plus fâcheux c'est que personne n'osa plus intercéder pour lui. Son procès lui fut fait avec beaucoup de rigueur ; il fut condamné au feu, comme hérétique, ou plutôt, comme athée, dans la place Maubert à Paris, le 3 août 1546. Le Laboureur, (add. aux mém. de Castelnau) rapporte ainsi l'époque de sa sentence : *Stephanus Doletus Aurelius Gallus die sancto Stephano, sacro & natus & Vulcano devotus in Malbertiæ area Lutetiæ 3a. august.* 1546. La croix du Maine observe que la place sur laquelle Dolet a été exécuté est située sur la paroisse S. Etienne, qu'il se nommoit Etienne, & qu'il fut brûlé le jour de l'invention des reliques de ce saint. Sa mort fut-elle chrétienne ? C'est un fait sur lequel plusieurs écrivains ne paroissent pas d'accord entr'eux. Florent *Junius* écrit que celui qui l'assistoit, l'ayant averti de penser à son état, Dolet prononça, après quelques délais, une priere conforme au formulaire, qui lui fut prescrit, avertit les assistans de lire ses livres avec beaucoup de circonspection, & protesta qu'ils contenoient bien des choses qu'il n'avoit jamais entendues. Je tiens, dit cet auteur, ces particularités d'un homme qui avoit assisté d'office à l'exécution : *Hæc quæ scribo ab eo qui executioni interfuit ex officio.* Quelques-uns ont écrit que lorsqu'on menoit Dolet au supplice, & qu'ayant remarqué que le peuple prenoit part à sa peine, il prononça sur le champ :

Non dolet ipse Dolet, sed pia turba dolet ;

A quoi le docteur qui l'accompagnoit, répartit :

Non pia turba dolet, sed dolet ipse Dolet ;

Mais il eſt vraiſemblable que ce jeu de mots aura été trouvé après coup. Telle fut la fin malheureuſe, d'un homme auquel ſon génie auroit dû mériter des deſtins plus proſperes, & que l'eſprit de ſatyre & d'indépendance, de ſot orgueil & de prévention, plongerent dans de triſtes querelles, & enfin dans les malheurs les plus effrayans; il ſavoit combien il étoit dangereux de dépendre du jugement des hommes : il connoiſſoit le pouvoir de la calomnie, l'animoſité de l'envie; toutes ces connoiſſances lui furent ſtériles. Orgueilleux, fier & vindicatif, inſupportable dans la ſociété, il ne pouvoit que ſe faire des ennemis. Les fers ne contenoient pas la dureté & la violence de ſon caractere altier & inſolent à l'extrême : interrogé par ſon juge à Toulouſe, ſur les motifs de ſa croyance, *je crois*, lui répondit-il, *que vous êtes une groſſe bête, & que vous, vous ne le croyez pas.* Détenu dans les priſons, il chantoit ſon triomphe avant la victoire. Ses chaînes briſées, il ſe préparoit à en mériter de nouvelles : voilà en peu de mots l'abrégé de ſa vie. Ageodanus, dans une de ſes lettres, peint aſſez fidellement cet athée : » ſeulement à le voir, dit-il, on déméloit un étourdi, un fol, un inſenſé, un » furieux, un enragé, un glorieux, un impertinent, un menteur, un débauché, un méchant, un querelleur, un impie, un écrivain » ſans Dieu, ſans foi, ſans religion; & l'on » voyoit ſi bien tout cela, que ni le bronze, ni » la toile n'euſſent jamais pu être comme ſon » image, l'image du monſtre : il a déshonoré » à la fois le St. Crême, qu'il avoit malheureuſement reçu, & les belles-lettres qu'il entendoit parfaitement. « On ne peut refuſer à Dolet la gloire d'avoir été un des plus ſavans

écrivains de ſon tems, poëte, orateur, grammairien, il embraſſa tous les genres, & il eût pu parvenir au plus haut degré de réputation, ſi ſes malheurs & ſes infortunes lui euſſent permis de s'appliquer aux lettres avec la tranquillité qu'elles exigent. Il eſt même étonnant que dans l'eſpace d'une vie auſſi courte (étant mort à 37 ans) & auſſi agitée que la ſienne, il ait pu compoſer un auſſi grand nombre d'ouvrages que ceux qu'il nous a laiſſés. Il eſt vrai qu'ils ſont écrits, pour la plupart, avec trop de précipitation; ſuite de cet eſprit inquiet qui le tourmentoit. Les ſavans ſont partagés ſur le mérite de ſes productions. Les uns les ont comblées d'éloges, les autres les ont extrêmement rabaiſſées. Lié de la plus étroite amitié avec Marot, la conformité de leur caractere les approchoit l'un de l'autre, & ils eurent même cela de commun, qu'ils furent tous les deux pourſuivis comme ſuſpects d'héréſie. Charles de Ste. Marthe, autre poëte du tems, en parle avec éloge, & il croyoit que l'éloquence étoit ſi redevable à cet écrivain, que ſans lui, elle n'eût peut-être jamais regné en France. Jean Vulterius le nomme, *orator bonus & bona poeta.* Auſſi il n'eſt point d'auteurs qui en aient parlé avec plus de mépris que les Scaliger; mais la haine qu'ils avoient ſeuls contre Dolet, a dicté ce qu'ils en écrivent. M. de la Monnoie, dans ſes additions ſur Baillet, convient qu'il avoit bien étudié le latin, mais qu'il ne l'écrivoit pas naturellement, que ſa proſe ſent l'écolier qui fait des thêmes, & n'eſt qu'un tiſſu de phraſes mendiées, que ſes vers ſont miſérables, ſurtout les lyriques, & que la langue qu'il ſavoit le mieux, c'étoit pour ſon tems ſa langue maternelle. M. l'abbé Goujet, en parlant de Dolet,

let, dit également, que dans ce qu'il écrit en prose, son style est dur, rude & embarrassé, comme il est rampant & prosaïque dans ses vers. On a de lui : *Dialogus de imitatione Ciceroniana.* Il prétend réfuter une nouvelle secte qui avoit pris le nom de Cicéronienne, & qui enseignoit que Cicéron étoit le seul auteur qu'on dût lire & imiter : --- *Commentariorum linguæ latinæ epitome*, *Bazileæ*, in-8vo. 2 vol. 1537. Dolet n'avoit alors que 27 ans, lorsqu'il publia ce recueil, qui a toujours été regardé comme le fruit d'une profonde érudition : --- *De re navali.* Il composa ce traité pour se justifier du reproche qu'on lui avoit fait, d'avoir inséré dans le second volume de ses Commentaires, sur ce qui concernoit la navigation, la plus grande partie d'un ouvrage que Lazare Baïf avoit publié sur cette matiere : --- *Orationes duæ in Tholosam*, sans nom d'auteur, de lieu & d'imprimeur. Nous avons parlé plus haut de ces deux discours; nous ajouterons seulement que M. de la Faille, dans ses annales de Toulouse, dit qu'ils sont élégans & d'un bon style; mais il doute qu'ils aient été prononcés comme ils se lisent. --- *Un recueil de lettres.* Ce sont celles qu'il avoit reçues ou écrites à ses amis & aux savans du tems. Ses poésies roulent sur divers objets, mais le plus grand nombre consiste en pieces satyriques & épigrammatiques contre la ville de Toulouse. *Genthiliacum*, &c. poëme latin, plein de préceptes pour élever les enfans. -- *Cato christianus, Lugduni*, in-12. 1538. Dolet composa cet ouvrage, sur ce qu'on lui avoit fait des reproches de ce qu'il n'avoit encor rien produit pour la religion. Il le dédia au cardinal Sadolet, --- *Francisci Valesii Gallorum regis fata*, *&c.* in-4to. *Lugduni*, *typis autoris*, 1539. --- Les *mêmes sommaires &*

gestes de François Ier., tant contre l'empereur que ses sujets & autres nations étrangeres, trad. du latin par l'auteur, in-4to. Lyon, 1540--ibid. 1543, in-8vo. & Paris 1546. L'ouvrage latin est en vers héroïques, la traduction françoise est en prose. L'épître dédicatoire finit par ces mots, *ab inferis redeunte*. M. l'abbé le Gendre, (hist. de France, p. 71, tom. 6) en parlant de cet ouvrage, dit que c'est un éloge assez mal bâti, & M. l'abbé Goujet avance que la traduction n'est point agréable, mais qu'elle n'est pas inutile pour l'histoire de ce tems-là. --- *Observationes in Terentii andriam & euneuchum, Lugd. typ. aut. in-8vo.* 1540. L'édition des *Variorum* de Terence, renferme plusieurs annotations de Dolet sur quelques comédies. --- *La maniere de bien traduire d'une langue en une autre : --- de la ponctuation & des accens de la langue Françoise. Lyon*, 1540. Ces trois traités fort courts se trouvent rassemblés dans un recueil imprimé chez Rob. Etienne, sans date, in-8vo. Au rapport de M. l'abbé Goujet, l'auteur y donne des regles utiles. Tout ce qu'il dit sur l'harmonie du discours, quoique dans son vieux langage expressif & serré, mérite d'être lu, mais on ne peut guere s'en rapporter à ce jugement, puisqu'il dit, tom. Ier. pag. 40, en parlant du traité de la ponctuation & des accens, que quoique Dolet se vantât de savoir notre langue, ce qu'il fit sur ce sujet étoit trop imparfait pour être d'une grande utilité dans le tems où il écrivoit. Les bibliographes sont sujets à de pareilles contradictions : faute de se rappeller ce qu'ils ont avancé dans un endroit, ils disent le contraire dans un autre. --- *Libri tres de legato*. Cet ouvrage est le fruit de ses loisirs étant à Venise avec M. de Lanjeac, pour lors ambassadeur. --

Les épitres & évangiles, &c. --- *le manuel*, &c. --- *le vrai moyen de ſe bien confeſſer*, &c. --- *diſcours & exhortations* ; --- *expoſition de la premiere épître de St. Jean diviſée en diſcours* ; --- *explication du cantique des cantiques* ; --- *le nouveau teſtament trad. en François* ; --- *la paraphraſe ſur les pſeaumes & ſur l'écléſiaſte, de campenſis* ; --- *briefs diſcours de la république Françoiſe* ; --- *deux dialogues de Platon*. Dolet avoit beaucoup travaillé ſur cet auteur, il avoit même achevé de le traduire, & l'auroit imprimé lui-même, s'il n'eût pas été prévenu par ſon ſupplice. --- Le *ſecond enfer* de Dolet, in-8vo. 1544. --- *Les queſtions tuſculannes*, in-8vo. Lyon, 1549 : il paroît que cette traduction a été trouvée dans ſes papiers. C'eſt encore à notre auteur que l'on eſt redevable de la *Pandore* de Jean Olivier, religieux de St. Benoît. Claude Cottereau, qui en poſſédoit une copie manuſcrite, la communiqua à Dolet, qui, après l'avoir lue, trouva l'ouvrage ſi agréable, qu'il crut rendre ſervice au public en l'imprimant. Le fond de ce poëme eſt l'hiſtoire de Promethée & de Pandore, mais accommodée au ſens myſtique ; on y voit un mêlange de ſacré & de profane, de la fable & de la religion.

Couret de Villeneuve le Jeune,
imp. du roi, à Orléans.

Notice ſur Mamert Patisson.

L'affinité qui regne entre les ſciences & l'imprimerie, l'utilité que les lettres en retirent, les avantages dont elles lui ſont redevables, ont toujours fait regarder les habiles imprimeurs,

comme des membres dignes de quelque considération. Dans l'ordre littéraire, ces distinctions, qui de tout tems leur ont été accordées, sont fondées sur l'estime particuliere d'un art, qui, lorsqu'il est exercé avec succès, fait l'ornement le plus précieux des sciences, & contribue à rendre aux productions du genie l'éclat qui leur est dû. Associé aux travaux des savans, c'est à l'imprimeur qu'il appartient de les faire voir dans tout leur jour, par le soin, l'exactitude, & la correction de ses opérations typographiques. C'est par le secours de son art que les chef-d'œuvres de l'esprit humain revêtus d'une forme aussi belle que permanente, en se multipliant, sont vengés de l'injure des tems, & tirés de l'oubli de la posterité.

Mamert Patisson, né à Orléans, se distingua par sa science & son habileté dans l'imprimerie. Il épousa en 1550, la veuve de Robert Etienne, & en 1580, il imprima dans la maison de ce même Etienne dont il avoit l'imprimerie & la marque. Habile dans le grec, le latin & dans sa langue maternelle. Il ne choisissoit que de bonnes copies & les auteurs de la premiere réputation. Le poëte Regnier, dans sa quatrieme satyre adressée au poëte Motin, nous fait connoître que les savans de son tems regardoient comme un avantage signalé d'avoir *Patisson* pour imprimeur, par l'estime personnelle qu'on avoit de son savoir & de son exactitude.

Or, que (*dit Regnier à Motin*) dès ta jeunesse Appollon t'ait appris
Que Calliope même ait tracé cet écrit
. . . .
. . . .
Qu'ils tiennent du savoir de l'antique leçon,
Et qu'ils soient imprimés chez Mamert Patisson.

Si quelqu'un les regarde & ne leur sert d'obstacle,
Estime, mon ami, que c'est un grand miracle.

Scévole de Ste. Marthe lui a adressé une piece de vers latins, où il lui recommande l'édition de ses ouvrage; & Scaliger lui a écrit la troisieme de ses lettres latines, où il le traite d'homme savant. Il mourut en 1600. Dans le nombre des ouvrages sortis de ses presses, on peut compter les *quatre livres de la Vénerie d'Oppien trad. par Florent Chrétien.* —Le discours sur les médailles & gravures antiques d'Antoine le Pois; ouvrage non seulement estimé des antiquaires, mais recherché des curieux, qui s'attachent principalement aux exemplaires dans lesquels se trouve une figure de Priape. On sait que cette figure, qui porte avec soi les traits les plus caractérisés de l'indécence, avoit justement allarmé la pudeur de la duchesse de Lorraine, à qui l'ouvrage étoit dedié. Elle la fit arracher de la plupart des exemplaires, ce qui occasionna la rareté des autres. (La Croix du Maine. Baillet, *jugement des savans. Hist. de l'imp.* anti-Baillet; &c.)

COURET DE VILLENEUVE.

LETTRE aux Auteurs de ce Journal sur un morceau de Sculpture, & sur le livre intitulé le Triomphe des neuf Preux.

APrès avoir lu, Messieurs, la description que vous avez publiée d'un *Syléne* de bois sculp-

té, (*) M. le Baron de C***. de Liege, m'écrit que l'artiste paroît avoir pris l'idée des sujets de ses médaillons dans le *Triomphe des neuf Preux*, où en effet l'on trouve les vies de *Josué*, de *David*, de *Judas Macchabée* & des autres que j'ai indiqués dans ma description. Il faut pourtant excepter de ce nombre le médaillon de *Jesus-Christ* sur la croix ; l'auteur du *Triomphe* ne parle point de Jesus-Christ ; & après l'Histoire de ses neuf Preux, il donne celle de Bertrand du *Guesclin*, qui termine son ouvrage. Ainsi l'F de bois représente ces neuf Preux, auxquels l'artiste a associé Jesus Christ.

Ce *Triomphe des neuf Preux*, ouvrage très-peu connu, fut imprimé à Abbeville par Pierre Gerard dès 1487, & réimprimé à Paris, par Michel le Noir en 1507. Ces deux éditions que j'ai vues à la Bibliotheque du Roi (Y 2. N°. 156 & 157), sont *in-folio*, imprimées en caracteres gothiques, à deux colonnes & ornées des portraits (gravés en bois) des neuf Preux & de *du Guesclin*. Celle de Paris, qui est bien moins rare que la premiere, paroît copiée sur celle-ci ; les portraits y sont les mêmes, quoique d'une main différente, à l'exception cependant de celui de *du Guesclin* qui, dans l'édition d'Abbeville, est représenté en pied, tenant l'épée à la main droite, & l'écu de ses armoiries à la gauche ; au lieu que, dans la

(*) *Voyez* le Journal du Mois de Février dernier, pag. 240 & suiv.

ſeconde édition, ce Héros eſt à cheval, le ſabre à la main.

Je ne ſais pourquoi on rélegue communément cet ouvrage à la claſſe des Romans; c'eſt un livre hiſtorique, dédié par l'auteur à notre Roi Charles VIII. Dans cette dédicace l'hiſtorien dit que *pour ſa petiteſſe, il ne veut préſumer ſoi nommer;* & plus bas il introduit une Dame nommée *Triomphe* qui l'engage à faire la vie des neuf Preux, & lui parle en ces termes : » J'ai entendu que *en autres grands ef-* » *fets tu as ſervi les Dames* par ci-devant.... » D'une choſe fort me deplaiſt, c'eſt que plu- » tôt ne t'ai congneu, mais belle excuſe y a; » car tu as eſté par ſi long tems repoſt & ab- » ſent de nous en une terre ou pou ou gai- » res ne hantons plains de palus infinis «. C'eſt là à quoi ſe réduiſent les renſeignemens que cet anonyme donne ſur ſa perſonne; il ajoute ſeulement, dans un court avertiſſement qui précede la vie de du Gueſclin, qu'après avoir *employé un an continuel* à compoſer l'Hiſtoire des Preux, il reprend la plume pour écrire la vie de ce héros.

Dans la nouvelle édition de la *Bibliotheque hiſtorique de la France* du P. le Long, Tom. 3, N°. 31412, on défigure le titre de cet ouvrage, de maniere à en faire méconnoître le ſujet, en l'indiquant ainſi : *le Triomphe des neuf Preux*, ou *l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin;* au lieu de cet *ou* il faut lire *avec.*

Au reſte l'édition faite à Abbeville des neuf Preux, en 1487, peut ſervir à corriger une

méprise de M. Lancelot; cet Académicien observe (*Mémoires de l'Acad. des Inscript. & B. L.* Tom. XIV) que la traduction françoise de la *Cité de Dieu* de S. Augustin, par Raoul de Presles, publiée à Abbeville en 1486, in-folio. 2 vol. est *le premier* livre, & peut-être *l'unique* imprimé dans cette Ville durant les premieres années de l'établissement de l'Imprimerie en France. Cette *Cité de Dieu* n'est pas *l'unique* édition du XVe. siecle faite à Abbeville, puisque l'on y imprima dans la même année, 1486, la *Somme Rurale* de Bouthilliers, & dans l'année suivante le *Triomphe des neuf Preux.* Ce n'est pas non plus *la premiere*, au moins le fait est-il fort douteux : la *Somme Rurale* ne présente que la date de l'année & non celle du mois, & la *Cité de Dieu* porte la date du 24 Novembre, pour le premiere volume, & celle du 12 Avril avant Pâques, pour le second. Or l'année, en France, commençant alors à la fête de Pâques & non pas, comme aujourd'hui, au Ier. Janvier, il est fort probable que la *Somme Rurale* fut imprimée pendant les premiers mois de 1486, & conséquemment avant la *Cité de Dieu.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Abbé de S. L***.

Paris 30 mars 1779.

P. S. Je ne dois pas oublier d'avertir que Favyn, dans son *Théatre d'Honneur & de Chevalerie*, pag. 1686, parlant du Triomphe des neuf Preux, rapporte leurs noms en cet or-

dre : Josué, *Gédéon*, *Samson*, David, Judas Macchabée, Alexandre-le-Grand, Jules-César, Charlemagne & Godefroi de Bouillon. *Gédéon*, & *Samson* tenant, dans l'énumération de Favyn, la place de *Hector* & *d'Artus* de Bretagne, faut-il en conclure qu'il y a eu d'autres éditions de l'ouvrage, dans lesquelles *Gédéon* & *Samson* remplacent *Hector* & *Artus*? Seroit-ce une méprise de Favyn? Je crois effectivement que Favyn s'est trompé; car l'auteur dit expressément dans sa préface, que les trois premiers que *Dame Triumphe* lui nommoit étoient *Juifs* : les trois suivans *Païens*, & les trois derniers *Chréstiens*; ce qui ne s'accorde aucunement avec l'ordre que leur donne Favyn.



POÉSIES FUGITIVES.

Discours en vers sur l'espérance de se survivre, lu dans la séance publique de l'académie françoise.

L'Homme laisse à la tombe une cendre insensible.
Mais ce souffle divin, cette ame incorruptible,
Semblable à la vapeur que dissipent les vents,
Sera-t-elle à jamais étrangere aux vivans?
Croirai-je à ce Léthé, dont l'eau dormante & noire,
Du monde, où l'on n'est plus, absorbant la mémoire,
Déroberoit au juste un éloge touchant,
Et du blâme vengeur sauveroit le méchant?

Loin de moi cette aveugle & fatale assurance.
Le néant, qui du crime est l'affreuse espérance,
L'oubli, qui de la gloire éteindroit le flambeau,
Ne nous attendent point au delà du tombeau.

Et si la mort rompoit tous les nœuds de la vie,
Quelle gloire, au-delà, seroit digne d'envie?
D'où naîtroit dans nos cœurs, pour un long souvenir,
Cette ardeur qui s'allume au nom de l'avenir?
Aux plus fiers des tyrans d'où viendroit cette crainte
De livrer à l'opprobre une poussiere éteinte?
D'où viendroit aux héros ce mépris du trépas,
Pour mériter la gloire & n'y survivre pas?

Non, non, l'homme survit à sa honte, à sa gloire.
Turenne, à qui la mort arrachoit la victoire,
Vit le deuil de son camp immobile & muet:
Condé, du haut des cieux, entendit Bossuet.

AH! lorsque d'une voix si sublime & si tendre,
Bossuet à Condé croyoit se faire entendre,
Et qu'un peuple, témoin d'un hommage si beau,
Croyoit voir le grand homme évoqué du tombeau,
Etoit-ce un vain prestige? Ou son ombre appellée,
Planoit-elle, en effet, sur ce grand mausolée?

J'EN crois, dans tous les cœurs, la voix qui me répond;
J'en crois ce sentiment unanime & profond,
Qui dans tous les climats, comme dans tous les âges,
Enflamme les héros & console les sages.
Leur pays trop ingrat les a-t-il rebutés;
Dans des tems malheureux sont-ils persécutés;
L'avenir se présente à leur ame abattue:
Socrate le contemple en buvant la ciguë;
Caton mourant le voit, charmé de ses vertus,
Se ranger tout entier du parti de Brutus.
Et toi, Colomb, & toi, victime de l'envie,
Quel espoir te soulage au terme de la vie?
Devant quel tribunal seront-ils présentés,
Ces fers injurieux que tes mains ont portés?
Pour qui dans ce tombeau veux-tu qu'on les dépose?
Sur la postérité ton ame se repose:
Elle sera ton juge, & le juge des rois
Qui de ce prix infâme ont payé tes exploits.
. . . .

MAIS que sert aux mourans la vérité tardive,
Si jusqu'au sein des morts jamais sa voix n'arrive;
Et si, pour l'innocent & pour le criminel,
Regne autour de la tombe un silence éternel?

UN Dieu, sans doute, un Dieu punit & récompense;
Et pourquoi l'un des prix que ce Dieu nous dispense,
N'est-il pas le plaisir, & si pur & si doux,
De savoir quels regrets nous laissons après nous?
Quoi! des larmes d'un fils privera-t-il un pere?
Des larmes d'un époux, l'épouse la plus chere?

Un roi, des vœux d'un peuple heureux par ses bienfaits?
Un héros, du triomphe ou des fruits de la paix?
Il a mis dans nos cœurs ce desir de revivre;
Ah! sans doute il permet que la vertu s'y livre.
L'homme est foible; & la gloire en lui tendant la main,
Du devoir, sous ses pas, adoucit le chemin,
Lui fait fouler aux pieds les serpens de l'envie,
L'arme contre la mort du mépris de la vie.
Mais s'il se voit privé de cet heureux appui,
Quel monument durable attendez-vous de lui?
Naître, vivre & mourir sont un instant qui passe;
Et, qu'une ame timide en mesure l'espace,
Aux bornes d'un instant tout sera limité:
Rien de grand sans l'espoir de l'immortalité.

TROMPEUSE illusion! préjugé populaire!
Me répond tristement un sage atrabilaire:
L'homme crédule & vain se prend à ces appâts:
L'homme habile & puissant les seme sur nos pas;
Les tyrans aux héros ont jetté cette amorce...
Les tyrans? Eprouvons leur courage & leur force,
Et voyons si pour eux tout doit s'anéantir.
Qu'un Tibere, un Commode entende retentir,
Jusqu'à son lit de mort, cet affreux cri de joie:
» Qu'il meure, & des vautours que son corps soit la
» proie!
» Qu'il meure dans l'opprobre; & rebut des tombeaux,
» Qu'il soit traîné, meurtri, déchiré par lambeaux «.
Il frémit. Mais pour lui qu'auroient-ils de terrible,
Ces vautours, appellés à cette fête horrible,
Si son ame exhalée avec un long soupir,
D'un sommeil éternel espéroit s'assoupir?
Il craint, non les vautours affamés de pâture,
Mais cette longue horreur qu'il laisse à la nature;
Et le pressentiment de la postérité
Venge dejà sur lui tout un siecle irrité;

Dans une heure, il verra sa dépouille insultée;
Dans mille ans, sa mémoire en tout lieu détestée;
Tandis que Marc-Aurele entendra l'avenir,
Par d'éloquentes voix, à jamais le bénir.

Ah! laissons aux méchans cette crainte accablante,
Laissons cette espérance utile & consolante
A l'ami qui pleurant l'ami qu'il a perdu,
Se flatte au moins encor qu'il en est entendu.
Et pour qui ce besoin n'est-il pas invincible,
De penser que des morts tout n'est pas insensible?
Est-ce une froide cendre, un marbre inanimé,
Que je presse en pleurant sur un objet aimé?
Et si rien n'est ému dans cette urne glacée,
Pourquoi si tendrement la tiendrois-je embrassée?
Je ne sens point un cœur sous le mien palpitant;
On ne me répond point; mais peut-être on m'entend.
Il me semble, aux accens de ma bouche plaintive,
Qu'une ombre, qui m'échappe, est au moins attentive,
Qu'invisible & présente, elle voit mes douleurs,
Recueille mes soupirs, & jouit de mes pleurs.

La nature a mêlé ce charme involontaire
Aux regrets d'un époux errant & solitaire,
Aux regrets d'un amant que consume l'ennui:
Une ombre seule au monde est encor tout pour lui.
Dans le calme des bois, au sein des nuits funebres,
Il l'appelle. Il croit donc qu'au milieu des ténebres,
Près de lui, pour l'entendre, elle vient quelquefois
Dans la grotte où l'écho s'attendrit à sa voix?
Ah! du moins dans son ame elle se plaît à lire.

Mais des vives douleurs n'est-ce pas un délire?
On le dit, & bientôt soi-même on se dément.
Qui de nous, dans le calme & le recueillement,
Seul, au fond de ce temple, où de nos grands modeles
S'offrent à nos regards les images fidelles,
N'a pas senti son ame entre eux se balancer,

Et vers le plus chéri doucement s'élancer ?
O toi, dont les écrits, où la bonté respire,
Donnent à la vertu tant de charme & d'empire,
Fénélon, quand mes yeux attachés sur tes yeux
Se mouillent devant toi de pleurs délicieux,
Et que mon cœur ému, cherchant à se répandre,
T'adresse le tribut le plus vrai, le plus tendre,
Le tribut de l'amour, & ce culte si doux.
Que l'ange de la paix recevroit parmi nous,
Suis-je insensé ? Parlé-je à la toile, à l'argile ?
Je parle à cet esprit qui fend d'une aîle agile
Les champs de la lumiere, &, comme elle épandu,
Sur ces murs quelquefois tient son vol suspendu.
Au plaisir d'être aimé s'il est sensible encore,
Ce Lycée est un temple où sans cesse on l'adore :
Il doit s'y plaire. Et toi, dont les travaux divers
Ont durant soixante ans étonné l'univers,
L'aurois-tu déposée au terme de la vie,
Cette gloire qui fit le tourment de l'envie ;
Et d'un monde par toi si long-tems éclairé,
Ton indigne tombeau t'auroit-il séparé ?
Quoi ! tandis que tes vers enchantent nos oreilles,
Que nos plus doux plaisirs sont le fruit de tes veilles,
Que, d'une voix enfin, tous les cœurs attendris,
Du grand art d'émouvoir te décernent le prix,
Qu'instruits par tes leçons, des rois couverts de gloire
T'accompagnent en pompe au temple de mémoire,
Et sur un monument à jamais affermi,
Vont graver de leur main le nom de leur ami ;
Tu ne l'entendrois pas ce concert de louange,
Ce cri des nations qui t'honore & te venge !
Vous, qui deviez former des accords si touchans,
Suspendez votre lyre, interrompez vos chants,
Enfans du Pinde : au sein d'une nuit vaste & sombre
Vos sons perdus, jamais n'iront flatter son ombre.
Aux pleurs des malheureux, aux éloges des rois,
Voltaire est insensible ; il n'entend plus nos voix.

Elle fut donc bien vaine, hélas ! cette espérance,
De consoler son ombre & d'acquitter la France,
Lorsque par l'univers notre zele avoué,
Promit la palme à qui l'auroit le mieux loué ;
Et toi, Moliere, & toi, lorsqu'un siecle plus juste,
Au buste de Voltaire associant ton buste (*),
Consacre parmi nous ton génie & le sien,
Est-il vrai que pour toi la gloire n'est plus rien ;
Et qu'en vain mis au rang des mortels les plus sages,
Tu ne sauras jamais sur les sombres rivages,
Combien de tes affronts ta patrie a gémi,
Combien de tes succès l'imposture à frémi ?
Ah ! le lâche envieux & le fourbe hypocrite
Peuvent donc avec joie insulter le mérite :
Vivant, il est en proie à ses diffamateurs ;
Mort, il n'a plus d'amis ni de consolateurs.
Aux traits de l'impudence & de la calomnie
Le Ciel aura livré la vertu, le génie,
Ils auront vu l'orgueil dédaigneux & jaloux,
Leur faire de la vie épuiser les dégoûts,
Et de leurs ennemis, renouvellés sans cesse,
Encourager l'audace & payer la bassesse ;
Et, lorsque la justice, arrivant sur leurs pas,
Vient venger leur mémoire, ils ne l'entendroient pas ?
Cessons d'injurier le Ciel & la nature ;
Et quand l'homme a vécu pour la race future,
Croyons que de sa gloire il va jouir en paix.
Pour la postérité les grands hommes sont faits :
Ils ont semé pour elle, & chez elle ils recueillent.
Comme leurs bienfaiteurs les siecles les accueillent ;
Et, présens d'âge en âge à ce beau souvenir,
Leur espace est le monde, & leur tems l'avenir.

Par M. MARMONTEL.

(*) Le buste de Voltaire & celui de Moliere étoient en regard dans la salle de l'assemblée.

*A Madame la Ducheſſe de***.*

EH quoi! vous voulez que j'aſpire
A de nouvelles dignités,
Et qu'un ambitieux délire,
Troublant mes douces voluptés,
Contre les chaînes de l'empire
J'échange ma tranquillité,
Ma pareſſeuſe liberté,
La ſanté, l'amour & ma lyre!
Sachez qu'on compara toujours
L'écueil des mers aux grandes places,
Et la foudre à l'éclat des cours:
On y voit le plus beau des jours
S'enſevelir dans les diſgraces.
Souffrez donc que paiſiblement,
Par la route la moins ſuivie,
J'avance vers ce monument;
Et que borné très-humblement
Au myrthe de la poéſie,
Je n'irrite pas doublement,
Par le crédit & le talent,
Ce dragon qu'on appelle Envie.
Ah! ſi jaloux d'un rang nouveau,
Si dégoûté de ma chaumiere,
Je recherchois un ſort plus beau,
Eglé, ce ſeroit de vous plaire,
Et d'être admis dans ce château,
Ni turbulent ni ſolitaire,
Où l'amour paroît ſans bandeau,
Où nos abbés ſont ſans bréviaire,
Et les courtiſans ſans manteau.

Par le Préſident D'ALCO.

A UNE INDIFFÉRENTE.

L'Enfant aîlé quitta sa mere ;
Mercure envoyé par les Dieux
Pour chercher Cupidon sur terre,
Ne le trouva que dans vos yeux ;
Où pouvoit-il se cacher mieux ?

Par M. KNAPEN, *fils.*

LA MORT DE GARRIK.

*ÉPITRE A***.*

JE n'aime pas trop les Anglois.
Leurs bravades républicaines
Souvent me choquent à l'excès.
Au sein des discordes hautaines,
Fiers oppresseurs au nom des lois,
Ils coupent la tête à leurs rois ;
Ils fusillent leurs capitaines :
Mais ils ont, parmi leurs défauts,
Des qualités que j'apprécie,
Et ce sont des originaux
Pleins, par fois, de philosophie.
De la servitude des sots
Ils ont affranchi leur génie ;
Ils font cas des nobles travaux ;
Chez eux enfin malgré l'envie,
Les talens ont leurs piédestaux
Près de l'autel de la patrie.
Ne voyons point comme un abus

La belle pompe funéraire
Qu'hardiment ils viennent de faire
A ce moderne Rofcius,
Qui charma long-tems l'Angleterre.
La douleur furmontant l'orgueil,
Et faifant taire fon murmure,
Des lords ont efcorté le deuil,
Jufqu'au lieu de la fépulture.
C'eft-là, c'eft en ce lieu facré (1),
Que l'impérieufe éloquence,
Le front morne & décoloré,
S'arrête, & dépofe en filence
Son fceptre, d'un crêpe entouré.
A fes côtés, la tragédie,
Sans diadême, fans poignard,
Levant au ciel un long regard,
Déja fe croit enfevelie
Près du mortel qui, par fon art,
L'avoit tant de fois embellie.
Que dis je, hélas! même Thalie,
Thalie, étrangere aux douleurs,
Du fort accufe les rigueurs,
Et femble oublier fa folie!
Jettant fa couronne de fleurs
Aux pieds de la parque farouche,
Elle fent mourir dans les pleurs
Le rire égaré fur fa bouche!...
Enfin, partageant fes regrets,
Les trois Graces inconfolables,
Redemandent les tons fi vrais,
Et la dignité fans apprêts,
Et les geftes inimitables
Du confident de leurs fecrets.
Dans la même enceinte il repofe

(*) Weftminfter.

Près de ce fameux Sakeſpir,
Qu'ici l'on tâche d'avilir,
Que, là, pour modele on propoſe;
Qui des fortes émotions
Peignant les chocs involontaires,
Va nourrir ſes impreſſions
Au creux des antres ſolitaires,
Y recueille tous ces myſteres,
Qu'arrachent les réflexions,
Et joint ſous ſes crayons auſteres,
Au tumulte des paſſions,
Le trait profond des caracteres.
Garrik, fidele imitateur
De ces différens perſonnages,
Dort aux pieds du ſublime auteur,
Qui, lui renvoyant les hommages,
Semble du doigt montrer l'acteur,
Digne organe de ſes ouvrages.
Ces traits, inſulaires brillans,
Ne permettent pas qu'on vous fronde;
On ne peut enterrer ſon monde,
Avec des égards plus touchans.
Quant à nous, c'eſt une autre affaire;
Au fond, quoique très-bonnes gens,
Qui ne ſongeons point à mal faire,
Plus d'une fois, par paſſe-tems,
Nous fîmes, en riant, la guerre,
Même à nos plus rares talens;
Nous ne les gâtons pas vivans,
Et morts, nous ne les pleurons guere:
Mais on ſe forme avec le tems.
Si nos mœurs, poliment ſauvages,
Des effets nous ôteant le prix,
Nous ſommes, pour le moins, très-ſages,
Et très-humains dans nos écrits.

STANCES A L'AMITIÉ.

Tendre amitié, don du Ciel,
Don vraiment inestimable!
C'est dans ton sein secourable
Qu'un cœur abreuvé de fiel
Trouve un asyle agréable.

Oui, tu ranimes les cœurs,
Et tu soutiens le courage;
Lorsqu'au plus fort de l'orage,
Succombant sous nos malheurs,
Nous sommes près du naufrage.

L'amour n'est pas comme toi,
Il fuit avec la jeunesse,
Laissant la froide vieillesse,
Seule abandonnée à soi,
Condamnée à la tristesse.

Mais toi, tu restes toujours:
Par tes avis doux & sages
Tu consoles tous les âges;
Tu dissipes de nos jours
Les plus ténébreux nuages.

A ton nom, tendre amitié,
Toute ame se sent ravie;
Des malheurs de cette vie
Tu prends toujours la moitié:
Tes nœuds sont dignes d'envie.

Par le Comte D'... DE ...

ÉPITRE

A M. LÉONARD.

LE fils de l'aimable Latone
Sur toi répandit ses faveurs :
Dans ces bois, où parmi les fleurs
L'Hipocrene fuit & bouillonne;
Au son de tes accens flatteurs,
Euterpe tressa ta couronne
Et reçut l'aveu de ses sœurs.
O toi ! le Gesner de la France,
Toi, qui dans tes aimables chants,
Peignant les beautés de nos champs,
Fais adorer la bienfaisance,
Et pares d'attraits si touchans
La douce & naïve innocence
De nos bergeres de seize ans;
Léonard, ma muse naissante,
Qu'inspire la sincérité,
D'une voix débile & tremblante,
T'offre un hommage mérité.

A peine l'astre de la vie
Sur moi fit briller ses rayons,
Du Dieu charmant de l'harmonie
J'idolâtrai les nourrissons :
Enflammé d'un transport rapide
Mon cœur s'ouvrit à leurs accens;
Sur leur autel ma main timide
A brûlé son premier encens.
O vous, séduisantes Déesses,
Qui présidez à leurs concerts,
Muses, vos voix enchanteresses

Font le charme de l'univers;
Malgré la ſombre jalouſie,
Malgré les fureurs de l'envie,
Heureux le mortel illuſtré,
Qui ſur les aîles du génie
Dans votre temple a pénétré!
D'une exiſtence fugitive
Vous ſavez embellir l'inſtant,
Et lui montrer en perſpective
L'immortalité qui l'attend.

Mere aimable de la féerie,
Toi qui répands l'illuſion,
Par qui la terre eſt embellie,
Sœur de l'imagination
Reine des arts, ô poéſie,
C'eſt toi, c'eſt ton brillant génie
Qui vint diſſiper le chaos
Où la nature enſevelie
Languiſſoit dans un froid repos.
Par l'eſſaim riant des menſonges
Ton char ſans ceſſe environné,
Sur l'aîle rapide des ſonges
Parcourt l'univers étonné.
Dans ma ſolitude champêtre,
Dans nos jardins & dans nos bois
Mille êtres nouveaux vont paroître
Au premier accent de ta voix.
Déja dans nos rians bocages
Le front couronné de feuillages
Folâtre le jeune Silvain;
Et dans les vallons ſolitaires
Sur les bords de l'étang voiſin
Des Nimphes vives & légeres
De nos fleurs parfument leur ſein.
Tout-à-coup l'amoureux Satyre
Paroît au ſommet du côteau,

Et déja ſon malin ſourire
Leur cauſe un embarras nouveau;
Soudain la troupe fugitive
Des boſquets gagne les détours :
Aſſis ſur la prochaine rive
Applaudit le Dieu des amours;
Cependant Daphné moins craintive,
Tourne l'œil, ralentit le pas .....
L'impétueux Satyre arrive
Et voilà Daphné dans ſes bras!
Daphné rougit, Daphné murmure,
Daphné veut s'armer de rigueur,
Elle tombe ſur la verdure....
L'Amour ſourit.... il eſt vainqueur!

Dans nos jardins avant l'aurore
J'ai vu la roſe s'entr'ouvrir.
Soudain voltige le Zéphir
Qui l'anime & qui la colore;
Là, je vois ſa corbeille en main
Se promener l'aimable Flore,
Et pour tapiſſer ſon chemin
Sous ſes pas mille fleurs éclore.

D'un petit rocher verdoyant
Sur des cailloux, une caſcade
Murmure en ſe précipitant;
Du creux de ce roc à l'inſtant
A mes yeux ſort une Naïade.

O douce imagination!
Que j'aime ton heureux délire!
Viens tailler mon foible crayon;
Que toujours ton ſouffle m'inſpire.
O toi de qui l'œil éclairé
Voit ſouvent briller ſa lumiere,
Toi, qu'elle a cent fois inſpiré,

Vers ſon aimable ſanctuaire,
Guide mon vol mal aſſuré;
Léonard, ſa main ſéduiſante
Daigna diriger tes pinceaux;
Elle a coloré ces tableaux
Où ſur la mouſſe renaiſſante,
A l'ombre des jeunes ormeaux,
Tu peins l'allégreſſe riante,
Au ſon des ruſtiques pipeaux
Raſſemblant Colin, ſon amante,
Et les bons vieillards des hameaux.
Elle a deſſiné ces images
Où les vertus en badinant,
L'œil ſerein, le front rayonnant,
Vont embellir les payſages.

A peine ſur ſon char brillant,
L'aube blanchit la nue obſcure
Et chaſſe le Dieu nonchalant
Qui vient aſſoupir la nature:
Au penchant d'un riant côteau
Par tes chants mon ame enflammée
Va contempler l'éclat nouveau
De la nature ranimée.
Là, mon œil voit, avec tranſport,
Le Dieu qui verſe la lumiere
Inonder l'immenſe atmoſphere
De flots brillans d'azur & d'or.
Hylas penché ſur ſa houlette
Admire auſſi l'éclat des cieux;
Et la matineuſe fauvette
Par ſes accens mélodieux
A déja reveillé Liſette;
Sur la fougere & ſur l'herbette
Déja bondiſſent les troupeaux:
Damon chantant la chanſonnette
Va viſiter ſes arbriſſeaux;

Dans

Dans les bosquets l'écho répete
Les chants variés des oiseaux,
Et les doux sons de ta musette
Animent ces touchants tableaux.

Heureux ! qui loin de l'imposture,
Loin des remparts tumultueux,
Dans un bocage où la verdure
Tapisse un lit voluptueux,
Au bord d'un ruisseau qui murmure,
Sait comme toi de la nature
Admirer & peindre les jeux.
Ton ame sensible & naïve
Craint peu les cris des envieux :
Tu fuis les regards odieux
De la jalousie attentive,
L'amitié rend tes jours heureux.
Que j'aime tes jeunes bergeres,
Leurs danses, leurs jeux, leurs chansons !
C'est dans les paisibles chaumieres
Des *Silvandres*, des *Palémons*,
Que les vertus héréditaires
Me donnent de nobles leçons. [*]
Quels transports excite en mon ame
L'aspect de ces vieillards heureux !
Le cœur content, l'esprit joyeux,
Des ans qui se glacent pour eux
Ils semblent ranimer la flamme
Aux chants des bergers amoureux.
Que le sentiment a de charmes !
Que j'admire, que je chéris
Damon, la sensible *Mirtis* [**]
Ton *Sélim* & ta *Licoris* ! [***]

---

[*] Voyez les *idylles* de M. Léonard.
[**] *L'idylle* 7eme. liv. 1er.
[***] *L'idylle* 6eme. liv. 2eme.

Avec eux je verſe des larmes ;
Je ſouris avec ton *Zerbin*; [*]
Zila me ravit & m'enchante : [**]
Oui leur félicité touchante
Autour de moi rend tout ſerein.
Que ta *Lucette* m'intéreſſe ! (***)
Que j'aime ſon trouble enchanteur,
Son teint, qu'animoït la pudeur,
Décoloré par la triſteſſe,
Son embarras & ſa langueur !
Que je hais ce vil impoſteur
Qui, fier d'une vaine richeſſe,
Vient la tromper avec adreſſe,
Et prétend acheter un cœur !
O Dieux, *Mirtil* ſeroit parjure !
Mirtil, hélas ! qu'elle aime tant ! ....
Ses larmes mouillent la verdure :
Mais quelqu'un vient... C'eſt l'inconſtant.
Trompé par la même impoſture
Le bon Mirtil eſt déſolé ;
Oui, c'en eſt fait, dans la nature
Pour ces amants tout eſt voilé.
Mon œil la voit ſur la fougere
Le corps penché, l'œil abattu,
Chercher dans ſa triſteſſe amere
Un ruban qui n'eſt point perdu.
Mirtil que la douleur déchire,
Mirtil la contemple, ſoupire,
Eſpere & tremble tour-à-tour.
Se balançant ſur un nuage
L'arc en mains le perfide Amour

---

[*] *L'idylle* 5eme. liv. Ier.
[**] *L'idylle* 8eme. liv. 2eme.
[***] Voyez la jolie Idylle intitulée *le Ruban*.

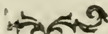
Regarde en riant son ouvrage.
Mais c'en est fait, Mirtil soudain
Vole aux genoux de la bergere,
Et ses baisers couvrent sa main.
Amour, éclaircis le mystere,
Amour ton triomphe est certain.
Fuis ténébreuse jalousie!
éja Mirtil se justifie,
Déja Mirtil est pardonné;
Le voile tombe & se déchire:
C'en est fait, le couple respire,
Le petit Dieu l'a couronné.

Poursuis, que ton aimable lyre
Fasse résonner nos échos:
Déja sous tes riants berceaux
La gloire a daigné te sourire
Et vient couronner tes travaux.
Avec houlette & panetiere
La tendre & douce Deshouliere
Au vallon répete tes vers,
Et sous les lauriers toujours verds
Du Dieu créateur du génie,
Le pasteur de la Germanie [*]
Vient applaudir à tes concerts.
Pour moi qu'un penchant téméraire
Entraîne aux autels des neuf Sœurs,
Moi qui dédaigne, pour leur plaire,
Le fier Plutus & ses faveurs;
Léonard, si ma main tremblante
Ne peut de leur palme brillante
Détacher un foible rameau:
Ah! du moins les lyres divines
Des Voltaires & des Racines,

[*] Gesner.

Les chants ſublimes de Rouſſeau ;
Ce pere heureux de l'harmonie
Qui dans la Grece eut des autels,
Ces deux cignes de l'Auſonie
[Qui dans leurs accords immortels
Ont chanté l'aimable Herminie
Eliſe & ſes tranſports cruels]
A l'envi charmeront ma vie.
Avec toi je m'égarerai
Dans les bois parfumés de Gnide :
Au bruit flatteur d'une eau limpide,
Sous un dais que j'éleverai
Près d'une bergere timide,
Comme toi je ſoupirerai.
Je conduirai la bienfaiſance
Dans nos bois & dans nos vergers,
Et je ſaurai par ma préſence
Réjouir nos heureux bergers.
Ainſi mes tranquilles journées,
Que les muſes embelliront,
Des ſoucis rongeurs éloignées,
Comme un moment s'écouleront.

Par M. BASSENGE, *citoyen de Liege*.



PLAINTE

Sur le trespas de feu Maistre JEHAN BRANCONNIER, *dit* LOURDAULT, *Chantre ; composée par Maistre* GUILLAUME CRETIN, *Trésorier du Boys de Vincennes.*

„ La piece que l'on va lire ne se trouve „ point dans les Editions anciennes de Guill. „ Cretin, pas même dans celle de Paris, 1723, „ in-12. chez Coustelier. Elle a été copiée sur „ un Ms. des PP. Feuillans de la rue S. Honoré à Paris, lequel contient différentes Œuvres de Macé de *Villebresme*, à qui Cretin „ adresse une longue Epître en vers (*Œuvres* „ *de Cretin*, pag. 209, Edit. de 1723) & dont „ la Croix du Maine ni du Verdier ne donnent point l'article dans leurs Bibliotheques „ Françoises. Je pourrai quelque jour donner „ une Notice des Œuvres de ce *Villebresme*. Je „ me borne à dire aujourd'hui que le Ms. des „ Feuillans est un petit in-folio, sur velin, „ écriture du commencement du XVIe. siecle, „ & que la Piece de Cretin y est la derniere. „ Elle n'est pas merveilleuse cette Piece ; mais „ puisque dans le Recueil des Œuvres de Cretin, il y en a de moins bonnes encore, je „ crois devoir la publier, en suivant scrupuleusement l'ortographe du manuscrit.

UNG seoir tout tard à l'heure que lasse homme
Le pesant faiz de différens propos,

Et que travail après veiller le assomme,
Le constraignant mettre en oubly la somme
De ses ennuictz, pour prendre aulcun repos;
En mon dormir vy la fiere Atropos,
Et accident dur & cruel souldart,
Qui fiérement tenoit en main son dart,
Duquel disoit avoir occis ce jour,
Ung corps fort plaingt au grand royal séjour.

Considérant la fierté de ces deux,
Ainsi vers moy arrivez de plain sault,
Je m'esbahy veoir monstres si hideux;
Et doubte fort que feusse envahy d'eulx:
Car prestz estoient de me livrer l'assault.
De la fraieur m'esveillay en sursault:
Lors pour reprendre ung peu mes esperitz,
Du cas soubdain par fantaisie espris,
Au lict me tins, attendant ce mon songe
Rapporteroit vérité ou mensonge.

Sur ce propos senty mon cueur battant
En l'estoumac, qui me rendist perplex,
Fasché, pensif, fort craintif & doubtant
Que ung cas fatal dont chascun doubte tant
Eust en hault lieu assigné jour de plectz:
Si m'en allay droict au chastau de Blois,
Et m'enquis fort s'il estoit survenu,
Aulcun meschief de nouvel advenu:
Lors me fut dict que la mort avoit pris
Par accident ung Chantre de hault pris.

Qui vois-je dire! esse pas ce gentil
Musicien, maistre Anthoyne *Fenin?*
Esse celuy qui par art très-subtil
Si bien faisoit & composer sceut-il
Chant d'armonye en l'office divin?
Non c'est celuy vray parent & affin
Des chantz nouveaux qu'on ne sceut estancher

De mélodie on le tenoit tant cher :
Car voix avoit très-belle bas & hault.
Nommez-le donc, las c'eſt, & qui? *Lourdault.*

Or demandez ſe mélencolieux
Je me trouvay; croire ne fault de non.
Par le ſien chant doux & armonieux,
Bon paſſetemps & plaiſir en tous lieux
Donnoit au roi ce *Lourdault* de renom :
Je diɛtz qu'on doibt perpétuer ſon nom;
Et ne croy point que baſſe-contre ou voye
Telle qu'eſtoit, ſi cela controuvoie,
Ung point ſeroit; mais on ſcet que ce vault
Jamais ne fut ung ſi gentil Lourdault.

Lourdault eut nom par ung épitethon
Qu'on luy donna d'une chanſon chantée.
Tousjours fut preſt quant on diſoit chanton;
Et n'euſt-on ſceu prendre en ſi meſchant ton
Que ayr ne fendiſt de ſa voix argentée.
Sa voix rendoit toute oreille enchantée,
Et de l'ouyr chaſcun avoit envye.
Hélas! pourquoy n'eſt demeuré en vie,
Veu qu'il donnoit au roy tant de lieſſe.
Or! dur regrèt quel Chantre aboly eſſe.

La viſion congneue & expoſée,
Je voulu bien me tirer de la preſſe;
Et dès ce jour ſans nulle repoſée
Prins plume en main pour être diſpoſée
Mettre en eſcript ceſte complainte expreſſe,
Blaſmant la mort dont tellement oppreſſe
Ce corps deffunɛt qui n'avoit riens meſfait.
J'aymaſſe mieulx qu'elle euſt pri ou deffaiɛt
Le preſtre Jehan, le Turc ou le Souldan.
Mais on diɛt vray qui porte mal ſon dam.

Cruelle mort annuyeuſe & perverſe,
Que te nuyſoit ce bon corps ſur la terre?

Tu monſtres bien aux humains eſt adverſe;
Quant le tien dart ainſi navre & traverſe
Un corps ſi jeune, & aux cendres l'atterre.
Qu'as-tu gaigné le chaſſer de grant erre,
Veu qu'il eſtoit ſi bon & ſi honneſte.
Dueil me convye & regrêt m'admonneſte
Te fort blaſmer, dont ung tel perſonnaige
Par ta rigueur deloye & pert ſon éage.

Dame Clotho, qui fillez & vuydez
Le fil de vie & le tenez en main,
Et vous ſa ſeur Lacheſis, qui guydez
Tant jour que nuyt ce fil & deſuvydez,
En l'extendant de demain à demain
Trop avez cueur & regard inhumain.
Que n'empeſchiez la fureur d'Atropos,
D'ainſi ſaiſir tel homme ſans propos,
Veu qu'on vous voiɑ̃ ſur les aultres fatalles
Eſtre vous deux Déeſſes capitalles.

Diɑ̃es pourquoi & quelle raiſon a
D'avoir ſi toſt mis en terre ce corps :
Ce fut celuy dont la voix reſonna
De telle ſorte & ſi très-hault ſonna,
Que tuyau d'orgue onc ne fiſt telz accords.
Ce fut celuy dont les piteux records
Doibvent mouvoir organes, cueurs & yeulx :
Ce fut celuy qu'on doibt juſques aux cieulx
Plaindre en doulx chants, & les voix accorder
Pour telles pertes a touſjours recorder.

C'eſtoit le ſeur pillier & fondement
De chantrerie & muſicque joieuſe :
C'eſtoit celuy qui ſi profondement
La demenoit, que de l'entendement
Faiſoit jetter fantaiſie ennuyeuſe.
Puiſſante voix, doulce & armonieuſe
Avoit ſur tous, ſans les aultres blaſmer,

C'estoit celuy qu'on debvoit estimer
Le parangon pour une contrebasse.
Helas, faut il que tel homme trespasse!

C'estoit celuy qui très-bien devisoit,
Et plaisamment sans riens entretailler
Joieux propos, souvant au Roy disoit,
Et de nully jamais ne mesdisoit,
Pour y vouloir le bruit d'aultre tailler.
Pere Bacchus, vous debviez batailler
Contre accident & la fause Atropos.
Si quelque foiz il enfoncza trop potz,
C'estoit pour vous faire honneur & service.
On ne doibt pas pourtant y penser vice.

Tubalcayn, aussi Pitagoras,
Qui la musicque avez premiers trouvée,
Et toi Dieu Pan qui l'art tant décoras,
Que bruyt renom & crédit encor as
D'avoir jadis la science esprouvée,
Tesmoignez tous, comme chose approuvée,
Se tel Lourdault regna de votre temps:
Je dictz que non; n'en soiez mal contens.
Doncques faut il combien que le corps meure,
Que los & nom immortel lui demeure.

Caliope & vous Muses, musez
Sur les regretz & plaingtz de votre filz,
Autour des eaues & fleuves amusez
Dame Driade & toutes lame usez
De sons piteux en dolentz pleurs confitz:
Je vous supply d'aussi bon cœur que onc fiz,
Baignez vos yeulx en la source de larmes,
Et regrettez les dommaigeux alarmes
Que fol & fier accident nous faict huy
En exteignant vie & voix de cestuyt.

Nymphes & Dieux résidens es haultz bois,

Et vous Equo qui au fon refpondez,
Faictes amaftz de plaintes ceftes foiz;
Ceffez voz chantz, & par piteufe voix:
Jectez foufpirs & regretz desbondez
En pleurs profondz & complainctz habondez
Signes de joie ores ne monftrez pas,
Mais lamantez le doloreux trefpas
De votre amy, qui voix avoit fonnante
Comme bucyne ou cloche refonnante.

Noftre bon pere & maiftre *Prioris*, (*)
Prenez lardoyfe & de voftre faczon
Compofez cy ung *ne recorderis*,
En chant, qui n'ait ung feul record de ris.
Mais ung remors de lamentable fon:
Jofquin des prez ne faicte plus chanfon,
Ains baptiffez la piteufe complainte.
De cefte mort en maintz lieux beaucoup plainte.
Vous *Longueval* & *Mouton* pour parfaire
Je vous requier vacquez en cefte affaire.

Chantres, plaignez ces deux corps décédez,
Qui la fcience ont très-bien embellie,
Puis qu'en ceft art après eulx fuccédez:
C'eft bien raifon que par plaintz procédez
Les regreter, fi qu'on ne les oublye.
Leur trefpas rend votre bende affoiblye.
L'ung pour chanter, l'aultre pour compofer.
Plorez *Fenin*, & fans vous repofer,
Plorez *Lourdault* brief regrêtez ces deux
Et à tousjours faictes mémoire d'eulx.

---

[*] Cretin a prefque copié, en cet endroit, la fin de fa complainte fur le trépas de feu *Okergan*, Tréforier de S. Martin de Tours, imprimée pag. 38 & fuiv. de fes Œuvres, édit. de Paris 1723, in-12. Voyez la pag. 51.

Ces deux eſtoient propres en la chapelle,
Fort eſtimez, & l'ont très-bien ſervye,
Tant que la mort qui tout tranche & chapelle
A pris ſon pic & accident ſa pelle,
Pour leur tollir d'une ſorte la vie.
Les Anges ont, ce croy-je, pris envie
En leurs doulx chantz, faiſans priere à Dieu
Mettre d'ung vol leurs eſperitz, au lieu
Où muſicque a grave cerymonie,
Pour augmenter la céleſte armonye.

Muſiciens, qui ſervez noſtre maiſtre
Prince & bon Roy, il ne vous ennuyra:
Si je vous prie en habitz de deuil mettre
Vrais & loiaux pour plaindre en ce bas eſtre
Ces deux deffunctz: & auſſi vous plaira
Quelque mottet en lieu de *Libera*
Dire & chanter; prians Dieu qu'il leur face
Grace & pardon; ſi qu'ilz le voient en face.
Et je l'acteur, avant le jour paſſé,
Iray diſant *quieſcant in pace*.

AMEN.



ACADÉMIES.
SÉANCES
DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE Françoife.

LE jeudi 4 mars, l'académie a tenu fa féance publique pour la réception de M. Ducis. Le concours a été tel que devoit le faire efpérer le mérite du récipiendaire & le nom de l'homme célebre, dont on devoit entendre l'éloge.

L'éloge de Voltaire étoit une tâche difficile à remplir. M. Ducis a obtenu un triomphe bien rare & bien flatteur, celui de remplir une grande attente par un grand fuccès. Son difcours, qui offre des beautés fupérieures, a été couvert d'applaudiffemens. On y a remarqué de l'énergie & de la fineffe, des idées fublimes avec des détails ingénieux; il femble qu'il ait été convaincu qu'il lui falloit l'univerfalité du ftyle pour louer l'univerfalité des talens.

Le difcours de M. Ducis commence par une penfée de beaucoup d'éclat. Voici ce debut,

qui eſt à la fois noble & brillant. » Il eſt des » grands hommes à qui l'on ſuccede & que » perſonne ne remplace. Leurs titres ſont un » héritage qui peut appartenir à tout le monde ; » leurs talens qui ont étonné l'univers ne ſont » qu'à eux. C'eſt à la ſuite des ſiecles ſeuls » à remplir le vuide immenſe qu'ils ont laiſſé. » Ainſi penſa autrefois un peuple guerrier, » qui, mené long-tems à la victoire par un » général fameux, après la mort de ce héros, » laiſſoit toujours ſa place vuide au milieu des » batailles, comme ſi ſon ombre l'occupoit en- » core, & que perſonne n'eût été digne d'y » commander après lui. Si, à la mort de M. » de Voltaire, Meſſieurs, vous euſſiez imité » cet exemple, avec quel reſpect la poſtérité » n'eût-elle pas vu le ſiege où ce grand hom- » me s'étoit aſſis dans vos aſſemblées, demeu- » rant vuide à jamais & ſans être rempli ? Cette » diſtinction, unique juſqu'à préſent, eût été » peut-être le ſeul hommage digne d'un homme » unique auſſi par ſes talens & ſon génie. » Vos loix ne vous ont pas permis de lui » rendre cet honneur, &c. «

L'orateur conſidere M. de Voltaire ſous tous les aſpects de ſes différens talèns, comme poëte épique, poëte tragique, auteur de comédies, de poéſies philoſophiques, poéſies fugitives, comme proſateur en général, romancier, hiſtorien, écrivain philoſophe, &c. &c. Toutes les parties de cet immenſe éloge ſont heureuſement enchaînées l'une à l'autre, & chacune eſt aſſaiſonnée de réflexions tantôt fines, tan-

tôt énergiques & profondes. Il en eſt quelques-unes qui ont paru tirées d'un peu loin, telles que celles qui concernent les différences de nos plus grands tragiques. Corneille, dit l'auteur, a donné dans l'époque où il a écrit la tragédie de ſa nation; Racine a fait la tragédie du regne de *Louis XIV;* Crébillon celle de ſon caractere & de ſon génie; M. de Voltaire, celle de ſon ſiecle. Toutes ces diſtinctions ont paru exceſſivement ſubtiles, même avec tous les développemens & les explications dont l'auteur les a accompagnées. On a entendu plus facilement M. Ducis, lorſqu'il a dit que M. de Voltaire a donné plus de rapidité à l'action, plus de force à l'intérêt, plus d'impétuoſité aux ſentimens, &c.; qu'il a tiré la tragédie *de cette langueur de galanterie, née des mœurs de la chevalerie antique;* qu'il a enſeigné par le précepte & l'exemple *que jamais l'amour au théatre n'eſt fait pour la ſeconde place, & qu'il doit ou n'y point paroître, ou y dominer en tyran;* lorſqu'il a obſervé que dans Racine, les rôles paſſionnés, & où l'amour eſt véritablement terrible & tragique, ſont des rôles de femmes, & preſque tous les rôles d'amans ſont des rôles doux & tendres, tandis que M. de Voltaire a donné la ſenſibilité douce aux femmes, & à leurs amans une paſſion plus énergique & plus vive; lorſqu'il a rappellé que c'eſt encore lui qui mêlant la peinture à la tragédie, a renforcé, pour ainſi dire, l'illuſion de l'ame par celle des ſens, & qu'en produiſant ſur la ſcene beaucoup de nations qui n'y avoient point encore paru,

il a ſuppléé par la variété des mœurs à celle des paſſions, & par la nouveauté des intérêts à celle des ſituations tragiques. C'eſt ainſi que, dans tout le cours de cet éloge, l'auteur ſait réveiller & fixer l'attention de ſes lecteurs par des obſervations judicieuſes & préſentées le plus ſouvent ſous des formes piquantes & neuves. Les endroits difficiles font briller ſon adreſſe & produiſent des tournures ingénieuſes. En parlant du travail de M. de Voltaire ſur Newton. » Quelque jugement qu'on porte de cet ou-» vrage, dit-il, il aura droit d'étonner, quand » on le rapprochera de tous les autres. Les » Grecs remercierent Alexandre de ce qu'après » avoir tout parcouru & tout vaincu, il leur » avoit montré les Indes, quoiqu'il ne les eût » pas conquiſes. «

Nous ne diſſimulerons pas qu'on peut reprocher à ce diſcours qu'il abonde un peu trop en phraſes de longue haleine, défaut dont on s'eſt apperçu le jour même qu'il a été prononcé ; que quelques endroits ſont trop recherchés, comme lorſque l'auteur dit que *Cicéron eut beſoin de s'abſoudre de la médiocrité de ſes vers par la beauté de ſes diſcours ;* quelques autres un peu giganteſques, comme celui où le ſpectre de l'envie dit au grand homme : *luttons enſemble*, &c. mais ces tâches ſont rares, & l'on paroît convenir aſſez généralement qu'il y a long-tems qu'aucun récipiendaire n'a prononcé à l'académie de diſcours plus nourri d'idées fortes & plus rempli de vues intéreſſantes.

Il ne convenoit point au ſucceſſeur de M.

de Voltaire, de se permettre des critiques au sujet de ce fameux écrivain : l'âge & l'état de M. l'abbé de Radonvilliers, qui, en qualité de directeur, répondit au discours du récipiendaire, lui ont imposé d'autres obligations. En louant dans sa réponse à M. Ducis, les brillans talens de l'auteur de la *Henriade*, il lui échappe quelques regrets sur ce qu'il n'en a pas toujours fait un usage dont il puisse faire aussi l'éloge. Il souhaite qu'on publie un recueil choisi de ses œuvres, afin de pouvoir mettre cet auteur dans toutes sortes de mains sans inquiétude & sans danger ; & c'est dans ce recueil que M. de Radonvilliers trouve encore une source abondante de louanges méritées. Voici une des causes qu'il assigne au prodigieux succès des ouvrages de M. de Voltaire, parmi les gens du monde. » La lecture, dit-il, » est devenue un besoin pour eux : mais le » plaisir est toujours resté le premier de leurs » besoins. Un livre purement frivole ne flatte » point assez leur amour-propre ; ils veulent » enrichir leur esprit, & cependant ne se don- » ner aucune peine. Les écrits de M. de Vol- » taire offrent des richesses dont l'acquisition » est facile & agréable. La réputation de l'au- » teur vous invite ; un style séduisant vous » entraîne, les heures s'écoulent insensible- » ment sans fatigue & sans ennui ; & vous » recueillez pour fruit de cette douce occupa- » tion mille traits pétillans d'esprit, des anec- » dotes curieuses, des réflexions piquantes, des » maximes d'indulgence mutuelle, de généro-

» sité, de bienfaisance, & des autres vertus » qui embellissent le commerce de la vie. «

Ce discours, ainsi que le précédent, finit par un éloge du roi qui n'est point une flatterie. M. Ducis y a ajouté celui du prince auguste auquel il appartient, & dont personne ne pouvoit peindre les précieuses qualités sous des traits plus fideles.

Après la réponse de M. l'abbé de Radonvilliers, M. Marmontel a lu le discours en vers, sur *l'espérance de se survivre*, que nous avons donné à l'article des *poésies fugitives*. On a applaudi dans ce poëme de très-beaux vers, des mouvemens heureux d'une imagination sensible, des détails vraiment touchans.

Ce poëme a été suivi d'un discours de M. d'Alembert, remarquable par un rapprochement très-heureux & très-philosophique de Moliere & de Voltaire, que l'auteur appelle *les philosophes du théatre*, dont les bustes, ouvrages admirables du célebre artiste M. Houdon, étoient en regard, exposés aux yeux de l'assemblée.

Enfin la séance fut terminée par des vers de M. Saurin, tribut touchant de la douleur & de l'amitié offert à la mémoire de M. de Voltaire. Le public a également applaudi au talent qui avoit enfanté ces vers, & au sentiment qui les avoit inspirés.

(*Mercure de France*; *journal de* Paris.)

I I.

Société royale de médecine de Paris.

Le mardi 23 février, la ſociété a tenu ſa ſéance publique au Louvre.

1°. M. Vicq-d'Azyr, ſecrétaire perpétuel, a annoncé que cette compagnie avoit propoſé le 27 janvier 1778, pour ſujet d'un prix de 300 liv. *de déterminer quels ſont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui ſurviennent en même-tems & dans le même lieu, & qu'on appelle intercurrentes; quelles ſont leurs complications, & juſqu'à quel point ces complications doivent influer ſur le traitement?* & que n'ayant pas été ſatisfaite des mémoires qui ont été envoyés, elle propoſe de nouveau ce programme pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 liv. qui ſera diſtribué en 1781, dans la ſéance publique du premier mardi de carême. Les mémoires ſeront remis avant le 15 novembre 1780.

L'importance de la queſtion & les difficultés qu'elle préſente aux concurrens, ont engagé la ſociété à doubler la valeur du prix, & à donner deux ans de délai pour travailler à y répondre. On ſentira aiſément l'utilité de ces recherches, ſi on réfléchit qu'un médecin envoyé au traitement d'une épidémie, doit non-ſeulement chercher à en connoître le caractere, mais encore à déterminer celui des maladies qui paroiſſent en même tems, & dont le ſoin lui eſt également confié.

La ſociété a reçu pluſieurs mémoires ſur les épizooties auxquelles les beſtiaux de chaque canton ſont expoſés, & ſur la topographie médicinale de la France ; ſujets pour leſquels elle avoit propoſé des prix d'encouragement ; elle en rendra compte dans la ſéance publique de la S. Louis.

Parmi les remedes préſentés à la ſociété depuis ſa derniere ſéance publique, aucun n'a mérité ſon attention, excepté celui que feu M. Weiſſe a ſouvent employé avec ſuccès contre les ſuites de couches, connues vulgairement, ſous le nom de *lait répandu*. La ſociété a reçu la formule de cette préparation telle que feu M. Weiſſe la conſervoit parmi ſes papiers. La dame ſa veuve ayant conſenti & deſirant même qu'elle ſoit connue de tout le monde, les commiſſaires nommés pour l'examiner en ont fait un rapport, dans lequel après avoir donné un moyen de ſimplifier le procédé, ils annoncent les circonſtances qui peuvent en indiquer l'uſage. Ce rapport ſera inceſſamment rendu public.

2°. M. Coquereau a lu un mémoire de M. Lorry, intitulé, *recherches ſur les parties actives de quelques médicamens, & en particulier ſur l'opium.* M. Lorry diſtingue dans cette ſubſtance une partie narcotique & une partie calmante. Il a fait des expériences nombreuſes pour les obtenir ſéparément, & il a indiqué pluſieurs préparations qui poſſedent la derniere vertu au plus haut degré.

3°. M. Vicq-d'Azyr a lu l'éloge du cheva-

lier *Von-Linné*, célebre naturaliste Suédois, qui étoit associé étranger de la société royale de médecine.

4°. M. Mauduyt a lu un mémoire *sur le traitement de la paralysie par l'électricité;* il a principalement insisté sur les moyens de connoître les cas où elle peut être utile, & ceux dans lesquels elle peut nuire.

5°. M. de Jussieu a lu un mémoire sur les deux especes de quinquina nouvellement découvertes dans le Royaume de *Sancta-Fé* en Amérique. (*) M. de Jussieu a joint les caracteres botaniques, que les échantillons envoyés à la société par ordre du roi d'Espagne, lui ont fournis, avec l'analyse qui a été faite par M. Bucquet. Il résulte de ces travaux qu'une de ces deux especes de quinquina est d'une très-bonne qualité.

6°. M. Bucquet a lu un mémoire de M. Thouret sur le but de la nature dans la conformation des os du crâne, particuliere aux enfans nouveaux-nés.

7°. Si le tems l'avoit permis, on auroit entendu la lecture d'un mémoire de M. l'abbé Tessier, sur une maladie des bestiaux occasionnée par un vice de construction des étables, dans lequel il indique les moyens qu'il a employés avec succès pour y remédier.

(*Journal de* Paris.)

(*) journal de mars, page 265.

III.

ACADÉMIE royale des belles-lettres de Caën.

L'académie propoſe pour ſujet du prix qu'elle diſtribuera le jeudi 2 décembre de cette année 1779, la queſtion ſuivante :

» Quelles ſont les branches de commerce » qu'il ſeroit le plus facile d'établir à Caën, » & d'y étendre, relativement au ſol du pays, » à ſes productions, à ſes débouchés actuels, » à ceux qu'il eſt poſſible de lui procurer, » ainſi qu'à ſes loix, coutumes & uſages; & » quels ſeroient les moyens d'y parvenir? «

Le prix ſera double, c'eſt-à-dire, de huit cens livres, pour le meilleur mémoire ſur l'objet propoſé. On ſe réſerve cependant le droit de partager cette ſomme entre les deux premiers, s'ils ſe trouvoient d'un mérite à-peu-près égal.

Elle avoit propoſé pour 1778, un autre prix de quatre cens livres, à l'auteur du meilleur mémoire ſur cette queſtion :

» Quels ſont les arbres, les arbuſtes & » les plantes, qui croiſſant ſur le rivage de la » mer, ſans avoir néanmoins beſoin d'en être » baignés à toutes les marées, pourroient être » employés à la conſtruction des digues & épis, » néceſſaires ſur les côtes & le long des ri- » vieres dans leſquelles la mer monte, pour dé- » fendre de ſes irruptions les terreins qui les » bordent? Quelle eſt la culture de ces arbres, » arbuſtes & plantes, & quel ſeroit le meil-

» leur moyen à employer pour en former des » digues, à la fois les plus économiques, & » les plus susceptibles d'une résistance constante » & progressive? «

Comme cette matiere demande de grandes discussions pour être traitée d'une maniere convenable, des auteurs qui s'en occupent, ont demandé, pour faire des expériences, un délai que l'académie a jugé à propos de leur accorder. Ce second prix sera donné le même jour que le précédent.

Les mémoires seront adressés, francs de port, avant le premier novembre, à M. Moysant, secrétaire perpétuel de l'académie, ou sous l'enveloppe de M. l'Intendant.

L'académie, qui n'a aucun fonds pour les prix, est redevable de ceux qu'elle propose, à la générosité de M. Esmangart, intendant de Caën, à son zele pour les lettres, & à l'attention avec laquelle il veille aux avantages de la généralité confiée à ses soins.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

I V.

Société Zélandoise *des sciences de* Flessingue.

La société, dans son assemblée générale, tenue le 1er. décembre 1778, a jugé non-satisfaisantes les réponses qui lui sont parvenues à la question: *Quelles sont les causes du dommage*

important que les habitans de la province de Zélande viennent à souffrir par le cours désavantageux du change, & par quels moyens pourroit-on le prévenir sans exposer cette province au danger d'avoir disette d'especes comptantes; mais de maniere qu'au contraire elle demeurât en état de monnoyer les nouvelles especes nécessaires? Et par quel moyen pourroit-on réussir à mettre les especes sur le même pied quant au titre & à l'évaluation dans la république entiere, ensorte que dans toutes les monnoieries on pût à la continue monnoyer les especes tant d'or que d'argent selon le titre & l'évaluation établi ou à établir?

Le grand intérêt qu'a la province de Zélande à cette question, & le desir qu'a la société de la voir mise dans un plus grand jour, sont cause qu'elle la propose de nouveau; mais pour éviter des digressions inutiles, & pour mieux approcher du grand but, les auteurs dont les réponses envoyées ont leur mérite, la société a trouvé bon de proposer la même question de cette maniere : *Comme les états de Zélande, non pour l'avantage des finances de la province, mais pour prévenir la disette des especes comptantes, ont jugé déja depuis plus de cent ans devoir hausser le denier de commerce, connu sous le nom de ducat d'argent ou risdale, avec les parties d'icelui de 50 à 51 sols; comme aussi depuis ce tems-là, ils ont dû faire encore deux fois, pour la même raison une pareille augmentation d'un sol, & ainsi mettre ce denier de commerce dans leur province au cours de 53 sols; quels sont les moyens de prévenir le dommage considérable qu'on estime en général que les*

habitans de la province de Zélande souffrent par le cours désavantageux du change, en particulier depuis la derniere augmentation, sans exposer cette province au danger d'avoir disette d'especes comptantes; mais de maniere qu'au contraire elle demeurât en état de monnoyer les nouvelles especes nécessaires? Et par quel moyen pourroit-on réussir à mettre les especes sur le même pied, quant au titre & à l'évaluation dans la république entiere, ensorte que dans toutes les monnoieries on pût à la continue monnoyer les especes tant d'or que d'argent, selon le titre & l'évaluation établi ou à établir?

Les réponses à cette question devront parvenir à la société avant le premier du mois de janvier 1781.

Pour ce qui regarde les réponses reçues ou encore à recevoir, tant sur la maniere de mieux soutenir dans les villes & plat pays de la république, & en particulier de la Zélande, les pauvres, & de les aider plus solidement à avoir la nourriture à la diminution des charges des diaconies, & pour plus grande utilité de la société civile, & des pauvres mêmes, proposée dans le *programme* de l'année derniere, avec les limitations nécessaires à l'examen de la question; que sur les plus convenables & les plus utiles vaisseaux que la compagnie des Indes orientales des Pays-Bas, peut employer à son service, question amplement proposée dans le même *programme*, à la généreuse réquisition de *M. D. Radermacher, seigneur de Nieurderkerk, directeur de la susdite compagnie, & aussi directeur de cette société:* on ne saura juger de ceci qu'à

qu'à la prochaine aſſemblée générale, puiſque juſqu'au dernier de décembre on peut fournir des réponſes à ces deux queſtions.

De plus, la ſociété a trouvé bon de propoſer au public la queſtion ſuivante pour y répondre avant le premier janvier 1780 : *De quelle amélioration ont encore beſoin les écoles communes ou publiques, ſur-tout les écoles flamandes, afin de mieux polir notre nation? Comment pourroit-on l'introduire de la maniere la plus avantageuſe, & l'entretenir ſur un pied durable?*

La ſociété promet une médaille d'or frappée à ſon coin ordinaire, à ceux qui auront répondu aux ſuſdites queſtions de la meilleure & de la plus ſatisfaiſante maniere.

Tous peuvent aſpirer à ce prix, excepté ceux qui ſont membres de la ſociété; ceux-ci pourront cependant envoyer leurs diſſertations ſur les queſtions propoſées, pourvu qu'ils ajoutent à leurs réponſes & ſur le billet cacheté les mots ſuivans: *Membre de la ſociété Zélandoiſe.*

Toutes les réponſes doivent être liſiblement écrites en flamand, latin ou françois, en y ajoutant une copie du mémoire, & envoyées exactement avant le tems ſtipulé, franche de port, à *M. Just Tjeenk, ſecrétaire de la ſociété Zélandoiſe des ſciences, à Fleſſingue.* Les ouvrages ne ſeront point ſignés du nom des auteurs, mais d'une deviſe avec un billet cacheté qui renfermera le nom & le lieu de la réſidence de l'auteur, & dont le deſſus portera la même deviſe.

Il ne ſera point permis à celui qui aura

remporté le prix, de faire imprimer l'ouvrage couronné, en tout ou en partie, à part ou dans quelque autre ouvrage, ſans avoir préalablement obtenu le conſentement de la ſociété.

Enfin la ſociété ſe réſerve le droit de faire tel uſage qu'elle trouvera à propos de tous les ouvrages qui lui ſeront envoyés, & de les faire imprimer parmi les ſiens, bien que non-couronnés.

(*Journal des ſavans.*)

V.

SOCIÉTÉ Eſpagnole *des amis du pays.*

Le 4 novembre de l'année derniere, jour de St. Charles, fête du roi, la ſociété, établie dans l'iſle de Ténériffe, y tint ſa premiere aſſemblée publique dans la grand'ſalle de l'hôtel-de-ville de la Laguna, pour la diſtribution des prix. La ſéance fut ouverte par un diſcours très-éloquent que prononça le marquis Villa-Neuva del Prado, directeur. Ce premier diſcours, qui mérita l'applaudiſſement de toute l'aſſemblée, fut ſuivi de trois autres qui roulerent ſur l'*amour du pays* & ſur le zele dont tout bon citoyen doit être animé pour le bien public. Le ſieur D. Antonio Eduaxdo, ſecrétaire de la ſociété, rendit compte enſuite de pluſieurs pieces qui lui avoient été adreſſées. Il annonça celles qui dans le nombre avoient paru dignes d'être couronnées. Ces pieces ſont, 1°. un mémoire du ſieur Alexandre Salignon,

dans lequel il annonce qu'il a trouvé le ſecret d'extraire de l'oſeille pluſieurs teintures inconnues juſqu'alors, avec le détail des expériences qu'il a faites pour parvenir à une découverte qui peut devenir très-utile pour les arts. 2°. Un autre mémoire dans lequel le ſieur D. Joſeph de Betancourt y Caſtxo donne la deſcription d'un grand nombre de plantes indigenes & de matieres premieres, qui ont été négligées juſqu'à maintenant, & dont il eſt cependant aiſé de tirer les plus grands avantages. En conſéquence, chacun des auteurs ont obtenu une médaille d'argent, où eſt repréſenté, d'un côté, le buſte du roi, & de l'autre, les armes de la ſociété; ces armes ſont le *Pic de Ténériffe*, avec ces mots pour deviſe, *Nautis & Incolis.* On diſtribua auſſi pluſieurs gratifications aux fileuſes & aux tiſſerands qui s'étoient ſurpaſſés par la bonté & la beauté de leurs ouvrages.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

I V.

Académie des arcades de Rome.

Le jeudi 4 mars dernier l'académie tint une ſéance publique, dans laquelle on proclama Berger d'Arcadie, S. A. S. le Landgrave regnant de Heſſe-Caſſel, prince éclairé amateur des arts & des ſciences, & protecteur généreux des ſavans. L'aggrégation de cet illuſtre ſouverain

au corps des Arcades, fut ſuivie de celle de M. l'abbé Beurard de Rozieres qui voyage en Italie pour s'inſtruire, & de M. le chevalier Hippolyte Pindemonte, poëte connu, auteur d'une tragédie intitulée *Ulyſſe*, qui a eu beaucoup de ſuccès. Ce dernier ſe trouvant préſent, répondit auſſi-tôt par des ſtances très-agréables, relatives à ſa réception. M. le docteur Giraldi, profeſſeur de botanique, de chymie & d'hiſtoire-naturelle au college Romain, lut dans la même ſéance une diſſertation académique ſur quelques plantes nouvellement découvertes par lui. A cette lecture ſuccéda celle de différentes poéſies, entre leſquelles on a remarqué un très-bel hymne en *terza rima* de M. l'abbé Marotti, profeſſeur d'éloquence au college Romain, pour célébrer l'heureux commencement de la cinquieme année du regne glorieux de Pie VI, & un *capitolo* de M. l'abbé Vincent Monti, par lequel la ſéance fut terminée. C'eſt ici le lieu de placer la traduction de deux lettres du Landgrave au ſujet de ſa proclamation, adreſſées l'une à M. l'abbé Pizzi, garde-général, & l'autre aux membres de l'académie.

M.

» La proclamation que vous me propoſez
» me fera le plus grand plaiſir. Je vous prie
» d'aſſurer MM. les académiciens que mon eſ-
» time pour leurs talens perſonnels eſt égale à
» celle que j'ai pour leur inſtitut. J'accepte la
» place que m'offrent leurs vœux unanimes,

» & je vous remercie de tout ce que vous y » avez ajouté d'obligeant dans la lettre où vous » m'en faites part. Je ſuis votre très-humble & » très-obéiſſant ſerviteur.

FRÉDERIC DE HESSE.

MM.

» J'ai reçu avec autant de ſatisfaction que » de reconnoiſſance le réſultat de votre der- » niere aſſemblée. Les vues de la reine Chriſ- » tine, votre fondatrice, étoient ſi nobles & ſi » utiles, que quiconque aime les arts, doit con- » courir à éterniſer l'établiſſement de cette cé- » lebre princeſſe. Elle s'étoit propoſé de pur- » ger la littérature italienne des ornemens trop » recherchés & du faux goût qui l'ont défigu- » rée long-tems. Vos travaux, Meſſieurs, ont » beaucoup contribué à cette heureuſe révo- » lution, & cela eſt d'autant plus digne de re- » marque, que les difficultés que vous avez » éprouvées juſqu'au commencement de ce ſie- » cle étoient de nature à refroidir votre zele. » J'applaudirai toujours à vos ſuccès, & les » momens que me laiſſe l'adminiſtration de mon » pays, je les employerai agréablement à lire » les productions ingénieuſes dont vous enri- » chiſſez le monde littéraire. Je ſuis, &c.

Le jeudi ſuivant l'académie s'aſſembla de nouveau, & reçut au nombre de ſes bergeres madame la comteſſe Pauline Suardi Griſmondi de Bergame, célebre en Italie par ſon talent pour la déclamation théatrale, & connue auſſi par ſes ſuccès dans la poéſie : on arrêta en

même-tems que son portrait seroit placé parmi ceux des autres illustres Arcadiennes, des Zappi, des du Bocage, des Corilla. On reçut le même jour au nombre des bergers M. Christian Kuid, de Copenhague, professeur de langues grecque & hébraïque à la cour de Danemarck.

(*Notizie del Mondo.*)



SPECTACLES.

PARIS.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE vendredi 19 février, on a donné la premiere repréſentation de *Médée*, tragédie en trois actes, de M. Clément. Cet auteur s'eſt fait connoître dans la littérature par des obſervations critiques ſur les ouvrages de M. de Voltaire : on conçoit aiſément qu'un parti nombreux avoit intérêt à ce que la nouvelle *Médée* ne fût pas favorablement accueillie. Les partiſans de M. de Voltaire n'auroient pas vu de bon-œil le triomphe de l'écrivain qui faiſoit profeſſion d'un ſouverain mépris pour l'auteur de *Mérope*, & de *Zaïre*; mais il paroît que la cabale, que M. Clément accuſe ſes ennemis d'avoir formée, eut peu de choſe à faire à l'unique repréſentation de *Médée*. La piece a été jugé mauvaiſe, par ceux même qu'on ne pouvoit ſoupçonner de cabaler contre l'auteur. Nous ne rapporterons pas les *épîtres*, les *chanſons*, les *épigrammes*, les *calembourgs* auxquels cette piece a donné lieu : nous choiſirons,

dans les notices qui en ont paru, celle où les journaliſtes ont marqué moins de partialité.

Une des plus grandes imprudences que puiſſe commettre un critique de profeſſion, c'eſt de s'expoſer à ſe faire juger, & de s'aventurer dans une lice où on l'a vu plus d'une fois tenter d'arrêter la courſe de ceux qui s'y étoient préſentés avant lui. Le critique adroit qui ne produit point par lui-même, laiſſe du moins un doute ſur le talent qu'il pourroit montrer; mais dès qu'il a la foibleſſe d'en donner la meſure, qu'il laiſſe comparer ſa force productrice avec celle des hommes que ſa critique a pourſuivis, il riſque tout, ſi ſon triomphe n'eſt pas complet : s'il n'a pas mis, comme Deſpréaux, l'exemple à la hauteur du précepte, il perd le droit d'être ſi difficile, & tous les traits qu'il a lancés, ſe tournent contre lui.

On ne peut le diſſimuler ; il eſt à craindre que ce ne ſoit là le ſort de M. Clément. En voulant entrer dans la carriere tragique, il ne pouvoit faire un plus mauvais choix que celui de *Médée*. Cette horrible & dégoûtante princeſſe, qui fuyant de Colchos avec Jaſon, a ſemé ſa route des membres de ſon frere Abſyrte, qui, chaque jour, commet une nouvelle horreur, ne peut jamais devenir intéreſſante. Jaſon, infidele, ingrat, ne peut pas l'être davantage ; & ſans intérêt, point de tragédie, point de ſuccès.

M. Clément a eu le bon eſprit d'écarter de ſon ſujet les puérilités de la magie, reſſources de la ſcene lyrique ou d'une pantomime; mais

la fable de sa piece ne pouvoit guere en devenir meilleure ; il falloit toujours que Médée excitât l'indignation, que Jason ennuyât, que le petite Créuse & son pere Créon parussent peu dignes d'occuper la scene ; & c'est ce qui est arrivé, quoiqu'il y ait dans l'ouvrage quelques morceaux d'éloquence & des traits qui ont fait honneur à M. Clément, comme versificateur, & même comme peintre des passions. Le premier acte sur-tout a offert des beautés ; aucune lenteur n'en appesantissoit la marche ; l'auteur s'étoit jetté, dès la premiere scene, dans le fort de son action, & quelques connoisseurs qui se rappelloient le *quid feret tanto promissor hiatu* d'Horace, en auguroient que cette jouissance entiere & hâtive du poëte le jetteroit bientôt dans l'épuisement de ses forces ; en effet, le reste de la piece n'offre plus que des répétitions sur le massacre des enfans de cette mere affreuse, projetté & presque consommé aux yeux du public dans le second acte, & accompli derriere la scene au 3e.

Nous n'oublierons pas de dire que dans le tableau du premier acte, qui eut un succès assez général, on apperçut un trait de nature d'une belle touche : c'est lorsque Médée, furieuse, désespérée, se permettant tout contre Jason, l'injure encore à la bouche, tombe tout-à-coup à ses pieds en femme éperdue d'amour. Ce contraste subit est un coup de maître. On a de la peine à concevoir qu'il fût encore neuf au théatre, & que la vérité dont il est ne l'eût pas indiqué déja aux prédécesseurs de

M. Clément. Un trait bien moins naturel dans le 3e. acte, est lorsque cette mere odieuse, toute couverte du sang de ses fils, & après s'être immolé sa rivale, de la façon la plus cruelle, ose encore parler à Jason de son amour. Ce mot alors ne doit plus passer par sa bouche; il ne doit plus sortir d'un cœur qui est rempli de toutes les furies, qui devroit être déchiré par tous les remords; elle indigne en nommant l'amour, & le public ne pardonne pas au personnage ce déplacement mal-adroit, cette prostitution d'un mot qui n'est plus à son usage, & qu'elle n'est plus digne de prononcer. Son amour, changé en désespoir, en haine même, eût moins offensé la nature, dont on ne s'écarte jamais impunément.

Les enfans de Médée, trop long-tems sur la scene & sous le poignard de leur mere, dans le second acte, ne produisirent qu'une déclamation vaine, que des répétions peu soutenables, qu'un vuide de mouvement, d'action & de vraisemblance. Comment Jason, qui doit, ce jour même, épouser la fille de Créon, comment ce prince, qui a fait renvoyer Médée par le pere de sa nouvelle amante, a-t-il pu avoir l'imprudence de laisser jusques-là ses enfans au pouvoir d'une femme dont il connoît toute la scélératesse? Comment n'a t-il pas commencé par se mettre en possession de ses fils? La supposition contraire est absurde, & dès-lors ne peut rien produire de pathétique & de vrai. C'est une faute qu'a fait aussi l'auteur de la

Médée reſtée au théatre, & dont celle de M. Clément fait deſirer la repréſentation.

(*Journal encyclopédique.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le lundi 15 mars, on a repréſenté pour la premiere fois à ce théatre, *les deux amis*, ou *le faux vieillard*, comédie en trois actes & en proſe, mêlée d'ariettes, parodiées ſur des morceaux tirés des meilleurs compoſiteurs Italiens.

M. de Rozoy eſt l'auteur de cet ouvrage, dont voici la fable.

L'amitié la plus tendre uniſſoit Kinſton & Melfort, quand une jeune veuve, nommée Fanni, alluma dans leurs ames la paſſion la plus vive. Melfort, qui eſt aimé, a réſolu de ſacrifier ſon bonheur à celui de Kinſton; & voici comment: muni de quelques bijoux & d'autres effets précieux, il a quitté tout-à-coup ſa maîtreſſe & ſon ami, en faiſant répandre le bruit de ſa mort, puis, cachant ſa jeuneſſe ſous une fauſſe chevelure blanche, & ſous une épaiſſe barbe, il s'eſt retiré dans un village, dont Kinſton eſt devenu le ſeigneur. Là, le cœur toujours plein des deux ſentimens qui ont cauſé tous ſes malheurs, il traîne une vie douloureuſe, dont l'amertume n'eſt que foiblement adoucie par la culture des arts qu'il aime, & par les tendres ſoins d'un M. Richard, à qui les vertus, les talens & l'infortune de Georges (c'eſt le nouveau nom qu'a pris Melfort) ont inſpiré une amitié très vive. Cependant les circonſtances ont forcé le faux Georges à vendre pluſieurs de

ſes effets, dont quelques-uns ont paſſé entre les mains de Kinſton. Celui-ci, croyant que ſon ami a été aſſaſſiné, & dans l'eſpérance de découvrir le meurtrier, s'eſt informé de l'endroit où ces effets avoient été vendus. Ayant appris que c'étoit dans une de ſes terres, il y a volé, accompagné de Fanni, qui, brûlant pour Melfort d'un amour égal au ſien, avoit long-tems pleuré ſa perte, & venoit enfin de conſentir, preſque malgré elle, à épouſer ſon rival. Le bailli a reçu ordre de faire les perquiſitions les plus exactes. Dans le cabinet qui ſert de retraire à Georges, on a ſaiſi des bijoux qui ont appartenu à Melfort; on ne doute pas que celui qui les a en ſa poſſeſſion n'ait été l'aſſaſſin de l'infortuné qui les portoit: Kinſton veut interroger lui-même le coupable. Ses réponſes le jettent dans une incertitude mêlée tantôt d'attendriſſement, tantôt de fureur. Il eſt interrompu par un valet qui lui remet un billet. Ce billet, tracé par Richard, contient le ſecret du faux Georges. Les deux amis ſe précipitent dans les bras l'un de l'autre. Kinſton ſacrifie à ſon tour ſa flâme à celle de ſon généreux rival, & Fanni ne trouve ſon amant que pour conſentir à lui donner la main.

Nous ne ferons aucune réflexion ſur cette piece, qui a été fort mal accueillie, malgré le mérite de quelques morceaux de muſique, & celui de leur exécution. Le ſujet a paru des plus invraiſemblables & des plus triſtes. Les détails & les effets même de la muſique ont été perdus,

à cause des huées & des éclats de rire continuels des spectateurs.

(*Mercure de France ; affiches & annonces* de Paris.)

LONDRES.

COVENT-GARDEN.

On a donné derniérement sur ce théatre une farce nouvelle, intitulée : *The Liverpool Prize*, (*) qui a eu beaucoup de succès. Les personnages sont : M. *Debenture* ; le capitaine *Ténériffe* ; le capitaine *Wilmot* ; M. *Hartley* ; le jeune *Hartley*, fils du précédent ; M. *Coromandel*, capitaine d'un vaisseau françois ; *Henriette*, fille de M. *Debenture*, &c. Le titre & l'indication des personnages font assez déviner le sujet de la piece. Debenture & Ténériffe ont arme un corsaire, dont ils ont donné le commandement au capitaine Wilmot ; en attendant des nouvelles du succès de sa croisiere, ils boivent ensemble à la santé & à la prospérité de l'équipage, ils s'entretiennent de leurs espérances, & font, comme on dit, des châteaux en Espagne, qui donnent lieu à des détails très-plaisans. On leur annonce d'abord la prise de quatre vaisseaux des Indes & d'un galion espagnol ; grande joie

---

(*) Il n'est guere possible de rendre ce titre en François sans une périphrase ; le sens est, à ce qu'il nous semble, *la prise faite par un corsaire de Liverpool*.

des deux armateurs à cette nouvelle, qui, par malheur, n'eſt pas entiérement vraie, car tout ſe réduit enfin à un ſeul vaiſſeau eſtimé un demi-million.

Cependant Henriette a une intrigue amoureuſe avec le jeune Hartley, mais le peu de fortune du jeune homme eſt un obſtacle à l'accompliſſement de leurs deſirs mutuels, & Henriette eſt ſur le point d'épouſer M. Ténériffe, l'aſſocié de ſon pere. L'avarice de ce dernier, jointe à un heureux incident, tire d'affaire les deux amans. Débenture, au ſecond acte, accorde ſa fille en mariage au capitaine de la priſe françoiſe, en échange d'un diamant de grand prix. Ses réſolutions changent enſuite, & il veut marier Henriette avec le vieux Hartley, qui s'eſt trouvé ſur le vaiſſeau françois, où il s'étoit embarqué ſous le nom d'un marchand hollandois, après avoir paſſé pluſieurs années dans l'Inde, & y avoir amaſſé une immenſe fortune. A la fin, ce vieillard ſe fait reconnoître à ſon fils, & facilite ſon mariage avec Henriette, en lui donnant la moitié de ſes richeſſes. La piece finit par un vaudeville, dont le refrain & quelques couplets ſont à l'honneur de l'amiral Keppel.

L'auteur de cette petite piece eſt M. Pillon, déja connu par une autre farce du même genre, intitulée : *l'Invaſion*. (*) On a trouvé de la facilité, du naturel & des traits piquans dans

(*) Voyez le journal de février dernier, *pag.* 285.

le dialogue. On a auſſi été très-content des décorations, & ſur-tout de la derniere, repréſentant *le port de Liverpool*, avec pluſieurs vaiſſeaux à l'ancre.

(*Univerſal magaſine.*)

NAPLES.

Le Carême a fait fermer dans cette ville; tous les théatres, excepté celui de St. Charles, ſur lequel on a dû donner deux fois par ſemaine des *Oratorio ;* on a dû auſſi y jouer des tragédies ſacrées.

FLORENCE.

Aux concerts que l'académie *Degli Armonici* a donnés dans cette ville durant le Carême, elle a joint des repréſentations de divers opéra. Le jeudi 25 mars, la clôture s'eſt faite par l'*Antigône*, tragédie du feu S. Marc Coltellini, poëte au ſervice de la cour de Pétersbourg, miſe en muſique par le célebre Traietta L'exécution a parfaitement répondu au mérite de cette excellente muſique, & on a diſtingué ſur-tout, parmi les habiles virtuoſes qui ont chanté dans la piece, le Signor Jean Manzoli, & la Signora Celeſte Coltellini, fille de l'auteur des paroles, bien digne du nom qu'elle porte, tant par la douceur de ſa voix, que par l'expreſſion qu'elle met dans ſon chant, & qu'elle tient du Signor Manzoli, dont elle eſt l'écoliere.

VENISE.

Les ſpectacles ont été très-brillans dans cette ville durant le Carnaval, & la foule s'eſt portée à tous les théatres, attirée également par les pieces & par les acteurs. La Signora Morichelli, actrice de l'*Opera Buffa*, a eu le plus brillant ſuccès ſur le théatre *di S. Moſe.* Le Signor Conſoli, premier deſſus (*Soprano*) & la Signora Gardi, premiere actrice, ne ſe ſont pas moins diſtingués ſur celui *di S. Benedetto*, dans les rôles d'Enée & de Didon, de l'opéra de Métaſtaſe.

GENES.

La clôture du théatre de cette ville, dit *di S. Agoſtino*, s'eſt faite le 20 février par la repréſentation de l'opéra intitulé : *Vologeſe.* Le public témoigna ce jour-là ſa ſatisfaction d'une maniere très-remarquable à la Signora Maria-Anna Serra, Génoiſe, qui rempliſſoit l'emploi de *Seconda Donna.* Lorſqu'elle eut chanté ſon premier air, un enfant habillé en huſſard, lui préſenta ſur le théatre un beau bouquet de fleurs artificielles, dans leſquelles on avoit ajuſté cent cinquante petites pieces d'or, en forme d'étoiles; ce bouquet étoit renfermé dans une caſſette artiſtement travaillée, recouverte d'une toile d'argent, ſur laquelle on avoit mis trois ſonnets, imprimés ſur ſatin, en l'honneur de cette virtuoſe. A peine la Signora eut-elle pris le bouquet, qu'on vit s'envoler de la caſſette pluſieurs ſerins blancs, qui ſe répandirent de tous côtés ſur le théatre.

(*Notizie del mondo.*)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Aurore boréale observée à Paris.

MESSIEURS,

LE samedi 13 février à 7 heures 2 minutes du soir, tems vrai, le thermometre de Réaumur, dans l'intérieur de l'observatoire du college royal, étant à 7°. $\frac{3}{4}$. au-dessus de zéro, il parut, dans la région septentrionale du ciel, une colonne verticale de 20 à 24 degrés de hauteur, sur 10 à 12 de largeur, d'un rouge de feu tendre & très-brillant. Sa base étant appuyée sur une ceinture de nuages épais, qui occupoit, du levant au couchant par le nord, & depuis l'horizon, une bande céleste d'environ 30 degrés de hauteur. La colonne s'étendoit à l'orient sur les étoiles brillantes β & γ de la petite ourse, & jusqu'au dessus de l'étoile polaire, sans la couvrir.

A l'orient & à l'occident le ciel paroissoit chargé de vapeurs irrégulièrement répandues, d'un rouge très-pâle, & qui en général blanchissoit, d'autant qu'elles s'éloignoient davantage de la colonne.

Cette aurore boréale s'étendoit à l'orient sur toute la constellation de la grande ourse & à l'occident couvroit celle de Cassiopée. Elle paroissoit avoir un léger mouvement du nord-ouest à l'est.

Après avoir observé le phénomene pendant deux minutes, je me pressai d'en décrire les principales circonstances, & de retourner à l'observatoire; mais l'aurore avoit disparu. Je reconnus à peine à une légere trace de rouge le lieu de la colonne; les deux aîles ne conservoient plus qu'une teinte blanchâtre, que je vis s'affoiblir insensiblement, de sorte qu'à 8 heures tout me parut dissipé.

Au moment où je vis l'aurore dans toute sa force, je distinguai très-bien plusieurs étoiles, même au travers de la colonne, dont la lumiere étoit très-vive; mais je n'en vis point de Cassiopée, quoique cette constellation ne me parût obscurcie d'aucun nuage. Peut-être le phénomene que je décris n'est-il que le reste d'une aurore boréale plus brillante, & dont le feu avoit disparu en partie au moment de mon observation. J'ai l'honneur d'être, &c.

LE FEVRE.

(*Journal* de Paris.)

II.

Nouveaux détails sur la comete annoncée dans le journal de mars, page 309.

L'on n'avoit point vu de comete depuis 1775, & M. Messier, qui en cherchoit souvent, eut la satisfaction d'en appercevoir une le 19 janvier, ainsi que nous l'avons annoncé. On a su depuis qu'elle avoit été vue le 6 à Berlin par M. Bode; mais M. Messier n'en avoit aucune connoissance quand il la découvrit. M. Mechain, astronome de la marine, a calculé les élémens de son orbite, que M. l'abbé Boscovich avoit déja trouvés à très-peu-près, par une méthode graphique très-simple & très-ingénieuse. Suivant les calculs de M. Mechain présentés à l'académie le 6 février, le nœud de cette comete est à 24 degrés 51 minutes du belier, son périhélie à 27 degrés 12 minutes des gemeaux, elle y a passé le 4 janvier à 2 heures 27 minutes de tems moyen étant à 7132 dix milliemes parties de la distance du soleil. Son inclinaison est de 32 degrés 24 minutes, son mouvement direct. Elle a traversé la lyre, elle a dû être le premier mars dans la couronne, & le premier avril au dessous de la chevelure de Bérénice, où elle cessera probablement d'être visible. On a eu beaucoup de peine à la voir sans lunette; le nœud de son orbite passe fort près de l'orbite de la terre, ensorte que cette comete est du nombre de

celles que M. de la Lande a fait voir en 1773; qui pouvoient approcher beaucoup de la terre. Les élémens que nous venons de rapporter sont d'après les observations de M. Messier du 19 & du 25, & une de M. Mechain lui-même du 31 janvier au matin.

Le premier avril la distance de la comete au soleil sera 1,73, & sa distance à la terre 0,76; or, lorsqu'on cessa de voir, le 25 octobre, la comete de 1774, sa distance au soleil étoit 1,75 & sa distance à la terre 1,03; cette comete étoit plus petite que celle de cette année; il y a donc lieu de croire, suivant M. Mechain, que l'on verra celle-ci jusques au mois d'avril.

(*Journal des savans.*)

III.

Lettre aux auteurs du journal de Paris, *sur* Bléton. (*)

Messieurs,

Je vous ai demandé une place dans votre journal pour une apologie de *Bléton*, que je savois devoir être insérée dans les affiches de Bourgogne, elle vient de paroître & je m'empresse de vous la communiquer. S'il ne vous est pas possible de la publier en entier, vous

(*) Voyez le journal de *février*, pag. 304; celui de *mars*, pag. 313 --- 320.

ne pouvez au moins vous difpenfer d'en donner une notice un peu étendue; c'eft une piece très-importante du procès que vous avez foumis au jugement de vos lecteurs. Il ne faut pas qu'ils ignorent que cet homme merveilleux éprouve le friffon non-feulement pour trouver des fources, mais encore pour découvrir les mines & les métaux; il faut qu'ils fachent que dom Farconet a vu Bléton indiquer exactement la perpendiculaire d'une barre de fer qu'on promenoit dans une tranchée fouterraine, quoiqu'il y eût entre le fer & lui plus de 150 pieds de terre ou rocher.

Vous voyez que ce nouveau défenfeur de Bléton eft bien plus hardi que l'autre qui avoit jugé à propos de paffer fous filence cet article des métaux : il avoit fans doute fes raifons pour cela, mais il ne peut plus refufer d'y croire, dès que l'on cite des gens qui ont vu, & fur-tout Bléton prenant l'engagement folemnel de venir bientôt opérer fous les yeux de la capitale.

Le nouvel apologifte eft auffi bien plus avancé dans la théorie de ces prodiges; je ne doute pas que vous ne tranfcriviez en entier le morceau où il explique fi naturellement comment l'eau fouterraine peut donner la fievre à Bléton, tandis que l'eau découverte ne lui fait aucune impreffion, comment fa baguette tourne en un fens pour l'eau, en un autre fens pour les métaux, &c. &c.

Vous n'oublierez pas non plus la lifte des témoins oculaires qu'il produit à l'appui de ces

faits merveilleux ; peut être ferez-vous étonnés que celui qui les nomme ne se nomme pas lui-même, cela peut être prudent, mais cela n'est pas juste.

Je serois tenté de soupçonner, sous le voile de l'anonyme, un confrere de Dom Farconet, si ma conjecture étoit fondée, ne trouveriez-vous pas plaisant que ce fût lui qui nous rappellât l'histoire de l'inquisition forçant les Galilées à demander pardon de leurs découvertes? Non, vous porteriez vos vues plus haut, & vous diriez : On peut donc espérer qu'avec le tems tous les ordres s'éclaireront, & qu'ils finiront par défendre les vérités qu'ils auront persécutées. Je suis, &c.

DE MORVEAU.

A Paris ce 12 février 1779.

I V.

EXTRAIT de l'apologie intitulée : observations d'un ignorant qui a vu, sur une lettre d'un savant qui n'a pas vu.

Quelquefois ce titre paroît justifié, sur tout quand on lit la partie théorique, quand on voit que l'auteur, pour prouver que la nature peut avoir fait une exception en faveur du sieur Bléton, cite un invalide mort en 1733, disséqué en présence de l'académie des sciences, dont le cœur & la ratte étoient du côté droit & le foie du côté gauche, puis viennent *les tourbillons magnétiques*, *la matiere électrique*, *l'irritabilité du genre nerveux*, *le mouvement des esprits animaux*, *les émanations de l'eau à* 150

PIEDS SOUS TERRE, *une vertu inhérente à ce fluide*, *les loix de l'équilibre*, &c.

Argument très-péremptoire ; mais comme l'auteur de cette apologie se fâche contre les journalistes qui se permettent d'avoir une opinion, & qu'il veut qu'ils impriment *vérités & erreurs* : imprimons.

Les religieux de la grande chartreuse, encouragés par les exhortations des religieux de la chartreuse de Bouvente, qui jouissoient du fruit des prodiges du sieur Bléton, engagerent ce particulier à venir dans les montagnes.

Dans les têms de sécheresse, cette maison, la plus considérable de l'ordre, souffroit beaucoup de la disette d'eau. Il indiqua à trois cens pas au-dessus de la chapelle du Sauveur, deux sources, qu'il assigna à une profondeur qui laissoit l'espérance d'y parvenir, en faisant une tranchée ouverte. On commença à creuser : comme l'entreprise devenoit très-pénible, on fit faire un puits ; & effectivement une des sources se trouva à l'endroit & à la profondeur indiqués ; mais étant trop basse pour être conduite dans la maison à tranchée ouverte, on prit le parti de creuser horizontalement sous terre. Enfin, après avoir fait un aqueduc de cent cinquante pieds, partie dans le rocher, partie dans le gravier, on parvint à la source, qui au milieu du mois d'août pendant la sécheresse, donna l'eau de la grosseur de la jambe, elle est distribuée dans la maison, & l'aqueduc a été revêtu en pierre de taille.

L'autre source se trouve au-dessus de la car-

riere, on a déja ouvert dans le rocher une tranchée de trois cens pieds de longueur, & on eſt ſûr de la trouver, parce qu'on a creuſé un puits à la profondeur indiquée par le ſieur Bléton, & on a trouvé également la ſource.

On entre enſuite dans le détail du phénomene cité dans la lettre de M. de M.... c'eſt une barre de fer placée dans cette tranchée, & dont Bléton aſſigne la perpendiculaire, malgré le léger intermede de 150 pieds de terre & de roche. Un ſigne de Dom Farconet & que n'apperçoit pas Bléton, fait écarter le métal, & à l'inſtant notre homme s'écrie : *on a enlevé le fer.* Notre chartreux échoue dans une nouvelle ruſe il fait promener le long de la tranchée un frere chargé de feraille ; Bléton va, vient & le ſuit à la piſte : nous nous tairons ſur les autres faits, & ſur les noms des témoins qui ſont cités, juſqu'à ce que le procès ſoit jugé, & que le ſieur Bléton ait pris le parti de venir dans la capitale où l'on eſt, comme M. de M..... prodigieuſement incrédule.

V.

Réponse du chartreux à la troiſieme lettre de M. de Morveau ſur Bléton.

Je ne comptois pas plus, Monſieur ſur l'honneur de votre ſouvenir, que ſur celui de votre correſpondance. Mais puiſque vous m'avez découvert, & *que vous avez percé le voile de l'anonyme*, il faut bien que je diſe un mot, ne fût-ce que pour vous dire adieu.

Je

Je ne me mêle plus de solliciter la discussion du fait de Bléton, puisque Bléton vient à Paris. Vous appellez cette discussion un *procès*, par métaphore apparemment comme académicien, ou par habitude comme magistrat. Si c'est un procès, personne n'est plus digne que vous de le juger. Mais, permettez-moi de vous dire que ce n'en sera un que parce que le premier rapport a été mal fait (ce mois de décembre dernier) & que celui qui a rapporté l'affaire n'avoit pas *daigné voir.*

Convenez, Monsieur, que vous auriez épargné toute incertitude au public, si vous aviez voulu examiner de vos propres yeux le charlatanisme de *Bléton* & lui tâter le pouls. Je l'ai tâté dans ma vie plus d'une fois à des charlatans plus habiles, qui ne s'en sont pas apperçus, & je me connois au pouls de ces Messieurs. Je connois assez votre sagacité pour croire que vous vous y entendez encore plus que moi, & j'aurois été sûr de mon fait si vous aviez *daigné voir. Bléton* fait donc le voyage de Paris? si cela est, ce Paris *si incrédule* verra Bléton; & quelque chose qui en arrive, Paris n'aura pas été de votre avis puisqu'il aura *daigné voir.*

Pardon de ce *daigné voir* & de la ritournelle. Je n'y entends pas malice, & me mets plus à l'aise avec vous depuis que vous m'avez deviné sous le voile de l'anonyme. J'étois si poli envers vous, qui me traitiez un peu séchement! Seroit-ce cette politesse qui m'a trahi? Je sais bien que d'être poli n'étoit pas précisément

une raifon pour que vous me cruffiez académicien, ou chymifte, ou confeiller du roi; mais ce n'en étoit pas une non plus pour être reconnu Chartreux.

Voilà qui eft fait. Vous m'avez reconnu avec une fubtilité qui paffe celle avec laquelle Bléton devine une fource à 150 pieds fous terre. Vous avez prononcé que je fuis un confrere de Dom *Farconet*, & vous avez dit jufqu'à mon nom, en affurant qu'il eft bien plus habile que *Lautre*. Je m'appelle en effet *Dom Lautre*, chartreux, & voilà qui eft dit.

Mais fouffrez que je vous demande pourquoi vous dites que je *rappelle l'hiftoire de Galilée & des inquifiteurs*. Vous êtes beaucoup plus près de Galilée que je ne le fuis de ces Meffieurs. Ne faites-vous de moi un inquifiteur que pour être tout-à-fait Galilée? ou ne vous affimilez-vous à ce grand-homme qui obfervoit fi bien, & qui le premier a pu dire, *j'ai vu* les fatellites de Jupiter, ne vous affimilez-vous à lui que pour me comparer aux inquifiteurs? Voir un inquifiteur dans un chartreux! En vérité, Monfieur, cela eft cruel; ou bien cela reffemble à *cet autre* qui prenoit des moutons pour une armée de Sarrafins.

Vous devenez un peu chatouilleux, MM. les favans, qui avez étudié en cucurbite, qui poffédez l'*efprit recteur*, & favez ce que c'eft que *le gaz filveftre & le fluor*. Qui penfe à vous perfécuter, vous qui n'êtes qu'utiles? & pourquoi citer l'infortuné Galilée auffi mal-à-propos que des poëtes fifflés rappellent quelquefois les mal-

heurs du Taſſe, ou que les Puritains du tems de Cromwel alléguoient les hiſtoires de l'ancien teſtament ? L'eſprit philoſophique eſt très-bien vu quand il n'eſt point accompagné de celui d'*intolérance* ou de celui de perſifflage. Et pourquoi plaît-il ſi généralement ? C'eſt qu'il eſt devenu général, & que perſonne aujourd'hui n'a le droit de mépriſer ſon voiſin. Je crois qu'avec un peu d'attention, vous en auriez reconnu quelque trace dans le peu que je vous ai écrit, tout Chartreux que je ſuis : & il ſe pourroit bien faire que *Dom Lautre* eût quelques idées ſaines dans la tête, & pût manier la plaiſanterie au beſoin. *Dom Lautre* juſqu'à préſent s'eſt borné à dire qu'il eſt fâcheux que vous n'ayez pas *daigné voir* ; & que cette raiſon n'eſt pas bien bonne pour déclarer Bléton un charlatan, quoique je me doute qu'il en eſt un depuis qu'il nous a fait tant creuſer & dépenſer d'argent pour une ſource & un puits ; d'autres jugeroient peut-être que c'eſt une preuve de plus pour lui : quoi qu'il en ſoit, Paris daignera le voir, & je me tais ; car c'eſt ma profeſſion, & vous avez bien deviné.

Je ſuis, &c.

Dom LAUTRE, *Chartreux.*

(*Journal* de Paris.)



V I.

EXTRAIT d'une lettre *adressée à M. DE***, sur le même sujet.*

Dijon, le 2 mars 1779.

Après avoir lu chez M. le chevalier de***, les lettres pour & contre les prestiges de Bléton, cela m'a donné occasion de l'entretenir de la conversation que j'ai eue avant-hier avec M. l'abbé Gerentet, de Saint-Rambert-sur-Loire, qui m'a assuré, en parlant de cet homme merveilleux, que M. son pere, conseiller en la Sénéchaussée de Montbrison, & demeurant à saint-Rambert-sur-Loire, avoit donné à cet homme plus de trente louis, sans pour cela avoir une goutte d'eau de plus. Il m'a cité encore plusieurs gentilshommes & d'autres de son canton, qui ont dépensé beaucoup d'argent sur les assertions de ce prétendu *sourcier*, sans pour cela avoir eu de l'eau. Enfin, M. l'abbé Gerentet assure que si Bléton a été *sourcier* en Bourgogne, il ne l'a pas été en Forêt, où il a tiré beaucoup d'argent de la poche, & point d'eau du rocher. Il m'a offert M. son pere, pour affirmer combien ce prétendu *sourcier* a été peu sorcier en Forêt.

C'étoit dans la diligence d'eau de Mâcon à Châlons, que j'ai eu cet entretien avec M. l'abbé Gerentet, en présence de M. l'abbé N***, & de M. le comte de B***, lorsqu'un ecclésiasti-

que prit très-vivement le parti de Bléton, en disant que cet homme lui avoit fait recouvrer dans un champ au moins quatre pieds de terre qu'un voisin lui avoit volés, par la découverte que lui a fait Bléton de la borne, au moyen de sa baguette, qui tourne le mieux du monde *dans la limite véritable d'un héritage à l'autre;* mais point *lorsqu'on décrit toute autre ligne que celle qui partage exactement les héritages.*

Je n'ai pas besoin de vous faire les réflexions à la suite du phénomene nouveau arrivé en faveur du curé.

(*Affiches, annonces & avis divers de Bourgogne, Bugey & pays de Gex.*)

VII.

TETE de Crocodile *trouvée dans une carriere à Maestricht.*

MESSIEURS,

Au mois d'octobre de l'année derniere, en travaillant dans la carriere de Saint-Pierre-lès-Maestricht, on trouva une tête de crocodile parfaite dans toutes ses parties. Le propriétaire de ce précieux morceau d'histoire-naturelle, est M. Goddingt, chanoine de l'église collégiale de St. Servais, de Maestricht. Je crois ne pas exagérer, en disant que c'est une piece unique dans son genre, digne d'occuper une place distinguée dans les collections les plus célebres d'histoire-naturelle. M. Goddingt ayant

eu la complaisance de me montrer cette tête où tous les os sont parfaitement conservés, j'ai cru satisfaire à la reconnoissance en vous priant d'insérer ma lettre dans votre journal, auquel je m'intéresse vivement. Je suis, très-parfaitement, &c.

V I I I.

Lettre au rédacteur du Mercure.

J'espere, Monsieur, que vous me ferez le plaisir d'insérer dans votre journal une remarque que j'ai faite en lisant l'observation sur l'Ouistiti. (*)

Il y est dit : *M. le marquis de Néelle est le premier qui se soit proposé d'avoir des serres chaudes pour des animaux étrangers, comme on en a pour des plantes exotiques.*

Il paroît que M. L. C. n'a pas lu le *journal de physique* de M. l'abbé Rosier, mars 1778, ni l'*Esprit des Journaux*, juillet même année. Il y auroit vu que dès l'an 1776, M. le comte de Turin a essayé de se servir de serres chaudes pour faire multiplier des animaux des pays chauds, & qu'il a été récompensé d'une partie de ses soins, en voyant naître chez lui de petits porc-épics en 1777. En 1778, il a vu naître encore quatre autres petits porc-épics en deux

(*) Nous avons donné des détails curieux sur ce fait, dans le journal de *février*, page 302.

portées. Son dessein étant de faire les mêmes essais sur telle espece qu'il pourra se procurer, à la fin de ladite observation, il a prié les amateurs de cette partie de l'histoire-naturelle de lui indiquer & lui faciliter d'acquérir des individus étrangers à l'Europe, mâle & femelle de chaque espece, se promettant de leur en témoigner la plus vivre reconnoissance, d'autant qu'il s'est précautionné d'avance pour faire différens locaux convenables aux habitans de dessous la ligne, tant en animaux que oiseaux. Il attend donc avec impatience que tout concourre au but qu'il se propose depuis plusieurs années. Je suis, &c. *le comte de* TURIN.

A Glaye, ce 17 janvier 1779.

N. B. Mon adresse, à M. le comte de Turin, en son château de Glaye, près la Ferté-Bernard, province du Maine.

(*Mercure de France.*)

I X.

LETTRE à l'auteur des affiches de Bourgogne, *sur un objet qui intéresse la santé.*

Dijon, ce 4 mars 1779.

MONSIEUR,

J'achetai derniérement des bouteilles d'un marchand-forain, qui disoit les avoir prises dans la verrerie de Passavent-en Champagne. Le prix de ces bouteilles, qui n'étoit que de 15 liv. le cent, me les rendant suspectes, je vou-

lus les essayer avant de m'en servir. Ce fut dans le laboratoire de l'académie que je fis cet essai; le résultat me prouva que le verre de ces bouteilles étoit capable d'altérer la qualité du vin; j'en portai mes plaintes à la police; l'essai que j'avois fait fut répété à l'hôtel-de-ville, & les bouteilles furent confisquées.

Mais il peut se faire qu'il se soit débité un grand nombre de ces bouteilles; & que dans la suite on en débite de mauvaise qualité. Vous sentez, Monsieur, combien leur usage peut être désavantageux & nuisible au commerce le plus intéressant de la province. Il est donc très-important de mettre tout le monde à portée d'apprécier celles que l'on met en vente; & c'est un service que l'académie s'empresse de rendre au public, en saisissant cette occasion de remplir une partie des vues que l'administration a eues, en lui facilitant l'enseignement de la chymie.

Tous ceux qui sont, même foiblement, initiés dans cette science, savent que le verre est un composé de sable, d'alkali, & quelquefois d'un peu de terre calcaire. Si la vitrification est parfaite, il résulte de la fusion de ces matieres, un composé inattaquable par les acides, & conséquemment par le vin, qui récele toujours un acide prêt à se développer. Mais si elle ne l'est pas, une partie de l'alkali ou de la terre reste exposée à l'action des acides, & est dissoute par le vin; il en résulte un sel qui altere la qualité de cette liqueur, & la dénature au point, non-seulement de lui ôter son

brillant & sa couleur, mais même de la rendre très-désagréable à boire & nuisible à la santé.

Il est donc certain que pour juger de la bonté d'un verre, il suffit de l'exposer à l'action d'un acide, parce que s'il y a de l'alkali ou de la terre non vitrifiée, il le dissoudra, & formera un sel que sa crystallisation manifestera.

La police, toujours attentive à ce qui intéresse le bien public, a ordonné des épreuves des bouteilles mises en vente, imaginées d'après ces principes : mais elles consistent à y mettre du vin, & à l'y laisser séjourner pendant quarante-huit heures. Ce moyen est bon, mais ne sera pas toujours efficace dans un espace de tems aussi court ; d'ailleurs elle expose à perdre du vin. Celui dont je me suis servi est d'un effet plus sûr, plus prompt, très-peu dispendieux, & à portée de tout le monde : je vous prie de l'insérer dans vos feuilles.

On prend une verrée de bonne eau; on la verse dans la bouteille qu'on veut essayer ; on y ajoute un peu d'acide vitriolique ou d'eau-forte; on met la bouteille dans un vaisseau rempli d'eau, que l'on fait bouillir (c'est un bain-marie) : si le verre est bon, l'eau de la bouteille ne perd point sa transparence ; elle se dissipe sans laisser de sédiment : s'il y a de l'alkali ou de la terre non vitrifiée, l'acide les dissout, & par l'évaporation de l'eau, il se forme un sel plus ou moins blanc, qui prouve la mauvaise qualité de la bouteille.

Je suis, &c.

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Recherches ſur les mouvemens de la reſpiration ; par M. Rey de Cazillac, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.

Si l'on excepte le diaphragme & les ſupercoſtaux, on peut diſputer la qualité d'*inſpirateurs* à tous les autres muſcles, dont on croit communément l'action propre à nous faire inſpirer. La difficulté ne paroît regarder que les muſcles intercoſtaux, puiſqu'il eſt démontré qu'à l'exception de ces muſcles & de ceux que nous avons nommés, tous les autres, comme les ſcalenes, les dentelés poſtérieurs, &c., ne ſont point eſſentiels à la reſpiration naturelle & tranquille.

Il eſt de fait que dans l'inſpiration les côtes s'éloignent les unes des autres. Il n'eſt pas moins vrai que les fibres intercoſtales, externes & internes, ſe croiſant obliquement, doivent, par leur contraction, rapprocher les côtes, comme ſi elles leur étoient perpendiculaires. Comment donc les muſcles intercoſtaux pourroient-ils ſervir à l'inſpiration ?

Ayant mis à découvert les muſcles intercoſtaux d'un chien, je vis clairement que dans l'inſpiration les côtes s'éloignoient un peu les unes des autres. Alors je m'attachai à bien examiner, 1°. ſi les fibres intercoſtales s'allongeoient véritablement; 2°. ſi, par l'élévation ou le mouvement particulier des côtes, perdant leur obliquité, elles devenoient perpendiculaires : car la longueur d'une ligne oblique entre deux paralleles étant en raiſon de la diſtance de ces paralleles & de ſon degré d'obliquité, on conçoit que, malgré la diſtance augmentée des côtes, les fibres intercoſtales, devenant perpendiculaires, pourroient dans l'inſpiration ſe raccourcir, au lieu de s'alonger; mais j'obſervai que ces fibres, lorſque l'animal inſpiroit, s'allongeoient réellement, & s'approchoient peu de la perpendiculaire. Ayant percé un des côtés, le chien fit des inſpirations extrêmes, grandes & violentes, qui favoriſerent merveilleuſement l'expérience. Alors je vis encore mieux que les fibres s'alongeoient, quoiqu'elles s'approchaſſent un peu de la perpendiculaire. Enfin, pour ne pas laiſſer l'ombre de doute, je taillai un petit morceau de bois de la longueur des fibres avant l'inſpiration, & je l'inſinuai entre ces mêmes fibres, en ſuivant exactement leur direction, de ſorte que, par ſes deux extrêmités, il touchoit les bords des côtes. Ce morceau de bois, dans l'inſpiration, ſuivant le mouvement des fibres, ſi elles ſe raccourciſſoient & devenoient perpendiculaires aux côtes, devoit toucher encore mieux le bord des côtes, en devenant auſſi perpendiculaire; mais le contraire arriva. Je vis très-clairement qu'il perdoit à chaque inſpiration le bord des deux côtes, en laiſſant entr'elles & ſes deux extrêmités un intervalle aſſez ſen-

ſible ; ce qui me paroît démontrer que les muſcles intercoſtaux s'allongent dans l'inſpiration, &c.

Où ſont donc les forces inſpiratoires? Quelles qu'elles ſoient, il eſt certain que ces forces ſont de beaucoup inférieures à celles qui font l'expiration. N'eſt-ce point par l'expiration que nous faiſons preſque tous les efforts de la poitrine, que nous parlons, crions, chantons, touſſons, éternuons? Auſſi l'expiration n'eſt-elle pas ſi facilement dérangée que l'inſpiration, dont la moindre choſe altere, trouble, empêche le mouvement.

On a prétendu, mais on l'a mal démontré, que l'état de la poitrine, après l'expiration, étoit ſon état naturel, où elle tendoit toujours à ſe mettre. Je pencherois plutôt à croire l'inverſe, c'eſt-à-dire, que le thorax & le poumon même ont été conſtruits de façon qu'ils tendent toujours à ſe dilater, comme un arc tend à ſe débander. N'a-t-on pas vu, & n'ai-je pas vu moi-même des poumons à découvert reſpirer? Nous n'avons donc beſoin pour inſpirer, que de faire contracter le diaphragme, & tout au plus les muſcles ſurcoſtaux, & lâcher les rênes par-tout ailleurs. C'eſt ce que l'enfant qui vient de naître fait : c'eſt ce que nous faiſons nous-mêmes continuellement, incités par le premier aiguillon reſpiratoire. Mais l'action même du thorax débandé, la peſanteur, l'élaſticité de l'air qui fait irruption dans les poumons, où il eſt ſubitement raréfié, portent l'inſpiration au-delà de certaines bornes, dilatent le thorax au-delà de ſon état naturel ; d'où naît la tendance à l'expiration, qui ſe joignant au ſecond aiguillon reſpiratoire, nous incite à pouſſer l'air & hors de la poitrine. La chaleur du

ſang briſé par l'action du poumon & de l'air & qui a beſoin d'être tempérée par l'air même renouvellé ſans ceſſe ; la circulation gênée du ſang, qui, pour circuler librement à travers les poumons, a beſoin du mouvement alternatif de ces organes & de l'action de l'air ; le beſoin d'air, de ce fluide ſalutaire, qui a pour nous des qualités eſſentielles que nous connoiſſons peu, ſont les trois cauſes principales qui donnent naiſſance aux deux aiguillons reſpiratoires, qui produiſent ce double *ſtimulus*, ce double ſentiment provoquant, en un mot cette ſoif ardente & continuelle de l'air, qui eſt ſans ceſſe étanchée & ſans ceſſe excitée.

Mais eſt-il bien décidé que les muſcles agiſſent ſeulement par leur raccourciſſement, & qu'ils ſont deſtitués de toute eſpece de force dans leur alongement ? C'eſt ce que je ne vois pas clairement démontré. Je crois même avoir quelques raiſons de ſoupçonner le contraire. Dans l'admiſſion de la ſeule force de contraction, il me paroît difficile d'expliquer comment certains animaux rampans, par exemple, les ſerpens, les vers, les chenilles, les limaçons, &c. peuvent, ſur-tout dans certaines occaſions, alonger ſi fort les parties de devant, n'ayant de point d'appui que dans leurs parties poſtérieures. J'ai obſervé, 1°. que les parties alongées s'amincisſoient dans toute leur longueur, à proportion de leur élongation ; 2°. qu'elles ſe roidiſſoient un peu ; 3°. qu'elles acquéroient, en s'alongeant, une petite force d'impulſion ; ce qu'on peut vérifier en préſentant au bout de la partie qui s'alonge une paille, une plume, la main ; &c. Or, comment rendre raiſon de cet alongement, & de tout ce que nous avons obſervé, dès qu'on

fuppofera que rien ne fe fait que par le raccourciffement des fibres ?

Si les mufcles, fi les fibres agiffent un peu par leur alongement dans les animaux, pourquoi cette efpece d'action n'aura-t-elle pas lieu dans l'homme, du moins quelquefois, & dans certains organes, tels que ceux de la refpiration, la langue, la luette, (*) l'œfophage, les inteftins, &c. ? Peut-être, lorfqu'un mufcle, par fa contraction, attire une partie fon antagonifte, il aide en la pouffant par fon alongement.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

Du lait répandu; par M. de Villiers; docteur en médecine de la faculté de Paris.

J'ai inféré dans la *médecine-pratique de Londres*, page 90, en note, les remedes que j'emploie pour guérir le lait répandu. Ces remedes confiftent principalement en un lavement & une potion.

Potion. Prenez eau commune 16 onces; eau

(*) Nous alongeons ou nous raccourciffons la luette à proportion que nous faifons des tons plus ou moins raves ou aigus. On peut, avec un miroir, voir un peu ces différens mouvemens, avec ceux de la cloifon palatine. Ces deux parties contribuent plus qu'on ne penfe, à la formation, à l'articulation & aux différentes modifications de la voix.

de fleurs d'oranges & ſyrop de guimauve, de chaque une once; tartre émétique un grain; ſel de duobus un gros. Mêlez. On en prend une cuillerée toutes les demi-heures, buvant un peu de tiſanne pardeſſus.

Lavement. Prenez de ſenné-mondé, ſel de duobus, verveine, racine de brione, de chaque un gros; miel mercurial 2 onces pour un lavement; faites bouillir cinq minutes le tout enſemble, excepté le miel.

Et j'ai ajouté : » Un lavement avec quelques » grains de coloquinte évacue auſſi le lait, » & n'agace pas les nerfs comme le ſel de » duobus. «

Voici quelques obſervations de plus. Comme j'ai vu que le miel au caramel faiſoit toujours très-bien dans ce cas, & que le miel mercurial y faiſoit bien auſſi, mais pas toujours, j'ai conclu qu'il falloit toujours ſubſtituer le miel caramélifé au miel mercurial.

J'ai trouvé auſſi que la racine de brione torréfiée, produiſoit de meilleurs effets que celle qui eſt crue, & que la meilleure maniere de donner la coloquinte en lavemens, étoit d'en ajouter une demi-once par pinte du baume-de-vie de le Lievre, dont la doſe eſt alors depuis un gros juſqu'à quatre.

Tels ſont les moyens de ſe paſſer du ſel de duobus qui y fait autant de mal que de bien, excepté dans la potion, où il n'agace preſque pas, vu ſa petite quantité.

La partie caſéeuſe du lait s'évacue donc par des purgatifs réſineux, la partie ſéreuſe s'éva-

cue par les ſudoriſiques, qui ſont auſſi des réſineux : & il faut y joindre ſouvent les bains & même un véſicatoire, quand le mal eſt invétéré. La circonſtance ne me permet pas de m'étendre davantage ſur ce traitement.

(*Gazette de ſanté.*)



AGRICULTURE

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Observations générales sur le jardinage & les plantations, extraites d'un traité sur les arbres des forêts, publié dernièrement à Edimbourg. (Traduites de l'Anglois.)

Il seroit superflu de s'étendre sur les plaisirs & les avantages que procurent la science & la pratique du jardinage, après tous les éloges qu'ont faits de cet art les meilleurs auteurs anciens & modernes. C'est assez de dire que le jardinage a été l'amusement & l'occupation favorite des plus grands hommes & des plus sages, princes, philosophes, législateurs, conquérans, plusieurs desquels se sont retirés avec joie de la carriere de l'ambition, pour se livrer à la culture de leur jardin, & ont trouvé des plaisirs plus purs & plus réels dans cette simple & innocente occupation, que dans tout l'éclat des honneurs & la magnificence des cours.

Dans tous les livres qui ont été publiés jusqu'à présent sur la culture des arbres des fo-

rêts, les regles sont courtes & bornées à peu d'objets ; les auteurs paroissent avoir adopté généralement l'opinion commune, que quand on a mis un jeune arbre en terre, il ne reste plus rien à faire ; mais c'est ressembler à ces parens dénaturés qui négligent de nourrir & d'élever les enfans qu'ils ont mis au monde ; car les arbres, aussi-bien que les animaux ont besoin d'éducation & de nourriture pour croître, se fortifier & se conserver en bon état. Il n'est question dans ces livres que de semer les graines, de planter les boutures, d'élaguer les branches dans les tems convenables, de transplanter après un certain tems les jeunes tiges dans une pepiniere où elles doivent passer deux, trois ou quatre ans, & de les porter delà dans l'endroit où elles doivent rester & prendre leur dernier accroissement ; après cela tout est dit. Cependant la besogne d'un planteur judicieux est bien plus étendue ; il ne doit pas seulement s'occuper des meilleures méthodes de propager les plantes, de les conserver dans leur premiere jeunesse, & de les transplanter ; il doit connoître encore les vrais moyens de transplanter les plus beaux arbres des forêts qui perdent leur feuillage en hiver (*deciduous*) quand ils sont parvenus à une hauteur de trente pieds ou audelà, aussi sûrement & aussi facilement que les plus tendres plantes ; car non-seulement ils seront d'aussi beaux arbres, mais ils croîtront même autant dans la suite que ceux qui auront crû dans le terrein où ils ont été plantés d'abord, & sans qu'il soit besoin de faire aucune dépense pour leur donner des appuis, ils résisteront à l'impétuosité des vents qui sont les plus grands ennemis des arbres nouvellement plantés & gouvernés suivant la méthode ordinaire.

Des arbres ainsi cultivés peuvent se planter avec la plus grande apparence de succès & sans aucun inconvénient sensible, durant tous les mois de l'été, & n'exigent d'autres soins accessoires que deux ou trois arrosemens extraordinaires. Cette circonstance seule doit être d'un grand poids dans ce climat, où la terre durant l'hiver est si chargée de neige, ou si trempée de pluies, que nous n'avons pour planter suivant la méthode commune, qu'une très-petite partie de l'automne & du printems.

Cette méthode ne se borne pas seulement aux arbres qui perdent leurs feuilles; elle s'étend encore aux plus belles especes d'arbres toujours verds, dont la plupart passent aujourd'hui généralement pour n'être pas susceptibles de transplantation quand ils ont passé quatre, cinq ou six ans : mais on peut donner des regles certaines pour transplanter ces arbres avec autant de succès que les autres, quand ils sont parvenus à la hauteur de huit, dix ou douze pieds, suivant leurs différentes especes.

On peut transplanter pareillement d'après les mêmes principes & avec les mêmes avantages, des haies d'épines & de plusieurs autres plants, qui serviront aussi-tôt de barriere au bétail, & épargneront la dépense des fossés, des palissades & des autres défenses qu'il faut donner aux haies encore jeunes. L'art de planter & de gouverner les haies suivant la différence du sol & de la situation, n'ayant point encore été approfondi comme il devoit l'être, & ces détails ayant été abandonnés jusqu'à présent au caprice de jardiniers ignorans ou à la routine des cultivateurs ordinaires, la partie des clôtures a été jusqu'à présent fort négligée, ou ceux qui s'en sont occupés fort découragés, & on pourroit

citer plusieurs propriétaires riches, qui dans ces dernieres années ont dépensé pour cet objet de très-grosses sommes sans beaucoup de succès.

Pour porter les différentes branches du jardinage à quelque degré de perfection, il faut agrandir nos vues mesquines & perdre la mauvaise coutume de n'avoir qu'un seul jardinier pour un terrein où il y a beaucoup à faire. J'ai pendant plusieurs années & en différentes saisons visité avec attention plusieurs des plus élégans & des plus magnifiques jardins de la Grande-Bretagne, mais je n'ai jamais vu de ma vie tous les objets de l'art également remplis, toutes les parties d'un jardin également florissantes, & toutes ses beautés développées au même point dans les saisons convenables, sous la direction d'un seul homme. Eh! comment cela pourroit-il être? chaque jardinier a ses parties favorites qui sont toujours les premieres dont il s'occupe & celles qu'il soigne le mieux, & chaque branche du jardinage demande à être suivie dans les différentes époques de l'année; mais dans le printems il faut travailler en peu de semaines un jardin presque tout entier. La plantation, la tonte annuelle des arbres, la culture de la terre, la distribution du sol en vastes dessins, tant pour favoriser la crue des arbres que pour leur procurer une belle forme, toutes ces choses demandent de la science & du travail. Semer la graine des arbrisseaux à fleurs, des arbres à fruit & des arbres des forêts, les propager par boutures, par provins, &c perfectionner plusieurs especes par les entes & les greffes; les transplanter dans les tems convenables en donnant à toutes la culture nécessaire, sont autant de choses qu'un homme peut en faire pour les faire bien, & tout jardinier qui met à

ces opérations aſſez peu d'importance pour les abandonner à des manœuvres, montre ſon peu d'habileté dans ſon art, ou ſon peu d'honnêteté.

Il faut donc aux hommes riches qui veulent donner une attention égale aux différentes branches du jardinage deux jardiniers pour les différens objets indiqués ; & le moyen le plus efficace de répandre davantage les connoiſſances de l'art dans cette partie du Royaume, ſeroit de donner au jardinier le double de ce qu'on lui a donné juſqu'à préſent d'encouragement. Il faut quelque ſcience pour faire un bon jardinier, & quel homme ſenſé voudra faire les frais de cette ſcience pour procurer à ſon fils un état qui ſelon toute apparence, & à moins de quelques circonſtances auſſi rares qu'heureuſes, ne lui rapportera pas plus de quinze ou vingt livres ſterlings par année ? quel eſt l'enfant doué d'eſprit & de talens qui voudra étudier un art dans lequel il y a ſi peu d'avantages à eſpérer ? Un accroiſſement de gages pour ces hommes utiles, auroit donc en peu de tems les meilleurs effets ; on trouveroit alors vingt jardiniers intelligens où l'on en cherche un inutilement aujourd'hui ; & il n'y a pas de doute que le maître ne gagnât encore plus à cette augmentation que l'homme qu'il emploieroit.

L'art d'enclore les terreins de haies & de planter les arbres des forêts étant le premier principe & la baſe la plus ſolide des progrès que peuvent faire les différentes branches de l'économie rurale & du jardinage, ceux qui aiment véritablement leur pays doivent les plus grands encouragemens à quiconque enrichira la pratique de cet art de méthodes plus faciles & plus heureuſes que celles dont on ſe ſert généralement,

mais je suis fâché de dire que nous donnons moins d'attention à cette partie qu'à toutes les autres. Nous voyons portant clairement que pour procurer une crue vigoureuse & une belle forme aux plantes mêmes les plus fortes de notre pays, il faut faire ensorte qu'elles se donnent une assistance mutuelle; à plus forte raison combien ce secours n'est-il pas nécessaire pour les plantes étrangeres? c'est une chose trop évidente pour qu'il soit besoin d'insister sur ce point. C'est à cela seul que nous devons les mets les plus délicats de nos tables, le plaisir de rassembler sous nos yeux les plus belles productions de la nature, & la jouissance que nous éprouvons en voyant fleurir chez nous en plein air les plantes nées dans les climats les plus tempérés.

Comme un bon directeur de pépinieres est celui qui peut nous procurer le plutôt & de la maniere la plus efficace ces avantages & ces plaisirs, je crois qu'il mérite d'être rangé dans la premiere classe des jardiniers; mais je crains bien que ses droits à ce rang ne soient sentis que du petit nombre d'hommes qui ont un jugement solide & un esprit étendu, & que la généralité des têtes étroites & bornées, ne fasse beaucoup plus de cas de celui qui peut faire venir un concombre ou un mélon précoce, quoique de toutes les parties de l'art ce soit la plus aisée & la plus simple quand on a des verres & du fumier! dans une pépiniere l'attente des profits est longue & ennuyeuse, & il faut être riche pour se livrer en ce genre à des spéculations de quelque conséquence, car les avances doivent être considérables & ne peuvent rentrer que fort tard; au contraire, dans l'autre genre de culture, les profits étant annuels & les avances médiocres, & le luxe de notre siecle

ayant porté à un très-haut prix les végétaux précoces & ceux qui se soutiennent dans l'arriere saison, toutes ces considérations sont bien tentantes pour la plupart des hommes, qui se livrent à cette branche de jardinage au préjudice des autres; & delà vient que les bonnes pépinieres sont aujourd'hui beaucoup plus rares qu'elles ne devroient l'être.

Quoiqu'un bon directeur de pépinieres soit un homme très-important pour son pays, & que cette profession ait autrefois été généralement considérée, cependant elle est tombée depuis quelque tems dans un grand discrédit, & à quelques égards on peut dire que c'est avec raison. Le succès qu'ont eu dans cette partie quelques hommes intelligens, a encouragé divers imposteurs qui à l'aide de quelque argent & d'un grand fonds d'effronterie, prennent maintenant ce titre, quoiqu'ils ne connoissent rien au jardinage, & qu'ils se livrent aux occupations les plus grossieres & les plus directement opposées à l'observation froide & à l'étude réfléchie de la nature dans ses admirables productions. Quelques-uns de ces Messieurs ont assez réussi en amusant le public sous le beau prétexte d'être utiles à leur pays & en réduisant le prix des arbres. Mais un jardinier intelligent s'appercevra aisément que leur méthode est funeste, & qu'il n'y a aucun profit à tirer du bon marché de ces plantes qu'on a fait croître très-serrées & en beaucoup plus grande quantité que l'espace de terrein ne le comporte, d'où il résulte qu'on peut donner ces avortons rabougris & étouffés les uns par les autres, à un prix beaucoup plus bas que celui qu'un bon jardinier sera obligé de mettre à des arbres bien venus. Ces messieurs, pour en imposer davantage, publient des catalogues pompeux d'objets

qu'ils ne connoissent pas, catalogues pillés on ne sait où, & par lesquels ils paroissent avoir rassemblé, on ne sait comment, la moitié des plantes existantes, & quelques-unes mêmes qui n'ont peut-être jamais existé; mais ils négligent toujours de donner des échantillons de ces productions merveilleuses, & quand vous allez en acheter, vous avez toujours la mortification d'apprendre qu'elles ont été vendues la veille ou la semaine précédente.

Chacun connoît les bons effets qu'ont produits en général les prix donnés par les commissaires (*commissioners and trustees*) pour l'encouragement des manufactures & de tous les genres d'industrie en Ecosse. On peut citer entre beaucoup d'autres, ceux qui nous ont procuré les récoltes les plus abondantes de la meilleure espece de pommes de terre, & qui suffiroient pour éternifer les noms de ces bienfaiteurs de la patrie. A cette époque le prix exorbitant du bled avoit réduit les pauvres à la plus grande détresse, & les pommes de terre étoient enchéries, en proportion; mais à peine eut on proposé les prix dont il s'agit qu'une émulation universelle s'empara de tous les fermiers & de tous les jardiniers, & cette émulation eut des suites si heureuses qu'en deux ou trois ans le prix de cette denrée baissa de moitié, de maniere que la pomme de terre devint dans le même moment & a depuis continué d'être la nourriture ordinaire de la classe inférieure des cultivateurs.

Vu les effets salutaires de ces prix, & le mauvais état de nos pépinieres, je ne puis m'empêcher de représenter humblement à l'honorable chambre des commissaires, qu'en donnant au

bout

bout de quatre, cinq ou six ans, comme ils le jugeroient à propos, une récompense honnête à celui qui auroit fait croître & le mieux cultivé la plus grande quantité d'arbres à fruits & d'arbres des forêts, de plants de haies & d'autres plants utiles, proportion gardée de l'étendue du terrain; en nommant un comité d'hommes instruits & integres pour visiter toutes les pépinieres des environs d'Edimbourg, & toutes celles qui mériteroient attention dans l'intérieur de l'Ecosse, (vers le milieu de l'été lorsque les arbres sont couverts de feuilles, ou en automne avant le tems des plantations,) pour prendre connoissance des différentes méthodes de culture, pour examiner les racines des plantes aussi-bien que les proportions de leurs tiges, & pour décider suivant les regles ordinaires, quel seroit le cultivateur qui auroit le mieux réussi, on feroit beaucoup plus pour l'amélioration de nos plantations, que les plus habiles gens n'ont pu faire par leurs écrits & par leurs exemples, & qu'on ne fera jamais par quelque autre méthode que l'on emploie.

De tous les charlatans que je connois, après les charlatans en médecine qui s'attaquent à nos santés & à nos vies, les plus dangereux (*) sont les charlatans en fait de jardinage & de plantations; car non-seulement ils nous volent notre argent, mais ce qui est encore pis, ils nous tiennent dans une longue attente d'un gain dont nous ne devons jamais jouir. Au tort que nous font de mauvais plants de haies & d'arbres des

(*) Ceci ne doit pas être pris à la rigueur; il faut se souvenir que c'est un homme qui écrit sur son art.

forêts, fort ſouvent conſidérable, il faut ajouter d'autres inconvéniens non-moins déſagréables. Après qu'un homme a dépenſé beaucoup d'argent pour planter un verger & pour garnir ſes jardins d'eſpaliers, dans l'eſpérance d'en retirer un jour un produit qui le paie de ſes avances, quel doit être ſon chagrin enſuite, lorſque ſes arbres commencent à porter du fruit, de voir qu'on l'a trompé, & de trouver tout le contraire de ce qu'il attendoit? La vie eſt ſouvent trop courte pour réparer ces ſortes de mépriſes. Cependant ce cas eſt loin d'être rare, & je connois pluſieurs gentilshommes en Ecoſſe, à qui ce que je viens de dire, peut rappeller le ſouvenir de ſemblables infortunes qu'ils ont eſſuyées, & qui peuvent rendre témoignage de la juſteſſe de mes obſervations, & du danger de ſe fier aveuglément à des charlatans.

C'eſt une opinion preſque générale que le ſol où l'on éleve des arbres en pépinieres, doit être plus maigre que celui où l'on veut les tranſplanter enſuite; & cette opinion a été adoptée par des auteurs, d'ailleurs très-reſpectables; il faut convenir qu'elle a quelque choſe de ſpécieux au premier coup-d'œil, j'en ai été moi-même partiſan dans ma jeuneſſe, & elle paroît ſi conforme à la nature, que je ne ſuis pas étonné qu'elle ait ſéduit généralement tous les jeunes planteurs; mais en même-tems, je ne comprends pas comment ceux qui ont de la pratique & de l'expérience, n'en ont pas fait ſentir l'illuſion. Je me ſuis pleinement convaincu par des expériences réitérées des mauvais effets qui réſultent pour les jeunes plants d'un ſol plus maigre que celui où l'on doit enſuite les tranſplanter, & j'ai pareillement éprouvé les avantages ſupérieurs de la méthode contraire. Dans

la culture de la plupart des arbres, il est nécessaire de leur procurer d'abord une crue vigoureuse, pour qu'ils deviennent beaux & grands, & on ne peut y réussir qu'en les élevant dans un sol riche & propre à leur fournir une nourriture abondante, quelque part qu'on se propose de les transplanter, & quelque situation qu'on leur destine; car s'ils ont passé leur enfance dans un sol maigre, d'où ils n'ont tiré qu'une nourriture imparfaite, ils ne deviendront jamais forts dans la suite, malgré la richesse du sol où on les transplantera. Les causes de ce fait constant, sont aisées à trouver, pour peu qu'on se donne la peine d'y réfléchir. La mauvaise nourriture que prennent de jeunes plants dans un sol maigre, leur cause des maladies, qui, si elles ne sont pas mortelles dans le moment, sont toujours certainement incurables; ils ont nécessairement de mauvaises racines, leur écorce est collée au bois (*hidebound*) & leurs branches sont foibles & tortues; en un mot, ils peuvent languir long-tems dans l'état d'arbrisseaux, mais ils ne s'éleveront jamais à la hauteur d'arbres proprement dits. Mais quand je dis qu'il faut élever les jeunes plants dans de bonnes terres, je n'entends que celles qui sont telles naturellement, & non pas celles qu'on engraisse à force de fumier; si l'on veut faire usage de ces dernieres, il faut au moins avoir l'attention d'y déposer les plants avant que le fumier se soit mûri & incorporé avec elles, car alors elles sont plus funestes aux arbres en général que le sol même le plus maigre.

Je ne suis point surpris que tant de gentilshommes se plaignent des arbres qu'ils tirent des pépinieres qui sont aux environs d'Edimbourg; la plupart des terreins consacrés à cet usage,

ſont remplis à cinq ou ſix pouces de profondeur de fumier tout frais de cheval & de vache, & ſans attendre après cela l'intervalle d'une ſeule ſemaine, on les couvre de jeunes plants. La plupart de mes lecteurs n'ont pas beſoin que je leur explique les effets qui réſultent de cette mauvaiſe pratique; je dirai ſeulement pour le petit nombre de ceux qui l'ignorent, que la corruption du fumier qui entoure les racines des plantes, y fait naître des ampoules, dans leſquelles il ſe loge une vermine qui ronge ces racines, & y cauſe une ſuppuration qui infecte la ſeve dans le corps de l'arbre, y produit une eſpece de gale, & le fait dépérir inſenſiblement. Cependant cette infection ne ſe découvre pas d'abord, car pendant quelques années, la nourriture abondante, quoique groſſiere, que le fumier fournit aux jeunes arbres, leur fait pouſſer des jets prodigieux, & des ignorans s'applaudiſſent de cet excès peu naturel de végétation, comme d'une preuve de la vigueur de la plante, ſans penſer au poiſon lent qui brûle ſes veines.

Je ne ſais ſi on me pardonnera de haſarder une comparaiſon, quoique éloignée, entre ces plantes que le fumier ſemble animer & un homme qui boit exceſſivement du brandevin ou d'autres liqueurs ſpiritueuſes; l'un ſe livre pendant quelque tems aux ſaillies & aux tranſports immodérés de l'enthouſiaſme & de la gaieté bachiques, l'autre étale un luxe de végétation non moins extravagant, mais tous les deux dans la ſuite du tems, deviennent malades, foibles & languiſſans. Je ne prendrai pas ſur moi de décider ſi j'ai raiſon, mais je ne crois certainement pas avoir tort en regardant un jardinier coupable de ce genre de fraude, comme plus nuiſible à la ſociété & plus digne du banniſ-

ſement que certains des malheureux qu'on y condamne. Ce ſont ces manœuvres & d'autres ſemblables qui ont fait croire que des arbres élevés d'abord dans un ſol riche, ne proſpéroient pas ſi bien enſuite dans un ſol plus maigre ; quoique je puiſſe aſſurer à mes lecteurs avec la plus ferme confiance, que j'ai été pluſieurs fois convaincu du contraire par les faits les plus inconteſtables, par-tout où on a bien entendu la culture des arbres.

A l'égard du choix du ſol, il faut en général mettre les jeunes plants dans le meilleur qu'on peut trouver, & c'eſt à l'induſtrie ou au bonheur du jardinier à découvrir le plus petit morceau de terre qui réunira les différentes qualités convenables pour toutes les plantes qu'on éleve dans une pépiniere ; mais la nature ne nous permet guere de jouir de ces avantages qu'à la ſueur de notre front, & il faut le plus ſouvent que notre intelligence & notre travail nous les procurent. J'obſerverai donc ſeulement que le meilleur ſol pour une pépiniere eſt un ſol ſec & friable, que la beche & le rateau ont atténué, & qui, s'il eſt d'une nature forte, ne demande pas d'être travaillé à une grande profondeur ; mais la pire eſpece de terre eſt celle qui approche le plus près d'une argille humide & peſante, où les arbres ne peuvent pas étendre à l'aiſe leurs racines, & que la température de notre hiver & de notre printems ne permet pas de travailler quand il le faudroit.

Quelques perſonnes m'objecteront peut-être qu'on a eſſayé pluſieurs fois ſans ſuccès de tranſplanter de grands arbres. C'eſt une triſte vérité trop évidente pour la nier ; mais les raiſons en ſont toutes ſimples, c'eſt qu'on s'y eſt mal pris, & que les fautes qu'on a faites ont eu

les conséquences qu'elles devoient naturellement avoir. Mais bien loin que de grands arbres transplantés avec intelligence & cultivés avec soin, viennent plus mal que de jeunes arbres, au contraire ayant plus de racines près de la surface de la terre, & jouissant par-là de toute la bénignité des influences célestes, ils croissent beaucoup plus librement que ceux dont les racines plus profondes, ont à lutter contre la froideur d'un sol paresseux & inanimé.

C'est un observation que les personnes avancées en âge ont eu souvent occasion de faire, que celui qui plante des arbres dans l'état de petitesse où on les prend ordinairement, ne peut pas espérer d'en jouir de sa vie & de les voir jamais parvenus à un certain degré de beauté ; & ç'a été un grand sujet de découragement. Mais il est aisé d'obvier à cet inconvénient, & ceux qui sont en état d'en faire la dépense, peuvent se procurer dans une saison une plantation florissante d'arbres tout venus. Cela tient à une méthode dont les principes sont certains & à la portée des personnes qui ont la moindre connoissance du jardinage.

(*Universal magasine.*)

I I.

JAMBES de fer.

Le sieur Perrier, le jeune, a imaginé des jambes ou supports méchaniques en fer, approuvés de l'académie royale des sciences de Paris, le 30 avril 1777, dont les personnes, affligées d'un seul côté du corps, peuvent se servir, au lieu de béquilles, jambes ou quilles de bois. Il a perfectionné ces machines au

point que ceux qui s'en fervent, peuvent marcher fans canne, monter & defcendre les efcaliers, fans aucune gêne, même une heure après que ces fupports leur ont été adaptés pour la premiere fois. Il offre d'indiquer les perfonnes qui font ufage de fa *jambe de fer*, & il la donne à l'effai avant d'en exiger le paiement. D'un grand nombre de certificats qui atteftent les avantages qui réfultent de fon fupport méchanique, il en produit un dont la teneur eft celle qui fuit :

» Je certifie que le fupport du fieur Per-
» rier eft de l'invention la plus belle, & des
» plus avantageufes ; que depuis que je m'en
» fers, je me trouve extraordinairement foula-
» gé : je marche à pied, tant dans Paris qu'à
» la campagne ; je monte & defcends les efca-
» liers, ayant des marchandifes dans mes deux
» bras, & le tout, fans avoir de canne ; je
» monte à cheval & voyage, monte dans
» toutes les voitures & m'y affeois, comme
» fur tout autre fiege ; enfin, je ne me fens
» gêné d'aucune façon. C'eft pourquoi je me
» fais un vrai plaifir de faire connoître cette
» heureufe invention à tous ceux qui, com-
» me moi, ne peuvent faire un feul pas fans
» béquille, &c.

Le fieur Perrier demeure *à l'hôtel de la Limace rue Perdue, près la place Maubert, à Paris.* Il prie d'affranchir les lettres qui lui feront adreffées.

(*Journal de littérature, des fciences & des arts.*)

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

D'Amiens, le 30 janvier 1779.

Messieurs,

Sous un roi qui fait ſes délices de la bienfaiſance, on en voit contracter chaque jour l'heureuſe habitude; mais tous les hommes ayant des idées différentes ſur la nature & l'objet de leurs dons, les actes d'une bienfaiſance éclairée n'en ſont pas moins rares : celui que j'ai à vous annoncer intéreſſe ſi eſſentiellement l'humanité ſouffrante, qu'il ne ſauroit être trop connu, & je me flatte que vous partagerez le plaiſir que j'ai à le publier.

Un ſeigneur auſſi grand par ſa naiſſance que par l'ancienneté & la diſtinction de ſes ſervices, & par les établiſſemens utiles qu'il a faits dans la province où il commande & dont il fait le honheur, vient d'en former un, également digne de lui, dans la principale de ſes

terres. Ce nouvel établissement réunit deux avantages bien précieux à l'humanité, le soutien des vrais pauvres, & le soulagement des malades.

Les pasteurs connoissant mieux que personne les facultés & la situation de chaque famille, MM. les curés des sept paroisses dont la terre est composée, doivent remettre au premier janvier de chaque année au receveur de la terre, un état des pauvres de leur paroisse, en les distinguant par classes, suivant leurs besoins, leurs infirmités, le nombre & l'âge de leurs enfans ; & le receveur délivrera à ces infortunés & fera même porter chez eux, s'il le faut, les secours demandés & fixés par MM. les curés. Les mendians seront portés sur cet état avec une note d'exclusion : la honte & la privation des charités attachées dès-lors à ce vice, sont peut-être le meilleur moyen que l'on ait encore imaginé pour le déraciner. Voilà la subsistance du vrai pauvre assurée.

Le second objet, la conservation de tous les habitans, exigeoit la résidence d'un homme habile qui, fixé au milieu d'eux par un traitement avantageux, pût leur consacrer gratuitement tous ses momens ; & le choix distingué qui a été fait, promet à cet égard les plus heureux succès. Ce chirurgien est chargé de traiter, indistinctement & gratuitement, tout habitant quelconque de la terre, riche ou pauvre, la santé de tous étant également précieuse : & comme ses soins doivent s'étendre à

tous les objets qui en ſont ſuſceptibles, & qu'une expérience conſommée dans l'art des accouchemens, lui en a rendu la pratique familiere, il donnera auſſi tous ſes ſecours aux femmes groſſes, & il fera chaque année un cours public & gratuit d'accouchemens, non-ſeulement pour les ſages-femmes de la terre, mais pour celles des environs.

Un établiſſement auſſi important ne pouvoit manquer de plaire aux vrais amis de l'humanité; auſſi M. le directeur-général des finances s'eſt-il empreſſé de lui accorder tous les remedes dont il pourra avoir beſoin chaque année.

Je ne ferai aucune réflexion ſur l'étendue, la nobleſſe & l'utilité des ſecours de tout genre que cet acte de bienfaiſance aſſure à tous les habitans d'une terre conſidérable, & ſur-tout à cette claſſe intéreſſante & malheureuſe dont les travaux pénibles ſont la premiere ſource de nos richeſſes. J'ajouterai ſeulement que ce nouveau bienfait n'eſt pas le ſeul que la province où cette terre eſt ſituée, doive à ce généreux guerrier. L'exploſion d'un magaſin à poudre ayant détruit il y a quelques années nombre de maiſons occupées par de pauvres ouvriers de manufactures, il envoya ſur le champ deux mille écus pour leur être diſtribués. Combien d'heureux n'a-t-il pas faits dans ces deux provinces, dont l'une ſe glorifie d'être le berceau de ſon illuſtre maiſon, & l'autre l'objet de ſes ſoins les plus chers! mais mon deſſein n'eſt point de lever le voile de la modeſtie dont-il

ſe plaît à couvrir ſes vertus; je me bornerai à dire que les malheureux ont toujours trouvé en lui un pere, la nobleſſe un appui, le roi un ſerviteur fidele, & la patrie le citoyen le plus zélé.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal de* Paris.)

I I.

PROJET d'aumône univerſelle en faveur des pauvres.

On diviſe chaque paroiſſe, où on voudroit l'établir en cinq claſſes. On ſuppoſe une paroiſſe compoſée de deux cens cinquante perſonnes en état de faire une aumône proportionnée à leurs facultés. Cinquante des plus pauvres ne donneront qu'un *liard* par ſemaine; cette aumône à la fin de l'année produira un fonds de 32 liv. 10 ſols. Soixante & quinze perſonnes qui vivent de leurs travaux donneront un *ſou* par ſemaine; ce qui fera au bout de l'an 187 liv. 10 ſous. Cinquante perſonnes qui ont quelque aiſance, donneront cinq ſous par ſemaine; c'eſt par an 650 liv. Cinquante perſonnes tout-à-fait aiſées, fourniront dix ſous par ſemaine; c'eſt par an 1300 liv. Vingt-cinq perſonnes des plus riches donneront par ſemaine vingt ſous; cela fera encore par an 1300 liv. Ces cinq claſſes produiront par an 3470 livres. On choiſira cinq perſonnes de probité & intelligentes, pour recueillir & faire la diſtribution

de cette aumône; on divisera cette somme en cinq parties égales, de 694 liv. chacune. La premiere partie sera mise en bled, pour fournir du pain, suivant le besoin, aux pauvres de la paroisse. La deuxieme sera employée pour la viande & les remedes nécessaires aux besoins des malades. La troisieme, en linge & habillement pour revêtir les pauvres. La quatrieme, à acheter les choses nécessaires pour les faire travailler. Et enfin la cinquieme sera donnée à l'hôpital le plus voisin, qui sera chargé de recevoir les vieillards, les infirmes, les malades incurables, & ceux de longue durée de la paroisse.

On doit l'idée de ce projet humain & patriotique, à M. Fillon, notaire, procureur & contrôleur des actes à Challans en Bas-Poitou: puissent les vœux de ce citoyen estimable être exaucés! Il n'y a peut-être que ce moyen de détruire la mendicité, & de faire cesser la misere dans les campagnes.

(*Gazette des Tribunaux.*)

I I I.

Le plus beau triomphe des sciences & des arts, est d'obtenir des hommages au milieu de la guerre, & d'en suspendre les fureurs pour accélérer leurs progrès. C'est une gloire qui paroît réservée à notre siecle, & qui n'a point échappé à la prudence & à la pénétration de M. de Sartine. Nous nous empressons de faire connoître à nos lecteurs une lettre que ce mi-

niſtre, digne interprete des intentions de notre auguſte monarque, a écrite de Verſailles le 27 février 1779, pour être communiquée à tous les armateurs ou capitaines de navires qui arment en courſe ou autrement.

» Le capitaine Cook qui eſt parti de Plimouth, au mois de juillet 1776, ſur le » vaiſſeau la *Réſolution*, avec le projet d'aller » reconnoître les côtes, les iſles & les mers » ſituées au nord du Japon & de la Califor- » nie, ne doit pas tarder à revenir en Euro- » pe : il a ſous ſes ordres un autre navire, » nommé la *Découverte*, commandé par le ca- » pitaine Ch. Clercke, qui, comme celui qu'il » monte, eſt d'environ 500 tonneaux ; & l'un » & l'autre, ont un peu plus de cent hommes » d'équipage. Comme les découvertes qu'une » pareille expédition donne lieu de faire eſpé- » rer, intéreſſent généralement toutes les na- » tions, l'intention du roi eſt que ce capitaine » Cook ſoit traité de même que s'il comman- » doit des bâtimens de puiſſances neutres & » amies, & qu'il ſoit recommandé à tous les » capitaines de navires, armés en courſes ou » autrement, qui pourront le rencontrer à la » mer, de faire connoître à ce navigateur cé- » lebre les ordres qui ont été donnés à ſon » égard, en lui obſervant que de ſon côté il » doit s'abſtenir de tout acte d'hoſtilité. «

(*Affiches & annonces* de Paris.)

I V.

De Lisbonne, le 27 janvier.

Notre auguste souveraine, qui ne cesse de donner des preuves de son humanité & de sa tendresse pour ses sujets, a fait délivrer depuis peu, à ses frais, 223 Chrétiens qui gémissoient dans les fers à Alger. De ce nombre, étoient quatre prêtres & deux dames de distinction. Les religieux chargés de négocier le rachat de ces esclaves, se sont acquittés de cette commission délicate avec autant de sagesse que de zele. Après une navigation de près de deux mois, ils sont arrivés dans ce port accompagnés des captifs qu'ils ont délivrés.

Dorénavant les militaires qui se trouveront dans le cas d'être traduits à un conseil de guerre, pourront employer le ministere d'un avocat pour se défendre. Il leur sera de plus permis de se faire aider du même avocat lorsqu'ils subiront les interrogatoires; & enfin ce qui n'est pas moins digne de la sagesse & de l'équité de sa majesté, on pourra appeller des jugemens prononcés au conseil de guerre.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

V.

De Stockholm, le 1er. décembre.

Sur la demande qui a été faite au roi pour qu'il accordât la permiffion d'ouvrir une fouscription dans toute l'étendue du royaume, afin de former un fonds qui fervît à établir dans la capitale une nouvelle maifon d'éducation, en mémoire du prince nouveau-né, fa majefté a répondu à cette requête par un refcrit en date du 6 novembre dernier, lequel eft conçu en ces termes :

» Sa Majefté juge que l'objet important de » l'éducation dans le royaume, mérite réellement fon attention, & qu'en général elle eft » digne des foins d'un roi. Comme elle fera » élever fon cher fils avec la plus grande follicitude poffible & avec toute la tendreffe » d'un pere, afin qu'étant monté fur le trône » de fes ancêtres, il mérite l'amour de fon » peuple, elle n'a pu voir qu'avec fatisfaction » & plaifir, que fes fideles fujets veuillent » témoigner leur vive joie, à l'occafion de la » naiffance du prince royal, d'une maniere fi » digne d'eux, & en lui préparant d'avance un » heureux regne fur un peuple obéiffant & » généreux ; S. M. accorde donc fon confentement à cette humble requête, & elle fe » réjouit de trouver fes fideles fujets difpofés » à concourir avec elle à pofer, par l'éducation de citoyens vertueux, le fondement

» du bien-être de la poſtérité ; elle promet
» d'ailleurs qu'après que cet établiſſement,
» louable & utile, aura été porté à conſiſtance,
» elle fera les réglemens néceſſaires pour rem-
» plir les vues bienfaiſantes des fondateurs,
» & pour la conſervation de l'établiſſement à
» l'avenir. «

Dans la ſéance tenue le 25 janvier dernier, par les états, le roi déclara que des 18 tonnes d'or dont ils avoient fait préſent au prince nouveau-né, il n'en acceptoit que 12 ; S. M. pria les états d'employer les 6 autres, dans la répartition des impôts, au ſoulagement de ſes ſujets les moins aiſés.

V I.

Le cardinal Pallavicini, ſecrétaire d'état, ayant repréſenté au ſouverain pontife, que la plupart des curés des comtats d'Avignon & Venaiſſin n'ont pour tout revenu qu'une modique penſion congruë, ſa ſainteté a cru d'autant plus juſte de venir au ſecours de ces eccléſiaſtiques, que ce ſont eux qui cultivent la vigne du ſeigneur & qui portent tout le poids du jour. En conſéquence, le ſaint-pere a ordonné qu'il fût pris des arrangemens pour que chacun de ces curés jouiſſe d'une penſion annuelle de 500 liv. tournois

VII.

NAPLES, le 5 février.

Les honnêtes gens ont vu avec plaisir le divertissement tumultueux des cocagnes, supprimé pendant le dernier carnaval, en vertu d'une très-sage ordonnance du gouvernement. Les frais qu'occasionnoient ces plaisirs trop souvent scandaleux, ont été employés à doter de pauvres filles. L'indigence seule n'a pas été un titre suffisant pour prétendre à cette faveur; on ne l'a accordée qu'à celles qui étoient connues par leur sagesse & leur vertu.

VIII.

Un habitant de Lodeve s'exprime ainsi dans une lettre écrite à l'auteur de la *gazette d'agriculture* : » Notre évêque vient de donner à » cette ville une preuve éclatante de sa cha- » rité envers les pauvres. Notre hôpital étoit » trop petit & mal-sain : le charitable prélat » a fait ouvrir des fenêtres à l'ancien bâti- » ment, qu'il a fait aussi entiérement réparer; » il a agrandi la maison d'une aîle de bâti- » ment; il a acheté un jardin attenant à l'hô- » pital, qu'il a destiné pour servir de prome- » nade aux pauvres convalescens; enfin il a » fait construire à neuf une chapelle qui est » une des plus jolies & des plus régulieres » de la province. Le prélat en fit lui-même la

» dédicace le 19 octobre dernier. Le peuple » se rendit en foule à cette cérémonie, & » tous les ordres des citoyens témoignerent, » à cette occasion, leur satisfaction & leur » joie; les uns, en imitant la générosité du » digne pasteur envers les pauvres; les autres, » en célébrant ses vertus & sur-tout sa cha- » rité «.

I X.

Le 13 janvier dernier, le feu prit à une maison de Presle-la-Commune, diocese de Soissons, & se communiqua rapidement aux maisons voisines, dont la plupart étoient couvertes en paille; le danger étoit d'autant plus grand, que presque toutes les habitations de ce village étoient sous le vent qui souffloit alors. On eut à peine sonné l'alarme, que toutes les paroisses d'alentour accoururent avec une incroyable célérité, puisque plusieurs habitans de Vailly ont fait le trajet, qui est d'une lieue, en un quart-d'heure. Tandis que les charpentiers, couvreurs, maçons, &c., manoeuvroient avec ardeur pour couper le feu, une autre classe de travailleurs infatigables s'occupoit à sauver les effets des malheureux habitans. On distingue parmi ces travailleurs un nommé Antoine-Nicolas Délan, âgé de 24 ans, fils d'un taillandier de Vailly. Après avoir passé plusieurs fois au travers des bois enflammés, sauté des murs brûlans & calcinés, pour arracher aux flammes des meubles qu'elles avoient dévorés à demi; après s'être brûlé les cheveux,

les ſourcils, la plante des pieds, on lui indiqua une maiſon où il reſtoit un enfant qu'on ne trouvoit point; c'étoit une petite fille qui devoit être ſous une voûte dont les portes étoient brûlées, & où la flamme entroit de tous côtés. Il falloit marcher ſur des braſiers & paſſer dans le feu avant que de pénétrer dans ce gouffre embraſé. Délan forme la réſolution de vaincre ces obſtacles; il trempe ſes pieds & ſes jambes dans des ſeaux d'eau, s'en fait jetter ſur la tête & par-tout le corps, & à l'inſtant il ſe précipite dans les flammes. Aveuglé par le feu & par la fumée, il eſt réduit à chercher l'enfant avec les pieds & les mains; après avoir fouillé tous les angles & les recoins de cette fournaiſe, il trouve enfin, ſous une table, la petite fille preſque étouffée, & dont la coëffure & les jupons commençoient à brûler. Délan la prend dans ſes bras; il lui couvre le viſage, de crainte que la flamme & la fumée n'achevent de la ſuffoquer, & revient la rendre à ſon pere. Ce fait étonnant nous eſt atteſté par M. le chevalier Deſmet, ancien capitaine de grenadiers royaux, chevalier de St. Louis, par le ſyndic, le juge & autres habitans incendiés du village de Preſles; par le prieur-curé, le maire, le lieutenant de maire, un échevin, le lieutenant du bailliage, le procureur-fiſcal & le receveur des gabelles de la ville de Vailly.

(*Journal encyclopédique.*)

X.

Le 20 avril 1770, la Loire étant débordée, & un bateau chargé de passagers y ayant fait naufrage, M. Goyet, notaire à Montbrison, quoique sachant peu nager, se jetta dix fois dans la riviere, au risque de sa vie, & retira de l'eau 17 personnes, parmi lesquelles étoient une femme enceinte & un enfant. Ce citoyen, aussi modeste qu'intrépide, se contentoit de jouir, dans le secret de son cœur, du plaisir d'avoir sauvé des malheureux; mais le gouvernement, informé depuis peu, d'un dévouement qui n'étoit pas fait pour rester dans l'oubli, & M. de Flesselles, intendant de la généralité de Lyon, l'ayant constaté par la déclaration de plusieurs témoins oculaires, M. le directeur-général des finances en a rendu compte au roi. S. M. a voulu donner à son auteur un témoignage public de sa satisfaction; en conséquence, M. de Flesselles ayant invité M. Goyet à se rendre à Lyon le 14 février, il lui a remis, par ordre du roi, une médaille d'or ayant l'effigie de S. M., avec ces mots gravés sur la tranche : *Par ordre du roi, au Sr. Goyet.* M. l'intendant a remis en même tems à ce généreux citoyen la lettre suivante, de la part de M. Necker, qui l'avoit écrite à Versailles le 21 janvier :

M. l'intendant de Lyon m'a instruit, Monsieur, de la générosité & du courage avec lesquels vous vous êtes porté, au mois d'avril 1770, à secou-

rir, au risque de votre propre vie, 17 infortunés qui, sans vous, périssoient dans la Loire.

J'en ai rendu compte au roi, qui, sans cesse occupé du soin de récompenser les actions vertueuses, a regretté que celle-là ne fût pas venue plutôt à sa connoissance. S. M. m'a chargé de vous faire remettre une médaille d'or, comme un témoignage public de sa satisfaction. Elle a bien voulu ajouter à ce premier bienfait une pension de 300 liv., que M. l'intendant est autorisé à vous faire payer, à compter du 1er. janvier de cette année. Je suis fort aise d'avoir pu vous procurer ces témoignages de la bienfaisance de S. M.

Je suis, &c.

Signé, NECKER.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

LE pape Paul III ayant menacé Charles-Quint des foudres de l'excommunication, s'il ne lui rendoit la ville de Plaisance; l'empereur lui répondit par son ambassadeur : *Tonnez de votre côté, je tonnerai aussi du mien, & nous verrons qui des deux sera le plus fort.*

I I.

L'empereur Frédéric, excommunié & foulé aux pieds par Alexandre III, absous par Grégoire IX pour le prix de cent mille mille onces d'or, servant un jour d'écuyer au pape Adrien, selon la coutume de ce tems, lui présenta, pour monter à cheval, l'étrier de la droite, au lieu de lui offrir celui de la gauche; le pape étonné de sa méprise, lui en fit des plaisanteries; mais l'empereur, sans se déconcerter, lui dit : *Pardonnez-moi, saint Pere, je ne suis pas accoutumé à faire un pareil office, & vous êtes le premier à qui je l'ai fait.*

III.

Un pauvre curé de village, réduit à la portion congrue, entretenoit plus ſouvent ſes paroiſſiens de ſon indigence que de la parole de Dieu. *Mes chers freres*, leur diſoit-il, *que voulez-vous que jè devienne? vous ne me baillez jamais d'offrandes; & ſi vous ne mourez point, de quoi voulez-vous que je vive?*

IV.

Lorſque M. Peyraud de Beauſſol donna ſa tragédie des *Arſacides*, en 1775, piece remplie de très-beaux morceaux, certain plaiſant dit: » Cet auteur n'eſt pas riche, il eût mieux fait » de ſolliciter l'amitié de quelque Créſus, que » les faveurs de Melpomene. « — Et moi, » dit l'auteur, à qui ce trait fut rapporté, je » répondrai à ce Monſieur-là: *je ſuis trop pau-* » *vre pour être l'ami d'un Créſus, & je ſuis trop* » *bien né pour en être l'eſclave.* «

On doit ſe rappeller que c'eſt à-peu-près la même réponſe que fit Catherine de Rohan à Henri IV: *Je ſuis trop pauvre pour être votre femme, & de trop bonne maiſon pour être votre maîtreſſe.*

V.

S. M. l'impératrice de Ruſſie a envoyé derniérement au ſieur Vanhall, célébre joueur de flute maintenant à Vienne, pluſieurs préſens

magnifiques, & entre autres une superbe tabatiere d'or accompagnée de très-jolis vers que le pere Bertola a traduits de l'Allemand en vers Italiens que voici :

Non te cantar può la mia Musa, o amico,
Si dolcemente come
Si diffonde il tuo suon : pure io non taccio ;
A te paga la musa il suo tributo
E lo paga de' flauti al più divino.
Non esiger di più dal sesso mio.
L'infima nota tua vince d'assai
Il miglior de' miei canti.
Altro io non posso che accozzar parole,
E l'arte tua sa soggiogare li cuori.

C'est-à-dire : *ami, ma muse, ne peut pas te célébrer par des chants aussi doux que les sons que tu fais entendre. Cependant je ne puis me taire. Ma muse te paie son tribut, elle le paie à la plus divine des flûtes. N'en exige pas davantage de mon sexe. La moindre de tes notes l'emporte infiniment sur le meilleur de mes chants : je ne puis qu'assembler des paroles, & ton art sait subjuguer les cœurs.*

C'est le sieur Vanhall qui étant à Pétersbourg, y fit exécuter une symphonie à vingt canons obligés.



BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

MEMORIE della badia di S. Tommaſo in Foglia, &c. *Mémoires de l'abbaye de* S. Thomas in Foglia, *dans le comté de Peſaro. In-4to.* Peſaro, 1778, chez Gavelli.

CECI eſt une nouvelle production de M. Olivieri de Peſaro, dont nous avons eu plus d'une fois occaſion d'annoncer dans ce journal les ſavans ouvrages. Il avoit déja fait paroître un article curieux, ſur l'abbaye de S. Thomas, dans le tome dixieme du nouveau recueil de Calogerà. Mais cet article ne peut être regardé que comme une eſquiſſe de ces mémoires remplis d'une infinité de recherches qui ſuppoſent la plus vaſte érudition & le plus grand travail. M. Olivieri fixe à la fin du dixieme ſiecle, l'époque de la fondation de l'abbaye de St. Thomas, dont le fondateur fut Albert, évêque de Peſaro, le même qu'Adelbert, dont le nom ſe trouve parmi ceux qui ſouſcrivirent le concile de Rome, de l'an 996, publié par Dachéri, & inſéré enſuite dans la collection générale des conciles. L'égliſe de cette abbaye étoit des plus magnifiques, comme il paroît par les ruines qui exiſtent

encore; elle étoit divisée en trois nefs, soutenues par deux rangs de colonnes de marbre, inégales & ornées de chapiteaux différemment travaillés; elle étoit encore embellie par une superbe tribune qui paroît plus ancienne que le reste de l'édifice. La grandeur démesurée de cette tribune, où l'on voit trois grandes niches semblables à celles qu'on appelloit *conchæ*, a fait croire à M. l'abbé Passeri, que ce bâtiment avoit été d'abord un temple d'idoles, avant d'être consacré au culte du vrai Dieu; il expose très-au-long les preuves de cette conjecture dans une lettre insérée à la suite de l'ouvrage, au N°. 48 des supplémens. Après avoir rendu compte de quelques anciens monumens qu'offrent les ruines de cette église, M. Olivieri passe à l'histoire de l'abbaye. Le pape S. Clément II, y mourut en 1047, à son retour de Bamberg, & durant le séjour qu'il y fit, il donna au monastere quelques terres du domaine pontifical, situées dans le comté de Pesaro; l'empereur Lothaire III, y séjourna aussi en 1137, & c'est de cette abbaye que sont datés les privileges accordés par ce prince à l'église de Ste. Marie *in Porto* de Ravenne. La donation de Clément II, dont nous venons de parler, donne lieu à l'auteur de s'étendre sur les anciens comtes de Pesaro, & d'éclaircir en même-tems divers points de l'histoire d'Italie, dans le moyen-âge. Il examine ensuite le diplôme de Lothaire III, en faveur de l'église de Ste. Marie *in Porto* de Ravenne, & il en prend occasion de faire diverses observations sur les falsificateurs des anciens monumens. Il parle sur-tout très-au-long d'un certain Thomas qui fut condamné à mort en 1407, par la république de S. Marin, pour cause de vols & de falsifications. Il rapporte

dans le plus grand détail le procès fait à cet imposteur, par les capitaines (*) *Gozio* & *Jean*, qui existe encore dans les archives de la république. De-là il revient à l'histoire de l'abbaye de St. Thomas, & dans l'impossibilité de donner cette histoire complette, faute de documens, il se borne à trois objets qui sont, les églises dépendantes de l'abbaye, la suite des abbés, & les causes de la suppression de ce monastere, ainsi que la maniere dont elle a eu lieu. Il y a eu dix-huit abbés de St. Thomas, & le dernier fut Nicolas *de' Cruschi*, Florentin, sous lequel cette abbaye fut supprimée en 1447, par le pape Nicolas V, & réunie à l'église de Pesaro. On jugera par cette légere esquisse, jusqu'à quel point l'ouvrage de M. Olivieri peut être intéressant hors du territoire de sa patrie; il en promet un autre, qui paroît susceptible de l'être davantage; c'est l'histoire des hommes illustres de Pesaro.

(*Efemeridi di Roma.*)

GRAMMATICA INDOSTANA a mais vulgar que se practica no imperio do Grand-Mogol, offerecida aos muitos reverendos padres missionarios do ditto imperio, &c. *Grammaire Indostane*, *&c. In-8vo.* Rome, 1778, de l'imprimerie de la Propagande.

Cette grammaire a été composée, comme le porte le titre, pour les ecclésiastiques qui se consacrent aux missions; c'est l'avantage de la

(*) C'est le nom qu'on donne aux magistrats supérieurs de S. Marin, qui changent, dit-on, tous les mois.

religion qu'on a eu en vue; mais en même-tems on a rendu un véritable service aux lettres, en facilitant l'étude d'une langue qui se parle dans un des plus grands empires du monde, celui du Mogol, & qui est celle d'un peuple qu'on a regardé jusqu'à présent comme le pere des sciences. Il y a trois ou quatre ans que la compagnie angloise des Indes Orientales, a fait imprimer à Londres, une grammaire de la même langue. Cet ouvrage ne peut être comparé à celui que nous annonçons, qui est le fruit des lumieres & des travaux réunis de plusieurs savans missionnaires. On ne peut acquérir, par le moyen de la grammaire angloise, qu'une connoissance fort imparfaite de la prononciation de la langue indostane; cette grammaire est aussi défectueuse dans ce qui concerne la déclinaison des noms & la conjugaison des verbes, & la nouvelle l'emporte à tous ces égards. Elle a encore un grand avantage, celui de suppléer jusqu'à un certain point à un dictionnaire qui manque, par un catalogue de noms, de verbes, de particules, &c. que les auteurs ont inséré à la fin. Ils y ont ajouté la suite des empereurs de l'Indostan, qui sont au nombre de dix-sept; le dernier, actuellement régnant, se nomme Mohamâdxà.

(*Efemeridi di Roma.*)

Saggio politico sul commercio, &c. *Essai politique sur le commerce, traduit du François avec des notes; par M. l'abbé* Longano. *In-8vo.* Naples, 1778.

Cet excellent ouvrage de M. Mélon, est trop connu, pour que nous nous y arrêtions; il a été très-bien traduit par M. l'abbé Longano,

qui l'a enrichi d'un grand nombre de notes & d'un discours préliminaire, où il y a beaucoup d'esprit & de connoissances, mais aussi beaucoup d'écarts & de choses inutiles. Car, à quoi bon dans un discours *sur l'origine, les progrès, &c. du commerce des Européens*, aller discuter les différentes théories de la terre? Cela est pour le moins aussi déplacé qu'un sarcasme sur Charles-Quint, *dont les guerres troublerent l'Europe, & qui mourut en capucin : tant il est vrai que c'est le caractere de tous les hommes, & sur-tout des rois, de s'attacher au Ciel, à mesure qu'ils sentent que la terre leur manque?* Encore une fois, à quoi cela revient-il? Qu'a de commun avec le commerce la dévotion de Charles-Quint? Mais c'est la manie des écrivains du siecle, de vouloir parler de tout, & contens de placer une épigramme ou une réflexion morale, ils ne s'inquietent guere si elle est bien amenée ou si elle tombe à propos. Un autre reproche qu'on peut faire à M. l'abbé Longano, c'est le ton tranchant qu'il prend dans ses notes, & le peu de ménagement qu'il a pour son auteur. *Notre auteur n'auroit pas avancé une chose si fausse, s'il avoit lu le troisieme livre des offices de Cicéron; on peut conclure hardiment que la logique de Port-Royal, connue de tous les littérateurs de l'Europe, étoit inconnue à M. Mélon, &c.* Il nous semble qu'il ne faudroit pas être si *hardi à conclure*; & que *la conclusion* la plus naturelle qu'on puisse tirer de pareilles décisions, est que l'auteur n'est pas modeste, & qu'il pourroit être plus poli.

(*Efemeridi di Roma.*)

MEMORIE istoriche, &c. *Mémoires historiques de la ville de* Tuscania, *dite vulgairement* Tos-

canellà, *publiés par M. l'archiprêtre* François-Antoine Turriozzi. In-8vo. Rome, 1778.

Quelques écrivains modernes de Viterbe ayant disputé à Toscanella son antiquité, & prétendu que c'étoit leur patrie qui avoit porté autrefois le nom de *Tuscana* ou *Tuscania*, nom très-connu dans l'histoire ancienne, il étoit bien naturel que les savans de *Toscanella* prissent sa défense & la vengeassent de ces prétentions injurieuses. C'est ce que M. l'archiprêtre Turriozzi a fait dans ces mémoires où il combat avec une profonde érudition & une grande force de raisonnement, le systême hasardé de ses adversaires. Il prouve, en premier lieu, que *Tuscania*, une des douze *Lucumonies* de l'ancienne Etrurie, étoit située précisément où est aujourd'hui *Toscanella*, sur la rive droite du fleuve *Marta*, à cinquante-sept milles de Rome; & après cela, il pouvoit se dispenser de rien prouver davantage. Mais il accumule encore beaucoup d'autres preuves également péremptoires. Il cite divers contrats de vente, de location, &c. & diverses bulles pontificales, dans lesquelles la ville de *Tuscana* est désignée par les mêmes monumens qui se trouvent aujourd'hui dans *Toscanella*. Il donne à cette occasion une histoire succinte de cette ville, & il observe qu'elle se distingua toujours par un attachement inviolable aux intérêts du S. siege, qui lui mérita de la part du fameux pape Alexandre VI, le titre glorieux de *Fedelissima*. Cette histoire termine la premiere partie. Dans la seconde on voit la suite chronologique de tous les évêques de *Toscanella*; l'auteur fait voir qu'ils s'intitulerent simplement *Episcopi Tuscanenses* jusqu'à l'an 1192, où ils s'intitulerent *Episcopi Tusca-*

nenses & Viterbienses, le pape Céleſtin III ayant accordé à Viterbe, qui n'avoit été juſqu'alors qu'un ſimple bourg, (*Caſtello*) le titre de ville & d'évêché. Enfin, après avoir prouvé encore par l'hiſtoire des deux anciennes égliſes de *S. Maria Maggiore*, & de *S. Pietro*, l'antiquité, magnificence, grandeur, illuſtration & autres mérites de la ville de *Toſcanella*, M. Turriozzi change de rôle dans la troiſieme partie, & fait une ſortie vigoureuſe ſur Viterbe. Il prouve que cette ville n'a jamais eu rien de commun avec la célebre ville de *Tuſcania*, qu'elle a porté ſon nom actuel de Viterbe depuis ſa fondation, & que juſqu'à l'an 1192, elle n'avoit été, comme nous l'avons dit, qu'un ſimple bourg. Il ſe moque des étymologies apportées par ſes adverſaires à l'appui de leur ſyſtême, & il va même juſqu'à ſe permettre de légers ſarcaſmes, comme quand il propoſe pour étymologie du nom de *viterbe*, le mot hébreu *beth* qui ſignifie *maiſon*, & le mot grec *erebus* qui ſignifie *enfer*, d'où il ſuit que *viterbe* eſt la même choſe que *maiſon d'enfer*. Voilà ce que les Viterbiens ſe ſont attiré par leurs prétentions indiſcretes ; ils auroient beaucoup mieux fait de laiſſer la ville de *Toſcanella* jouir tranquillement de ſa gloire.

(*Efemeridi di Roma.*)

FLORILEGIUM ex græcis ſcriptoribus ad uſum collegii Florentinorum in urbe : Tomus I. *In-8vo.* Romæ, 1778, apud Benedictum Franceſium.

M. l'abbé François Fontana, ci-devant profeſſeur au college des Florentins à Rome, eſt l'auteur de ce recueil fait avec beaucoup de

goût & de discernement, & qui peut être très-utile aux jeunes gens. Il a mis à la tête une préface intéressante & instructive où il rend compte de son travail. Il s'est proposé de faire revivre l'ancienne méthode d'enseigner le grec aux jeunes gens, en leur faisant apprendre par cœur des sentences courtes & faciles à entendre, tirées des meilleurs auteurs. Il a compilé en conséquence ce recueil qui est composé de trente décades, chacune desquelles contient dix sentences. Il a eu l'attention de choisir celles qui étoient les plus propres, non-seulement à former l'esprit & le cœur des jeunes gens par la solidité des pensées & la sagesse des préceptes, mais encore à leur faciliter l'étude de la langue ; pour cela il a choisi celles qui offroient le plus de termes radicaux, & il a fait ensorte que ses trente décades réunies continssent la plus grande partie de ces termes : ainsi quiconque les aura bien apprises, aura dans sa mémoire à-peu-près toutes les racines grecques, avantage considérable & sans lequel il est impossible de faire de grands progrès dans la connoissance de la langue. A la suite de ces sentences, l'auteur a mis divers opuscules ou fragmens de grands ouvrages grecs, savoir, des morceaux tirés des stratagêmes militaires de Polyænus; des traits d'histoire tirés d'Elien ; l'opuscule de Lucien sur la maniere d'écrire l'histoire; la table de Cebes; quelques-uns des caracteres de Théophraste; le dialogue d'Æschine sur la vertu; un morceau d'histoire de Xénophon ; un morceau sur l'ame tiré du dixieme livre de la république de Platon ; le discours de Plutarque sur la multiplicité d'amis ; l'histoire de l'enlévement d'Hélene , tirée de l'Euterpe d'Hérodote ; la belle description de la peste, de Thucydide, & les

deux harangues des Corcyriens & des Corinthiens aux Athéniens, tirées du même auteur. M. l'abbé Fontana doit publier trois autres petits volumes, qui contiendront des fragmens des orateurs, des poëtes, & des faints peres.

(*Efemeridi di Roma.*)

DEL fequeftro de' baftimenti neutrali, &c. *De la faifie des bâtimens neutres. ou du droit qu'ont les puiffances belligérantes d'arrêter les bâtimens des peuples amis, par M.* Hübner; *ouvrage traduit du françois, 2 vol.* in-4to. Gênes, 1778, chez Repetto.

Cet ouvrage eft particuliérement intéreffant dans les circonftances où nous nous trouvons, & la traduction ne pouvoit paroître plus à propos. Elle eft bien faite & très-exacte, & le travail du traducteur mérite les éloges & la reconnoiffance des publiciftes Italiens.

(*Efemeridi di Roma.*)

F. *Vincentii faffini* O. P. in Pifano athenæo facrarum litterarum P. P. divinæ libri apocalypfeos auctoritatis vindiciæ ex monumentis græcis, adverfus nuperas exceptiones *Firmini Abauzitii.* Genevenfis. *In-8vo.*

Parmi les œuvres pofthumes de Firmin Abauzit, bibliothécaire de Géneve, publiées il y a peu d'années, il fe trouve un *effai fur l'apocalypfe*, dans lequel ce célebre incrédule a voulu prouver que ce livre divin a été regardé pendant plus de huit fiecles par les Grecs & les Orientaux comme l'ouvrage d'un autre que S. Jean l'Evangélifte. Le pere Faffini démontre la fauffeté de cette affertion dans l'ouvrage que nous

annonçons. Il l'a divisé en treize chapitres. Dans le premier, il prouve, contre Abauzit, que S. Papias, disciple de S. Jean, a eu connoissance de l'apocalypse : en effet, André, archevêque de Césarée dans la Cappadoce, écrivain très-ancien & auteur d'un commentaire sur ce livre mystérieux, cite S. Papias comme un des garans de son authenticité, & s'appuie souvent du sentiment de ce saint dans le cours du commentaire. Il est fait une mention expresse de l'apocalypse dans le fragment sur le canon des saintes écritures, publié par Muratori, & attribué pour de très-bonnes raisons au même S. Papias par le pere *de' Magistris*. Saint Justin, qui florissoit peu de tems après S. Papias, reconnoît aussi S. Jean pour l'auteur de l'apocalypse, dans sa fameuse controverse avec le Juif Triphon. Il est vrai qu'Abauzit objecte contre le témoignage de S. Justin, que ce saint citoit l'apocalypse dans un tems où il vouloit établir l'erreur des millénaires, & que d'ailleurs il lui est arrivé plusieurs fois d'adopter des fables ridicules & de citer pour authentiques des ouvrages apocryphes. Mais ces objections sont plus spécieuses que solides, comme le prouve le pere Fassini. Tous ceux qui ont la moindre teinture de la théologie judaïque & cabalistique, savent que l'erreur des millénaires est née chez les chrétiens de la primitive église. S. Irenée, quoique grand partisan de cette fausse opinion, n'a jamais pensé à se prévaloir de ce fameux passage de l'apocalypse dont les autres millénaires ont tant abusé : *erunt sacerdotes Dei & Christi : & regnabunt cum eo mille annis.* Ce saint, ainsi que S. Justin, s'est servi principalement de quelques passages mal entendus du vieux & du nouveau testament. Tant il est faux, remarque très-

bien notre auteur, que le livre de l'apocalypſe ait été le fondement de l'erreur des millénaires, & que le reſpect des peres pour l'un ait eu pour cauſe leur attachement à l'autre, comme le prétend le bibliothécaire de Geneve. Il y a plutôt lieu de croire que l'erreur des millénaires ſe ſeroit répandue également parmi les chrétiens quand il n'y auroit jamais eu d'apocalypſe. Ce que dit Abauzit de la crédulité de S. Juſtin n'a pas plus de fondement, & les exemples qu'il en apporte ne prouvent rien, ſuivant le pere Faſſini. Dans le troiſieme & le quatrieme chapitre, ce pere rapporte les témoignages de S. Irenée, qui fut inſtruit par S. Polycarpe, diſciple de S. Jean, de Meliton, évêque de Sardes, de Téophile d'Antioche, d'Apollonius, & de Clément d'Alexandrie, tous auteurs du deuxieme ſiecle, qui s'accordent à regarder l'apocalypſe comme un livre divinement inſpiré, & comme l'ouvrage de S. Jean l'Evangéliſte. Il met ces témoignages dans leur plus grand jour, & diſſipe aiſément les nuages élevés par ſon adroit adverſaire. Il l'accable encore dans les chapitres ſuivans ſous le nombre des monumens du troiſieme ſiecle & des témoignages de toute eſpece, qu'Abauzit a ignorés ou paſſés malicieuſement ſous ſilence : tels ſont ceux de S. Hippolyte, évêque de Porto, d'Origene, de S. Denis d'Alexandrie, &c. Le quatrieme ſiecle, plus abondant en écrivains eccléſiaſtiques, fournit à l'auteur un plus grand nombre encore de documens. Ils ſont comme entaſſés dans le huitieme chapitre, où le pere Faſſini réfute en même tems les vaines objections d'Abauzit contre Euſebe de Céſarée, S. Athanaſe, l'auteur de la fameuſe *Synopſis*, S. Ephrem, S. Baſile, S. Macaire l'ancien, & Didyme d'Alexandrie. Dans le cha-

pitre neuvieme le pere Faſſini développe les vrais ſentimens de S. Epiphane, mal interprétés par ſon adverſaire, & dans le dixieme il prouve que S. Cyrille de Jeruſalem, S. Grégoire de Nyſſe & S. Grégoire de Naziance ont reconnu l'authenticité du livre de l'apocalypſe, quoiqu'Abauzit les ait mis au rang de ceux qui l'ont rejetté. L'auteur rapporte de même dans les trois chapitres ſuivans, qui ſont les derniers de l'ouvrage, les témoignages des écrivains des autres ſiecles; & il en réſulte une réfutation victorieuſe du paradoxe d'Abauzit. C'eſt donc avec raiſon que le concile de Trente, après tant d'autres conciles nationaux & provinciaux, a reconnu l'apocalypſe pour un des livres canoniques du nouveau teſtament : & l'on ne peut ſavoir trop de gré au pere Faſſini d'avoir ſoutenu par des preuves ſi ſolides la déciſion du concile. Il ſeroit à deſirer qu'il voulût entreprendre la réfutation d'un autre ouvrage d'Abauzit encore plus dangereux, qui a pour titre, *réflexions impartiales ſur les évangiles.*

(*Efemeridi di Roma.*)

DILUCIDATIONES ſelectarum ſacræ ſcripturæ quæſtionum, &c. auctore F. *Martino Wouters*, ord. Erem. J. P. Auguſtini, in almâ univ. Lovan. Sacræ théologiæ licentiato, &c. éditio prima Patavina emendatiſſima. 2 vol. *in-4to.* Patavii, apud Johannem Manfrè (& ſe trouve à Florence chez François Piſoni.)

Les queſtions du pere Wouters ſur l'écriture ſont un ouvrage dont la réputation eſt faite. Cet ouvrage commençoit à manquer, l'édition faite à Winetburg en 1763, & celle faite à Cologne en 1776, ayant été rapidement enlevées, &

étant devenues rares presque aussi-tôt qu'elles ont paru. C'est ce qui a engagé le sieur Manfrè, imprimeur à Padoue, à donner cette nouvelle édition qui est très-correcte.

(*Novelle letterarie.*)

STRANO avvenimento di una chicchera a caffè, lettera, &c. *Lettre de M.* Joseph Saverino Buzzani, *chirurgien à Turin, à un confrere demeurant dans une ville de Piémont, sur l'étrange aventure d'une tasse à café. In-8vo.* Turin, 1778, chez Jean Michel Briolo.

La tasse à café dont il s'agit dans cette lettre, a été extraite par M. Buzzani de l'anus d'un homme mal-avisé qui se l'étoit enfoncée là dans la vue d'élargir le passage, & de se procurer des selles plus faciles. Cette aventure vraiment étrange a donné lieu au chirurgien de signaler son habileté, son industrie & son adresse. Il est parvenu à faire l'extraction au moyen d'un busc de baleine replié, & la partie dégagée a repris dans l'instant ses fonctions à la grande gloire de son libérateur.

(*Novelle letterarie.*)

LA Faustina : Comedia, &c. *Faustina, comédie de* Don Pierre Nàpoli Signorelli, *citoyen de Naples, précédée de deux lettres critiques, l'une par l'auteur, l'autre par* D. Charles Vespasiano. *In-8vo.* Lucques, & se trouve à Naples, chez Michel Stasi.

C'est le sort du conte de Laurette, par M. Marmontel, de produire par-tout de mauvaises imitations ; car cette comédie en est encore une. Elle est écrite en vers, mais quand elle seroit

en prose, elle n'en seroit pas plus mauvaise, cela ne diminueroit rien de la beauté des pensées, & de la finesse des plaisanteries, telles que cette réponse d'un des personnages à qui l'on demande ce que c'est que *des racines cubiques.*

Radici
Medicinali che portò Colombo
Dall' isola di Cuba.

C'est-à-dire : *ce sont des racines médicinales que Colomb apporta de l'isle de Cuba.* La piece est précédée de deux lettres critiques ; celle dont M. Vespasiano est l'auteur, est curieuse par deux choses ; par l'éloge qu'il fait de la comédie, *qui est*, dit-il, *la meilleure qu'on ait publiée en Italie dans ce siecle*, & par la permission qu'il donne de dire des injures, quand on peut en dire avec *raison*, *science*, *&c.* permission fondée sur l'exemple de Castelvetro, du Tassoni, &c. même de plusieurs peres de l'église, & dont M. Vespasiano profite très-bien à l'égard des journalistes de Florence, qui ont critiqué *l'histoire des théatres* de M. Signorelli.

(*Novelle letterarie.*)

VERITA di teologia naturale, &c. *Vérités de théologie naturelle, déduites des seuls principes de la raison ; ouvrage publié sous les auspices du pape heureusement régnant* Pie VI, *par le R. P. lecteur* D. Antoine-Marie Gardini, *moine Camaldule, pour servir de réfutation aux sophismes des athées, des déistes & des matérialistes, & sur-tout à l'ouvrage intitulé :* le bon sens, ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles. *In-8vo.* Padoue, 1778, chez Jean Manfrè.

Il seroit à desirer que tous ceux qui ont eu le malheur de lire le livre intitulé : *Le bon sens*, & de se laisser séduire par les sophismes & le ton exalté de l'auteur, pussent consulter cet excellent ouvrage du pere Gardini ; ils y verroient la vérité rétablie dans tous ses droits, ils rougiroient d'avoir pris pour elle le délire extravagant d'un déclamateur fougueux, & en comparant le ton des deux ouvrages, les exclamations, les apostrophes, les sarcasmes, & l'obscurité emphatique de l'un, la sagesse, la modération & la simplicité lumineuse de l'autre, ils seroient forcés de convenir que jamais le vers d'Horace, *non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem*, n'a eu d'application plus sensible. Le pere Gardini a divisé son ouvrage en douze chapitres. Dans le premier, il traite en général du bon sens & de la raison, & dans le second, de l'accord des idées naturelles avec les idées surnaturelles, quoi qu'en ait pu dire l'auteur du *bon sens*. Dans le troisieme, le pere Gardini établit l'existence de Dieu, par un argument que son adversaire n'a eu garde d'indiquer. Dans le quatrieme, il développe l'argument tiré du consentement unanime de toutes les nations. Dans le cinquieme, il prouve l'existence d'une divinité infiniment sage par la considération des merveilles de la nature. Dans le sixieme, il répond aux objections contre l'existence de Dieu, que l'auteur du *bon sens* tire des idées naturelles. Dans le septieme, il traite des perfections divines, & dans le huitieme, répond aux objections sur ce sujet. Le neuvieme a pour objet la providence divine. Dans le dixieme, le pere Gardini résout les difficultés proposées par l'auteur du *bon sens* contre la providence, la bonté & la justice divines ; &

dans le onzieme, il s'occupe plus particuliérement de celles qui ſont tirées de l'exiſtence du mal moral. Dans le douzieme enfin, il traite avec plus d'étendue de la juſtice divine.

(*Novelle letterarie.*)

LUNARIO per i contadini della Toſcana, &c. *Almanach à l'uſage des payſans de la Toſcane, pour l'année* 1779, *ou ſixieme année ruſtique. In-16.* Florence, chez Cambiagi, imprimeur du Grand-Duc.

Nous avons annoncé l'année derniere, le volume précédent, & nous ne craignons pas de répéter que cet almanach doit être mis, malgré ſon titre, au rang des bons livres, & peut ſervir de modele dans ſon genre.

(*Novelle letterarie.*)

ORIGINI e antichità Fermane, &c. *Origines & antiquités de Fermo. Dédiées à Monſig.* Etienne Borgia, *ſecrétaire de la congrégation de la Propagande. In-folio.* Fermo, 1778, chez les Freres Lazzerini.

Cet ouvrage eſt diviſé en quatre parties. Dans la premiere, l'auteur a recueilli les notions que lui ont offertes les anciens géographes, ſur la ville de Fermo; il parle des plus beaux édifices dont elle étoit décorée, & il s'étend particuliérement ſur l'ancien château de cette ville. La ſeconde partie contient des recherches ſur un autre Fermo, différent du Fermo ſitué dans le *Picenum*, dont il eſt ici queſtion; l'auteur ne fixe pas préciſément la ſituation de cette autre ville, mais il prouve qu'elle devoit être en Italie, & dans une province peu diſtante du *Picenum*.

Dans la troisieme partie, il disserte sur la colonie que les Romains établirent à Fermo, & sur les circonstances qui accompagnerent cet établissement. La quatrieme a pour objet l'origine de Fermo, dont l'auteur attribue la fondation à une colonie Sicilienne. On trouve dans cet ouvrage beaucoup d'érudition & de recherches ; il est de M. l'abbé Catalani, déja connu par une savante dissertation sur l'origine des *Picentes*, que nous avons annoncée dans notre journal d'octobre 1777, page 367.

DE PROMPTA novissime ex sacris canonibus, pontificiis constitutionibus præsertim Benedicti XIV & ab editis huc usque cæteris nedum pontificum, conciliorum generalium, sed & nationalium, provincialium, seu particularium synodorum, sacrarumque congregationum decretis, ac sacræ romanæ rotæ decisionibus potissimum recentioribus juridicæ ecclesiasticæ facultatis scientia ; opus tam sæcularibus, quam regularibus ecclesiæ prælatis, vicariis, parochis, aliisve ecclesiasticâ dignitate, prærogativâ, & officio quomodolibet insignitis, nec non confessariis, cæterisque in utroque foro versantibus, accommodatum, & necessarium, in quo selectiora, & per necessaria singula, quæ in dies magis occurrunt, quæque ad personas, res & judicia pertinent, facili, succinctâ ac perspicuâ methodo traduntur. *In-4to.* Lucæ, apud Franciscum Buonsignori.

Cet ouvrage particuliérement intéressant pour les canonistes, est maintenant sous presse, & ne tardera pas à paroître. Il formera un seul volume in-folio, d'environ trois cens quarante pa-

ges, qu'on donnera pour cinq *paoli*, aux personnes qui auront souscrit avant sa publication. Ceux qui n'auront pas souscrit, le paieront sept *paoli*.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

MEDICAL and philosophical commentaries, &c. *Commentaires médicaux & philosophiques, par une société de médecins d'Edimbourg. 5 vol.* in-8vo. Londres, chez Murray.

Cet ouvrage a été commencé il y a cinq ans, & a paru sous la forme périodique; les auteurs en publioient un cahier par chaque trimestre; & quatre cahiers formant un volume, la collection entiere en forme actuellement cinq. Outre un *index* à la fin de tous les volumes, on a mis à la fin du cinquieme une table générale, au moyen de laquelle les auteurs se sont flattés de faire un ouvrage lié & complet des cahiers publiés durant ce premier lustre. En donnant au public ces cahiers détachés, leur objet étoit de lui faire connoître les nouvelles découvertes en médecine, à mesure qu'elles avoient lieu; en réunissant ces cinq volumes, & en liant leurs parties par le moyen de la table générale, leur but est de lui offrir en corps & de lui faire embrasser comme d'une seule vue tous les progrès que l'art de guérir a faits dans ces cinq années.

Le plan de cet ouvrage est emprunté en grande partie, ainsi que le titre, des *Commentarii de rebus in scientiâ naturali & medicinâ gestis* qu'on a publiés à Leipsic sous la même forme & de la même maniere pendant plus de trente ans.

Les commentaires de Leipſic ont joui d'une grande réputation parmi les ſavans médecins, mais ſans déprimer le mérite de cet ouvrage, on peut dire que les auteurs des commentaires d'Edimbourg, en ſuivant le même plan, y ont beaucoup ajouté & l'ont perfectionné par des changemens avantageux.

Chaque cahier ou numéro des commentaires d'Edimbourg eſt diviſé en quatre ſections. La premiere contient des analyſes de différens ouvrages qui ont paru dignes d'attention, par les découvertes qu'ils contenoient, ſoit en médecine, ſoit en hiſtoire-naturelle. Mais les auteurs des commentaires ne donnent point leur jugement ſur ces ouvrages, & en cela ils ont imité la retenue des journaliſtes de Leipſic; ſi c'eſt avec raiſon, nous le laiſſons à décider aux gens éclairés. Quoi qu'il en ſoit, on trouve dans ces cinq volumes, l'analyſe de près de deux cens ouvrages différens; & cette partie de la collection peut paſſer pour une bibliotheque complette des meilleurs livres modernes ſur la médecine & l'hiſtoire-naturelle.

La ſeconde ſection de chaque cahier eſt compoſée d'obſervations neuves, communiquées par leurs auteurs à ceux des commentaires & imprimées d'original dans cet ouvrage. Cette partie manquoit au plan des commentaires de Leipſic, & on ne peut nier que ce ne ſoit une addition très-heureuſe. Les cinq volumes contiennent plus de quatre-vingts obſervations, la plupart communiquées par des perſonnes du premier mérite, & toutes dignes d'attention, ſoit par leur ſingularité, ſoit par l'importance dont elles ſont dans la pratique de la médecine.

La troiſieme ſection contient les nouvelles

de la médecine, & à cet égard les auteurs ont encore enchéri fur leur modele. La quatrieme fection contient le catalogue de tous les livres de médecine publiés dans les trois mois qui ont précédé l'impreffion de chaque cahier.

Cette idée du plan de l'ouvrage fuffit pour faire juger de quelle utilité il peut être aux médecins. Nous ajouterons que ce plan eft rempli de maniere à fatisfaire les gens de l'art. Les auteurs n'ont négligé aucune partie de leur travail, & ils ont mis une égale attention à la rédaction des extraits, au choix des obfervations, à l'annonce des nouvelles, & à l'énonciation des titres des livres. On nous apprend dans l'introduction qui eft en tête du premier volume, que la fociété qui publie ces commentaires, a choifi pour fecrétaire & pour éditeur, M. le docteur Duncan, célebre par fes cours & par plufieurs livres de médecine. Son nom feul forme un heureux préjugé en faveur d'un ouvrage qui a été en grande partie confié à fes foins. On nous apprend encore dans un court avertiffement qui précede la table générale, que ces commentaires fe continuent toujours fur le même plan & par les mêmes auteurs; nous fouhaitons que le fuccès de ces premiers volumes foit un nouvel encouragement pour ces habiles & laborieux affociés, & nous nous eftimons heureux de pouvoir contribuer à faire connoître un ouvrage fi utile.

(*Critical Review.*)

REMARKS on the prophetic part, &c. *Remarques fur la partie prophétique de la* révélation *de S. Jean; & fpécialement fur les trois dernieres trompettes, par M.* Thomas Reader. *In-8vo.* Londres, chez Buckland.

Les efforts qu'on fait depuis tant de ſiecles pour expliquer le livre inexplicable de l'apocalypſe, n'ont ſervi qu'à le rendre encore plus obſcur. Cela n'empêche pas qu'on ne voie tous les jours de nouveaux athletes ſe mettre ſur les rangs, les uns liſant dans ce livre divin l'hiſtoire des tems paſſés, les autres s'efforçant de prédire par le moyen de ces allégories myſtérieuſes la ſuite des événemens futurs. M. Reader eſt du nombre de ceux qui prophétiſent. Voici quelques-unes de ſes prédictions. *La converſion des Juifs commencera en 1816. Les Juifs retourneront dans leur patrie, & les Mahométans deviendront Catholiques-Romains en 1866. Le grand ſeigneur prendra le titre d'apôtre de Jeſus-Chriſt en 1876. L'égliſe ſe réfugiera en Amérique en 1887. On bâtira un temple à Jeruſalem en 1936. Le millennium commencera en 2016 & finira en 3016. Le monde finira, & le jugement dernier commencera en 3125. Le jugement des juſtes finira en 3200. Le jugement des méchans finira, & les ſaints & les damnés iront les uns en paradis & les autres en enfer en 3351.* Quoique M. Reader donne de très-bonnes raiſons pour prouver que tout cela arrivera inconteſtablement comme il le dit, nous croyons cependant qu'il eſt bon de ſuſpendre encore quelque tems ſon jugement, & que dans le cas préſent comme dans beaucoup d'autres, *attendre eſt pour juger la regle la meilleure.* Quoi qu'il en ſoit, ſi on ne peut pas aſſurer qu'il a rencontré juſte, on peut encore moins dire qu'il s'eſt trompé, & voilà le grand avantage que ceux qui prédiſent ont ſur ceux qui racontent.

(*Critical Review.*)

SONORUM doctrina rationalis & experimenta-

lis ; ex Newtoni, optimorum que physicorum scriptis, methodo elementariâ congesta. Cui præmittitur disquisitio de aere & modificationibus atmosphera. Auctore *Guilielmo Hales In-4to.* Londres, chez Wallis.

M. Hales traite d'abord de la nature de l'air, dont la connoissance est nécessaire pour comprendre la théorie du son. Il définit l'air, d'après l'observation de ses phénomenes, un fluide élastique & compressible, & par conséquent capable d'occuper dans certains cas plus ou moins d'espace qu'il n'en occupe naturellement ; & il expose les différentes manieres dont les physiciens ont cherché à expliquer cette propriété. Richard & d'autres pensent qu'elle est une suite de la forme spirale qu'ils attribuent aux particules d'air ; Paschal prétend qu'elle provient de l'expansion de ses parties, comme on le voit dans la laine, tandis qu'Euler, Bernouilli, &c. après Descartes, disent qu'elle est un effet de la force centrifuge de la matiere subtile contenue dans les bulles d'air, & dont le mouvement circulaire produit une tendance continuelle à l'expansion. Mais Newton rejette toutes ces hypotheses, & soupçonne que l'air est composé de parties très-subtiles écartées les unes des autres par des forces réciproquement proportionnelles aux distances de leurs centres ; car il est aisé de démontrer qu'un fluide composé de telles parties doit avoir une densité & une élasticité proportionnelles à sa compression, & que son volume doit être dans la même proportion ; propriété que les expériences de Boyle sur l'air ont fait connoître, & que toutes les observations qu'on a faites depuis ont confirmée. Il faut convenir cependant que tou-

tes les expériences connues ont été faites sur des densités d'air à-peu-près égales, & qu'en supposant une densité mille, ou dix mille fois plus grande qu'une autre, on peut douter qu'on retrouvât la même propriété : du moins aucune expérience ne le prouve. M. Hales observe encore quelques autres propriétés de l'air, & montre qu'il peut être comprimé dans un très-petit volume ; car Boyle l'a comprimé dans un espace treize fois plus petit que celui qu'il occupe naturellement ; Halley, dans un espace soixante fois plus petit ; Richmann, dans un espace trois cens fois plus petit ; & Hales enfin dans un espace quinze cens soixante & une fois plus petit ; dans ce dernier cas il doit être du double plus pésant que l'eau qui l'est huit cens fois plus que l'air d'une densité commune. A l'égard de son expansion elle paroît être sans bornes. Outre l'air pur l'atmosphere terrestre contient encore des vapeurs, des exhalaisons & d'autres particules hétérogenes provenantes des corps. Tous ces corps se dilatent par la chaleur & se resserrent par le froid, mais l'air à un degré plus considérable que les autres. La chaleur produit différens degrés d'expansion & d'élasticité. La densité moyenne de l'air à la surface de la terre, est à celle de l'eau à-peu-près comme 1 à 870. La pression totale de l'atmosphere est égale à une colonne d'environ 5 $\frac{1}{2}$ milles de hauteur, de cette moyenne densité ; mais on ne peut déterminer exactement la hauteur, à cause des parties hétérogenes de l'atmosphere. M. Hales expose la regle donnée par Halley, pour déterminer la densité de l'air à une hauteur donnée ; cette regle est que les hauteurs croissent suivant une progression arithmétique, les densités décroissant en même tems suivant une pro-

gression géométrique : mais cette regle est sujette à diverses objections, car elle suppose que l'élasticité est absolument la même que la compression, & que le même degré de chaleur se trouve par-tout. Cette partie de l'ouvrage est terminée par quelques détails sur la méthode nouvelle de déterminer les hauteurs terrestres par la hauteur du mercure d s les barometres; méthode ingénieuse & qui peut être quelquefois utile.

La seconde partie traite des pulsations de l'air causées par le mouvement de vibration des corps sonores, sujet très-difficile & très-obscur; M. Hales développe la solution que Newton a trouvée du problême suivant : la densité de l'air & son élasticité étant données, déterminer la vélocité d'une pulsation. La solution fondée sur la théorie est que la vélocité du son doit être d'environ mille pieds par seconde. Mais on peut porter cette vélocité jusqu'à environ onze cens quarante-deux pieds, à cause des vapeurs contenues dans l'air, & les expériences ont prouvé la justesse de cette derniere appréciation.

La troisieme partie a pour objet la théorie des sons. M. Hales définit les sons, des pulsations de l'air propagées par les vibrations des corps tremblans (*tremulous*) & portées jusqu'au tympan de l'oreille. Il prouve par des expériences faites avec la machine pneumatique, & par des observations sur le tonnerre, & l'explosion des pieces d'artillerie, que l'air est nécessaire pour la propagation du son, que les sons ne peuvent pas s'entendre du vuide, & qu'ils sont plus ou moins intenses suivant la densité de l'air. Il explique les effets du son dans les cordes sonores. Il fait voir que le son n'est pas produit par un mouvement de l'air comme le vent; car l'action d'un

d'un corps ſonore placé auprès d'une chandelle n'influe aucunement ſur la flamme.

M. Hales conſacre la quatrieme partie à ce qu'il appelle les phénomenes des ſons. Il montre que le ſon ſe répand également dans toutes les directions. Que la force ou intenſité du ſon décroît en raiſon double de l'accroiſſement des diſtances. Que le ſon peut s'entendre à différentes diſtances, ſuivant ſon intenſité, & d'autres circonſtances concomitantes qu'il n'eſt pas poſſible de déterminer exactement, mais il obſerve qu'on a entendu le bruit d'un canon à une diſtance de deux cens milles, &c. Il finit par prouver que le ſon peut être tranſmis d'un *medium* dans un autre.

La partie ſuivante traite des ſons réfléchis ou échos. M. Hales en décrit les propriétés, & il donne quelques détails ſur les échos les plus remarquables des différentes parties du monde. Il prouve que les ſons réfléchis ont la même vélocité que les ſons directs, & il enſeigne auſſi une méthode de déterminer la diſtance d'un objet par la vîteſſe avec laquelle il réfléchit le ſon. Enfin il termine cette derniere partie par une énumération des loix où effets ſemblables obſervés dans le ſon & dans la lumiere.

Cet ouvrage eſt ſuivi d'un appendice qui contient la quarante-ſeptieme & la quarante-neuvieme propoſition du ſecond livre des *principia* de Newton, ſur le mouvement du ſon. M. Hales y a mis quelques notes ſervant d'éclairciſſement. Il a raſſemblé encore à la fin de ſon ouvrage divers morceaux extraits des auteurs qui ont traité des mêmes matieres.

On voit par l'analyſe que nous venons de donner, que M. Hales n'a point prétendu à la gloire d'ajouter de nouvelles découvertes à ce

qu'on sait déja de la théorie du son. Il s'est contenté du mérite d'exposer méthodiquement les découvertes des autres, & de faire un bon livre élémentaire, mérite plus grand qu'on ne pense, & plus rare peut-être que celui de l'invention.

(*Critical Review.*)

DESCRIPTIONS of some of the utensils, &c. *Descriptions de quelques-uns des instrumens d'agriculture, &c. que fabrique M.* Jacques Sharp, *& qui se trouvent chez lui, en* Leadenhall Street. *In-4to.* Londres, chez White.

Cette brochure est un catalogue raisonné dans lequel l'auteur donne la description des divers instrumens qu'il fabrique & indique le prix de chacun. M. Sharp paroît être un homme très-intelligent & très-habile dans le genre où il travaille.

(*Monthly Review.*)

MINUTES of agriculture, &c. *Observations relatives à l'agriculture, faites dans une ferme de trois cents acres de différent sol, près de Croydon, dans le comté de Surry; auxquelles on a ajouté une récapitulation, dans laquelle ces observations sont réduites en systême, &c. le tout publié pour donner une idée des travaux d'une ferme, pour servir d'avertissement aux agriculteurs expérimentés, pour détruire le faux systême actuel des fermiers, & contribuer aux progrès de l'agriculture scientifique; par M.* Marshall. *In-4to.* Londres, 1778, chez Dodsley.

Cet ouvrage contient des observations fort

bien faites, & des idées qui peuvent être utiles.

(*Monthly Review.*)

A tour in Wales, &c. *Voyage dans le pays de Galles, fait en 1773; par M.* Pennant. *In-4to.* Londres, 1778, chez White.

Nous avons annoncé dans le tems un voyage d'Ecosse par le même auteur. Celui-ci n'est pas moins intéressant ni moins curieux, quoique l'auteur n'ait décrit dans ce volume que les parties du pays de Galles, dont le physique est le moins frappant, & qu'il ait réservé pour un autre volume la description des sites les plus pittoresques de cette province. Les amateurs d'antiquités trouveront ici beaucoup de recherches, auxquelles il ne nous est pas possible de nous arrêter. Nous rendrons compte seulement d'après l'auteur, d'une ancienne institution qui florit depuis long-tems dans le pays de Galles, & que nous nommerons *académie de poésie & de musique*, quoique le nom d'*académie* fût encore inconnu dans les tems où cet établissement a pris naissance. Cette académie s'est tenue pendant long-tems à Caerwys, petite ville maintenant en ruines, mais autrefois l'olympie de la Grande-Bretagne. C'étoit-là que se rendoient les meilleurs bardes & les meilleurs ménétriers du tems, car on n'en admettoit pas d'autres dans cette académie, & il falloit avoir déja donné de grandes preuves de talent pour pouvoir y réciter ses vers ou y faire entendre son violon. Les prétendans étoient soumis à de longues épreuves; il y avoit des juges établis pour les examiner, & pour leur conférer différens degrés relatifs à leur

ſcience, comme cela ſe pratique dans nos univerſités. Notre auteur a inſéré dans ſon ouvrage la copie d'une commiſſion donnée par la reine Elizabeth à des juges nommés dans cette piece pour tenir une de ces ſéances poétiques & muſicales. Il eſt ordonné par la reine à toutes les perſonnes qui ſe propoſent de gagner leur vie dans la profeſſion de ménétriers, rimeurs ou bardes, de comparoître au jour & dans le lieu fixés devant ces juges pour y faire preuve de leur ſcience & de leurs talens; *vous êtes requis pareillement*, dit enſuite la reine aux juges, *de vous tranſporter au lieu déſigné, & d'appeller auprès de vous tels hommes experts dans ladite faculté de muſique welche, que vous le jugerez à propos pour le bien de la choſe*, &c.

On tint en conſéquence une ſéance, & l'hiſtoire a conſervé les noms de tous ceux qui y prirent leurs degrés. Nos lecteurs ne feront peut-être pas fâchés d'avoir une idée des titres de ces différens gradués. Quatre furent faits *premiers bardes de chant vocal;* ſept autres *premiers étudians de chant vocal;* trois *ſeconds étudians;* & quatre autres *étudians à l'épreuve.* Voilà pour les gradués en poéſie. En muſique, trois furent faits *premiers bardes & profeſſeurs de chant inſtrumental;* cinq, *premiers bardes*, mais non *profeſſeurs*, quatre *premiers étudians;* cinq *ſeconds étudians;* & trois *étudians à l'épreuve.* Les chefs dans chaque faculté s'appelloient en gallois *Pencerdd.*

» Chaque *Pencerdd* avoit le droit de prendre » des diſciples pour un certain tems, mais il » ne pouvoit en avoir plus d'un à la fois. Un » diſciple ne pouvoit pas en avoir d'autres ſous » lui. Chaque diſciple devoit être avec ſon maî- » tre durant le carême, ſous peine de perdre » ſon degré, excepté dans le cas de maladie

» ou d'emprisonnement. Il étoit obligé de lui » montrer tous les morceaux qu'il composoit, » avant de les réciter ou plutôt de les chanter » en public. Le maître & le disciple étoient » obligés de fixer un mois avant chaque fête, » la route qu'ils devoient faire, & cela pour » empêcher qu'il ne se trouvât un grand nom-» bre de ces bardes dans un même endroit; » car on n'en fournissoit qu'un seul aux per-» sonnes qui payoient dix livres sterling par an-» née, deux à celles qui en payoient vingt & » ainsi à proportion. Il y avoit sur tous ces » points des réglemens, dont chaque maître » étoit obligé de garder une copie, pour la » montrer à son disciple, lorsque celui-ci ve-» noit prendre ses leçons dans le carême. «

Cette institution singuliere qui rappelle l'idée des troubadours Provençaux & Languedociens, mais qui a quelque chose de plus régulier & de plus grave que la *joyeuse science*, subsiste encore dans le pays de Galles. Le chef actuel est un aveugle nommé M. Jean Parry de Rhiwahon, que l'auteur qualifie de génie extraordinaire.

(*Monthly Review.*)

Travels through interior parts of North-America, &c. *Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique-Septentrionale, pendant les années* 1766 & 1768; *par M.* J. Carver, *écuyer. Ouvrage enrichi de gravures.* In-8vo. Londres, chez Crowder.

M. Carver nous apprend que son but en parcourant les vastes déserts de l'Amérique, étoit de s'assurer au juste de l'étendue de ce vaste continent, dans sa plus grande largeur, à

prendre de l'océan atlantique, à l'océan pacifique. Il se proposoit de donner ensuite au gouvernement un plan pour faciliter la découverte d'un passage au nord de l'Amérique, ou d'une communication entre la baye d'Hudson & l'océan pacifique. Quoi qu'il en soit, il partit de Boston au mois de juillet de l'année 1766, & il se rendit par *Albany* & *Niagara* à *Michillimackinac*, delà au fort *la Baye* situé sur l'extrêmité septentrionale de la *Baye des Puants*, puis au lac *Pepin*, qui, à proprement parler, n'est qu'une extension du Missisipi. Ce lac a environ vingt milles de long & près de six milles de large; il est très-profond dans quelques endroits, & il abonde en plusieurs especes de poisson. On voit auprès les ruines d'un comptoir françois. A soixante milles au-dessous du lac on voit une montagne qui s'éleve tout au milieu de la riviere, & dont la position feroit croire qu'elle a été détachée du rivage dans quelque tempête. Quelque chose de plus curieux encore, sont les ruines d'un ancien camp, qu'on croiroit avoir été construit sur les desseins de Vauban, tant les fortifications en paroissent encore régulieres. Ce monument qui a été déja observé par d'autres voyageurs, & qui paroît avoir plusieurs siecles d'antiquité, peut donner lieu à beaucoup de conjectures. Comment accorder la régularité de construction qu'on y remarque & la connoissance qu'il suppose de l'art de la guerre, soit dans l'attaque, soit dans la défense des places, avec l'état d'ignorance où l'on a trouvé les habitans de ces contrées au tems de leur découverte? Ces hordes de sauvages ont-elles pris la place de nations plus civilisées, & le nouveau continent a-t-il eu ses *atlantes* comme l'ancien? Voilà une nouvelle matiere

aux recherches des ſavans, & de nouvelles reſſources pour l'eſprit ſyſtématique.

Chemin faiſant, M. Carver conclut un traité de paix entre deux nations ſauvages, & s'acquiert par-là une grande conſidération chez les tribus Indiennes. Il remonte le Miſſiſſipi juſqu'à la riviere de S. François, où le ſeul P. Hennipin avoit pénétré avant lui. Il nous apprend, d'après le compte que lui ont rendu les Indiens qu'il a conſultés, que les quatre plus grands fleuves de l'Amérique-Septentrionale, le fleuve S. Laurent, le Miſſiſſipi, le fleuve Bourbon & l'Oregon, prennent leur ſource dans le voiſinage les uns des autres. Mais il nous aſſure, d'après ſes propres obſervations, qu'en avançant au couchant du Miſſiſſipi, il a trouvé le froid moins rude, & que les vents nord-eſt qui ſoufflent dans ces cantons ſont plus tempérés que ceux qui regnent ſur les côtes des colonies Anglo-Américaines.

Le lac *Erie*, ſuivant M. Carver, eſt infeſté d'une quantité prodigieuſe de ſerpens aquatiques; le plus remarquable & le plus dangereux, eſt le ſerpent ſifflant (*hiſſing ſnake*) il a la peau tachetée & il eſt long d'environ ſeize pouces. Quand on l'approche il entre en fureur & ſes tâches deviennent plus luiſantes, ſa bouche exhale auſſi-tôt & lance avec force une vapeur ſubtile dont l'odeur excite le vomiſſement, & ſi on a le malheur de la reſpirer, elle produit une maladie que la mort ſuit au bout de quelques mois; on n'a trouvé juſqu'à préſent aucun remede contre ce venin pénétrant.

M. Carver a mis à la fin de ſon voyage une ſuite d'obſervations curieuſes, ſur l'origine, les qualités phyſiques, les mœurs, les coutumes, le gouvernement & la religion des Indiens. Il

paroît être très-instruit, & il doit l'être en effet, ayant examiné par lui-même les choses dont il parle.

(*Critical Review.*)

THE present state of the west Indies, &c. *Etat actuel des Indes-Occidentales; ouvrage contenant une description des parties que possedent dans ce pays les différentes puissances de l'Europe, avec une carte générale.* In-4to. Londres, chez Baldwin.

Cet ouvrage paroît avoir été composé, du moins en partie, avant le commencement de la guerre présente: on en jugera par la description suivante de l'isle Dominique, que quelques personnes affectoient depuis six mois de regarder comme une possession fort peu importante.

» La Dominique est certainement une des » meilleures isles des Indes Occidentales, & c'est » peut-être après la Jamaïque, la plus importante de celles que les Anglois possedent » dans cette partie du monde: le sol en paroît » rude & montagneux, spécialement vers la » mer; mais les montagnes qu'elle renferme, » sont communément d'une pente facile, ce qui » les rend aisées à cultiver, & l'intérieur de » l'isle contient des vallées très-riches & plusieurs belles plaines. Le sol, en général, est » un terreau noir & profond, extrêmement fertile, qui paie avec usure les travaux du planteur. L'isle est arrosée par un grand nombre » de rivieres pleines de poissons, & il y en a » plusieurs qui sont navigables à quelques milles de distance de la mer. Le climat est très-chaud même pour le pays, mais l'air y est » pur & l'atmosphere fort léger, ce qui donne

» à cette isle la réputation d'être favorable à la » santé : parmi les montagnes il y en a une où » les François soupçonnent une mine d'or; il » y en a deux autres nommées *Souffrieres*, qui » paroissent être des volcans nouvellement allu- » més ou prêts à s'éteindre. On y trouve aussi » des eaux minérales dont les vertus sont van- » tées pour différentes maladies.

» Un des grands avantages de la Dominique » est la variété des aspects de son excellent sol, » qui est telle qu'on peut y cultiver aisément » & avec la certitude du succès, non-seulement » toutes les productions des autres isles, mais » encore la plus grande partie des plantes & » des arbres qui croissent sur le continent de » l'Amérique ; maintenant ses forêts fournissent » une quantité inépuisable de merrein de toutes » les especes & pour tous les usages, & on y » trouve beaucoup de bois de rose. L'isle pro- » duit abondamment tout ce qu'on appelle pro- » visions du pays, bananes, patates, ma- » nioc, &c. Toutes les especes de végétaux y » croissent en profusion, & sur-tout les ananas » qui passent pour les meilleurs de toutes les » isles. La Dominique abonde en porcs do- » mestiques & sauvages, en gibier, en oi- » seaux, &c.

» Cette isle n'a point proprement de havres, » mais les vaisseaux trouvent des abris sûrs & » convenables dans les bayes qui en garnissent » toute la côte ; la principale qui est au nord-ouest, » est profonde & spacieuse, elle tient son nom du » prince Robert qui le premier y jetta l'ancre » avec sa flotte. Les montagnes voisines la dé- » fendent contre les vents, & elle est *d'autant* » *plus importante pour la Grande-Bretagne, que* » *la Dominique étant située au milieu des isles*

» *Françoises, une flotte placée dans la baye du*
» *prince Robert peut aisément intercepter tout*
» *leur commerce.*

Cet ouvrage paroît être une compilation très-bien faite de ce qu'ont écrit les auteurs les plus accrédités.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE, &c.

J. J. Mosers... erste grundlehren des ietzigen Europæischen voelkerrechts, &c. *Premiers principes du droit des gens d'Europe, en ce tems, dans la guerre & dans la paix; par M.* Moser, *conseiller d'état du roi de Danemarck.* A Nuremberg, chez Raspe, 1779, *in-8vo.* de 294 pag.

Ce livre a été composé en vertu d'ordres supérieurs, pour l'usage de l'académie militaire de Wurtemberg. Le sujet en a été si peu traité par le passé, qu'il y a même des personnes qui doutent qu'il y ait un droit des gens particulier à l'Europe. On laisse à d'autres à raisonner sur ce point, & on expose les choses non pas peut-être tout-à-fait comme elles doivent être, mais comme on croit qu'elles sont. Les maximes y sont confirmées par des exemples: ce qui exigeoit un publiciste d'une longue expérience, & aussi versé dans les particularités les moins connues de l'histoire, que M. Moser, dont la réputation est décidée. Les matieres suivantes sont ici renfermées en 20 chapitres; du droit des gens en général, & particuliérement de celui de l'Europe: de l'Europe considérée comme ne faisant en quelque maniere qu'un

corps : des personnes & des familles des souverains : du cérémonial : des ambassades & envois : des terres & des mers des souverains : des serviteurs & des sujets des souverains : des articles de religion : de ceux d'état & de ceux de justice : de l'état militaire & de la marine : des finances : des affaires de grace : du commerce & des monnoies : de la police : des traités, particuliérement de ceux d'alliance & de garantie : des prétentions, des griefs, des contestations, & des médiations : de la justice rendue à soi-même ; des arrêts & représailles : de la guerre, des alliés, des auxiliaires, & des subsides : de la neutralité : des treves & des paix. Quand un chapitre est trop étendu il a ses subdivisions : ainsi celui de la police a sous lui les établissemens de sûreté, les postes & paquebots, les routes, les professions.

ANLEITUNG zum rechten gebrauch der vernunft, &c. *Introduction au juste usage de la raison* ; *par M.* Cellarius, *diacre de Rudolstadt.* A Leipzig, chez Jacobaer, 1779, *in-8vo.* de 32 feuill. [1 rthlr.]

Ce n'est qu'une amplification de la logique de Feder.

PHILIPP Thicknesses Reisen, &c. *Voyages de* Pilippe Thikness *en France & en Catalogne, traduits de l'Anglois.* A Leipzig, chez Crusius, 1778, *in-8vo.* de 298 pag. avec fig. (1 rthlr.)

REISEN durch Spanien und Portugal, &c. *Voyages faits en Espagne & en Portugal en 1774 ; par le major* Dalrymple, *traduits de l'Anglois ;*

avec quelques remarques & additions du traducteur. In-8vo. de 15 feuill. Auffi chez Crufius, 1778.

Nous réuniffons ces deux voyages écrits à-peu-près du même ton. Sans nous arrêter aux originaux connus, nous obferverons que le traducteur de celui du major Dalrymple, y a joint des notes de fa façon, dans lefquelles il compare la relation du major, avec celles de Twiffen & de Pluer; une lettre du comte O'Reylli, fur la fameufe expédition d'Alger, & une defcription touchante de l'état des colonies allemandes de Carolina & Carlotta, & du fort du marquis Olivadès.

FINIGE zweifel, &c. *Doutes propofés fur l'hiftoire de l'empoifonnement du vin de la Cene, qu'on a prétendu arrivée à Zurich, en* 1776, *avec quelques obfervations fur les fermons de Mrs.* Ulrich & Lavater, *touchant cet événement.* A Berlin, & à Stettin, chez Nicolai, 1778, *in-8vo.* de 63 pag.

Les deux fameux fermons font repréfentés ici comme deux grands morceaux de poéfie, fans un fondement réel, n'étant pas vraifemblable que ni les magiftrats ni les médecins n'euffent pas approfondi davantage un forfait qu'on doit defirer n'avoir jamais exifté pour l'honneur des hommes.

THEATER-KALENDER. *Calendrier du théatre pour l'année* 1779. A Gotha, chez Ettinger.

Les relations des théatres italiens & portugais, font ce qui y mérite le plus d'être lu : après

cela, le catalogue des auteurs & des musiciens qui ont travaillé pour le théatre allemand, & celui des pieces qui ont été jouées depuis 1770. Les poésies & le reste sont foibles.

Weygand prépare à Leipzig une belle édition en un volume des poésies du comte Fréderic-Léopold de Stollberg & de son frere.

Le même imprimeur a beaucoup diminué le prix des ouvrages de Moseim jusqu'à la St. Michel prochain. Ainsi on pourra avoir chez lui l'*historiâ tartarorum ecclesiastica* pour 10 gl. Le traité *de consecratione episcoporum anglicanæ eccles.* pour 5 gl.

Au commencement de cette année la gazette savante de Kiel a été changée en un journal de littérature intitulé : *Kielisches litteratur journal*, dont il paroît tous les mois un cahier de cinq feuilles d'impression à Flensbourg chez Korten. Il promet de se distinguer par l'annonce prompte & circonstanciée des nouvelles de la littérature du nord. On souscrit dans toutes les postes & chez tous les libraires d'Allemagne pour le prix de 7 marcs 8 escalins ou trois rixdalers en louis d'or.

Chronologen, *le chronologue* est également un ouvrage périodique dont le titre n'est pas attrayant, mais la lecture en est agréable. Tout y est historique. Dans le 1er. on remarque un mémoire sur le projet de naturaliser les Juifs en Allemagne, à l'occasion de la naturalisation accordée en France au Juif Calmer ; & un mémoire sur la colonie des Allemands de Souabe passés en Hongrie, dans lequel on avance que d'environ 3420 personnes qui y ont été reçus annuellement, il n'y en a pas la deux-centieme partie qui y ait prospéré. Tous les mois il

paroît de ce chronologue un cahier de 8 feuilles in-8vo. dont trois formeront un volume. On ne pourra acquérir moins d'un volume, ou, ce qui est là même chose, un trimestre, qui coûtera un florin 12 kreutzers à Francfort & à Leipzig chez Felssecker.

Le 1er. cahier du nouveau magasin pour les médecins, dont M. Baldinger, professeur de Gottingen, est éditeur, contient la description d'une nouvelle machine propre à administrer des clysteres de vapeur, inventée par M. Kampf, médecin de Hanau; un mémoire de M. le professeur Créel sur l'utilité des fomentations à froid autour de la tête dans l'apoplexie; plusieurs mémoires sur la pollution des filles, & les moyens de la prévenir, &c.

Cette année 1779 a encore vu naître une gazette savante de Berlin, *Berlinische Gelehrte Zeitung*, qui doit rendre compte de tous les livres en quelque langue que ce soit. S'adresser chez Pauli à Berlin, prix 3 rixdalers par an.

Kriegar, imprimeur à Giessen, a fait annoncer dans les gazettes de Francfort & de Hanau qu'il imprime les anciens auteurs grecs en commençant par Diodore de Sicile. Il fournira aux abonnés chaque alphabet au prix modique de 54 kreutzers l'exemplaire en un format *agréable* sur beau papier blanc, pris à Giessen, à Francfort, à Leipzig ou Cassel.

M. Brinkmann, médecin de Dusseldorf, y a publié l'an passé deux écrits Allemands, dont l'un de 88 pag. in-8vo. propose les moyens de réformer la chirurgie & les accouchemens dans le plat pays; & l'autre de 24 pag. seulement, contient la relation raisonnée d'un cas où l'opération de la symphyse a été mortelle.

Crusius de Leipzig a mis en vente le pre-

mier vol. de la chymie théorique & pratique à l'usage des leçons publiques de l'académie de Dijon par M. de Morveau, Maret & Durande, traduit du françois en allemand, in-8vo. de 316 pag. 1779, [16 gl.] sous le titre *Anfangsgrunde der theoretischen und practischen Chymie.* M. Weigel enrichit cette version de ses notes.

La quatrieme année du *deutsche museum* a paru sous d'heureux auspices. Le public y a lu avec plaisir les lettres d'un voyageur sur Gottingen, Cassel, Erfurth & Elbingerode, commencées en janvier & continuées dans février.

M. Fulzer, directeur de la classe de philosophie de l'académie des sciences de Berlin, & professeur de philosophie dans la nouvelle académie de Berlin, connu de tout le monde savant par ses écrits, est mort le 25 février de cette année.

L'université de Basle a aussi perdu son savant professeur Iselin.

On lit dans la gazette littéraire de Halle du onze mars l'extrait suivant d'une lettre qu'on y dit de M. de Villoison, datée de Venise le 5 de février. » Je reçois des politesses infinies des » principaux personnages de la république, & » j'ai la permission de me servir comme il me » plaît de la célebre bibliotheque de S. Marc. » J'y passe tous les jours sans exception sept » heures pour trois livres que je donne au garde. » J'y ai déja copié presque entiérement le mss. » Grec qui contient une traduction de la bible » inconnue jusqu'à présent, & je la publierai avec » mes remarques. Elle paroît très-ancienne, » plus littérale & plus exacte qu'aucune que nous » ayons, & pourra beaucoup servir à rétablir le » vrai sens & la juste leçon de plusieurs endroits

» altérés. Il eſt vraiſemblable qu'elle a été faite » par un Juif. M. Zanetti eſt mort, & l'abbé » Morelli a obtenu ſa place. C'eſt un très-ſa- » vant homme principalement dans l'hiſtoire lit- » téraire. Je me propoſe de faire imprimer ici » la *Jonia* de l'impératrice Eudoxie.

Lettre écrite d'Osnabruc.

La longue interruption de notre correſpondance, eſt cauſe que le nombre des livres imprimés en Allemagne, dont j'ai à vous entretenir, ſoit parce que vous ne les avez pas même annoncés, ſoit parce que vous n'avez fait preſque que les annoncer, s'eſt extraordinairement accru. Je commence par la théologie.

On connoît les deux épîtres apocryphes, l'une des Corinthiens à l'apôtre St. Paul, l'autre de St. Paul aux Corinthiens, leſquelles ont été publiées pluſieurs fois en latin, ſuivant la traduction faite ſur un manuſcrit arménien incomplet. Guillaume Whiſton, Anglois, s'en étant procuré une copie entiere, accompagnée d'une traduction arabe, la Croze traduiſit de nouveau l'arménien en latin, & Whiſton inſéra l'arabe & le latin dans ſa *Collection of authentic records*, en ſoutenant l'authenticité des épîtres. Cette traduction arabe avec la latine de la Croze, ſe rencontre auſſi dans le tréſor des lettres de la Croze en latin. Les enfans de Whiſton publierent le texte arménien même, dans leur édition du *Moſes Chorenenſis*, en y joignant une traduction en grec de leur façon. C'eſt cette verſion grecque que M. Carpzov a miſe en latin, en conſultant M. Bode, grand connoiſſeur de la langue arménienne, & qu'il a fait réimprimer à Leipzig, chez Saalbac, en 1776, *in-*

8vo. de 5 feuilles, ayant ce titre : *Epistolæ duæ apocryphæ, altera Corinthiorum ad Paulum Apostolium, altera Pauli ad Corinthios quæ dicitur periisse, &c.* Dans cette nouvelle édition, les deux épîtres sont suivies des notes étendues des deux fils Whiston : & M. Carpzov a ajouté ses propres observations & celles de ses amis, tant sur ces notes que sur le texte & la teneur des épîtres, avec un recueil des jugemens de plusieurs savans, touchant la IIIe épître de S. Paul aux Corinthiens, qu'on suppose avoir été écrite avant les deux qui nous restent sur le fondement du verset 9, du 5me. chapitre de la 1ere. aux Cor. où on lit : *Je vous ai écrit dans une lettre, &c.*

La prétendue épître des Corinthiens à St. Paul, lui annonce, que Simon & Kleobius sont arrivés à Corinthe, où ils répandent leurs erreurs qui sont articulées ; & l'apôtre est prié de les venir confondre.

La prétendue épître de St. Paul aux Cor. de 54 versets, contient la réfutation de ces erreurs, & n'est souvent qu'une répétition de plusieurs passages du même apôtre. M. Carpzov en combat l'authenticité.

En conséquence de l'ordre du roi de Danemarck, qui a desiré qu'il y eût un manuel clairement écrit, pour servir de fondement uniforme aux leçons de théologie, dans les écoles de ses états, le docteur Balle a fait imprimer ses *Theses theologicæ cum observationibus & corollariis, in-8vo.* de 525 pag. 1776, qu'on trouve à Leipzig, chez Pelt. Les matieres s'y suivent par ordre numérique, y sont présentées dans la forme syllogistique, & prouvées, autant qu'on l'a pu, par l'écriture. On peut s'instruire-là de la doctrine commune dans les églises de la domination danoise.

Il arrive souvent que des auteurs sans réputation, pour débiter leurs livres, les annoncent faussement sous le titre d'*œuvres posthumes* de quelque savant accrédité. Les Etats de Hollande sont peut-être les seuls souverains qui aient essayé de prévenir cette supercherie par une ordonnance rendue à l'occasion de l'impression des prétendues leçons de Boerhaave, publiées après sa mort, laquelle ordonnance défendit de mettre au jour aucuns ouvrages posthumes d'un professeur, qu'au su & du consentement de ses héritiers. Si un pareil réglement étoit établi & exécuté en Allemagne, il auroit pu arrêter la publication de l'explication de l'évangile de St. Jean, attribuée à Mosheim, & imprimée à Weimar, chez Hoffmann, 1777, *in-4to.* avec ce titre : *J. L. von Mosheim Erklaerung des evangelii Johannis, &c.* dont M. Jacobi se donne pour l'éditeur. Vous trouverez les indices de la supposition, pag. 91, du 36me. vol. de l'*Algemeine deutsche bibliothek.*

Il en est autrement d'un livre de piété de M. Meister, sous ce titre : *J. L. Mosheim Erklaerungen, &c.* c'est-à-dire, explication de plusieurs passages de l'écriture, tirés des ouvrages de Mosheim, accompagnés d'additions pour l'édification domestique ; à Leipzig, chez Heinsius, 1777, grand in-8vo. de 36 feuill. Bien loin d'altérer Mosheim, M. Meister ne s'est pas même permis les changemens qu'on auroit desirés, pour éviter, dit-il, l'orgueil & l'air décisif. On peut ajouter peut-être aussi, afin de ne prendre aucun sentiment sur son compte. Ainsi, c'est à Mosheim à se défendre, si les églises réformées du duché de Berg, n'approuvent pas la doctrine *que Dieu proportionne les devoirs de l'homme à ses forces, & que Christ a acquis le salut à toutes les ames.* Ces expressions ou de semblables qu'on

rencontre dans un couple de cantiques d'un nouveau livre de chant pour les églises réformées, en a suspendu l'admission dans celles du duché de Berg, quoiqu'elles soient d'ailleurs unies avec les églises des pays de Juliers, Cleves & la Mark, qui en font usage; & non-obstant qu'on ait changé, en leur considération, ce qui les offensoit; elles préférent l'ancien tout fautif & desagréable qu'il est.

Avez-vous lu *Henrici Wagneri meditationum quibus universa actionum materia exponitur, atque Boehmeri doctrina de actionibus illustratur, corrigitur, suppletur.* Iere. partie 1774. IIe. partie 1775, à Francfort-sur-le-Mein, chez Bayrhoffer, 284 pag. in-8vo. Il y a dans la préface, pag. 24, une sortie sur vous en beau latin, Mrs. les journalistes, chancres de la république des lettres, *carcinomenta reipublicæ literariæ*, dit-il, qu'il a déja dépeint, dans la préface de ses vers. » O que Perse a bien chanté » que le ventre donne de l'esprit! Ces homoncules auxquels il faudroit mourir de faim, » réverent comme un Dieu le libraire qui les » alimente pour tordre le cou & crier ridicu» lement comme des oyes «. Otez ces platitudes, l'ouvrage est sagement écrit, rempli d'érudition quoiqu'affectée, & orné de bonnes remarques. L'auteur procede lentement à sa publication, s'il doit avoir 24 parties. Peut-être que dans la suite il ménagera un peu plus les hommes qu'il n'aime pas, & la pudeur qu'il aime sans doute, quoiqu'il l'ait un peu offensée à l'occasion de la distinction de *jus in re* & *ad rem* où il cite gaiement en entier le vers d'Ovide que nous osons à peine désigner :

Cum loca reppereris, &c.

M. Hommelius, professeur ordinaire à Leipsick, avoit promis dans la préface aux trois premiers volumes de ses recueils de droit, de n'en plus écrire de la même espece : cependant on en a vu paroître un 4eme. sous le même titre : *Rhapsodia quæstionum in foro quotidie obvenientium, neque tamen legibus decisarum.* Vol. IV. A Bareith, chez Lubeck, 1776. 1236 pag. in-4to. Il se fait lire volontiers, même dans les articles où il s'écarte de son objet, comme dans les observations sur les loix ridicules, qui sont la copie du discours de l'auteur *de jurisprudentiâ harlequinizante* qui avoit déja été imprimé.

Le Tom. II des *Electa juris civilis* de M. Boehmer, à Gottingen, 1777, in-4to. contient entre 16 articles curieux une dissertation qui fait le huitieme : *Des origines des principaux droits de l'archevêque-électeur de Cologne.*

L'art d'écrire en médecine & en chymie ne paroît pas fort avancé en Hongrie : témoin les *Thermæ Varadienses examini phys. & med. subjectæ*, par M. Hathuani, à Vienne, chez Graeffer, 1777, in-8vo. de 203 pag. Il fait essuyer au lecteur un traité des bains en général en latin hongrois, & il s'égare long-tems dans l'antiquité avant d'arriver au but. Goutte, mélancholie, affections hystériques, consomption, scorbut, jaunisse, flux-de-sang, paralysie, presque tous les maux sont soulagés par l'usage de ces bains, s'il en faut croire M. Hathuani. Heureusement les gens prudens savent apprécier ces invitations souvent intéressées.

Les médecins Hongrois ont la réputation d'être bons empiriques, & ils sont avec justice représentés sous cette idée dans l'ouvrage aussi d'un médecin Hongrois, *de salubritate & morbis Hungariæ Schediamsa*, Auct. Frid. Jac. Fuker, à

Leipſick, chez Lowe, 1777, in-8vo. de 116 pages.

M. Stoll a ſuccédé, il y a deux ans, à feu M. de Haen, en qualité de médecin de l'hôpital pratique de Vienne, auquel on vient de réunir l'hôpital de la Trinité, à la recommandation du baron de Stoerk, médecin de l'impératrice-reine. Cette réunion a pour les médecins & leurs éleves l'avantage d'expoſer un plus grand nombre de malades de toute eſpece à leurs obſervations. M. Stoll a fait preuve de ſa capacité en mettant au jour : *Pars prima rationis medendi in noſocomio practico Vindobonenſi.* A Vienne, chez Bernard, 1777, in-8vo. de 304 pag. La liſte des malades & des morts placée à la fin eſt un objet utile de comparaiſon.

Un livre original de médecine en Allemand eſt preſque un phénomene, & mériteroit un éloge à cauſe de la rareté, quand même il ne viendroit pas d'un auteur qui fait époque dans ſon art. L'orgueil germanique a dû être humilié de n'avoir preſque en ce genre que des livres étrangers ou traduits de l'étranger. Pourquoi dans tant de circonſtances de guerres qui affectent toujours l'Allemagne immédiatement ou par contre-coup, même du bout du monde, a-t-on été dépourvu d'écrivains nationaux qui tranſmiſſent leurs obſervations & leurs méthodes? Ce ſujet de plainte a été aboli depuis que le baron de Stoerck a mis au jour en 1776, in-8vo. ſon inſtruction de médecine-pratique à l'uſage des chirurgiens des camps & des campagnes des états d'Autriche, qui a été traduite en latin & publiée auſſi avec ce titre : *Anton. L. B. de Stoerck præcepta medico-practica in uſum chirurgorum caſtrenſium & ruralium ditionum Auſtriacarum è linguâ germanicâ in latinam verſa.*

per Joann. Michael. Schosulam, medic.-doct. Vindobon. Vienn. Austr. 1777, grand in-8vo. chez Graeffer. Quoique le baron de Stoerck ait plus fréquenté les hôpitaux civils que les militaires, il est sûr que son ouvrage est très propre à guider toutes sortes de chirurgiens, & à donner des lumieres à ceux qui sont éloignés des grandes villes. Il n'y a ni citation, ni étalage d'érudition. La description des maladies y est toujours simple comme elle se trouve dans la nature. Peut-être l'auteur est-il trop degagé d'amour-propre : au moins sa modestie va jusqu'à s'oublier pour ainsi dire lui-même, jusqu'à ne pas alléguer sa propre expérience pour exemple. Il y a des gens qui prétendent que c'est un défaut, quand il prescrit de nouveaux remedes dans les cas où les autres médicamens n'auroient point eu de succès; & qu'il leur eût concilié plus de confiance, s'il eût dit : j'ai employé la ciguë dans la toux asthmatique, l'extrait de racine de jusquiame dans 30 vertiges, & je les ai moi-même trouvés si salutaires que j'ose les recommander.

Indiquons deux recettes de cette espece pour les toux opiniâtres, lorsque les autres remedes ont été essayés inutilement afin d'inciser la viscosité. La 1ere. est composée de 3 grains d'extrait de jusquiame, & 3 onces d'eau de fleurs de tilleul, & de syrop. La seconde est un mêlange de 5 grains d'extrait de ciguë, dissous dans 3 onces d'eau de fleurs de tilleul, avec 2 onces de syrop de fumeterre, & une demi-drachme de sel de tartre folié, dont on donne une cueillerée tous les deux ou trois heures. L'extrait de ciguë revient encore au défaut des autres remedes dans les ulceres & caries restés de la petite-vérole, même l'extrait d'aconit.

Partisan de l'inoculation, le baron de Stoerck la pratique de maniere qu'il attire la suppuration au bras supérieur, comme Gatti l'attire à la main, le mouvement continuel des mains des enfans l'ayant porté à préférer le bras supérieur comme plus tranquille. Tous les remedes ou recettes sont en latin & en allemand, & numérotés depuis 1 jusqu'à 318 inclusivement. On y trouve quelquefois la ciguë unie à l'aconit.

Nous avons enfin un livre élémentaire, dans lequel la chymie est enseignée avec son application aux autres sciences & arts. L'auteur a feuilleté & extrait tout ce qu'il y a au monde de savant pour se l'approprier, jusqu'au moment où il s'est livré à l'impression. Il est intitulé : Grundriss der reinen und angewandten chemie. c. à d. *Elémens de chymie pure & mixte, à l'usage des leçons académiques ;* par M. Weigel, 2 vol. in-8vo. A Greifswalde, chez Roesen, 1777. Rien ne reste à desirer, que de voir dans la suite un ouvrage plus étendu d'une main aussi savante & aussi expérimentée. La connoissance des meilleures sources lui est familiere, comme on le voit par le catalogue nombreux des auteurs qu'il a consultés.

Dans le premier vol. des traités de physique & de chymie de M. Erxleben, à Leipzig, chez Weygand, 1776, *in-8vo*, vous trouverez intéressans, le second sur la pourpre minérale, & le 3me. qui consiste en recherches sur l'alun rouge, que les freres Gravenhorst fabriquent à Brunsvic.

Tandis que les voyageurs Danois parcouroient la Syrie & l'Arabie, l'Italien Mariti visitoit l'Archipel & la Palestine en 1760, & dans les années suivantes, jusqu'en 1768. Les voyages de Mariti qui sont imprimés, ont paru à M,

Hase assez curieux pour être traduits en Allemand, & publiés à Altenburg, chez Richter, 1777, *in-8vo.* de 572 pag. sous ce titre : Johann Mariti Reisen durch die inseln Cypern, &c. *Voyages de Jean Mariti, dans l'isle de Chypre, la Syrie, la Palestine, traduits de l'Italien, &c.* Dans l'original italien, les voyages de Mariti fournissent 5 vol. *in-8vo.* qui ont été facilement réduits en un dans l'Allemand, en élaguant seulement les épisodes scientifiques qu'on peut trouver en d'autres livres. On n'y lit point sans sympathie la description de l'état présent de l'isle de Chypre, sous la domination des Turcs, en la comparant avec ce qu'elle fut autrefois. Lorsque les Turcs conquirent cette terre, jadis si fortunée, elle comptoit 80,000 habitans qui payoient capitation, non-compris les femmes, les enfans, les vieillards & autres exempts. A présent il n'y en a plus que 12,000 qui paient. Au commencement de la conquête, quoique la capitation de chaque personne fût modérée à cinq piastres, elle en rapportoit au trésor 400,000, au lieu qu'elle n'en rend aujourd'hui que 252,000, malgré que chaque contribuable doive la taxe énorme de 21 piastres : à quoi il faut ajouter les concussions des gouverneurs & des officiers de justice & finance, & qu'on ne peut évaluer moins de 504,000. Chypre ne contient à présent qu'environ 4000 âmes en tout (on croit qu'il peut y avoir une faute d'impression, & qu'il faut peut-être 40000.) Il reste à peine dix familles à Livade, où il y avoit encore 2000 cultivateurs il y a 50 ans. Famagouste, qui a deux milles de circuit, & fut défendue en 1571, par 4000 Européens armés, cette ville fameuse jadis par son arsenal & ses deux cens églises, n'est pas aujourd'hui occupée par plus de 200

personnes.

personnes La malédiction suit en tous lieux les pas des Turcs. Plus d'oliviers sur les côteaux qui en regorgeoient; plus d'exportation de sucre, de safran, de rhubarbe ; les chevreuils, les daims, les sangliers, les faisans en sont exterminés; & depuis que la terreur ottomane s'est emparée de tout, à peine connoît-on les endroits d'où l'on tira jadis l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le marbre, le vitriol, l'alun, le crystal, l'émeraude. La Porte paie une garnison de 3000 spahis & de 8000 janissaires pour la sûreté de l'isle, quoiqu'il n'y ait que 100 des premiers & 3000 des autres. La solde de ceux qui manquent, grossit les revenus des commandans. Le commerce n'est plus rien en comparaison de ce que l'histoire nous en raconte. Si celui du sel n'y est pas encore entiérement ruiné, les salines y sont mal entretenues; c'est pourquoi les Vénitiens qui en ont exporté annuellement 70 vaisseaux, le vont charger à présent sur les côtes de Syrie, où il s'engendre sans travail. Les mêmes Vénitiens, qui tiroient aussi de Chypre, 30,000 balles de coton, n'en tirent au plus que 8000 depuis 50 ans. La récolte du coton passe à présent pour bonne, lorsqu'elle va à 5000 balles : souvent la quantité exportée ne surpasse pas 3000. Les Vénitiens ont la préférence des achats sur les autres nations, parce qu'ils paient aux propriétaires des cotoniers un an d'avance. Nicosie commerce en étoffes de coton. qui se fabriquent dans les villages voisins. L'isle fournit 25000 *oka* de soie. Les autres Européens aiment la blanche, les Vénitiens ne font point de différence des couleurs. Les Turcs achetent l'orange une piastre plus cher, & l'envoient au Caire où elle est préférée. Il se fait environ 40000 bariques de vin à une piastre environ la

barique. Le vin de Chypre se bonifie en vieillissant. La premiere année il est rouge ; la seconde , il jaunit quand il est tiré. Plus il vieillit, plus il devient clair , & quand il a atteint huit à dix ans , il approche de la couleur du vin muscat. La France , la Hollande & la Toscane achetent le vieux , dont la mesure vaut deux à trois piastres. Le meilleur crû est celui de la Commanderie.

Le mérite des voyages de Keyssler n'est point douteux. Ils ont été traduits de l'allemand en anglois & en hollandois. Feu Keyssler les entreprit en 1729 & 1730 , avec le baron de Bernstorf, & il en publia la relation en 99 lettres. Son grand savoir le rendoit capable d'observer , de juger & de décrire avec une solidité extraordinaire. M. Schutze , son ami , en vient de donner une nouvelle édition à Hanovre , chez Hellving , en deux grands vol. in-4to. avec une préface qui renferme la vie de l'auteur ; voici le titre : Johann. Georg. Keyssler --- Reisen , &c. c.-à-d. *Voyages de Keyssler en Allemagne , Bohême , Hongrie , Suisse , Italie & Lorraine , dans lesquels on décrit la situation de ces contrées & ce qu'elles ont de plus curieux en histoire-naturelle , savante & politique , en méchanique , peinture , architecture , sculpture , médailles & antiquités* , avec figures. Les notes de M. Schutze , sont distinguées de celles de Keyssler par une étoile.

On s'occupe beaucoup de la réforme des études dans l'Allemagne catholique. Le plan d'éducation dressé en 7 chap. par M. Braun , pour le college électoral d'Ingolstadt , & imprimé à Munich , chez Craetz , 1777 , a acquis de la célébrité. L'éducation y est partagée en éducation civile & en éducation savante. Toutes deux se

propofent pour objet de former le cœur en infpirant la religion, les mœurs, la vertu, la droiture, & d'éclairer l'efprit ; mais proportionnément à l'état auquel chaque éleve eft deftiné. Les gens d'un état commun n'ont befoin que de l'inftruction abfolument néceffaire. Il n'ont pas de tems à donner à celle de pur agrément. C'eft pourquoi les enfans nés pour gagner leur pain par le travail de leurs mains, ne pafferont point de l'école civile dans le gymnafe ou l'école favante, parce que l'expérience a appris que quand ils ont été quelques années dans un college, ils ne retournent plus volontiers aux occupations manuelles, & deviennent des membres inutiles à la fociété. Ce feroit une bonne loi que celle qui leur en interdiroit la fréquentation. Cependant comme elle n'exifte point, on en admet dans les grandes écoles civiles, s'ils montrent des talens & s'ils s'annoncent propres à devenir des gens de plume, des chirurgiens, des apothicaires, des peintres, des fculpteurs & des artiftes d'un genre que les lumieres perfectionnent. Le cours d'étude dure quatre ans, pendant lefquels on enfeigne la religion, la morale, le latin, le grec, l'hiftoire, la géographie & les élémens de philofophie & de mathématiques. Aucun éleve n'eft reçu au gymnafe qu'il n'y ait été préparé dans la claffe des principes, & n'ait au moins douze ans. Cette claffe des principes, où les artifans n'entrent point, forme le mur de féparation entre l'école civile & l'école favante. La méthode par demandes & par réponfes a paru la plus avantageufe. On fait confifter l'enfeignement de la religion & de la morale en trois points capitaux ; 1°. à apprendre aux éleves ce qu'ils font obligés de favoir touchant la fainte religion ; 2°. à les incliner à vouloir faire ce que dictent

la religion & la morale ; 3°. à les ramener paternellement quand ils s'égarent. Autre chose est d'enseigner & autre chose de traiter & de former moralement. L'allemand tient le premier rang dans l'étude des langues, ensuite le latin & le grec. L'ordre est d'aller de la pratique à la théorie. On blâme les maîtres qui abandonnent à eux-mêmes les commençans dans la composition des versions & des thêmes, au lieu de les accompagner dans un travail difficile même à un maître. La maniere d'enseigner l'histoire, la géographie, les mathématiques & la philosophie est prescrite comme tout le reste avec beaucoup d'intelligence. Mais où sont les maîtres capables d'appliquer & de modifier les regles générales dans tous les cas particuliers? Il en naît peut-être moins que de bons poëtes, quoiqu'on puisse penser que le travail d'un maître soit plus méchanique & se puisse mieux acquérir par l'usage.

L'éducation est devenue aussi une affaire d'état à la cour de Vienne, qui a cru devoir s'occuper de celle des simples bourgeois & des enfans mêmes de la campagne, afin d'augmenter le bonheur de ces deux états si respectables dans la société. Considérant que les préceptes sont inutiles sans des maîtres zélés & habiles, on a pris la voie d'en former, en invitant ceux qui se sentent du goût pour cette profession à se rendre à des leçons faites exprès pour les en instruire. Un bon maître sans livre ou avec un livre médiocre, fera plus de fruit qu'un bon livre sans maître. Les catholiques d'Allemagne, en suivant ce chemin, l'emporteront sur les protestans attachés à la vieille routine qui s'imaginent que Luther a pourvu à tout, & que ce seroit lui faire injure que de toucher à son catéchisme, à ses livres de chant & de

prieres, & à ses maximes surannées. Un soldat réformé, un théologien manqué, voilà de leur propre aveu leurs pédagogues. Les surintendans qui visitent les écoles, trouvent tout bien, & n'ont pas seulement la pensée d'avertir les souverains de ce qu'on peut faire de mieux.

La nécessité de réformer les écoles, avoit touché l'impératrice-reine dès 1774. Dans le dessein d'y travailler, elle a fait publier un projet en 252 pag. qui a dès-lors frappé d'admiration toute l'Allemagne indistinctement, & excité l'émulation de plusieurs autres souverains. Il est composé d'une introduction qui effleure d'un ton doux & modeste, les vices de la commune éducation, & démontre les avantages de les corriger; & de quatre chapitres, dont le premier traite des objets qu'on devra enseigner dans les écoles allemandes; le second des livres classiques dont on a besoin; le troisieme, de la nouvelle méthode; & le quatrieme, de certaines dispositions particulieres. Les ennemis même de la puissance autrichienne, avouent que ce plan est très-beau, & que jamais ils ne s'y seroient attendus du côté de Vienne. Les moindres détails y ont trouvé place sur la méthode, les maîtres & les livres. Les parens qui en ont vu l'exécution dans la résidence impériale, ne cessent point d'applaudir à leur souveraine, assez généreuse, pour préparer sans envie une génération meilleure que la nôtre. Il ne seroit pas facile de donner un extrait satisfaisant d'un livre dont tout est également digne d'être su & pratiqué.

Suivant les principes établis dans le plan adopté par l'impératrice, on a déja dressé plusieurs livres classiques élémentaires, à l'usage des écoles normales : c'est ainsi que du latin *norma*,

on nomme les écoles qui ſont deſtinées à ſervir de regle & de modele à toutes les autres dans les pays héréditaires de S. M. I. La premiere école qui ait porté ce nom, a été celle de S. Etienne de Vienne, dont M. Meſmer, ſon recteur, propoſa la réforme en 1770. Sans ſes ſollicitations, peut-être n'eût-on pas penſé, du moins ſi-tôt, aux changemens ſalutaires qui ont été preſcrits dans les écoles autrichiennes. On a donné le même nom de normales à celles, qu'à l'inſtar des écoles de Vienne, on a érigées à Lintz, Gratz, Klagenfurt, Laybach, Goertz, Trieſte, Inſpruk, Fribourg, Prague, Brunn, Troppau, Presbourg en Hongrie, Lemberg en Gallicie, Hermanſtadt en Tranſilvanie, Karlſtadt en Croatie, & en pluſieurs autres endroits, tant ſur les confins de la Turquie qu'ailleurs, qui toutes ſont ſi bien fondées par l'impératrice, que l'inſtruction y eſt entiérement gratuite. Outre les écoles normales, on a encore créé au-delà de 20 hautes écoles, dans les diverſes provinces de la même domination. Les ſoins ſe ſont étendus à l'autre moitié du genre humain, qui pourra auſſi recevoir l'éducation convenable à ſon ſexe dans des couvens où il y aura des maîtreſſes chargées de cet emploi. Il ne faut pas oublier de dire que par-tout les progrès & les vertus des éleves ſont récompenſés par des prix.

Le prince Charles Egon de Furſtenberg, animé d'émulation, a auſſi créé dans ſes domaines en Bohême, des écoles normales, de quoi l'on a la relation publiée à Francfort en 1776.

Dans le premier cahier du Ier. vol. des mêlanges pour les écoles de Baviere, la plupart en allemand, Munich, 1776, on trouve un diſcours latin du feu P. Benda, bénédictin, dans

lequel il examine les causes de la décadence de l'art oratoire dans ces derniers tems. Il est intitulé : *Oratio de causis corruptioris posteriore ævo apud nostros eloquentiæ.*

Enfin, l'empressement à seconder les intentions des puissances, multiplie si fort les écrits d'éducation, qu'on en trouve 18 des seuls états catholiques d'Allemagne, extraits dans la premiere partie du 36me. vol. de la bibliotheque universelle d'Allemagne, sans compter les réflexions sur l'éducation des enfans, imprimées en allemand à Barby, in-8vo. de 200 pag. 1776, à l'usage des Freres Herrenhuters, & sept autres extraits dans la seconde partie du même 36me. vol. Ces ouvrages ne sont pas tous en allemand de Saxe, mais toutefois en bon allemand. Il y en a qui attaquent les nouveaux établissemens, & les traduisent, comme dangereux pour les ames. On les attribue à certain ordre de gens qui croient leur considération perdue, si la valeur de la méthode qu'ils ont autrefois suivie est diminuée dans l'opinion commune.

La liberté d'imprimer la de 'étendue à Vienne, même en matiere de politique. M. de Sonnensel y a mis au jour ses principes de police, de commerce & de finance; *Grundsætze der policey*, &c. 1776, avec privilege de l'impératrice, quoiqu'il s'y éleve avec force contre les prétentions de la noblesse, du clergé & des savans à l'immunité des impôts, en faisant néanmoins abstraction des traités qu'on peut avoir conclus avec ces conditions. Le droit d'exemption que la noblesse fonde sur la préférence due à ses services, celui du clergé qu'il appuie sur son service religieux, & celui des savans qui le revendiquent à cause de leur utilité particuliere, ne lui paroissent pas au-dessus de toute contesta-

tion. Il juge que les professions laborieuses méritent également bien de la société, & se rendant modestement justice à lui-même, il est d'avis que le monde se passeroit plus volontiers de son livre que du pain produit par le laboureur à la sueur de son front. Il conclut que l'immunité est de la part de ceux qui l'exigent une injustice envers leurs concitoyens, & de la part des souverains qui l'accordent, un oubli de la protection égale qu'ils doivent à tous les sujets.

Les circonstances de la guerre provoquent l'attention vers un *magasin pour les ingénieurs & les artilleurs*, dont il a paru au moins deux vol. in-8vo. à Giessen, chez Krieger, 1777. L'éditeur, M. Boehm, a voulu recueillir plusieurs petits traités instructifs devenus rares, en abréger d'autres volumineux, & en publier plusieurs de personnages expérimentés qui n'avoient point encore vu le jour. Ce que nous en avons sous les yeux nous offre neuf différens ouvrages. 1°. Un supplément de Bilfinger aux maximes communes de fortification. Bilfinger avoit l'esprit inventif & sa maniere propre dans laquelle les gens de l'art admireront de grandes vues. 2°. Les méthodes de fortifier un polygone donné avec le plus d'avantage par M. Yvey, maitre de géométrie à Franeker. 3°. un examen du profil par le même M. Yvey, où il considere l'art des fortifications sous un point de vue qui n'est pas commun, & cherche autant qu'il est possible à y apporter la certitude mathématique : ses idées du profil sont neuves & de conséquence. 4°. Trois réponses à autant de questions touchant la construction du rempart d'une fortification. En tout cas on doit prendre ses mesures de façon que le rempart soit fait de la terre du fossé. Tout

est démontré par des calculs algébriques & fait voir que M. Yvey fait plus que copier un plan de Vauban ou de Coëhorn. 5°. Un traité de la fortification des contrescarpes, du capitaine Suédois Zader, officier de génie. Il étoit devenu si rare que l'éditeur n'en a pu obtenir de Suede qu'une copie écrite. 6°. La relation des expériences faites à Tournai en 1686 par M. Mégrigni, sur la charge des mines, avec les observations de Bélidor. 7°. Un mémoire de Bélidor sur la charge requise pour porter les boulets du plus gros calibre. Ce mémoire a été traduit par M. le professeur Geus de Copenhague sur l'original françois qui n'est point encore imprimé. On y resout des problêmes importans, comme de déterminer la charge & la portée du canon la plus avantageuse. L'ignorance fait prodiguer une immense quantité de poudre sans effet. Bélidor conclut des expériences qu'il a faites à la Fere en 1739, & qui sont ici spécifiées, que pour avoir la charge de poudre la plus convenable, il faut en mettre le tiers du poids du boulet. 8°. Les expériences de Bélidor faites à la Fere & à Strasbourg, où l'on voit que le tiers du poids des boulets, de 24, 16, 12 livres, est la mesure de la poudre qu'ils exigent, mais que pour les boulets de quatre livres, il faut deux livres de poudre. Les mêmes expériences ont été tentées sur les bombes & les mortiers qu'on a tirés à ricochet. 9°. Essai d'une bibliotheque d'artillerie, par M. le professeur Geus. Elle paroît fort complette. Les ouvrages y tiennent l'ordre chronologique, & on ne les juge point, mais on se permet seulement quelques observations sur leur mérite, afin de diriger ceux qui voudront se former une bibliotheque militaire.

Il y a encore un projet d'une nouvelle maniere de fortification, accompagné d'avis pour perfectionner l'architecture militaire & la défense; à Berlin, chez Decker, 1776, 7 feuilles, in-8vo. en allemand. L'épitre dédicatoire au prince de Prusse, en est souscrite de M. Muller. On y adopte pour le premier principe des fortifications, qu'il ne faut présenter aux attaques de l'ennemi que le moins d'endroits possible, & que les endroits qui y sont exposés, doivent être non-seulement construits & fortifiés le mieux possible, mais aussi toutes les autres parties doivent se rapporter à leur défense. Sur ce principe on se débarrasse de presque tous les ouvrages extérieurs, même du chemin couvert. L'invention des fusils qu'on charge par la culasse, que l'auteur reconnoît devoir aux François, lui semble pouvoir devenir d'un grand secours pour la défense des places.

Entre une infinité de traductions, on donne le premier rang à celle du livre françois du président Debrosses, imprimée à Leipzig, 1777, en 2 vol. in-8vo. Elle est de M. Hissmann, qui y a joint ses remarques, dans lesquelles il compare souvent les sentimens du président avec ceux des plus célebres phylologues & grammairiens.

On loue encore la traduction de l'histoire françoise des Celtes de Pelloutier, avec les éclaircissemens de Schœpflin. Je n'en connois encore que le premier vol. à Francfort, chez Garbe, 1777, in-8vo. Elle est de M. Purmann, qui y a aussi ajouté ses notes.

Vous n'avez pas annoncé deux nouvelles parties de l'histoire universelle, suivant le plan des Anglois Guthrie & Gray, que les héritiers Weidmann & Reich ont mis en vente l'an passé, à Leipzig, savoir; la Iere. partie du 15eme.

tome qui contient l'hiſtoire de Hongrie, travaillée par M. Gebhardi, in-8vo. de 684 pag. & la Iere. partie du 16eme. tome, qui contient l'hiſtoire des plus anciens peuples ſeptentrionaux, par M. Wagner, in-8vo. de 937 pag. C'eſt un honneur gratuit qu'on fait aux Anglois de les nommer aux titres de ces deux parties où tout eſt pris des ſources, & rédigé de nouveau par une bonne main.

La célébrité de la galerie de peintures du duc de Brunſvic, dans ſon château de Salzthalum, a fait ſouvent ſouhaiter aux amateurs qu'il y en eût un catalogue. Beaucoup d'étrangers ignorent encore que M. Eberlein, inſpecteur de cette galerie, en a publié un dès 1776, à Brunſvic, in-8vo. d'un alphabet 4 pag. ſous le titre de catalogue des tableaux de la galerie ducale à Salzthalen. Il eſt auſſi en allemand.

Les antiquités d'Herculanum ſont ſi rares & ſi cheres en Allemagne, que Kilian, ancien & fameux graveur d'Ausbourg, a cru obliger les ſavans & les artiſtes de les copier pour les diſtribuer à un prix modique. M. de Murr y ajoute des explications; on en a déja au moins 6 feuilles de texte, & 40 feuilles de figures in-folio.

Avant de finir je ferai mention du quatrieme cahier du 4eme. vol. de la bibliotheque de chirurgie, du profeſſeur Richter, qui ſe diſtribue à Gottingen, chez Dietrich, pour vous avertir qu'il y a un mémoire de Bamps, *de anteponendâ ſectione cæſareâ ſectioni ſynchondroſeos oſſium pubis*, où l'on ſoutient qu'on doit préférer l'opération céſarienne à la ſection de la ſymphyſe du pubis.

En liſant le ſecond vol. de la bibliotheque des romans à Berlin, chez Himburg, 1779,

in-8vo. de 21 feuilles, vous verrez à l'article des romans allemands, combien les Allemands ont de Robinſons. Ils en comptent 40 de ce titre, ſans d'autres deſcriptions d'iſles inhabitées comme celle de Felſenbourg, ſi célébrée dans un roman allemand qui a joui d'une grande réputation.

Je ſuis, &c. *16 avril 1779.*

DANEMARCK.

Reyse, ſom igiennem en Deel af Norge, &c. *Relation d'un voyage entrepris aux dépens du roi de Danemarck dans pluſieurs parties de la Norwege pendant les années* 1773, 1774, 1775, *par M.* Schoning. 1er. vol. A Copenhague, 1778, in-4to. de 103 pag. Ouvrage Danois.

Ces voyages ont été propoſés dans le deſſein de rechercher & recueillir ce qu'on pourroit rencontrer en Norwege de propre à en éclaircir l'hiſtoire, les antiquités & la géographie. Comme M. Schoning l'a commencé par l'archevêché de Drontheim, qui eſt le plus ſtérile en choſes qu'on recherchoit, il en a pris occaſion d'obſerver auſſi la nature du pays, ſa culture, ſes alimens, ſon économie, &c. Ainſi il donne plus que le titre n'a promis. Ce 1er. vol. ne contient encore qu'une partie du voyage, celui de Drontheim juſqu'à Chriſtiania, autrement Anſlo, où M. Schoning reçut ordre de revenir. Cette partie fait honneur à ſon eſprit d'obſervation; à ſon application & à ſes ſentimens. Les deſcriptions n'y ſont pas faites pour ceux des lecteurs qui ne cherchent que l'amuſement.

Le commerce de la ville de Drontheim eſt fort déchu : il ne lui reſte plus que 20 vaiſ-

feaux. Il étoit autrefois si considérable & si avantageux avec Archangel, qu'en 1714 il se forma une compagnie pour l'exercer avec encore plus de succès; la nouvelle ville de Pétersbourg a tout attiré à elle. Les Anglois exportent beaucoup, mais sur leurs propres navires. Il va beaucoup de cuivre à Amsterdam, dont les Hollandois tirent le meilleur profit. On a essayé dans la suite de le transporter aux lieux mêmes où les Hollandois le distribuent. On éleva une raffinerie de sucre en 1753, & on commença à trafiquer avec les indes occidentales Danoises : ces entreprises ont échoué. La paroisse de Selbœ est la plus grande de Norwege, ayant douze milles de longueur. Autrefois elle étoit bien plus peuplée : il n'y a maintenant que 2400 ames. Le voyage aux mines de cuivre de Roraas est intéressant : ce sont les principales du nord & des plus considérables de l'Europe. Elles livrent annuellement neuf à dix mille quintaux de cuivre qui produisent deux tonnes d'or. Les travailleurs aux mines ont leurs officiers, & peuvent en cas de besoin servir de soldats. Cette relation est accompagnée de cartes & de vues.

KONGERIGERNE Danmarks og norges samt Hertugdommene Slesvigs og Holsteens historie, &c. *Histoire des royaumes de Danemarck & de Norwege, & des duchés de Sleswick & de Holstein*, traduite de l'allemand en danois. A Odensée, Lubec, & Leipzig, 1776 & 1777, 3 vol. *in-4to.*

C'est au fond l'histoire des duchés de Sleswick & de Holstein de M. Christiani, que nous avons annoncée, jointe à l'histoire de Danemarck & de Norwege de Gebhard. On y a inséré quel-

ques remarques & fait de légers changemens. La liste des sources où l'on peut puiser pour ces histoires a été supprimée. Comme en ces trois volumes on n'a que le Holstein en deux, & un de la Norwege, il y aura suite.

HOLLANDE.

THESAURUS diff. &c. *Trésor de dissertations & d'opuscules choisis, recueillis & publiés par M.* Sandifort, *professeur en médecine dans l'université de Leide.* 3me. volume. A Leide, chez Luthtman, 1778, grand in-4to. de 623 pag. avec fig.

Cette partie est aussi riche que les deux premieres en ouvrages intéressans & singuliers, tels que les observations de Baader imprimées à Fribourg en Brisgau, & devenues si rares qu'on ne les rencontre plus dans le commerce : Oosterdyk *de aceto*, &c.

LETTRES hollandoises, ou *correspondance politique, sur l'état présent de l'Europe, notamment de la république des sept Provinces-Unies.* A Amsterdam, & se trouve chez les principaux libraires de l'Europe, 1779.

Il paroît réguliérement une feuille par semaine des lettres que nous annonçons, & dixhuit feuilles formeront un volume. Dans les circonstances critiques où se trouve la Hollande, ces lettres sont piquantes. Un habitant d'Amsterdam fait part de ses observations à son correspondant à Paris ; celui-ci lui communique les siennes ; & l'intérêt, qui augmente à mesure

que les événemens se développent, en pourra que s'accroître encore par la suite.

BRUXELLES.

Encyclopédie de jurisprudence ou *dictionnaire universel, raisonné, historique, politique de jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale, de toutes les nations de l'Europe; par une société de jurisconsultes-publicistes & de gens-de-lettres.* Tome Ve. A Bruxelles, chez J. L. de Boubers, imprimeur-libraire, rue d'Assaut.

Ce volume, qui contient 256 articles, commence par *Allayer*, & finit par *Amphithéatre*. Le VIe. paroîtra incessamment. On traduit en Italien cet ouvrage vraiment utile, & le premier volume de la traduction est sous presse.

LIEGE.

Supplément aux erreurs de Voltaire, *ou réfutation complette de son traité sur la* Tolérance, *précédé d'une* lettre polémique *sur la Tolérance chrétienne; ouvrage destiné à prémunir les esprits contre les écrits philosophiques;* par un ecclésiastique du diocese de Reims. A Liege, chez J. J. Tutot, imprimeur, près Saint-Hubert; & à Paris, chez Valade, libraire rue Saint-Jacques. Vol. in-12. de 344 pag. sans la préface. 1779.

„ Un homme très-médiocre ayant présenté „ un jour à M. Boyer, évêque de Mirepoix, „ un livre contre l'incrédulité, il lui dit vive-

„ ment : *Ah, Monſieur, que m'apportez-vous-„ là, & de quoi vous êtes-vous aviſé ? Savez-„ vous bien qu'il faut être un* Boſſuet *ou un* Paſ-„ cal, *pour attaquer les incrédules, ſur-tout au-„ jourd'hui, & qu'il ne ſuffit pas d'être un ſaint ?*

(*Dictionnaire anti-philoſophique*, article Incrédules.)



CATALOGUE
DE
LIVRES NOUVEAUX.

Collection académique, composée de tous les mémoires de toutes les académies de l'Europe, concernant l'histoire-naturelle, la physique, l'astronomie, la méchanique, la chymie, la médecine, la chirurgie, l'anatomie, &c. Tome XVIII, *in-4to. fig.* & le XIIIe. de la partie étrangere, contenant l'histoire & les mémoires de la société royale des sciences de Turin, traduits & rédigés par M. Paul, correspondant de la société royale des sciences de Montpellier; M. Vidal, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, & M. Robinet, censeur royal, éditeur : *en feuilles.* 12 l.
A Paris, chez l'éditeur, rue S. Dominique, près la rue d'Enfer.

Cours élémentaire d'éducation des sourds & muets, par M. l'abbé Deschamps, chapelain de l'église d'Orléans; suivi d'une dissertation sur la parole, traduite du latin de Jean-Conrad Amman, médecin d'Amsterdam; par M. Beauvais de Préau, docteur en médecine à Orléans : *in-12. br.*
A Paris, chez les freres Debure, quai des Augustins.

Vocabulaire des termes de marine anglois & françois, françois & anglois ; orné de 31 planches très-bien gravées, avec une explication des figures qui y ſont contenues, & des définitions de quelques termes de marine, principalement ceux de gréement : *in-4to. rel.* 14 l.

A Paris, de l'imprimerie royale; chez Barrois le jeune, libraire, quai des Auguſtins, près le pont S. Michel.

Hiſtoire des fêtes de l'égliſe & de l'eſprit dans lequel elles ont été établies ; ce qui comprend les fêtes des myſteres de Notre-Seigneur ; les ſaints tems de l'année tels que l'avent, le carême, &c. les fêtes de la ſainte Vierge, des apôtres & de la Touſſaint, &c. ouvrage qui peut être utile à tous les curés & vicaires, lorſqu'ils annoncent les fêtes aux prônes, à tous les catéchiſtes ; & inſtructif & curieux pour tous les fideles en général : *in-12.* 2 l. 10 ſ.

A Paris, chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Mêlanges de traductions de différens ouvrages de morale, italiens & anglois ; par l'auteur de la *traduction d'Eſchyle* (M. le marquis de Pompignan.) *in-12.* petit papier, *rel.* 2 l.

A Paris, chez Nyon l'aîné, L. rue S. Jean-de-Beauvais.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MEDECINE CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE INDUSTRIE COMMERCE.

